N° 593 34e Année. Tome CLXII 1er Mars 1923

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE





—

PRIX DU NUMÉRO

France** .... **3 fr. 50** | **Étranger** .... **4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

BULLETIN FINANCIER

Disons tout de suite que la cote conserve sa brillante orientation et que la presse financière est unanime à reconnaître que, malgré la recrudescence de hausse de l'ensemble des valeurs, notre marché reste parfaitement sain. C'est qu'en effet, la plupart des titres achetés à terme sont levés par le portefeuille, de telle sorte que les engagements spéculatifs restent contenus dans des limites fort étroites.

Depuis le 19 février, le taux d'intérêt des bons du Trésor et de la Défense nationale de trois mois à un an a été relevé d'un demi-point, c'est sans doute à cette mesure qu'il faut attribuer le tassement de nos emprunts nationaux. Le 3 o/o Perpétuel revient à 58,30 et le 6 o/o à 87,30. Au groupe étranger, le Turc Unifié 4 o/o a connu de fortes variations, en corrélation avec les conjectures des intentions d'Angora. Des rachats précipités de vendeurs (on cota un déport de 20.30, ce qui montre l'existence d'une forte position à la baisse) le font remonter à 67. Les fonds russes ont donné lieu à des transactions plus suivies, le consolidé et le 4 1/2 ont été plus spécialement recherchés.

Echanges suivis en actions de nos grandes banques qui consolident leur récente avance : Crédit Lyonnais 1595 ; Comptoir d'Escompte 980 ; Société Générale 725. Le Crédit Foncier de France est ferme à 1225, le marché des obligations foncières et communales conserve une grande animation. En banques étrangères on relève les cours de 729 sur la Banque du Mexique et de 1605 sur le Foncier Egyptien ; hausse de la Banque Ottomane à 750.

Les valeurs sucrières ont un marché des plus agités; le sucre ayant fortement rétrogradé, la Say revient de 2.710 à 2.640 et le Crédit foncier colonial de 3.500 à 3.400. Moins spéculatifs, les charbonnages français ont un courant de demandes suivies qui les font progresser sensiblement : Tonkin 8.000 ; Béthune 2.750 ; Bruay 2.550. Il n'y a pas de variations importantes sur les valeurs métallurgiques et de chemins français, ces derniers restant assez fermement tenus.

Les valeurs d'électricité sont en vogue, et nous trouvons dans ce compartiment des plus-values justifiées. Notons en particulier la progression des forces motrices du Haut-Rhin à 705, de la part forces motrices du Rhône à 3.500, de l'action Eau et Electricité d'Indo-Chine à 1663. Il s'est également produit de forts monvements sur les cuprifères, par suite des cours du métal qui a atteint à Londres 67 1/16. Le Rio termine à 2610 ; Boléo s'enlève à 736; Montecatini s'installe à 142.

Parmi les valeurs diverses, signalons la progression de l'Air liquide à 550, de la Brasserie Quilmès, de la Distillerie Cusenier, des Magasins modernes à 352 et l'avance importante de la Compagnie Générale Industrielle à 300 en attendant mieux. De leur côté, les valeurs de produits chimiques et de phosphates ont été fort recherchées et leur marché s'élargit chaque jour : Kuhlmann 660 ; Poulenc 880; Saint-Gobain 2.990. Phosphates : de Gafsa 1.080; Tunisiens 745; de Constantine 469; Air liquide-azote série A 145.

Au marché en Banque, les pétrolifères bénéficient de fortes plus-values : Royal Dutch 26.850 ; Shell 321 ; Mexican Eagle 171.50 ; Astra Romana Nouv. 870. Les caoutchoutières sont résistantes : Financière 170 ; Padang 285. Entraînées par les hauts cours de la livre, les Sud-Africaines sont en reprise marquée : De Beers 1052; Crownmines 211,50; Randmines 215,50.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ÉTRANGER		
Un an	60	fr.	Un an	75	fr.
Six mois	32	»	Six mois	40	»
Trois mois	17	»	Trois mois	21	»

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 ; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.

RENAN

—

Plus que tous les autres penseurs, il possède l'indéfinissable don qui se nomme le charme.

Son œuvre s'ouvre à vous comme un paysage d'une élégance discrète et modérée, dont la beauté ne saisit pas, mais s'insinue avec certitude.

L'affable simplicité d'abord vous enveloppe. Votre œil est caressé par le spectacle d'un panorama aux lignes tout à la fois austères et molles, aux douces perspectives harmonieusement étagées jusqu'au flou des lointains.

Mais bientôt, chaque pas vous découvre, dans le détail, des richesses qui se cachent. Multiples chuchotements de sources vives, gracieux balancements des fleurs les plus rares, bosquets et parterres aux flexibles ondulations dessinées par la main des grâces ! Et ce sont d'impalpables délicatesses, des merveilles d'ingéniosité, de secrètes et savantes discordances avec partout le sentiment de l'art suprême qui tend à s'effacer dans le naturel.

Paysage d'ailleurs tout en demi-teintes ! Lumière sagement tamisée qui s'abstient de frapper trop crûment l'objet même le plus précieux. On croirait qu'un ciel armoricain d'automne diffuse sur l'ensemble sa demi-brume qui fond tous les contrastes et absorbe toutes les saillies.

Mais voici que de souples brises viennent enlacer les feuillages dans des rythmes ondoyants et mous. Leur

chant glisse, apportant des échos ravis aux zones que n'atteignent point les regards de l'homme. En elles, rêve le souvenir des suaves Paradis entrevus au cours des siècles par les générations d'un jour.

De nobles parfums s'exhalent des parterres. A peine sentez-vous qu'à travers eux, très discrètement, s'éparpille l'arome des fleurs ténébreuses, écloses aux sentiers du doute.

Séduisantes apparitions. Elles passent, les pensées de Renan, comme des femmes de haute distinction. Allure lente et noble, gestes exquis dans leur retenue et leur souveraine aisance. Elégance parfaite qui est toute dans la ligne du costume et dans le jeu savant des plis.

Elles passent, les pensées de Renan, avec l'ensorcellement du Rythme et dans une grâce austère. La régularité pensive de leurs traits signifie la croyance au sérieux de la vie et le mépris du vulgaire. Cependant un sourire léger semble trahir leur attitude de recueillement. De fugitives lueurs décèlent en leurs regards des frissons d'inquiétude. Et de ces bouches correctement dessinées s'échappent d'étranges paroles :

— Belles et graves, nous fixons nos regards vers les horizons sévères où l'homme cherche le secret de ses hautes destinées, mais le sentiment de l'éternelle illusion tout à la fois nous obsède et nous égaie. Notre gravité ne peut s'empêcher de sourire d'elle-même !

Et, venue de loin, on entend la sourde pulsation de l'Océan qui balbutie : « O abîme, tu es le Dieu unique », cependant que le chœur des brises murmure encore dans les feuillages : Il est beau de vivre, il est bon d'agir et nul des espoirs de l'homme ne sera vain.

§

Qu'on nous permette, avant de suivre la pensée de Renan dans tous ses méandres, de nous attarder un instant sur *l'Avenir de la Science*, l'ouvrage que Renan écrivit

dans la ferveur de ses vingt-cinq ans, au temps des essors généreux de 48.

Livre à part dans l'œuvre de Renan.

Les pensées n'ont point encore ce quelque chose d'ondoyant, de fluide, d'indéterminé dans le contour, qui les rend parfois aussi impalpables qu'un parfum. Point non plus dans ce livre l'art savant d'envelopper toute affirmation de maintes réserves qui la limitent et la dégradent en insensibles nuances. Absente la volonté de tourner autour de l'idée pour l'exprimer sous de multiples points de vue qui se corrigent et s'atténuent les uns les autres.

Dans *l'Avenir de la Science*, Renan s'exprime bonnement et naïvement. Il est riche d'idées qu'il juge vraies. Il les avance franchement. Il craint toujours de ne pas convaincre assez fortement.

Foi totale en la science! Foi totale en la raison. Il prêche pour la science et pour la raison avec l'ardeur de l'apôtre qui veut convertir à toute force les tièdes et les incroyants.

Ici, c'est le ton véhément. L'homme sûr de sa vérité saisit ses adversaires corps à corps en leur criant : Pécheur aveugle, vas-tu renier tes erreurs ? Là, c'est un ton de pitié hautaine pour ceux que n'éblouit pas l'évidence de la juste cause. Ailleurs, c'est un ton de raillerie dédaigneuse pour ceux qui, méconnaissant les infaillibles méthodes, s'attardent dans les chemins sans issue. Quant au léger sourire de celui qui glisse sur les problèmes sans vouloir en saisir le sérieux, il blesse à vif le jeune penseur.

Par rapport aux autres ouvrages de Renan si modérés de ton, si hésitants devant tout point de vue catégorique, *l'Avenir de la Science* semble parfois un livre fanatique et frénétique.

— Seigneur, semble dire Renan à toutes les pages, éloignez à jamais de moi le calice de la frivolité régnante Donnez-moi un saint effroi pour cette manière aimable

effleurante, enjouée, de frôler tous les sujets qui, sous son allure détachée, n'est autre que le pédantisme de la légèreté. Accordez-moi la faveur de manier les idées gravement et religieusement et permettez-moi de mettre toute ma coquetterie à paraître lourdement sérieux.

A l'époque où Renan écrit *l'Avenir de la Science*, il a définitivement rompu avec la religion de son enfance. Il est fier de s'être libéré. Tout l'ouvrage n'est qu'un dithyrambe à l'*esprit critique*, à l'*esprit scientifique*, à *l'esprit moderne*.

Cependant, dès que vous avez lu quelques pages du livre, une impression vous envahit. Ce livre construit pour affirmer l'excellence et la souveraineté de l'esprit critique et de l'esprit scientifique sort assez souvent des voies du pur esprit critique et du pur esprit scientifique.

Il est difficile de ne pas remarquer certaines affirmations intrépides sur des sujets où la prudence serait de mise. Une phrase suffit pour exécuter sans appel le scepticisme: « Il faudrait l'appeler niaiserie ou nullité. » La chose est possible, — mais elle n'apparaît pas dans la lumière de l'évidence.

Parlant de la valeur supérieure du savoir, Renan est si pénétré de la justesse de son point de vue qu'il s'écrie: « C'est perdre sa peine que de prouver sa sainteté. » Nous hasardons-nous en avançant qu'il est des esprits, — peut-être mal faits, — pour qui l'irréfutable démonstration de cette éblouissante vérité ne paraîtrait pas superflue ?

Ailleurs, Renan affirme avec la même sûreté : « C'est énoncer une vérité désormais banale que de dire que ce sont les idées qui mènent le monde. » Encore une de ces évidences qui peuvent ne pas s'imposer. Des esprits qui ont attentivement regardé le monde et son éternelle comédie n'ont-ils pas été incités à croire, par leur expérience du réel, que la lutte des idées n'est peut-être qu'une superficielle parade, derrière laquelle se joue l'antagonisme impitoyable des appétits et des intérêts ?

Vis-à-vis de la vaste et souple intelligence incarnée en Renan, — un vif sentiment d'humilité nous pénètre. Mais la véritable admiration pour Renan ordonne à tout esprit, si faible soit-il, d'appliquer l'esprit critique à toutes les affirmations, même lorsqu'elles émanent de Renan. Or il nous semble que certains raisonnements de *l'Avenir de la Science*, ouvrage qui se donne pour une méditation sévère sur la science, — peuvent laisser un peu songeur le lecteur impartial.

Renan rencontre-t-il la doctrine qui considère l'histoire comme un perpétuel retour des mêmes cycles d'événements et voit ainsi dans la vie de l'humanité un éternel recommencement, il écarte le point de vue d'un geste :

> Quel cauchemar alors que l'humanité ! Quelles absurdités que les Révolutions ! Quelle pâle chose que la vie ! Est-ce la peine vraiment, dans un si pauvre système, de se passionner pour le beau et le vrai, d'y sacrifier son repos et son bonheur ?

Tout cela part d'une très belle âme, — mais l'argumentation se ramène à ceci : Un système ne peut être vrai s'il ne me plaît pas, s'il froisse mes aspirations les plus chères. Cela ne rend pas tout à fait le son de l'esprit scientifique.

On connaît la doctrine d'Auguste Comte. Il pensait que l'évolution de l'humanité se ramène à la succession de trois états : l'état théologique, l'état métaphysique, et l'état positif.

> Si la nature humaine, dit Renan, était telle que la conçoit M. Comte, toutes les belles âmes convoleraient au suicide ; il ne vaudrait pas la peine de perdre son temps à faire aller une aussi insignifiante manivelle.

Là encore, on s'incline devant de très nobles aspirations. Mais déclarer qu'une doctrine est inacceptable parce qu'elle n'exalte pas suffisamment les belles âmes, c'est sortir légèrement des points de vue scientifiques.

Hardiment, le jeune penseur affirme que les vérités ré-

clamées par son sens esthétique, seront démontrées par la science. Car les résultats de la science doivent s'accorder avec notre vision en beauté du monde. Tels passages de *l'Avenir de la Science* nous inciteraient à penser que le rôle de la science pour Renan, c'est en partie de découvrir méthodiquement l'ordre du monde réclamé à priori par notre sens du beau. Soit la question de l'immortalité de l'âme. Renan, au nom de l'esprit critique, la nie pour l'individu au lendemain de sa mort. Mais sans cette croyance «le monde devient pâle et triste » et comme il est indubitable « que le monde est beau au delà de toute expression », nous devons admettre « que tout ce qui aura été sacrifié pour le progrès se retrouvera au bout de l'infini par une façon d'immortalité que la science découvrira un jour ». Est-ce bien la peine d'abolir l'immortalité personnelle au nom de l'esprit critique pour la rétablir au bout du Devenir au nom de l'esthétique, la science venant de la manière la plus surprenante se mêler à cette affaire ?

Il est indéniable que *l'Avenir de la Science* est riche de multiples aperçus de la plus exquise finesse, — mais dans l'ensemble, ce livre, qui entonne sans cesse la louange de l'esprit critique, atteste comme méthode essentielle *l'Enthousiasme*. Il faut à tout prix que le monde soit beau, il faut que l'humanité soit bonne et noble, il faut que l'Avenir soit magnifique, il faut que le règne du Parfait advienne, il faut que tous les humains soient récompensés par une divine réalisation. Il faut que l'esprit moderne soit la perfection, il faut que la cause de la raison et de la civilisation soit gagnée définitivement. Maintenant que la science a constitué ses méthodes, il ne faut plus douter. Les rêves les plus utopiques vont devenir des réalités. Les entraves ne péseront pas plus à l'humanité en marche vers le Parfait qu'un duvet au travers de la tempête. « L'esprit moderne, la civilisation est fondée à jamais. »—Nulle catastrophe ne prévaudra contre ce fait.

Que les hommes s'égorgent dans les plus sanglants cataclysmes, espérons quand même, ils travaillent pour le plus bel avenir !

Pour moi, je verrais l'humanité crouler sur ses fondements, je verrais les hommes s'égorger dans une nuit fatale, que je proclamerais encore que la nature humaine est droite et faite pour le parfait, que les malentendus se lèveront et qu'un jour viendra le règne de la raison et du parfait.

Cela peut se dénommer, nous semble-t-il, une croyance fanatique à l'excellence de la nature humaine, — puisque les plus éclatants démentis des faits ne sauraient tant soit peu l'entamer.

Que les hommes viennent révéler soudain des âmes cruellement égoïstes, il faudra s'exalter encore sur l'avenir et sur les grandioses destinées de l'humanité.

Je verrais un mouvement populaire du plus odieux caractère, une vraie jacquerie, l'égoïsme disant à l'égoïsme : la bourse ou la vie, que je m'écrierais : vive l'humanité ! voilà de belles choses qui se fondent pour l'Avenir.

N'y a-t-il point là une manière mystique de penser, Renan se déclarant prêt à affirmer sa conviction intime, même contre la plus tangible contradiction des réalités ?

La Foi ! tel est le mot qui vient de lui-même sous notre plume.

Ce que j'ai voulu inculquer avant tout en ce livre, dit Renan, c'est *la foi* à la raison, *la foi* à la nature humaine.

Nous croyons, nous croyons, ces deux syllabes reviennent comme un leit-motiv.

Nous croyons à l'œuvre des temps modernes, à sa sainteté, à son avenir... *Nous croyons* à la raison... *Nous croyons* à l'humanité, à ses divines destinées, à son impérissable avenir... *nous croyons* à la dignité de l'homme, à la bonté de sa nature, à la rectitude de son cœur, au droit qu'il a d'arriver au parfait.

Grandes, nobles, sublimes idées, bien dignes d'inspirer les poètes dont c'est la fonction de brocher sur le réel

toutes les possibilités pressenties ou rêvées. Mais n'est-il point un peu osé de mettre toutes ces admirables rêveries sous l'enseigne de la science pure ?

A dessein, dans une étude restreinte où des aspects capitaux de l'œuvre de Renan ne pourront être étudiés, nous insistons sur *l'Avenir de la Science*. Ce livre est significatif pour envisager l'idéologie du XIX[e] siècle. Son caractère naïf, confiant, ardemment sincère, nous permet d'y saisir à vif quelques articles essentiels de la foi moderne. Renan en quittant l'Eglise croyait s'être pleinement converti à l'esprit critique. Mais son esprit avait conservé beaucoup des traits du croyant. Il délaissait un ensemble de dogmes qu'il avait examinés du point de vue critique ; — mais c'était pour se donner à d'autres dogmes qu'il négligeait d'examiner du même point de vue critique. Aux dogmes religieux, il substituait les dogmes modernes, c'est-à-dire un *ensemble d'affirmations invérifiables et indémontrables* qui furent unies d'une manière assez curieuse à la cause de la science.

Les admirables, les généreuses, les émouvantes rêveries de sa vingt-cinquième année, Renan les intitula *l'Avenir de la Science*. Un esprit critique, qui s'interdirait tout essor dans les régions des songes, préférerait intituler le livre : *Quelques illusions du XIX[e] siècle.*

Aussi bien, essayons dans ce livre, si riche d'idées, de dégager les idées maîtresses qui revendiquent une base scientifique. Elles nous apparaîtront avec leur vrai caractère de dogmes.

Le dogme central du livre est *le dogme du Progrès*. L'antiquité, nous dit Renan, n'a pas connu « le mot de l'énigme, le progrès ». Le dogme se présente chez Renan comme la loi de l'humanité et même comme la loi de l'Univers. Il s'exprime par maintes expressions différentes.

Ce qui est incontestable, c'est que l'humanité tend sans cesse, à travers des oscillations, à un état plus parfait. — Au-dessus

des individus, il y a l'humanité, qui vit et se développe et qui, comme tout être organique, tend au parfait... Il y a une vie de l'humanité, dit encore Renan, comme il y a une vie de l'individu ; l'histoire... est une tendance spontanée vers un but idéal... le parfait est le centre de gravitation de l'humanité comme de tout ce qui vit.

Considérer ce point de vue dans les termes mêmes où il est formulé, c'est le placer immédiatement dans la zone non critique.

Envisager l'humanité dans son ensemble comme un « être organique » dont les individus ne sont que les infimes cellules, — n'est-ce pas prendre tout simplement une métaphore pour une réalité ? Nul moyen expérimental ne nous permet de constater l'existence comme êtres vivants et organiques de groupes dépassant les individus. Conférer la vie réelle à un être dénommé humanité est un pur décret de l'esprit. Ce n'est pas une donnée scientifique.

Affirmer que tout être organique tend au parfait n'a pas grand sens concevable. L'expérience ne nous montre-t-elle pas que telles espèces animales après avoir atteint des stades qui semblent les adapter convenablement à leur milieu passent ensuite par des états régressifs ? La notion de « parfait » elle-même est-elle bien définissable au point de vue scientifique ? La notion d'un état parfait de l'humanité est-elle une notion claire sur laquelle l'accord des esprits puisse s'effectuer ? Autant de types humains différents, autant de visions différentes du parfait. De quel droit dire qu'un état de civilisation où l'on vivra dans le savoir est plus parfait qu'un état où l'homme vit dans l'insouciance et la joie ? En quoi peut-on dire que le type humain de l'érudit est plus parfait qu'un vigoureux animal humain s'épanouissant comme une superbe plante au soleil ?

La notion de but est-elle bien scientifique ? Quand nous parlons de but de l'humanité, de but de l'Univers, énon-

çons-nous des idées bien sérieuses ? Ne restons-nous pas dans un grossier anthropomorphisme? Habitués à accomplir nos actions en vue d'un but que nous voulons atteindre, — ne faisons-nous pas encore une métaphore en pensant que l'humanité veut atteindre un but, que l'Univers veut atteindre un but ?

Renan, dans l'*Avenir de la Science,* s'est beaucoup moqué de la philosophie de l'histoire que Bossuet fit vivre aux célèbres pages du *Discours sur l'Histoire universelle.*

> Quel livre, grand Dieu, que *l'Histoire universelle,* objet d'une admiration conventionnelle, œuvre d'un théologien arriéré, pour apprendre à notre jeunesse libérale la philosophie de l'histoire.

Pour Bossuet, Dieu, intelligence suprême, avait créé le monde auquel il avait donné ses lois, les renversant quand il lui plaît par les miracles, régissant dans sa souveraine liberté toute la création et toute l'histoire humaine, arrangeant même le déroulement des événements historiques selon ses desseins cachés et impénétrables. Il est évident qu'une telle philosophie soulève maintes difficultés et qu'un esprit critique y peut trouver aisément à redire. Mais la philosophie historique de *l'Avenir de la Science* n'est-elle pas encore plus inconcevable pour un esprit critique qui veut garder toute la liberté de son jugement ?

Essayons de la condenser. L'Univers qui est en marche depuis l'éternité sur la pente du Devenir tend spontanément, obscurément et progressivement vers l'avènement de Dieu. L'histoire humaine est un épisode et peut être l'épisode capital du processus universel. Quand l'humanité atteindra le bout de son effort vers la connaissance totale, elle sera la conscience du monde, elle sera Dieu. Si la notion d'un Dieu omnipotent, créant le monde par un acte facile de sa puissance, est riche de difficultés pour l'esprit

critique, est-ce vraiment diminuer l'obscurité de la question que de retourner simplement la vieille théologie et prétendre que le monde, au lieu d'être créé par Dieu, arrivera à force de temps, à force de coups manqués, à force d'essais maladroits, à force de tâtonnements, à créer Dieu ? Ah que Renan eut raison le jour où il écrivait que toute métaphysique est une épopée sur les choses ! Et n'est-il pas piquant de remarquer que la philosophie cosmique basée sur le fait de la dégradation de l'énergie a conduit certains esprits à considérer l'évolution du monde comme parfaitement opposée à l'idée de Progrès, puisque l'équilibre de température et le retour à l'homogène seraient le couronnement final de l'activité universelle.

La conception de l'humanité se développant comme un être organique en marche vers Le Parfait enfante dans *l'Avenir de la Science* un point de vue mystique sur la *Révolution de* 1789.

Le Renan de 1848 ne songe point à chercher dans la Révolution la part des appétits et des intérêts. Ne serait-il pas sacrilège d'assimiler ce grand mouvement humain aux autres mouvements révolutionnaires ? Que les magnifiques principes de 89 aient masqué de multiples convoitises, Renan s'interdit de le penser. La Révolution lui apparaît comme la phase capitale dans la vie de l'humanité. Sous tous les événements de cette période, il faut voir le tableau grandiose de l'humanité arrivant à la conscience d'elle-même, se percevant enfin comme une « unité vivante » et s'organisant dans sa pleine lucidité, selon les directives de la Raison. Avant 89, l'enfance et les balbutiements, avec 89, l'âge de raison et la période de sage maturité s'ouvrant pour l'humanité. Et Renan d'affirmer : « La vraie histoire de France commence en 89. »

Il est évident qu'un tel point de vue n'a rien à voir avec les faits. Il appartient à la mentalité religieuse, il ne se discute pas. On peut dire d'ailleurs que l'admira-

tion professée au XIX[e] siècle pour la Révolution revêtit l'aspect d'un dogme. La Révolution ne devait pas se discuter : il fallait l'adopter ou la rejeter en bloc. Il fallait à tout prix qu'elle eût un caractère unique parmi tous les faits humains. Elle était en quelque sorte le mystère de la Rédemption de l'humanité. Et c'était presque blasphémer que d'y vouloir discerner un fait humain, analogue aux autres faits de la comédie humaine, et dirigé par les éternels motifs qui président aux actions des hommes.

Notons que par réaction contre sa propre attitude d'enthousiasme, Renan, par la suite, se plaçant au point de vue critique, porta des coups plutôt rudes à l'œuvre révolutionnaire. Les polémistes ont relevé souvent ces arguments. Nous n'y insistons pas. La Révolution d'ailleurs ne nous passionne plus ni dans un sens, ni dans l'autre.

Voici maintenant le *Dogme scientiste*. On pourrait hasarder que le scientisme consista dans une tentative pour dilater à l'infini le domaine de la science. Il fut l'effort pour faire dépasser à la science le domaine des faits et de leurs rapports et lui incorporer le domaine des fins. Il voulut entraîner la science hors de la zone des constatations et la contraindre à dicter des valeurs capables de régir la vie des hommes. Il essaya de faire sortir la science de sa portée réelle pour la transformer en enseignement métaphysique et religieux. La science fut sommée de combler notre appétit d'infini, de donner un aliment à notre besoin d'adoration, de nous débarrasser de notre effroi de l'inconnu et même de fournir des règles d'action. C'était beaucoup demander.

Le dogme consista à affirmer comme des pouvoirs réels, incontestables de la science, ce qui était des possibilités de rêve.

La Science, dit Renan, renferme l'Avenir de l'humanité... elle seule peut lui dire le mot de sa destinée et lui enseigner la manière d'atteindre sa fin.

La science, dit-il encore, « a pour objet d'enseigner à l'homme sa fin et sa loi, de lui faire saisir le vrai sens de la vie ». La science répète sans cesse Renan est une religion. Elle est même la religion et sa valeur suprême réside dans sa capacité à se substituer aux religions révélées.

La Science ne vaut qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la révélation peut enseigner.

Renan distinguait entre les sciences physiques et naturelles et les sciences philologiques. Il attendait beaucoup de ces dernières. Elles allaient explorer à fond les origines de l'humanité dans ses religions, dans sa littérature, dans son langage ; elles marqueraient nettement les différentes phases du développement historique et saisissant l'ensemble de la marche humaine dévoileraient le but de son millénaire effort. Au terme de sa carrière, Renan fit justice lui-même de ce dessein. Il reconnut la prodigieuse incertitude de toutes les sciences à forme historique. Il les traita de pauvres petites sciences conjecturales et il avoua sincèrement que leur demander le secret des destinées de l'homme était pure chimère.

Quant aux sciences physiques et naturelles, — prenant de plus en plus conscience de leurs méthodes et de leur véritable portée, elles pensent que les expressions « destinée de l'homme », « fin de l'homme », « sens de la vie » n'ont pas place dans le vocabulaire scientifique. Sans doute, nul savant ne s'interdit de construire des rêves sur le monde, en prenant pour point de départ l'état actuel de nos connaissances, — mais il sait qu'à ce moment-là, il ne se livre plus à un travail scientifique. Cette simple distinction que négligeait généralement le scientisme a son importance, car le scientisme a voulu appuyer de l'autorité de la science des constructions d'idées qui étaient en dehors de la recherche scientifique.

Une telle confusion régna à un certain moment sur

ce point que Brunetière qui voyait un peu gros et manquait du loisir nécessaire à la réflexion, proclama de bonne foi « la faillite de la science ». Il avait confondu science et scientisme, deux mots dont le plus grand rapport réside dans l'étymologie !

Le dernier dogme moderne que nous voulons appréhender dans *l'Avenir de la Science* est le dogme de *l'excellence de la Nature humaine.* L'ouvrage de Renan le développe sous ses aspects les plus divers. La nature de l'homme est bonne et cela chez tous. S'il est des actes méchants et cruels, n'en accusons pas la nature humaine. Ce sont les vices de la société qui l'ont dévoyée alors que d'elle-même elle aspire au Parfait. Tout esprit convenablement éclairé par le savoir va spontanément vers les voies les plus nobles. La nature humaine étant excellente chez tous les hommes, tous ont droit d'atteindre à la perfection de leur être, tous ont droit à la forme la plus noble de la vie, tous ont droit aux délices de la vie spirituelle, tous ont droit à réaliser leur aspiration au bonheur. Nous ne voulons pas nous attarder à déceler la part de mirage dans un pareil jugement. Notre seul regret, c'est que l'optimisme systématique sur la nature humaine nuise à la lucidité psychologique. La pensée et la littérature manquent généralement de cette solidité de granit qu'attestent les œuvres bâties sur une rigoureuse psychologie. Le XIXe siècle n'aurait pas tant construit de philosophies altruistes, ni de morales sans obligation ni sanctions, ni de chimériques impératifs catégoriques, — s'il avait voulu s'appliquer à connaître ce que Stendhal dénomme les vrais motifs des actions humaines.

Qu'on n'aille pas conclure de ces quelques remarques sur *l'Avenir de la Science* que nous prenions parti contre les idées du XIXe siècle.

Les sociétés comme les individus ont besoin pour agir de se créer des illusions auxquelles ils attachent la plus haute valeur. L'action réclame des certitudes et des ar-

ticles de foi. Elle tourne délibérément le dos à l'attitude critique. Tout siècle se crée donc des dogmes directeurs qui semblent des erreurs aux siècles qui le suivent. Mais tout siècle, qui apporte l'esprit critique le plus délié à examiner les idées des générations devancières adopte à son tour quelques valeurs capitales qu'il ne songe point à soumettre au regard critique.

Il est une grande part d'illusion dans l'idéologie du XIXe siècle ; mais elle ressemble par là-même à l'idéologie des autres siècles. Les valeurs du XIXe siècle ont semblé vraies durant le temps où elles apparaissaient comme nécessaires à la vie. Nous songeons aujourd'hui à les critiquer parce que l'époque où nous vivons nous impose des besoins différents et des aspirations nouvelles. Le XXe siècle se sépare des valeurs du XIXe siècle, parce qu'il se perçoit distinct de lui et qu'il veut vivre sa vie. Mais pour agir, il n'échappera pas à la loi commune et se forgera des valeurs qui seront elles aussi de grands partis pris. Ainsi se continue l'identique jeu de la vie. La tendance que nous éprouvons à critiquer les idées du XIXe siècle prouve simplement que ces idées passent de la catégorie des idées vivantes dans celle des idées mortes. Mais elles sont respectables par la raison que plusieurs générations en ont vécu. Elles ont été généreuses, invinciblement orientées vers l'espoir et la confiance en l'humanité. Il fut un moment où elles ne semblèrent pas trop en désaccord avec les faits. De cruelles réalités ont modifié nos points de vue. Mais qui oserait dire que l'humanité en des temps moins implacables ne se remettra pas aux longs espoirs et aux vastes illusions ?

Il ne nous déplaît pas que Renan, cet esprit si fin, si en garde contre le mirage, si habitué aux délicates méthodes de la critique, se soit laissé bonnement prendre aux songes de son siècle. Il n'est pas mauvais qu'un esprit se donne d'abord aux grands courants d'idées qui l'enveloppent, quitte à se reprendre par la suite. Peut-

être est-il même désirable qu'un penseur commence par trop espérer et tombe dans les utopies de sa génération. C'est l'indice d'une généreuse nature ; c'est la preuve qu'il n'est pas une simple machine à syllogismes et que toutes les puissances de l'humanité vibrent en lui.

§

Tâche singulièrement ardue que de fixer l'attitude intellectuelle de Renan, sorti de la phase enthousiaste et dogmatique de sa jeunesse !

On est en présence d'un esprit qui, tour à tour, ou même simultanément, se donne et se reprend ; — qui plonge d'un vol audacieux dans les idées interdites, puis se met à glisser harmonieusement au lac tranquille des points de vue consacrés. Il semble que, tout à la fois, il affirme et nie avec la même sûreté et avec la même franchise dialectique. On croit que tout s'ébranle et tout reparaît assis sur les traditionnels fondements. On sent la recherche ardente et passionnée qui sourit en même temps de la vanité de son entreprise. On voit s'affirmer de nobles principes de vie qui se gaussent ensuite d'eux-mêmes dans le sentiment de la frivolité des choses les plus sérieuses. On perçoit l'essor magnifique pour fuir les pensers du vulgaire et l'on voit l'esprit désabusé se dire que l'insouciance du vulgaire est peut-être plus philosophique que les plus exceptionnelles réalisations de sainteté. On assiste au jeu d'un esprit qui entre sympathiquement et pleinement dans un point de vue, puis l'abandonne pour pénétrer en toute ingénuité dans le point de vue le plus opposé. En présence de cette pensée si brillamment ondoyante et si insaisissable dans sa trompeuse limpidité, il semble qu'on soit pris d'un étrange vertige. Les contraires se donnent spontanément la main, l'affirmation se lie en une amicale étreinte à la négation. Les grands mots Vérité, Erreur, Bien et Mal, semblent tournoyer et vaciller comme saisis d'une singulière hésitation sur

leur essence et leur contenu. Toutes les choses d'ordinaire distinguées se mêlent, se confondent, sous une poétique brume de rêve. Puis dans la crépusculaire Identité où s'enlisent toutes oppositions, des formes nettes soudain se précisent, jaillissent et la distinction et l'opposition renaissent.

Il est bon de s'étonner, mais avant de crier à l'habile supercherie, comme si l'on était en face du plus extraordinaire prestidigitateur d'idées, il faut essayer de comprendre. Par un effort d'ingénieuse psychologie, il faut s'identifier à l'esprit de Renan afin d'étreindre les caractères qui le différencient des autres esprits.

Nos esprits sont habitués à donner un sens net aux mots, un contenu fixe aux concepts ; ils sont dressés à la méthode analytique qui déroule successivement les faces entrelacées du réel, ils pensent volontiers par catégories tranchées et par nettes oppositions. Les traits habituels de nos esprits doivent être abandonnés pour comprendre l'esprit de Renan.

Devant des combinaisons surprenantes d'idées, il faut sentir une nouvelle manière de penser qui traduit elle-même une modification des formes de l'esprit humain. Juger avec nos esprits faits sur le moule habituel une forme d'esprit très différente nous conduirait à des mécomptes. La vraie critique d'une pensée qui nous étonne se ramènerait plutôt à reconnaître l'instrument de cette pensée, à saisir son mécanisme intime et à se demander alors ce que peuvent valoir les opérations qu'il permet d'effectuer. Mais le point de départ d'une telle critique consiste à faire rendre à son esprit les mêmes sons que l'instrument différent qu'on veut examiner. Il faut vouloir se placer dans un état tel que ce qui, vu de l'extérieur, se présente comme discordant et surprenant apparaisse, vu de l'intérieur, comme harmonieux et naturel.

Un grand penseur est génial parce que des aspects

imprévus, insoupçonnés, nouveaux de l'âme humaine apparaissent en lui. Derrière un agencement nouveau de formes ou d'idées, il faut soupçonner un agencement nouveau des éléments de l'esprit humain. Nous dirions presque qu'un génie représente, pour parler le langage des naturalistes, une mutation de l'esprit humain. Le critique digne de ce nom doit être assez souple pour réaliser en lui cette mutation de même qu'en présence des génies d'autrefois, il doit être spontanément capable de régression.

Recherchons d'abord ce qui, dans la manière de penser de Renan, représente par rapport au philosophe habituel des différences.

Une première remarque s'impose. Renan pense par *aperçus* plutôt d'une manière sévèrement raisonnante et discursive. L'aperçu donne la sensation d'une brusque et profonde plongée au monde des idées. Toute une zone soudain se voit explorée et illuminée. L'aperçu jaillit comme une irradiante intuition qui va en profondeur, puis s'éteint. Aussi garde-t-il toujours un caractère très individuel. Il vaut dans les termes mêmes où il est exprimé, il vaut dans l'ensemble de circonstances où il naquit et tout coloré du tour d'humeur qui le fit surgir. L'aperçu vaut pour l'esprit qui le vécut, pour l'instant où il le vécut et replacé dans la trame d'idées et de faits sur laquelle il fait lumineuse saillie.

Les aperçus les plus pénétrants, les plus captivants, ont quelque chose de presque intraduisible dès qu'on veut s'en servir comme d'une monnaie courante. Complexes et fugitifs, on les détruit en voulant fixer trop nettement leurs contours.

A celui qui pense par aperçus,— ne réclamez pas les édifices parfaitement logiques ni les points de vue parfaitement compatibles. Un aperçu est une minute de vie. On ne peut demander qu'un ensemble d'aperçus jaillis aux différents moments d'une vie forment système

homogène. Celui qui pense par aperçus n'a pas une pensée, il en a plusieurs. Il a des visions du monde pour les heures de doute, pour les minutes ineffables et même pour les instants neutres. Évitons de leur imposer une factice unité.

Et cela nous amène à saisir chez Renan une manière de penser vivante. Sa pensée n'est pas détachée de sa vie. Elle ne déroule pas une procession logique d'idées inertes dans les champs de l'abstrait. Elle se teinte de toutes les circonstances qu'il lui faut traverser.

Aussi bien, les concepts ne sont pas pour Renan des choses rigides dont le contenu a été fixé une fois pour toutes. Ils sont changeants comme des objets dont l'aspect se modifie aux perpétuelles transformations des jeux de lumière. Une idée se présente pour Renan avec un contenu variable et avec les reflets les plus différents selon les situations particulières auxquelles elle est appliquée.

Le bien par exemple n'est pas une notion que Renan considère en soi, en dehors des cas réels et complexes de la vie. L'idée de Bien n'est pas un lit de Procuste sur lequel on doit appliquer toutes actions pour en prendre la mesure. Suivant les multiples cas considérés, suivant les particularités des tempéraments, suivant le mode de l'activité, suivant la fin poursuivie, l'idée de Bien passera par des valeurs variables. Et Renan d'écrire :

> Les vertus de la bourgeoisie ne doivent pas être celles de la noblesse; ce qui fait un parfait gentilhomme serait un défaut chez un bourgeois... Le devoir de Gœthe fut d'être égoïste pour son œuvre. L'immoralité transcendante de l'artiste est à sa façon moralité suprême, si elle sert à l'accomplissement de la particulière mission divine dont chacun est chargé ici-bas.

Pour peser le sens des mots employés par Renan, il faut donc les replacer dans le cas réel et particulier considéré par lui. Car il ne sépare jamais les idées abstraites du monde vivant et de la multitude de ses situations.

De là, une sorte d'incertitude sur le vocabulaire. Impression qui s'atténue fortement si l'on veut, à l'exemple de Renan, penser les idées dans leur liaison avec les faits concrets de la vie où le même regard ne voit jamais couler deux fois le même fleuve.

Nous n'en avons pas fini avec les particularités qui font la pensée de Renan plus complexe, moins saisissable que la pensée commune. On pourrait dire que Renan pense *plus fin* que les autres hommes. Une simple comparaison fera comprendre ce point. Les couleurs différentes sont en nombre infini, mais pratiquement, on se contente de quelques distinctions assez grossières : bleu, rouge, vert, etc..., alors que chacun de ces termes embrasse une multitude de colorations différentes et plus ou moins voisines. Quelque chose d'analogue se produit pour Renan dans le domaine des idées. Il perçoit une multitude d'idées ténues pour lesquelles les mots ordinaires sont trop gros. Si nous considérons le problème de la vérité, deux concepts suffisent au langage habituel, d'un côté, la Vérité : de l'autre, l'Erreur. Pour Renan, une aussi simple et aussi nette distinction paraît grossière et insuffisante. Se contenter de classer les faits dans deux grandes catégories tranchées, la Vérité et l'Erreur, lui paraît une manière de fausser le Réel, faute de le voir d'une manière assez poussée. Entre les deux concepts massifs de vérité et d'erreur, il lui semble qu'il existe une chaîne continue d'idées intermédiaires, insaisissables par les moyens habituels d'expression. *Ces idées intermédiaires, qui se dégradent insensiblement les unes dans les autres, en établissant la continuité entre deux concepts opposés du même ordre, c'est ce que Renan nommait les nuances.* Problème ardu que de les exprimer avec des mots trop gros, trop pesants, trop nettement délimités. Il faut donc dégrader leur sens, il faut les retoucher perpétuellement, les atténuer savamment pour les contraindre à signifier ce qui est trop ténu, trop insaisissable, trop

indistinct pour eux. C'est un prodige que Renan ait réussi à faire transparaître les nuances les plus fines à travers des mots qui les durcissent et les brutalisent. Son cas pourrait se représenter par celui d'un peintre qui, voyant les plus légers détails de forme et de coloris, voudrait les fixer,tout en ne disposant que de gros pinceaux et de quelques couleurs crues. Renan a surmonté la difficulté : c'est une prouesse.

Mais ce qui nous semble important, c'est qu'avec une telle forme d'esprit, *le sens des oppositions s'atténue.* Intercalez un nombre considérable de moyens termes très voisins entre le concept de vérité et celui d'erreur, ils se diluent progressivement les uns dans les autres et la sensation brutale de contradiction entre les deux termes extrêmes disparaît. Et de fait, il semble bien que pour Renan,l'erreur n'est pas le contraire de la vérité, mais un degré de la vérité qui se prend pour la vérité totale. Avant de reprocher à Renan ses contradictions,n'oublions pas que la forme de son esprit le porte à perdre le sens des contraires, à les voir plutôt comme les deux termes extrêmes d'une chaîne continue.

Arrivé à ce point de notre étude, nous voudrions, comme dans les romans d'autrefois, demander l'indulgence du lecteur. Renan est probablement le plus complexe des penseurs. Pour esquiver la difficulté, on pourrait se contenter de bavarder aimablement sur des points accessoires.Cette méthode a ses avantages: elle est agréable et c'est beaucoup dans un monde où tant de choses ne le sont pas ; mais si nous voulons vraiment pénétrer dans l'esprit de Renan, chaque pas doit nous mettre en face d'une nouvelle complication.

Rien de plus surprenant que maintes phrases de Renan. La pensée avance, puis se reprend, repart de nouveau, s'accentue et tout à coup dévie vers une direction imprévue. Posant son objet, elle tourne autour de lui, l'enlace dans d'inextricables méandres, mêlant et remêlant les

directions contradictoires, épousant une face de l'objet pour l'abandonner soudain et caresser la face opposée, laissant finalement dans l'esprit du lecteur une étrange hésitation.

Il nous semble cependant que le fait devient plus simple à comprendre en découvrant une nouvelle complication de l'esprit de Renan. *Renan pense simultanément sur plusieurs plans.* Précisons à l'aide d'un exemple tangible :

Tout préjugé, écrit Renan, est une erreur et pourtant l'homme à préjugés est bien supérieur à l'homme nul et sans caractère que notre siècle indifférent a produit. Tout abus est blâmable et pourtant la société ne vit que d'abus.

Dans ce simple membre de paragraphe, on peut dire que Renan pense sur quatre plans. Sur le *plan critique*, le préjugé est d'abord considéré comme insoutenable devant l'Intelligence. Sur le *plan de la vie humaine*, il reconquiert sa valeur : l'homme qui embrasse vigoureusement un préjugé donne une réalisation d'humanité supérieure à celle de l'homme qui, débarrassé de tous préjugés, est indifférent à tout, incapable de se passionner pour une cause quelle qu'elle soit. Quant à l'abus, il est d'abord considéré sur le *plan de la morale abstraite* : l'abus est condamnable par le fait qu'il viole notre conception de la justice. Mais placez-le sur *le plan des nécessités sociales*, il retrouve une sorte de justification : l'institution la plus équitable lèse toujours des intérêts, meurtrit toujours des âmes. Dans le domaine des réalités sociales, un gouvernement qui voudrait radicalement supprimer tous les abus replongerait la société dans le chaos.

Penser simultanément sur plusieurs plans est encore une manière qui crée de grandes difficultés d'expression. Le langage ne peut exprimer plusieurs états de conscience simultanés. Il est obligé de les séparer et de les dérouler successivement. Un esprit qui voit en même temps la face et l'envers d'une question communique difficilement cette forme de penser. Pour retrouver sous le texte la

manière complexe dont jaillit la pensée de Renan, il faut que le lecteur s'applique souvent à une correction des formes nécessaires du langage.

Mais le fait que Renan pour prononcer un jugement sur un objet se place sur plusieurs plans nous conduit à pénétrer dans sa conception de la vérité. Pour lui, *l'idée de l'unité de la vérité est une illusion.* Il existe différents ordres de vérité et les critères d'un ordre donné ne valent pas dans les autres ordres. Avant Taine, Renan, dans la préface des *Questions contemporaines*, prétendit que l'erreur de la Révolution était d'avoir appliqué des vérités de l'ordre rationnel à un autre ordre de réalités, celui des réalités sociales.

C'est dans cette distinction d'ordres différents des vérités que le libéralisme de Renan prend sa source. Pour lui, tout ordre de vérités a droit de se développer pleinement sans qu'on puisse le contraindre au nom d'un ordre différent. Ainsi l'esprit critique n'a pas droit d'abolir dans la vie pratique les vérités morales ni les vérités religieuses. Car elles sont attestées par des critères réels: le besoin moral et le besoin religieux de l'humanité. Inversement, Renan interdit aux morales et aux religions d'étouffer comme elles l'ont toujours fait les résultats de l'esprit critique, si dissolvants qu'ils puissent leur apparaître. Il a toujours revendiqué le droit absolu pour le critique d'aller jusqu'au bout de ses méthodes sans se préoccuper des conséquences pratiques. Large libéralisme, probablement utopique d'ailleurs, mais qui vaut d'être défini par son essence.

§

Fixer les particularités qui donnent à la pensée de Renan son cachet original ne suffit pas. La pensée de Renan ne sera vraiment comprise que si, plongeant sous la zone de l'intelligence, nous essayons d'étreindre l'être profond de Renan dans ce qu'il a de plus individuel.

La plupart des tempéraments évoluent naturellement vers la simplification et la systématisation. Un artiste constate-t-il par plusieurs expériences sa virtuosité dans l'exercice d'une de ses facultés, il se limite de plus en plus à l'exercice de cette faculté. La pratique d'un métier, l'ensemble régulier des habitudes, la réussite répétée d'une certaine manière d'agir, développent l'homme dans un sens déterminé. Des parties de lui-même disparaissent totalement, d'autres somnolent dans une sorte de crépuscule. L'individu acquiert alors du caractère, une marque distinctive, simple à reconnaître, — résultat de l'accentuation considérable d'une des puissances de son être. On peut parler dans ce cas de faculté maîtresse. En même temps que ce tempérament s'est cristallisé dans une manière donnée, — il produit la sensation d'originalité. Mais au fond, il ne se renouvelle plus. Il est devenu une manière spéciale de poser les questions, un tour particulier imposé à la pensée, aux sentiments, ou aux images. Il est fixé dans une forme conquise par un sacrifice progressif de multiples parties de soi-même.

Différente l'évolution de Renan. Au lieu d'aller vers la systématisation et la simplification du moi, il marcha vers l'extension et l'enrichissement de toutes ses puissances d'humanité. Son ambition ne fut pas l'accentuation progressive d'une faculté originale, elle fut de développer en lui toutes les possibilités humaines. Effort constant pour résumer en soi tous les aspects — même contraires de l'humanité !

La tendance à l'élargissement indéfini de la conscience est le trait capital de Renan. Elle va l'entraîner aux plus curieuses complications. Et cela parce que l'être de Renan est tissé de tendances contraires qui tendront toutes à leur plein épanouissement.

Renan portait en lui, nettement affirmées, deux possibilités contradictoires : le *sens de la vie* et le *sens critique.*

Le sens de la vie est essentiellement sympathie pour les formes les plus différentes d'exister. Il tend à trouver des raisons qui légitiment toutes les formes de l'Être. Le fait d'être, si incompréhensible soit-il dans ses modalités, lui semble presque un critère de vérité. Le sens critique tend à désagréger les formes existantes en leur demandant leurs titres au regard de l'intelligence théorique. Bien peu des choses réelles ont de sérieuses et solides raisons pour se légitimer devant l'intelligence analytique. Même les institutions les plus respectées se voient obligées d'avouer qu'elles reposent sur un « grand vide ».

Ce fut un cas bien singulier d'avoir à la base de son être deux tendances aussi opposées. Le prodige, le miracle, dirions-nous même, fut que non seulement elles aient pu coexister, mais encore qu'elles se soient développées parallèlement jusqu'au maximum d'elles-mêmes, à tel point que pour caractériser Renan, on est obligé d'employer les formules qu'il construisit pour étreindre la personnalité de saint Paul. Lorsque Renan dit de l'Apôtre des Gentils : « Un admirable mélange de qualités opposées formaient sa nature » et qu'il ajoute « sa grande âme avait pour caractère particulier de s'élargir et de s'ouvrir sans cesse », il se définit encore mieux lui-même qu'il ne définit le grand apôtre.

Dès sa jeunesse, nous trouvons chez Renan la tendance à glorifier et à embrasser toutes les formes de l'Etre et aussi la tendance à mettre en évidence les bases fragiles de tout ce qui vient fleurir un instant au-dessus de l'abîme vertigineux des infinis.

Dans des pages de jeunesse où vibre le plus sincère accent, le précoce penseur accuse ses deux tendances opposées. Le grand *compréhensif de la vie* s'exalte devant tout ce qui est :

Maintenant j'ai atteint l'azur où tout est de même couleur, où tout n'a qu'un visage dans l'Univers. L'arbre dépouillé de ses

feuilles me plaît autant que l'arbre en fleur, la colline aride et couverte de bruyères me plaît autant que le coteau qui s'arrondit sous la vigne et l'olivier... J'aime autant le Forum couvert de fumier, de charrettes et de bœufs que servant de lieu de réunion à un peuple libre...

Et la voix froide, implacable du critique au regard aigu, qui dépouille les somptueux ajustements de toutes apparences, pour voir à plein la cendre âcre de leur essence, avançait que tout homme passionné pour une cause est naïf à ne pas voir que « ses adversaires ont raison autant que lui ». — Et il ajoutait :

Quand je me surprends poursuivant un but avec passion, je me mets à rire de moi-même.

D'un bout à l'autre de l'œuvre, les deux tendances contraires se feront étrangement écho, étayant des vues symétriquement opposées. Le persévérant compréhensif de la vie écrira : « Lucrèce et sainte Thérèse, Aristophane et Socrate, Voltaire et François d'Assise, Raphaël et Vincent de Paul ont également raison d'être », et le critique qui perce toutes illusions, considérant saint Paul dont l'activité eut aussi sa légitime « raison d'être », regrettera que l'apôtre n'ait pas connu au déclin de ses jours qu'il avait « usé sa vie pour un rêve ».

Pénétrons plus avant dans cette tendance extensive de la conscience par quoi Renan développe parallèlement et intégralement les éléments contradictoires de sa nature. Un autre aspect de la contradiction interne qui constitue l'être de Renan est l'opposition entre le *tempérament* et *l'intelligence*. Plus nous regardons de près les individus, plus il nous semble que leur être spirituel peut être formé de pièces qui ne semblent pas s'appeler logiquement les unes les autres. On pourrait admettre à la base de notre esprit des éléments relativement indépendants les uns des autres, qui peuvent dans certains cas se grouper selon des affinités harmonieuses et dans d'autres s'assembler comme une mosaïque faite de mor-

ceaux de nature et de couleur différentes. Problème complexe et de grand intérêt !

En Renan, nous constatons la juxtaposition d'un *tempérament idéaliste* et *d'une intelligence réaliste* difficilement harmonisés dans l'unité spirituelle d'une individualité. Renan fut peut-être très clairvoyant sur lui-même le jour où il écrivit :

Bon gré mal gré, et nonobstant des efforts consciencieux en sens contraire, j'étais destiné à être ce que je suis, un romantique protestant contre le Romantisme, un utopiste prêchant en politique le terre à terre, un idéaliste se donnant inutilement beaucoup de mal pour paraître bourgeois, un tissu de contradictions rappelant l'hircocerf de la scolastique qui avait deux natures. Une de mes moitiés devait être occupée à démolir l'autre comme cet animal fabuleux de Ctésias qui se mangeait les pattes sans s'en douter.

Son tempérament idéaliste, Renan l'attribuait à son ascendance bretonne. Il prétendait porter en lui le mépris de sa race pour le gain, sa passion pour les choses nobles et désintéressées, son absence de sens pratique et sa prédilection pour le royaume fragile et brillant des rêves. L'éducation religieuse fortifia ce tempérament. Elle l'inclina plus délibérément vers les rayonnantes perspectives du monde idéal. Renan tint à honneur de laisser se développer jusqu'à ses extrêmes possibilités son idéalisme foncier accentué par l'éducation. Dans un de ses derniers ouvrages, il écrivait :

Je n'abandonnai nullement mon goût pour l'idéal, je l'ai plus vif que jamais, je l'aurai toujours.

C'est en persistant dans son tempérament idéaliste que Renan affirma toujours l'absolue valeur des postulats de la vie : le Devoir, le Bien, le Désintéressement, la Vertu et qu'il prétendit conserver dans l'universelle incertitude deux points fixes : « Le Bien c'est le bien, le mal, c'est le mal. »

Mais ce qui est vraiment propre à Renan, c'est qu'*en*

maintenant l'intégrité de son tempérament idéaliste, il n'abandonne rien de son intelligence réaliste. Cette intelligence réaliste l'oblige à constater que les aspirations idéales ne sont peut-être que les beaux rêves des meilleurs d'entre les hommes. Elle le contraint à voir que la vie est pratiquement dominée par des conflits d'appétits et par des idées indiciblement médiocres. Conservant intégralement son culte pour l'idéal tout en maintenant les vues de son intelligence réaliste, Renan arrive à la constatation peu encourageante que « l'idéal et la réalité n'ont rien à faire ensemble ».

D'un côté, le tempérament idéaliste voit s'ouvrir le vaste essor des nobles principes, de l'autre, l'intelligence réaliste constate la vanité des sublimes rêves appliqués à la médiocrité du monde. Cela pouvait tourner au pessimisme radical. Cela tourna simplement à l'ironie. Le Renan réaliste sourit des chimères du Renan idéaliste.

Mais ce qui sauva vraiment Renan du pessimisme, c'est qu'il trouva une manière d'échapper à toute amertume en mettant toute sa joie dans les satisfactions de la pure curiosité. Au lieu de se lamenter des conflits entre sa tendance largement affirmatrice de toutes les formes de l'Etre et son radical esprit critique, au lieu de gémir de la discordance entre son tempérament idéaliste et son intelligence réaliste, il considère leur opposition comme un spectacle plein d'intérêt. On pourrait hasarder qu'un raffinement de curiosité incita Renan à laisser s'épanouir en lui jusqu'au bout ses tendances contradictoires. Jusqu'au bout, il a voulu savourer les plus nobles valeurs inventées par l'humanité, jusqu'au bout, il voulut voir impitoyablement clair dans le réel.

Cette conscience qui vise toujours à s'élargir de plus en plus dans le développement parallèle de ses tendances contradictoires, plaçons-la face au monde des idées.

Celui qui échappe à l'angoisse des conflits intérieurs, en les considérant comme un spectacle digne de curio-

sité, nous apparaît immédiatement comme un *voluptueux de la connaissance*. Ce n'est pas par devoir et d'un esprit chagrin que Renan, contrairement à Taine, contemple des perspectives d'idées. Les idées pour lui sont de belles formes artistiques. Il éprouve un ravissement esthétique à les voir se presser en nobles cortèges dans son esprit. Ah! qu'elles viennent toutes le hanter! Toutes l'intéressent, toutes sont belles, — il s'en voudrait de prononcer l'exclusion d'une quelconque de ces séduisantes visiteuses. La tendance extensive de la conscience porte Renan à accueillir toutes idées. De même qu'il veut faire vivre en lui tous les dons de l'humanité même les plus contraires, il veut s'ouvrir à toutes les idées même à celles qui semblent incompatibles. Il y a là quelque chose qui tient du *génie dramatique*. Le désir secret du dramaturge né n'est point d'agir d'une façon déterminée sur le monde, — mais de réaliser en lui, ne fût-ce qu'un instant, les plus diverses mentalités humaines. En lui, il veut sentir agir le juste et l'injuste, le bon et le méchant, l'avare et le prodigue, l'homme naturel et le plus perverti des vicieux. Sa raison de vivre est d'incarner en lui, — si fugitivement que ce soit, — tous les types humains. Il y a dans l'attitude de Renan vis-à-vis des idées cette forme dramatique d'esprit. Tous les points de vue possibles, Renan désire les voir naître et se développer en lui.

Et cela entraîne une conséquence curieuse : l'acte le plus opposé à la forme d'esprit de Renan est *l'acte de choisir*. Il n'est pas de point de vue auquel Renan refuse de se placer. Mais ce qu'il refuse obstinément, c'est d'adopter un point de vue et de s'y fixer. Un invincible penchant le pousse à vouloir tout accueillir simultanément ou successivement. Et il nous semble bien qu'un des rêves auquel Renan tenait par-dessus tout était celui de tout concilier, même les antinomies. C'est pour cela qu'il adopta avec tant de ferveur l'esprit allemand d'autrefois qui prétendait réduire toutes oppositions et unir par

exemple, dans sa vue infiniment large des choses, la critique rationnelle la plus libre à la plus haute religiosité. Ainsi s'explique encore que Renan se sentit toujours attiré pour tous problèmes vers le compromis qui est le moyen par lequel on évite l'acte d'exclure et celui de choisir.

Rêvant d'élargir son esprit jusqu'à y faire tenir tous les aspects de l'esprit humain, développant parallèlement en lui les tendances les plus opposées, avide d'accueillir toutes les idées, tous les points de vue possibles, — on peut dire que l'esprit de Renan nous offre le spectacle *d'une conscience pluraliste*. En un sens, l'esprit de Renan est un théâtre où plusieurs personnages principaux et une foule de personnages secondaires jouent leurs rôles, avec leurs caractères différents sous le regard bienveillant du metteur en scène qui considère curieusement la scène.

§

Après avoir essayé de voir clair dans la nature de Renan, nous voudrions nous demander comment la recherche de la vérité chez Renan s'harmonise à sa complexe nature.

Mises à part les sciences mathématiques et physiques qui fixent des points de vue valables pour ce qu'il y a de commun dans tous les esprits, — Renan croit que sur presque toutes les questions *la vérité dépend non seulement de l'objet considéré, mais aussi du sujet qui se place devant l'objet*. Il pressent que l'objet considéré se reflète différemment dans les esprits selon leur structure différente. Tout individu suivant la forme originale de son esprit tire une image particulière du monde, différente des autres images. Or, Renan pense qu'il y a là un fait légitime. Il en arrive donc à croire que la vérité sur beaucoup de problèmes serait serrée d'autant plus près qu'on arriverait à envisager d'un regard d'ensemble le plus grand nombre de points de vue différents donné. La faiblesse de nos esprits lui apparaît telle que

chacun d'eux appréhenderait seulement la face des choses qui est en harmonie avec lui. *La vision totale et par suite vraie de l'objet serait alors la synthèse, la vision d'ensemble de tous les points de vue particuliers et partiels.* Et là, nous retrouvons toute la nature de Renan. Sa notion synthétique de la vérité est en harmonie avec sa conscience qui tend au plus vaste élargissement et à l'admission de toutes idées. Chercher la vérité ordonne à Renan de faire vivre en son esprit toutes les formes de l'humanité pour pouvoir considérer en lui-même tous les points de vue possibles et également légitimes sur le monde. Il y eut peut-être chez Renan l'une des ambitions les plus extraordinaires qu'ait jamais eues un penseur : incarner toutes les formes de l'esprit humain pour pouvoir se placer à tous les points de vue possibles sur le monde et les saisir dans leur somme, dans leur effet total qui serait la vérité elle-même.

Cette manière de voir le problème de la vérité entraîne de curieuses conséquences. Tout point de vue loyal sur le monde est vérité en tant qu'il saisit une face du réel, — il est en même temps erreur par le fait qu'il n'étreint qu'un aspect de l'objet. La vérité deviendrait ainsi une sorte de symphonie : tout tempérament émettrait une des notes de la vérité, le chœur total de l'humanité composerait la vérité elle-même: Renan a voulu créer ce chœur total en lui-même. Entreprise qui correspondait parfaitement à la tendance extensive de son esprit ?

Mais l'attitude de Renan dans sa recherche de la vérité comporte d'autres conséquences. Et d'abord celle-ci : tout individu a le droit de chercher son point de vue particulier sur le monde et il doit se réjouir d'arriver à une vision différente des autres. La cause de la vérité réclame en effet le plus grand nombre possible de points de vue différents. Renan n'allait-il pas jusqu'à regretter que les femmes n'aient pas suffisamment indiqué leurs points de vue tout particulièrement féminins sur toutes choses ?

Mais alors différencier de plus en plus les types humains, accentuer dans chaque individu voué à la culture les qualités les plus originales devient un devoir. Plus on créera d'esprits différents et originaux, plus on aura chance de dévoiler des faces curieuses de la réalité. Il nous semble important sur un tel point d'épanouir la pensée de Renan en ce qu'elle contient de conséquences latentes, car le rôle du critique vis-à-vis de l'œuvre passée n'est pas simplement d'analyser et de constater, mais de voir les prolongements possibles des idées jetées au vent par les grands créateurs de valeurs.

Si le point de vue particulier de tout homme sur le monde a sa légitimité, si la vérité n'est en un sens que la vision synthétique de tous les points de vue humains, tout individu doit à son tour, selon le sentiment de Renan, demander à *chacune de ses facultés* son point de vue sur tout problème considéré.

Certes, Renan considère qu'en chaque individu, la Raison qui lui est commune avec toute l'humanité est le grand régulateur de toutes recherches, mais, pour la plupart des questions, il admet et même réclame que chacun de nos instincts, chacune de nos facultés, intervienne dans la recherche du vrai. Renan semble incliner souvent vers l'idée que *la recherche de la vérité réclame toutes les puissances de notre être.* Il veut à tout prix que nous nous servions jusqu'à l'extrême limite de notre raison, mais il craint souvent que le point de vue de la raison ne soit qu'un point de vue partiel sur les choses. Il pense que ce point de vue ne doit pas à l'intérieur d'un individu annihiler les points de vue liés aux autres instincts qui postulent à leur manière leurs vérités particulières.

On sent qu'il désirait un état de la connaissance où les vérités rationnelles seraient en accord avec les postulations de toutes les parties de notre être. Et sans doute, il dut souvent rêver d'une vision du monde basée sur la rai-

son et capable de satisfaire en même temps notre sentiment esthétique, notre désir de justice, notre affirmation du devoir,notre inépuisable besoin d'infini, et notre invincible aspiration à l'immortalité. Toujours il acquiesça au tour d'esprit des philosophes allemands d'autrefois qui conçurent une manière si largement conciliatrice de chercher le vrai qu'elle puisse obtenir l'assentiment de toutes les parties, si souvent discordantes, de notre être. Comme il loua ces penseurs allemands d'avoir renoncé à la méthode uniquement intellectuelle de Voltaire et de son école ! Comme il les applaudit d'avoir affirmé qu'en la recherche du vrai, le cœur est un maître qui doit être écouté au même titre que l'esprit !

Il nous semble que l'épanouissement suprême de la nature si complexe de Renan comportait un très beau rêve : trouver une connaissance du monde qui, au lieu de satisfaire une partie de nous-même en froissant maintes fibres sensibles, arriverait à restituer l'harmonie de toutes nos facultés, de tous nos sentiments, de tous nos instincts. Il fut rationaliste, il le fut pleinement, mais son rationalisme signifiait très probablement non pas la destruction des besoins humains qui semblent contraires aux points de vue de la raison, mais l'espoir que la connaissance rationnelle arriverait par son constant progrès à une manière de considérer le monde où les tendances humaines les plus diverses pourraient trouver l'accord.

Mais il a vu que, dans l'état actuel, nos diverses facultés, nos divers instincts, nos diverses tendances postulaient des vérités contradictoires. La recherche rationnelle ne tend-elle pas à montrer que nos besoins profonds de justice, de vertu, de dévouement, d'immortalité ne sont pas en véritable accord avec l'Univers tel qu'il apparaît actuellement à nos intelligences ?

Quelle attitude prend alors Renan ? Sans vouloir renoncer aux points de vue rationnels, il prétend mainte-

nir également les affirmations de nos autres facultés sur le monde, même si nous devons provisoirement vivre dans la contradiction. Le point de vue rationnel, — pour l'instant du moins, — doit avoir pour correctifs les postulations de toutes les autres tendances humaines.

Aux sceptiques absolus, Renan affirme la valeur de la raison humaine comme moyen de connaissance, — mais il s'élève aussi contre ceux qui veulent l'asservir à nos besoins religieux et moraux. En même temps, aux rationalistes intransigeants, il oppose le droit de toutes nos facultés diverses à postuler leurs vérités et il affirme :

> La religion n'est pas une erreur populaire : c'est une grande *vérité d'instinct* entrevue par le peuple, exprimée par le peuple.

Et encore :

> Notre gageure à nous... c'est que l'*inspiration intérieure* qui nous fait affirmer le Devoir est une sorte d'oracle, une voix infaillible venant du dehors et correspondant à une réalité objective.

§

Si digne d'admiration que soit la manière de penser et de poser les problèmes qui est celle de Renan, on peut, suivant la méthode même de Renan, se placer à plusieurs points de vue pour l'apprécier.

On peut se demander si la généralisation de cette manière de penser serait pleinement désirable.

A force d'étirer le sens des concepts, à force de les assouplir à exprimer les sens les plus complexes et les plus imprévus pour se mouler sur la mouvante et l'infinie diversité de la réalité, à force de les plier à de multiples et subtiles significations, à force d'effacer les frontières entre les concepts opposés pour les joindre par une série d'insensibles dégradations, on peut se demander si pratiquement l'exercice de la pensée ne deviendrait pas impossible. Ne risque-t-on de pulvériser les concepts ou mieux de les dissoudre les uns dans les autres ? Ne risque-t-on pas de transformer le champ de la pensée en une

sorte de nébuleuse ? Peut-être est-ce l'infirmité de notre pensée, mais peut-être aussi sa condition d'existence que de procéder par idées claires, distinctes et nettement opposables.

La tendance à l'élargissement indéfini de la conscience n'est peut-être pas non plus sans quelques inconvénients. A force de comprendre et de légitimer tous les points de vue, on finit par n'avoir plus de point de vue propre. A force de vouloir faire entrer en soi toutes les formes d'humanité, on finit par n'avoir plus de forme propre. On peut y perdre son tempérament et le sens de sa nature particulière. L'esprit peut même cesser d'être une force agissante pour devenir une sorte de théâtre passif où tous les aspects d'humanité viennent coexister. A trop s'appliquer à légitimer tous les critères possibles de la vérité, ne risque-t-on pas enfin d'admettre l'ensemble le plus confus, le plus incohérent de critères du vrai ? *Le danger de la tendance à l'élargissement de la conscience, c'est la forme chaotique de la conscience.*

Renan avait trop de dextérité dans le maniement des idées, il avait trop la vue nette des ordres de choses différents, pour ne pas éviter ce danger. Mais le XIX[e] siècle y est parfois tombé. Dominé par le *sens historique* qui est le don de comprendre les choses les plus différentes de soi-même, il a voulu s'enrichir en assimilant toutes les formes d'humanité du passé. De là, notamment dans son art, la juxtaposition, parfois un peu barbare, d'éléments de nature très différente. On pourrait presque dire que la culture comporte un ensemble de disciplines qui vont à l'encontre de l'élargissement indéfini de la conscience. La culture pour un individu comme pour un peuple n'est peut-être pas l'effort pour s'enrichir indéfiniment de toutes les formes d'humanité, de tous les aspects de la vie et pour accueillir le plus grand nombre des points de vue possibles sur le monde ; elle est peut-être au contraire l'effort pour se connaître, pour se définir, pour tra-

cer sa limite, — et pour exclure les éléments qui ne sont pas conformes à sa propre nature.

C'est pourquoi la manière de penser de Renan doit peut-être rester une admirable et brillante exception. Elle n'est d'ailleurs à la portée que de quelques intelligences d'une ampleur, d'une souplesse et d'une virtuosité fort rares.

§

On a raison quand on voit en Renan le critique très conscient des valeurs traditionnelles. On a raison également quand on le présente comme un fanatique de la vérité et de la raison. On a raison encore lorsqu'on dit que l'auteur de *la Vie de Jésus* était profondément religieux. On peut faire de lui un conservateur tenace ou un sectateur de l'esprit nouveau On a raison dans toutes ces affirmations. On a tort en même temps. On a tort parce qu'on fausse la psychologie de ce subtil esprit.

Comprendre Renan, c'est voir que les points de vue critiques et constructeurs sont chez lui intimement liés et pensés simultanément. Tout point de vue de Renan doit être pensé en liaison avec tous les points de vue qui l'accompagnent dans sa conscience, puisque la manière propre de Renan est de saisir simultanément et synthétiquement les divers grands points de vue humains.

On connaît la volte-face de Kant qui, après avoir appliqué l'esprit critique le plus pénétrant à tous les grands problèmes de l'humanité, reconstruisit par la suite, comme postulats indiscutables fondés sur les invincibles besoins de la nature humaine,les notions de dieu, de religion, de liberté,de devoir.La volte-face que Kant a accomplie dans la durée, Renan l'accomplit à tous les instants. En même temps qu'il sape par la base toutes les valeurs sur le plan intellectuel, il les reconstruit intégralement sur le plan de la vie. Tout Renan est là. Aussi, si nous voulions l'insérer dans une famille d'esprits, nous le placerions

dans le groupe des *conservateurs-critiques.* Esprits singuliers, presque toujours mal compris, extrêmement complexes et ondoyants parmi lesquels malgré leurs grandes différences nous verrions des esprits tels que Montaigne, Voltaire et Gœthe. De tels esprits unissent de la plus étrange façon la plus grande audace théorique de l'esprit à une volonté nettement contre-révolutionnaire dans la pratique. Par opposition aux esprits bourgeois, nulle idée ne les effraie. Contrairement aux esprits populaires, le mirage d'une transformation brusque et radicale de la société ne les effleure même pas. Avec des nuances fort diverses, ils mériteraient le titre d'aristocrates de la pensée. Renan s'est défini à merveille le jour où il a écrit : « *J'ai tout critiqué, et, quoi qu'on en dise, j'ai tout maintenu.* »

GABRIEL BRUNET.

LE RAJEUNISSEMENT

—

C'est un sujet que charlatans, médecins, revuistes, romanciers, sont assurés de ne pas exploiter en vain : M. Voronoff fournit à MM. Rip et Bousquet une matière admirable, *Jouvence ou la Chimère* inspire à M. Chenevière un livre charmant, seul le biologiste hésite à dire son mot, car le terrain est mouvant, et les bases mal assurées des faits scientifiques qui commandent les méthodes de rajeunissement.

Et pourtant, avec une régularité remarquable, tous les trente ans environ, un savant surgit à point qui ravit d'aise les reporters en mal de copie, et déclare avoir enfin trouvé le moyen de vaincre la vieillesse. En 1889, Brown Sequart débitait des extraits de glande génitale, qui donnaient aux vieillards force, santé, gaîté et le reste ; lui-même se proposait comme exemple vivant, et affirmait la transformation de tout son être par la vertu de sa drogue. Puis vint Metchnikoff qui émit une théorie enfantine de la senescence, et qui prétendait à l'immortalité parce qu'il se nourrissait de lait caillé et de végétaux. Il n'en mourut pas moins à son heure. Aujourd'hui, c'est d'un autre nom dont les journaux sont pleins, et fuyant l'ombre et le silence des laboratoires M. Voronoff clame sur le tréteau de la grande presse la victoire qu'il a remportée sur la vieillesse.

§

Tous les travaux, discours, articles et réclames traitant du rajeunissement s'inspirent des découvertes de deux savants français : MM. Ancel et Bouin. En 1903, ces auteurs ont décrit, dans la glande génitale mâle, deux classes de

cellules: les unes, connues depuis longtemps, tapissent les tubes glandulaires séminipares, et constituent la *glande séminale* proprement dite. Leur produit de sécrétion, la semence, est déversée à l'extérieur par un canal collecteur, le canal déférent. D'autres cellules existent, entre les tubes glandulaires, noyées dans le tissu conjonctif, en rapport immédiat avec les vaisseaux et les nerfs. Ce sont les cellules interstitielles qui constituent la *glande interstitielle*. Ses produits de sécrétion sont déversés directement dans les vaisseaux sanguins, et commandent les attributs de la virilité, et en particulier l'ardeur génésique.

Glande séminale et glande interstitielle sont absolument indépendantes l'une de l'autre. Ce dualisme fonctionnel explique que tel individu peut être inapte à procréer, dont la glande séminale est atrophiée, qui cependant a conservé l'appétence sexuelle, parce que la glande interstitielle est suffisante. Et par de nombreuses expériences, Ancel et Bouin, en liant le canal déférent, voie excrétrice de la semence, ont pu provoquer la disparition des éléments séminaux, sans que les éléments interstitiels fussent touchés, ni diminuée l'ardeur génitale des animaux en expérience. Bien plus, la ligature du canal déférent, en même temps qu'elle détruit la glande fertile, provoque une hypertrophie compensatrice de la glande interstitielle.

On devine les espoirs que firent naître ces découvertes chez les vieillards que tourmente encore la *libido*. Quand l'individu s'achemine vers la vieillesse, il se produit dans les glandes génitales des modifications importantes; elles sont le résultat d'une évolution naturelle, mais pour beaucoup apparaissent comme les causes mêmes de la senescence. L'opinion règne que s'il était permis à l'homme d'arrêter l'involution sénile de la glande génitale, du coup serait résolu le problème du rajeunissement. Aussi bien est-ce moins sa fécondité qui intéresse l'homme que sa virilité; ainsi tous les soins du chercheur tendront à l'exaltation de la glande interstitielle.

§

Fort des expériences de Ancel et Bouin, un savant allemand, Steinach, se proposa de détruire chez le vieillard la glande séminale pour provoquer l'hypertrophie de la glande interstitielle. Ainsi espérait-il réveiller l'ardeur génitale éteinte.

Il eût pu user des rayons X; obéissant aux lois de Bergonié et Tribondeau, la cellule interstitielle résiste beaucoup mieux aux radiations que la cellule séminale; on peut donc détruire l'une sans toucher l'autre. Mais il est difficile de doser exactement les rayons, et plus simple et tout aussi efficace est la ligature du canal déférent.

Opérant sur des rats âgés de 27 mois, et présentant de nombreux signes de sénilité, Steinach assista, après ligature du canal déférent, à une exacerbation de l'instinct sexuel : les poils repoussaient, la force musculaire réapparaissait, les animaux devenaient combatifs et jaloux des jeunes rats.

C'en était assez pour autoriser un essai sur l'homme. Sur les conseils de Steinach, le chirurgien Lichtenstein pratiqua la ligature du canal déférent chez trois vieillards; d'emblée leur rajeunissement physique et psychique fut obtenu. Le livre qui publia ces résultats eut en Allemagne un grand succès et la foule des vieillards se rua à la porte des chirurgiens, en quête d'une nouvelle jeunesse. Mais il fallut bientôt déchanter; les résultats obtenus se montrèrent contradictoires. Et si Lévy Benz et Peter jugèrent la méthode avec faveur, Marinesco n'obtint chez ses opérés qu'un réveil passager de l'ardeur génésique, encore que l'imagination et la confiance en la méthode aient pu suffire à allumer ce feu de paille. Mais M. Mendel ayant traité un cas de sénilité précoce par ce procédé nota l'apparition de troubles psychiques, délire, désorientation, dans le temps et dans l'espace, etc. Bref, la méthode de Steinach apporta à beaucoup d'amères déceptions, et à quelques-uns l'illusion d'une

jeunesse ressaisie, mais à la vérité toujours et à jamais fugitive.

Mais plutôt que de s'en remettre à un tissu glandulaire déjà vieilli du soin du rajeunissement, le plus simple n'est-il pas de greffer chez le vieillard une glande aux éléments jeunes et actifs ? Déjà en 1849, Berthold avait tenté l'opération sur le coq ; belle crête, folle ardeur génésique, instincts combatifs, rien ne manqua aux vieux beaux rajeunis. Et depuis, l'épreuve fut maintes fois essayée et souvent avec succès, ce qui n'étonne guère, puisque en 1909 Steinach montra que dans les glandes greffées les cellules séminipares dégénèrent, les cellules interstitielles devenant au contraire plus abondantes.

Vint enfin M. Voronoff, qui expérimenta sur le bélier. L'un d'eux, âgé de 12 à 14 ans, ce qui représente l'extrême vieillesse pour ces animaux, « tremblait sur ses jambes, était affligé d'incontinence d'urine par affaiblissement sénile du sphincter vésical et donnait l'impression d'un animal épuisé par l'âge, bien près du terme de sa vie. Le 10 mai 1918, nous lui avons greffé, dans la vaginale droite, au-dessus de son propre testicule, quatre gros fragments représentant un testicule entier prélevé à un jeune bélier. Quelques mois, la transformation est complète. » Ce vieux bélier a pris une apparence remarquable de jeunesse et de vigueur. Aussitôt après la greffe, on l'avait mis dans une petite étable avec une jeune brebis, ce qui a permis, non seulement d'observer le réveil de son appétit sexuel et de sa virilité, « qu'il avait perdu depuis des années, mais encore d'en constater les résultats tangibles. La brebis isolée avec ce vieux bélier depuis le mois de janvier 1918 a mis bas un vigoureux agneau en février 1919 et un autre en février 1920 ». Il a suffi d'ailleurs de prélever la glande greffée pour voir réapparaître la déchéance sénile.

Tels sont les faits expérimentaux. A les considérer de près, ils plaident en faveur de la transplantation, chez un vieux sujet, de la glande génitale d'un jeune sujet de même

espèce. On conçoit la difficulté d'application chez l'homme. Cependant, certains Allemands, tels Kunter, Mubram, « servis par un hasard heureux », greffèrent à des vieillards des glandes humaines, et en obtinrent des résultats favorables. Enderlen a récemment rapporté quatre faits de transplantation glandulaire qui ne furent suivis d'aucun réveil de la virilité. L'Américain Lespinasse voit ses ressources limitées aux corps des suppliciés et des suicidés. Mais M. Voronoff nous affirme que le matériel humain peut être avantageusement remplacé par les glandes de singe ; il exhibe aux foules un vieillard qui doit une nouvelle jeunesse au chimpanzé. D'aucuns assurent enfin que le bouc peut rendre les mêmes services, et la science du xxe siècle enfanterait de nouveaux satyres, qui, pour n'avoir ni cornes, ni oreilles mobiles, ni pieds velus n'en seraient pas moins animés d'une ardeur vraiment caprine à poursuivre les nymphes.

§

Sans perdre notre temps à démasquer le charlatan qui se cache sous le manteau de quelques expériences, il est bon de se demander si le problème du rajeunissement est près d'être résolu.

C'est méconnaître la complexité des phénomènes biologiques que d'étudier une glande isolée de ses connexions physiologiques ; définir les fonctions d'une glande sans se soucier des rapports qui la lient aux autres est un enfantillage ; pendant longtemps, on a décrit des troubles morbides dus à l'insuffisance de l'ovaire, du corps thyroïde, de l'hypophyse, etc... puis on s'est aperçu qu'il y avait entre toutes ces glandes une synergie, qu'elles agissent les unes sur les autres, et qu'il est bien rare qu'une glande soit atteinte isolément. Et le médecin se heurte à des syndromes qui ne sont pas seulement monoglandulaires, mais pluriglandulaires, et bien difficiles à débrouiller. Ainsi dans la sphère génitale, toutes les anomalies dues à des viciations de la fonction, qu'ils soient le nanisme, l'infantilisme, le

syndrome adiposo-génital,etc., montrent à côté d'une atrophie de la glande génitale des malformations importantes de l'hypophyse, ou des capsules surrénales.

Il est donc bien illusoire de prétendre au rajeunissement par le réveil d'une seule glande ; et s'il est vrai, et la chose n'est pas prouvée, que seule l'insuffisance glandulaire soit à l'origine de la vieillesse, il est bien plus certain que toutes les glandes, déficientes à la fois, participent à la décrépitude de l'organisme.

Considérons aussi que les candidats aux méthodes de MM. Steinach et Voronoff sont moins nombreux qu'il ne semble à priori. Leurs méthodes ne valent que si la déchéance de l'individu est la conséquence de l'âge, de la vieillesse, et si aucune lésion irrémédiable n'existe au niveau des organes. Car, je ne suppose pas que M. Voronoff lui-même se flatte, par la greffe, de rendre son élasticité à une aorte sclérosée, sa perméabilité à un rein ratatiné, sa force de contraction à un cœur épuisé,etc., et en mettant les choses au mieux, les cas sont rares qui sont justiciables de telles interventions.

Quelle rêverie, a dit Montaigne, est-ce de s'attendre à mourir d'une défaillance de forces, que l'extrême vieillesse apporte, et de se proposer ce but à notre durée, vu que c'est l'espèce de mort la plus rare de toutes, et la moins en usage... Nous l'appelons seule naturelle, comme si c'était contre nature de voir un homme se rompre le col d'une chute, s'étouffer d'un naufrage, se laisser surprendre à une pleurésie,.. Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, singulière et extraordinaire et d'autant moins naturelle que les autres.

Mais il suffit que nous puissions prétendre à cette chance pour que seule elle nous occupe ; et tous les arguments nous sont bons et nous les recueillons avec joie qui font briller à nos yeux le mirage d'une jeunesse éternelle. Weismann avait soutenu l'immortalité de l'être unicellulaire, non certes « l'immortalité idéale des dieux de la mythologie qu'aucune blessure ne pouvait atteindre ». Au contraire.

les amibes et autres protozoaires sont très fragiles et meurent par milliers d'accidents variés, mais ils ne meurent pas de vieillesse et peuvent se diviser à l'infini sans connaître l'épuisement. A ceci, on objecte que c'est une immortalité bien relative et vérifiable seulement durant le temps que dure l'expérience. Et puis, Maupas soutient au contraire que l'infusoire monocellulaire ne supporte pas indéfiniment la production par division, l'atrophie survient tôt ou tard, à moins que la conjugaison avec un autre infusoire ne vienne déclancher le rajeunissement.

En réalité, comme le remarque justement Marinesco, l'étude morphologique des glandes et des cellules ne suffit pas à éclairer le problème de la vieillesse. On devient vieux sans doute par la sclérose envahissante, mais aussi par des modifications du chimisme cellulaire et de l'état colloïdal des cellules. Or, sur ce point, nos connaissances sont bien restreintes, et ce que nous savons nous défend d'espérer le retour à une seconde jeunesse. En effet, tous les colloïdes ont une courbe vitale analogue à celle des éléments vivants, et les savants et les charlatans qui parlent de rajeunissement oublient ou ignorent une notion fondamentale, celle de la non réversibilité des phénomènes naturels. Le déterminisme biologique veut que la cause étant donnée, l'effet s'ensuive. Mais dans une direction inverse, l'effet produit peut-il se transformer à nouveau en la cause? La réversibilité des phénomènes existe-t-elle ? L'observation superficielle des faits semble nous fournir tous les jours une réponse affirmative, et il n'est que de voir passer la même eau un nombre indéfini de fois, de l'état liquide à l'état solide pour n'en pas douter. Mais Pierre Duhem a montré que, dans aucun cas, il n'y a vraiment réversibilité, et pour recourir à une image que nous propose Leclerc ou du Sablon, on peut comparer les transformations inverses et non réversibles au mouvement d'un ascenseur qui monte et descend indéfiniment : il n'y a pas réversibilité, parce que le mouvement de descente s'effectue spontanément, tandis que

la montée n'est possible que si l'on laisse descendre un certain poids d'eau qui ne remontera plus.

L'homme, agrégat de cellules, est le résultat d'une évolution déterminée. Charles Sedwig Minot a soutenu que l'atrophie sénile qui aboutit à la mort par vieillesse est le terme d'une longue série de développements ; la mort serait un chaînon indispensable dans l'évolution de l'individu, comme n'importe quel stade embryonnaire du même individu.

C'est ce que répète M. Bergson avec la clarté simplificatrice qu'il met en toutes choses.

Partout où quelque chose vit, il y a, ouvert quelque part, un registre où le temps s'inscrit... Nous estimons qu'il y a continuité ininterrompue entre l'évolution de l'embryon et celle de l'organe complet. La poussée en vertu de laquelle l'être vivant grandit, se développe et vieillit est celle qui lui a fait traverser les phases de la vie embryonnaire... Il est évident qu'un changement complet comme celui de la puberté se prépare à tout instant depuis la naissance et même avant la naissance, et que le vieillissement de l'être vivant jusqu'à cette crise consiste en partie au moins dans cette préparation graduelle. Bref, ce qu'il y a de proprement vital dans le vieillissement est la continuation sensible infiniment diverse du changement de forme.

Et que l'on considère la cellule isolée, synthèse colloïdale, ou l'organisme entier, chef-d'œuvre de coordination cellulaire, la vieillesse qui les atteint n'est que le stade naturel d'une progression que l'on ne peut refouler ; tous les phénomènes biologiques sont irréversibles, et le vieillard ne peut espérer rajeunir.

Il n'empêche que M. Voronoff et consorts sont assurés de faire toujours recette. Il est vain d'opposer des raisons scientifiques à ceux que le simple bon sens n'arrête pas, et qui, à défaut d'une jeunesse qui les fuit, se couvrent d'un ridicule certain. « C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux. » Et savants et philosophes

auront beau se mettre en dépense, ils n'empêcheront pas que la vieillesse « ne soit la borne au delà de laquelle nous n'irons pas et que la loy de nature a prescrite pour n'être point outrepassée » (Montaigne).

Dr PIERRE MAURIAC.

L'AVEUGLE ET LE PARALYTIQUE

—

Depuis des années tout le pays connaissait ce couple étrange, ces deux êtres qui n'en formaient qu'un. Ils allaient, l'un portant l'autre, celui-ci guidé par celui-là, dans les rues de la petite ville, et parmi la campagne, aux alentours. Ils vivaient heureux, d'un bonheur sûr, qu'ils devaient à leur malheur même.

Ils n'avaient pas à mendier. Le bourgeois, qui les dépassait sous les arcades ajourées de la rue des Tanneurs, mettait, sans en être prié, la main à la poche et leur donnait quelques sous. Aux portes de la ville, les sentinelles, de leurs niches creusées dans le mur, les signalaient aux hommes d'armes : et lorsqu'ils passaient, on leur tendait du poste enfumé, avec de grosses plaisanteries, les reliefs des repas, et parfois un bol de vin parfumé d'épices. Dans le château, dans les fermes des environs, ils avaient leur jour, tout comme le curé de la paroisse; ils y trouvaient leur coin de grange bien fourni de paille et, dans le chaudron de fer brûlant, la soupe grasse qui ragaillardit. Sur la route, pas une charrette qui ne s'arrètât pour les recueillir et leur épargner une partie du chemin; quand elle se remettait en marche pesamment, elle semblait pencher sous le poids d'un fantastique épouvantail.

Surtout, ils goûtaient la douceur merveilleuse de leur amitié nécessaire... L'aveugle avait les épaules faites à son fardeau quotidien. Il allait, bien droit, d'un pas égal. La parole du paralytique éclairait ses yeux fermés.

Il pouvait apprécier ainsi la grâce de l'église élevée, place du Rosaire, sur les assises de celle que la foudre avait incendiée au siècle précédent ; il voyait se dresser la tour

aux trois balustrades, diversement sculptées, et le clocher en forme de mitre, se ciseler le portail où naissaient, de jour en jour, des scènes nouvelles de l'Ancien Testament, du côté de l'ombre, et vers le soleil, de la Passion, s'illuminer les roses aux couleurs dorées et violettes des vitraux, qui contaient la vie légendaire de sainte Marie l'Egyptienne; il connaissait la richesse de la demeure que faisait bâtir le maître drapier Clément, enrichi dans le commerce des Indes, avec son auvent en fer forgé, ses fenêtres encadrées de motifs obscènes, empruntés à quelques farces célèbres du pays; il admirait, au-dessus du premier étage, de chaque côté du cadran solaire, où s'étalait en lettres d'or la plaisante devise : « Hora pro Nobis », les délicates statues de femmes qui tenaient, entre les plis souples de leurs robes, un attribut cher au maître de céans, le grand peigne à carder, la navette à filer, la broche à tisser et le rouleau qui donne à l'étoffe son lustre éclatant. Le paralytique lui disait aussi la splendeur de la terre dont les teintes sont plus variées et plus changeantes que les chants des oiseaux, la forme étonnante des arbres, et le long ruban d'argent, d'or ou de ciel, que dessinait entre eux, suivant l'heure, la rivière tranquille...

Ils avaient un seul sujet de discorde : l'un et l'autre ils prétendaient être, dans leur association, le moins utile; ils discutaient là-dessus sans fin, énergiquement convaincus tous deux, comme il arrive aux gens qui ignorent ce dont ils parlent... Par pudeur, le paralytique affectait de ne pas priser outre mesure le plaisir de voir, et l'aveugle n'aurait jamais parlé de sa fatigue. Le paralytique était toujours le premier à proposer de faire halte; pour ne pas devenir une charge trop lourde, il ne mangeait pas à son appétit, qu'il se reprochait.

Un jour, en ville, une rumeur circula. On annonçait l'arrivée d'un nommé Martin, que précédait le bruit de sa sainteté et de ses vertus. Oublieux de soi, il donnait aux pauvres son pain et partageait ses propres vêtements. Tombé

une nuit aux mains de brigands, dans les Alpes, il les avait convertis au bien par l'ardeur de sa foi ; il avait démasqué le fantôme d'un faux martyr qu'on adorait, arrêté un incendie, en se montrant aux flammes ; un pin, pour ne pas l'écraser, s'était détourné dans sa chute ; les animaux obéissaient à sa voix. Depuis peu s'était révélée en lui une puissance nouvelle : par la simple imposition des mains, il guérissait.

De toute la région, lépreux, podagres, fiévreux, infirmes, paralytiques, mères portant leurs enfants, et enfants conduisant leurs mères, des vieillards aux plaies suppurantes, des hommes, des femmes aux difformités grotesques, riches et pauvres confondus dans la même laideur, nobles et vilains unis par la maladie honteuse, accoururent pour demander, pour réclamer le miracle auxquels ils avaient droit. Et au contact de Martin, les plaies se cicatrisaient, les corps se redressaient, le lait gonflait les seins taris, le sang courait sous la peau plus vigoureux et purifié, les paralytiques marchaient, les aveugles voyaient tout d'un coup tomber la nuit qui pour eux enveloppait jusqu'ici le monde...

La petite ville envahie soudain par toute cette misère humaine, exaltée par toutes ces espérances, embellie par toutes ces joies, s'était transformée en une immense cour des Miracles.

... Les jours commençaient silencieux, dans le recueillement des prières... Puis, tout d'un coup, c'était la clameur éperdue des actions de grâces qui s'exaltaient jusqu'à devenir des vociférations, comme si chacun eût voulu, en hurlant plus fort, attirer sur lui l'attention divine. Mais dans la foule qui s'écrasait sur le parvis de l'église nouvelle, dans le cortège qui se pressait sur les pas du saint homme Martin, parmi ceux qui se disputaient pour baiser la terre où il venait de poser son pied, se battaient pour saisir furtivement un coin de son manteau rapiécé, jamais n'apparaissait l'être difforme qui sur deux jambes portait deux corps et deux têtes.

La nuit seulement, quand tout dormait dans la ville, l'ombre fantastique se profilait entre les piliers des arcades, le long des murs qu'elle rasait. Pendant le jour, quelques-uns l'avaient aperçue cheminer dans les ruelles obscures et désertes, ou bien, au delà des portes, s'enfoncer dans les ravins perdus, gagner les bois. L'aveugle et le paralytique fuyaient le faiseur de miracles.

Cachés dans quelques réduits, à l'abri d'un taillis épais, ils tremblaient : l'espoir des autres faisait leur crainte...

— Ce Martin, disait l'aveugle, est capable de bouleverser toute notre vie.

— Hélas, disait le paralytique, s'il nous rencontre, c'en est fait de notre bonheur tranquille, de notre existence exempte de soucis, de notre amitié peut-être : vous verrez, et je marcherai sans doute, la belle avance ! Ne voyais-je pas pour vous, et ne marchiez-vous pas pour moi ?

— Nous ne serons plus intéressants !

— Qui nous donnera tout d'un coup les moyens de gagner notre pain ?

— Serons-nous réduits à mendier comme le vieux Basile aux portes de l'église ? ajoutait le paralytique avec mépris.

— Ce Martin, renchérissait l'aveugle, ne m'a jamais été sympathique : c'est lui que nous avons rencontré l'an dernier et qui nous donna la moitié de son manteau, cadeau qui nous fut quasiment inutile. Il se serait bien gardé de nous le donner tout entier ; il n'aurait pas pu exhiber sa bonne action ; et tout l'hiver il a, paraît-il, porté cette demi-guenille.

Ils s'entretenaient ainsi, désemparés, ingrats par peur.

Bientôt ils durent sortir des retraites où ils se terraient : ils avaient besoin d'autrui pour vivre. Ils allaient, au soleil levant, ou bien à la nuit tombante, par les chemins peu fréquentés, par les rues les moins passantes, l'aveugle étouffant ses pas, le paralytique scrutant l'espace, tous deux épiant les bruits, pour éviter celui qui leur dispenserait un bonheur dont ils ne voulaient pas. Car ils

étaient des croyants si sincères et si pieux qu'ils ne doutaient pas du miracle : s'ils le redoutaient, ils le méritaient comme l'Hémoroïsse et la fille de Jaïrus, et les Deux Aveugles et tous ceux qu'avait guéris Jésus, par la seule raison qu'ils croyaient fermement en lui...

Mais les hôtes dont ils attendaient leur subsistance s'étonnaient de leur obstination à ne pas vouloir courir leur chance. Ils inventèrent des prétextes, imaginèrent des subterfuges ; pourtant ils ne pensaient pas à dire que la grâce divine les avait trouvés indignes ; leur piété et quelque sentiment d'amour-propre leur interdisaient ce mensonge sacrilège. Et les gens ne comprenaient pas qu'un aveugle refusât de voir, un paralytique de marcher...

... Ce dimanche-là était celui de la Fête-Dieu. En temps ordinaire déjà, la ville se parait d'oriflammes et de draperies qui descendaient des balcons et des terrasses, encadraient les croisées, réunissaient les piliers des arcades, jusqu'à tomber sur les pierres aiguës de la chaussée. La ville se ceignait de fleurs qui formaient un berceau aux statues saintes posées sur chaque entablement, sur les corniches, sur les pilastres, dans les creux des croisillons ; à chaque carrefour s'élevait un autel entouré de plantes, surchargé d'orfèvrerie, décoré de guirlandes, couvert d'étoffes merveilleuses, de broderies délicates, de dentelles antiques, où conduisait un chemin de tapis épais et de coussins précieux jetés à même le sol. En cette année miraculeuse, la fête devait avoir un éclat plus merveilleux encore, chacun rivalisant avec plus d'âpreté que de coutume pour offrir ses richesses, piller ses coffres, dévaster ses jardins... Les statues, sur les autels, scintillaient de bijoux éclatants ; l'air était lourd de la senteur des lilas et des roses ; les pavés des rues, où devait passer la procession, disparaissaient sous le velours, les tapisseries et les brocarts qui, par places, traçaient un chemin d'or...

Dès l'aube, l'aveugle et le paralytique voulurent gagner

la campagne ; mais, à la grand'porte, les hommes d'armes les empêchèrent de passer. Comme ils savaient que les autres portes et poternes étaient closes, ils revinrent chercher un refuge dans les recoins les plus perdus des quartiers les plus éloignés. En vain : partout, comme si on se fût donné le mot pour les pourchasser, quelqu'un était là qui leur criait de venir à la procession. Ils ne s'arrêtaient pas, rebroussaient chemin, multipliaient les détours, essayaient toutes les retraites connues. Ils se sentaient suivis, guettés ; ils firent le tour de la ville, puis la traversèrent de part en part, longèrent le bord des canaux croupissants, montèrent les cinq cent vingt marches du vieux beffroi, espérant trouver dans sa tour la solitude convoitée. En vain : le sonneur les rejoignit et les força à descendre. Alors ils pensèrent que le plus sage était, peut-être, de se glisser dans la foule, d'y rester ignorés parmi les pèlerins, les étrangers au pays, plus nombreux que jamais.

L'aveugle et le paralytique rejoignent les grandes rues, se mêlent aux groupes, essayant de se perdre dans la multitude dont ils suivent le flot. En vain : ils ne sont plus maîtres d'eux-mêmes ; ils sont portés, poussés par ceux qui les entourent, malgré eux ils avancent plus rapidement, ils gagnent sur le reste de la cohue. « Ne va pas si vite », murmure le paralytique à l'aveugle, mais l'aveugle ne peut pas s'arrêter ; il vacille de fatigue, son visage ruisselle de sueur, il se sent entraîné par la foule complice, peut-être aussi par une force plus mystérieuse...

Les voici maintenant au premier rang, sur le parvis de l'église. Les cloches tintent, le grand portail s'ouvre et laisse échapper, anges blancs ou rouges dont les bannières sont les ailes, des enfants dont les chants grêles percent le tumulte, des prêtres compassés en robes de dentelle, les mains jointes sur la poitrine, l'évêque, habillé de violet sous son dais en velours grenat, indifférent à cette fête dont il n'est pas le personnage. Enfin le saint homme Martin, vêtu de noir. Alors, du peuple, une clameur s'élève,

spontanée, grandissante : « Miracle ! Miracle ! » Martin étend les mains; il s'est arrêté en haut des marches de l'église, qui lui font avec le dôme du portail un merveilleux trône de pierre. Chacun s'est tu. De la masse agenoulilée émerge l'aveugle, surmonté du paralytique, et leur silhouette semble se dresser seule, devant le faiseur de miracles.

Le temps d'une prière que Martin murmure, et sa voix retentit : « Toi qui étais aveugle, regarde, et toi, marche, toi qui étais infirme. »

L'on vit alors l'aveugle passer sa main devant ses yeux, le paralytique glisser des épaules qui l'avaient si longtemps porté, tous deux tomber à genoux côte à côte. Puis on entendit un double sanglot. L'aveugle et le paralytique pleuraient, prosternés vers la terre.

Le fracas des cloches, qui de nouveau éclatèrent, couvrit la clameur d'un alleluia, entonné par mille voix... La procession se forma : envieuse et recueillie, elle défila devant l'aveugle et le paralytique, guéris de leur infirmité bienheureuse...

Les chants s'atténuaient; les cloches se turent... Les deux hommes se relevèrent : l'aveugle ne savait pas encore bien voir, le paralytique ne savait pas encore bien marcher. Tous deux, ils tendirent le poing vers la rue où la procession avait disparu, puis, se prenant par le bras pour se guider dans la vie une dernière fois, ils se dirigèrent vers la porte de la ville. Quand ils l'eurent franchie, sans s'être dit un mot, ils s'étreignirent longuement et, chacun sur une route opposée, s'éloignèrent...

CLAUDE GÉVEL.

POÈMES

—

REFUGE

J'ai frappé à ta porte
en tremblant...
Je fus tout étourdi d'une sorte
de silence troublant
que j'ai subi secondes par secondes.
Je suis entré
et, jusqu'à moi, vinrent par ondes
des parfums tièdes, un jour filtré.
Tu étais au milieu de la couche
aux grands draps fatigués ;
sur ta bouche
les bâillements endigués
se mirent à sourire,
quand tu me vis
pour me dire :
« Ami. »
J'ai pris ta main et l'ai baisée ;
tout contre toi
ma tête doucement posée
se calmait sous tes doigts.

Sans demander ma peine
tu as laissé se consoler
au vent de ton haleine
mon cœur prêt à pleurer...

Et l'heure bienfaisante
comme ça
douce et lente
passa.

—

SOUVENIR

Quelquefois, vers le soir, je me prends à penser
avec mélancolie
à ce gentil amour qui m'a tant fait rêver
au matin de ma vie.

Mais pour que dans mon cœur renaisse ce passé
qui se complaît dans l'ombre,
qui se fane et se fond à la moindre clarté,
il faut qu'il fasse sombre.

Et alors, dans le calme et la paix de la nuit,
je vois naître un visage,
un visage adoré, un visage qui luit
gaiement sur mon jeune âge.

Et mon cœur résigné et pieux ne pleure pas,
et cette chère chose,
comme un conte charmant qu'on murmure tout bas,
le berce et le repose.

ROBERT-RENÉ BERTRAND.

L'ÉNIGME DE JÉSUS

—

I

UN ERMITAGE AU JAPON

En 1912, au Japon, j'eus à répondre à une question difficile.

Je visitais, au printemps, les monastères bouddhiques qui font à la ville de Kyôto une sainte couronne. C'est là, entre les cerisiers légers et les vieilles mares où s'ouvrent les lotus, dans le silence des vieux temples de bois, que le Japon mystique garde ses trésors d'art et de spiritualité. On est accueilli partout avec cette effusion discrète du cœur qui est la règle des bonzes. Un jour surtout je sentis ce contact de sympathie humaine qui s'établit tout d'un coup entre deux hommes inconnus l'un à l'autre. Pourquoi, presque sans parole, au delà du monde sensible, perçoit-on un mystérieux accord ?

C'était au Shaka-do, un joli ermitage, près d'un fleuve de montagne mince et clair. Les garçons et les filles âgés de treize ans y viennent en pèlerinage le treizième jour du troisième mois, pour demander au Bouddha la sagesse.

Le supérieur, grosse tête rasée, corps trapu, un peu gauche dans la robe jaune, enfonça dans mes yeux un regard candide et profond et me conduisit devant l'honneur de son temple : une antique statue de bois qui, avant l'an mille, fut envoyée des Indes au Japon en signe de communion de la foi. Elle fut sculptée, dit-on, pendant que le Bouddha était au ciel pour prêcher à sa mère et que ses disciples en larmes attendaient son retour. Le

roi Uten donna le bois de santal et le disciple Mokuren de mémoire fit l'image. Quand le Bouddha redescendit après une absence de quatre-vingt-dix jours, la statue alla à sa rencontre, puis, montant les marches, entra avec lui au saint lieu où les disciples étaient réunis dans la joie.

Nos pensées plongèrent ensemble en un profond passé. Ensuite, agenouillés près des bols de thé, nous déroulâmes sur les nattes blondes les merveilleux rouleaux où Kano Motonobu a peint, au XVe siècle, la légende entière du Bouddha. Je me mis à songer à l'énigme du Bouddha. Est-ce un homme qui a vécu ? Est-ce un personnage mythique à qui la foi et l'art ont donné vie ? Le beau livre de Sénart me ferait pencher au second sentiment (1).

L'heure passa. Il restait des rouleaux en leurs boîtes légères. Dans un regard délicieux le moine me dit : « Venez demeurer chez nous une semaine ou deux. Nous aurons le temps de tout voir lentement. » Je promis de le faire un jour. Comme j'allais me lever, ses yeux cherchèrent par-dessus ma tête les terres étrangères d'où j'étais venu. Il hésita un instant et, en retour de toutes mes questions, il m'en posa une : « Dites, qu'est-ce que Jésus ? »

Parce qu'en ce lieu de suavité nous étions là deux hommes, lourds du passé de deux humanités qui ne se sont pas connues, nous pensions aux deux maîtres invisibles qui gouvernent nos deux races. En un éclair de pensée je vis l'immense courbure de l'Occident, les États temporels de Jésus et la place qu'y tient l'idée de Jésus. Et par contraste je sentis le peu qu'on sait de Jésus, historiquement. Aussitôt un grand problème se découvrit à moi.

Je répondis : « Les sentiments sont très opposés. Pour les croyants, Jésus est un *dêva,* qui est mort et ressus-

(1) *Essai sur la légende du Bouddha*, 2e édit., Paris, 1882. Voyez aussi le charmant essai du marquis de la Mazelière, *Moines et ascètes indiens*, Paris, 1898.

cité pour sauver l'humanité. Pour les incroyants, c'est un juif mal connu, que les Romains ont mis à mort parce qu'il se disait roi et annonçait la fin du monde. Chacun affirme son opinion. Au sujet de Jésus il est facile de croire, difficile de savoir. »

« Comme pour le Bouddha », dit-il à mi-voix, du ton de l'homme réfléchi et instruit, qui a soupesé la foi séculaire.

Je me levai en disant : « Je tâcherai de savoir ce qu'on peut savoir. Quand je reviendrai, vous me parlerez encore du Bouddha et je vous parlerai de Jésus. »

J'écris pour vous, lointain ermite, et pour toi aussi, qui que tu sois, qui, sans préjugé, sans passion, sans intérêt, avec sérieux, courage et bonne foi, consens à examiner le grand problème.

Tu ne dois l'aborder qu'après t'être éprouvé toi-même. Je voudrais que tout étudiant de religion fît, comme naguère à Montpellier le futur médecin, une sorte de serment d'Hippocrate :

Je jure, quelle que soit ma foi ou mon incrédulité, de n'en tenir aucun compte dans ma recherche.

Je jure d'être désintéressé, de n'avoir en vue ni polémique ni propagande.

Je jure d'être loyal, de ne rien omettre de ce que je verrai, et de n'y rien ajouter, de ne rien atténuer, de ne rien exagérer.

Je jure d'être respectueux, de ne parler en badinant d'aucune croyance d'autrefois ni d'aujourd'hui.

Je jure d'être courageux, de maintenir mon opinion intrépidement contre toute croyance armée qui ne la supporterait pas.

Et je jure d'y renoncer à l'instant devant une raison solide que je trouverais ou qui me serait apportée.

II

LE MAITRE DE L'OCCIDENT

Qu'est-ce que Jésus ? Une immensité, un point imperceptible. L'antithèse est complète, selon qu'on le considère dans l'esprit des hommes ou dans la réalité historique.

Dans l'esprit des hommes, dans le monde idéal qui existe sous les crânes, Jésus est incommensurable. Ses proportions sont hors de comparaison ; son ordre de grandeur est à peine concevable.

Si on recense par la pensée les millions, les centaines de millions, les milliards d'hommes chrétiens qui ont agi et souffert, qui ont vécu, d'abord au pourtour de la Méditerranée, puis dans toute l'épaisseur de l'Europe, ceux qui vivent, qui couvrent l'Europe, l'Amérique, bordent l'Afrique, l'Asie, l'Australasie, et si on cherche ce qui est commun à tous ces hommes si divers de coutumes, de races, de langues, de nations et de sectes, on trouve que c'est essentiellement une représentation mentale de la mort de Jésus.

Parmi ces fourmilières humaines qui ont grouillé sur la terre noire avant d'y rentrer, il est peu de petites fourmis qui aient porté un bagage notable d'idées et de connaissances. Mais il n'en est pas une qui n'ait su que Jésus était mort pour elle, lui donnant à choisir entre une éternité de bonheur et une éternité de douleur. Ce savoir transmis est celui qui pesa le plus sur le destin de chacune, sans qu'elle ait bien mesuré dans l'espace ni dans le temps sur combien d'autres destins il pesait de même. Les fourmis qui vivent sur la montagne ne distinguent pas la montagne.

Ces têtes innombrables, si, en sachant tout le reste, elles avaient ignoré ce qui concerne Jésus, l'histoire eût

été toute différente et la moitié de la planète aurait un autre aspect aujourd'hui.

En revenant du Japon par le chemin de fer de Sibérie, chaque fois que je guettais dans les steppes un petit groupement humain, il était indiqué par le clocher bulbeux d'une église. Je pensais : cette église est là pour que les hommes, les femmes et les enfants perdus dans cette solitude s'assemblent et que devant eux la mort de Jésus soit commémorée et mystiquement renouvelée. A cette église une autre se reliait plus loin, puis d'autres jusqu'à la fin de la Sibérie et de là jusqu'à tous les bouts de l'Occident.

Églises de tout galbe, les vastes et les étroites, les belles et les communes, les antiques et les récentes, elles se dressent en ordre serré sur tout le domaine planétaire de Jésus. Il n'est si pauvre village de paysans qui n'ait la sienne. Partout c'est la maison du Maître, plus haute et plus grande que les autres. C'est la bergerie où l'invisible berger ramasse et console une fraction de son troupeau immense. Elle est souvent tout ce qui reste des âges passés. Seules ses parois vieillies et ses dalles effacées font la liaison entre les générations qui se remplacent sans presque se connaître. L'église reste. Elle proclame que sur le point essentiel les générations disparues ont senti de même. Elle dit d'une voix forte qu'au cours des siècles la grande affaire commune a été de s'assurer la rédemption obtenue par la mort de Jésus.

Les croix des cimetières disent la même chose, monotonement, invariablement, interminablement. Elles font entendre la voix des individus, grêle et innombrable. Chacune prend à son compte ce que l'église a déclaré pour tous. Une à une, elles répondent : Amen ! Chaque mort brandit au-dessus de sa tombe le symbole de Jésus crucifié comme un rappel du pacte qui lui a promis l'immortalité. Qu'était-il, ce mort ? Sage ou fou, humble ou puissant, qu'importe ? On a planté par-dessus sa tête

décomposée ce résumé de foi, comme la seule chose qui compte. De sa pauvre existence, il reste cela d'essentiel.

L'histoire d'Occident depuis l'empire romain s'ordonne autour d'un fait central, d'un fait générateur qui est imaginaire : la représentation collective de Jésus et de sa mort rédemptrice. Le reste est sorti de là ou s'est adapté à cela. Tout ce qui s'est fait en Occident pendant quinze siècles s'est fait à l'ombre gigantesque de la croix.

Jésus succède à César dans l'empire du monde. Sa face de majesté est frappée à la place de celle de l'empereur sur les monnaies d'or de Byzance. En son nom est transmis à Charlemagne le globe surmonté de la croix. C'est lui qui donne toutes les couronnes. De Rome et de Byzance il passe en despote aux sociétés du Moyen âge et aux nations modernes. Tout pouvoir vient de lui et retourne à lui. Il devient tel que l'avait vu le prophète de l'Apocalypse : l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, celui de la bouche de qui sort une épée acérée, qui tient les clefs de la mort et de l'Hadès, qui ouvre et nul ne ferme, qui ferme et nul n'ouvre.

Pour lui les hommes se sont aimés et se sont haïs, se sont massacrés et secourus, ont connu les extrêmes de la passion et du sacrifice. Par lui ils ont été adoucis, fortifiés, consolés, exaltés, agités de toutes les manières. Il est le mirage vers lequel se sont rués les escadrons fous des Croisés. Il est l'amant mystérieux qui appelle au fond des cloîtres la docile procession des vierges.

Pour lui on a édifié Sainte-Sophie, la cathédrale de Chartres, la *Somme* de saint Thomas, les éthiques et les métaphysiques. Toute pensée qui ne lui était pas dédiée fut suspecte. De lui a dépendu le sort de la science, de la beauté, de la raison. Il est une force intérieure que les siècles n'ont pas épuisée, un vin capiteux dont l'ivresse n'est pas tombée, une loi suprême devant quoi tout a plié. Il a fait tout croire, tout supporter, tout espérer,

tout entreprendre. Il est la grande aventure qu'a courue l'humanité.

Aujourd'hui encore Jésus est la structure intime des sociétés d'Occident. Avant d'être nées les âmes lui sont promises. L'enfant, dès qu'il a respiré le jour, est baptisé à son nom. Il entre déjà dans un spirituel édifice, un édifice d'âmes, dont le plan est fortement arrêté. Il y trouvera sa place. Il se tiendra agenouillé dans la nef ou debout dans les bas-côtés, fervent ou indifférent, mais il ne pourra pas s'évader. S'il ne sent pas l'enivrement il sentira la contrainte. Même s'il devenait l'ennemi de Jésus, il serait encore chez Jésus.

Que dire ? Dans la tête des hommes Jésus est infiniment grand. Il échappe à toutes les mesures usuelles de l'histoire. Cent volumes n'achèveraient pas de le décrire. Il n'y a pas d'événement aussi incalculable que celui qui introduisit dans le monde la représentation de Jésus.

III

PLINE, TACITE, SUÉTONE

Dans l'ordre des faits nus, Jésus est un infiniment petit. L'histoire positive ne parvient pas à le saisir.

Quittons le Jésus de la foi. Oublions les âges chrétiens, tout ce que Jésus est devenu dans le cœur des croyants. Laissons son image resplendissante. Cherchons l'original, ce qu'il fut lui-même, effectivement, parmi les réalités de son époque et de son pays.

Il s'agit maintenant d'une enquête précise, limitée. Tout historien probe et exercé, qu'il soit croyant ou incroyant, est en état de la conduire par les méthodes ordinaires de l'investigation historique. Il lui suffit de l'aborder librement, de la traiter franchement, pour elle-même, en la détachant des conséquences qu'il peut lui voir. Elle n'est ni longue ni compliquée. Elle consiste en

l'examen et la juste pesée d'un petit nombre de données, quelques-unes négatives.

Un homme aurait pu donner sur Jésus quelques renseignements. Il ne l'a pas fait. C'est le Juif Flavius Josèphe, auteur prolixe, bien informé sur ses compatriotes, qu'il a trahis comme soldat et servis comme écrivain avec une égale adresse, le seul historien parvenu à nous qui raconte en quelque détail ce qui se passa en Judée pendant la première moitié du premier siècle. Il n'a pas parlé de Jésus. Anciennement déjà le fait parut regrettable et des mains chrétiennes ajoutèrent au texte de Josèphe ce qu'on eût souhaité y lire (1).

Il fut à leur discrétion de le faire. Quand, après la ruine de la nation juive, les Juifs se replièrent sur leur Tora et leur Michna hébraïques, ils délaissèrent toute la littérature juive de langue grecque. Ce furent les chrétiens qui conservèrent dans leur Bible ce joli roman magique de Tobie, composé en grec par quelque juif d'Alexandrie contemporain d'Apollonios de Rhodes, ou cette *Sagesse de Salomon* qui, en voulant concilier Moïse et Platon, les gâte l'un par l'autre.

Ils sauvèrent aussi des écrits de circonstance qu'on appelait des *apocalypses*, c'est-à-dire des *révélations* sur les derniers jours qu'on supposait arrivés, pamphlets dont le livre de Daniel avait donné le modèle, tels que les *Testaments des Douze Patriarches*, les deux livres d'Hénoch, les deux apocalypses de Baruch, le *Quatrième livre d'Esdras*. Ce ne fut pas sans en enrichir plusieurs d'additions chrétiennes. Quelquefois le supplément fut plus important que le principal. *L'Ascension d'Isaïe* est une longue suite à un morceau d'hagiographie juive. La grande Apocalypse de Jean est bâtie sur les ruines encore vi-

(1) Le passage sur Jésus (*Antiq.* XVIII, 63 sq.) est une interpolation évidente, reconnue par les critiques les plus conservateurs. Voyez M.-J. Lagrange. *Le Messianisme chez les Juifs*. Paris. 1909, p. 19.

sibles d'une apocalypse juive du temps de Néron (1) Flavius Josèphe, dans leurs mains, ne devait pas rester intact.

En deux de ses ouvrages il aurait pu ou dû parler de Jésus. D'abord, au livre deuxième de la *Guerre des Juifs*, qui, en quarante-quatre chapitres, expose les événements notables qui se passèrent en Judée depuis la mort d'Hérode le Grand (an 4 avant notre ère) jusqu'à l'explosion de la révolte contre Rome (an 66), particulièrement les frictions qui se produisirent entre Juifs et Romains sous les procurateurs.

L'histoire de Jésus, telle que nous croyons la connaître, aurait eu sa place marquée dans ce cadre. Nous avons le texte grec de l'ouvrage qui, à croire l'auteur (2), fut copié de la propre main de l'empereur Titus et publié par ordre impérial. Nulle mention n'est faite de Jésus. Mais il a existé une recension chrétienne, aujourd'hui perdue, qui n'est plus connue que par une ancienne traduction en russe archaïque. En huit endroits étaient ajoutés de longs passages sur Jésus (3). Ils sont curieux et méritent d'être étudiés à côté des évangiles apocryphes. Ils sont imprégnés de théologie chrétienne et n'ont rien à faire avec le récit de Josèphe.

Aux livres XVIII, XIX et XX de son *Histoire ancienne des Juifs*, Josèphe reprend sur de nouveaux frais l'histoire de la Judée de Tibère à Néron. Là encore on attend un mot sur Jésus. On est trop contenté. Cette fois la recension chrétienne nous est seule parvenue. Au chapitre troisième du livre XVIII sont racontées les avanies que subirent les Juifs sous Tibère. C'est là, entre les cruautés du procurateur Pontius Pilatus contre les Juifs de Palestine et l'exil des Juifs de Rome ordonné par

(1) Voyez *L'Apocalypse*, traduction du poème avec introduction, Paris Éditions Bossard, 1922.

(2) *Vita*, 65

(3) Ils ont été publiés par A. Berendts, *Zeugnisse vom Christentum im slavischen D. B. J. des Josephus*, Leipzig, 1906, et commentés, entre autres, par E. Schurer (*Theol. Literaturz.*, 1906, p. 262 sq.) et par A. Goethals (*Mélanges d'histoire du Christianisme*, Bruxelles et Paris, 1909-1912).

Tibère, qu'est insérée, sans liaison avec le contexte, une maladroite interpolation.

Voici comme elle se présente. L'auteur achève le récit de la répression cruelle d'une émeute à Jérusalem.

... Assaillis sans armes par des hommes bien préparés, beaucoup périrent sur place, les autres s'enfuirent blessés. Ainsi finit l'émeute.

Et il vint vers ce temps Jésus, un homme sage, s'il faut toutefois le dire un homme. Il fut auteur d'actes merveilleux, instructeur de gens qui recevaient de bon cœur la vérité et il attira beaucoup de juifs, beaucoup aussi du monde grec. Ce fut lui le Messie (ὁ χριστός). *Quand, sur la dénonciation de ceux qui étaient les premiers de chez nous, Pilatus l'eut condamné à la croix, ceux qui l'avaient tout d'abord aimé ne cessèrent pas. Il leur apparut, quand fut le troisième jour, de nouveau vivant. Et les prophètes divins avaient prédit cela et dix mille autres merveilles sur lui. Aujourd'hui encore subsiste la secte des Chrétiens* (χριστιανοί) *nommés d'après lui.*

Dans les mêmes temps un autre terrible coup frappait les Juifs...

Jamais pièce rapportée ne fut cousue de fil plus blanc. La suite naturelle du récit va de l'émeute de Jérusalem, si durement réprimée, à l'autre coup terrible qui frappe les Juifs, qui est l'envoi en Sardaigne de quatre mille Juifs romains. Ce qui est dit de Jésus est d'un autre ordre d'idées.

Et il y transparaît la foi chrétienne la plus ardente, la phraséologie chrétienne la plus typique (1). Ce Jésus qui n'est pas proprement un homme, qui est le Messie au sens chrétien, qui est ressuscité le troisième jour selon les Écritures, c'est le Jésus de la foi. Et ces hommes qui cherchent de plein cœur la vérité, qui, ayant aimé Jésus au commencement, l'ont aimé jusqu'à la fin, ce sont les chrétiens vus par eux-mêmes. Si Flavius Josèphe avait écrit cela, il aurait été chrétien et aurait fait profession publique de christianisme. Son œuvre entière serait

(1) Voyez l'examen détaillé dans K. Linck, *De antiquissimis veterum quae ad Jesum Nazarenum spectant testimoniis*, Giessen, 1913, p. 19-30.

autre qu'elle n'est. L'interpolation est candide et effrontée.

Elle était citée au IVe siècle par Eusèbe de Césarée (1). Aucun apologiste antérieur ne paraît l'avoir lue ni en avoir eu vent. Origène, au IIIe siècle, concède que Josèphe, *bien qu'il ne croie pas à Jésus comme Messie* (2), approche quelquefois de la vérité. Il dit cela à propos d'une autre interpolation que nous ne lisons pas dans nos exemplaires. Évidemment il ne lisait pas dans le sien celle où Josèphe est censé confesser hautement que : *c'est Jésus qui fut le Messie,* en contradiction avec lui-même qui dit ailleurs que le Messie, c'est Vespasien (3).

Dans nos exemplaires nous trouvons encore *Jésus dit le Messie* mentionné indirectement au livre XX, chapitre neuvième : « Hanan... fit siéger le Sanhédrien et comparaître devant celui-ci *le frère de Jésus dit le Messie*, nommé Jacob, et quelques autres...» Ici de nouveau se trahit une annotation chrétienne. L'expression *Jésus dit le Messie* est celle qui dans l'évangile selon Matthieu introduit Jésus à la fin de sa prétendue généalogie (4). On ne conçoit pas que Josèphe l'emploie ainsi, sans avoir nulle part présenté le personnage à qui s'applique ce nom étonnant. L'expression *frère de Jésus* n'est autre que le titre consacré de *frère du Maître*, sous lequel, depuis Paul (5), ce Jacob était connu des chrétiens. L'annotateur a voulu préciser pour les lecteurs chrétiens l'identité du condamné de Hanan, en leur rappelant l'appellation sous laquelle il leur était familier.

Flavius Josèphe n'a rien dit de Jésus. Notre meilleure chance d'être informés est perdue. Assurément il ne faut pas tirer de ce silence des conclusions excessives. Jésus a fort bien pu exister sans que Josèphe ait écrit sur lui.

(1) *Hist. eccl.*, I, 11, *Dem. evang.*, III, 5, 105.
(2) *Contra Celsum*, I, 47.
(3) *De bell. jud.*, VI, 5, 4.
(4) Ἰησοῦς ὁ λεγόμενος Χριστός, Matth., I, 16.
(5) *Gal.*, I, 19. — I *Cor.*, IX, 5.

Mais enfin le principal document historique est muet.

Un rival de Josèphe, comme militaire et comme historien, né au pays présumé de Jésus, Justus de Tibériade, a écrit lui aussi une *Guerre des Juifs* et une *Chronique des Rois juifs* de Moïse à Agrippa II. Les deux ouvrages sont perdus. Photios lisait encore le second au IXe siècle et s'étonnait de n'y rien trouver sur Jésus (1).

Le premier auteur non chrétien qui fasse allusion à Jésus est Pline le Jeune, en l'an 111 ou 112. Arrivé comme *legatus pro praetore* dans la province de Bithynie et de Pont il la trouve infestée de chrétiens. Il écrit à leur sujet à l'empereur Trajan. Dans sa lettre (2) il dit :

Ceux qui niaient être chrétiens... si devant moi ils avaient invoqué les dieux, adoré ton image... et maudit le *Messie*... j'ai cru devoir les renvoyer... (Ceux qui ne l'étaient plus) ont tous vénéré ton image et maudit le *Messie*. Mais ils affirmaient que toute leur faute ou leur erreur n'avait été que de se réunir à leur coutume à jour fixe, avant l'aube, et de chanter entre eux tour à tour une incantation (*carmen*) au *Messie* comme à un dieu (*Christo quasi deo*)...

Pline a senti clairement ce qui caractérise les chrétiens et les rend dangereux. Ils traitent le Messie, qui n'était avant eux qu'un personnage de la mythologie juive, comme un dieu de mystères grecs. Et ce dieu nouveau, enté sur le vieux dieu jaloux des Juifs, est irréconciliable avec les dieux de l'empire et avec le divin empereur. Pour lui seul ils psalmodient leur incantation nocturne. A tout autre ils refusent l'encens et le vin.

Pline a surpris l'étonnante et redoutable croissance du culte du Messie. Il est un témoin de Jésus dieu, mais non pas de Jésus personne historique.

Le nom du *Messie* figure encore deux fois dans la littérature latine, chez deux amis de Pline le Jeune, Tacite et Suétone.

(1) *Biblioth.*, cod. 33.
(2) *Epist.* 96. L'authenticité n'en est guère douteuse. Voyez K. Linck, *De antiquissimis*.., p. 32-60.

Dans les *Annales* de Tacite, cette histoire des premiers Césars trop brillante, trop dramatique, trop faite, il y a une ligne sur lui. C'est à propos de l'incendie de Rome sous Néron, au livre XV, chapitre 44 :

Néron supposa des coupables qu'il condamna à des peines exquises. Ce furent ceux qui, haïs pour leurs infamies, étaient appelés par le vulgaire *Chrestiani*. L'auteur de ce nom, le Messie (*Christus*), avait été condamné au supplice, sous le gouvernement de Tibère, par le procurateur Pontius Pilatus.

En ce peu de mots Tacite fait deux pointes. Ces gens infâmes et odieux, le vulgaire les appelle *chrestiani*, qui a l'air de venir du grec *chrestos* et de signifier les *Excellents*. Et le supplice est bien leur lot puisque leur chef, *Christus* (Tacite rectifie l'étymologie), est un supplicié d'autrefois.

D'où vient cette allusion au supplice du *Messie* ? Il serait très hasardeux de croire que pour cette phrase dite en passant Tacite se soit appuyé sur une pièce d'archives, lui qui n'a aucunement coutume de mettre en œuvre des documents originaux (1). Il n'y a pas de raison de penser qu'il ait jamais existé dans les archives du cabinet des empereurs (*commentarii principis*) de rapport du procurateur Pontius Pilatus sur le supplice de *Christus*. Et on sait par Tacite que ces archives étaient secrètes et qu'au Sénat lui-même l'empereur en refusa la consultation (2).

Faut-il supposer que Tacite se fonde sur un historien romain antérieur, Pline l'Ancien ou Antonius Julianus, qui, écrivant sur les Juifs et la guerre des Juifs, aurait rapporté parmi les événements remontant à la procuratèle de Pontius Pilatus un fait omis par Josèphe et par Justus de Tibériade ?

L'histoire perdue de Pline l'Ancien est soupçonnée d'avoir été la source principale de Tacite et Pline l'Ancien est allé, semble-t-il, en Judée. Il rappelle à Titus leur

(1) Ph. Fabia, *Les sources de Tacite*, Paris, 1893, p. XIII.
(2) *Hist.*, IV, 40.

camaraderie des camps (1) et, si une certaine inscription d'Aradus se rapporte à lui (2),il fut pendant la guerre des Juifs *antépitropos*, que Mommsen traduit sous-chef d'état-major général. M. Antonius Julianus fut un des grands chefs qui tinrent un conseil de guerre sous la présidence de Titus avant l'assaut du Temple (3) et il paraît avoir écrit sur les Juifs, avec une haine martiale (4). L'un ou l'autre de ces soldats lettrés avait-il relaté la mort du *Messie*, comme ayant eu lieu une quarantaine d'années avant la prise de Jérusalem ? Nous ne le saurons jamais. Aucun apologiste chrétien n'en souffle mot.

Il n'est pas besoin de le supposer. A l'époque où Tacite écrivait les *Annales*, entre 115 et 117, il y avait tout autour de lui, à Rome, beaucoup de chrétiens, et bien organisés, comme on en peut juger par la lettre de Clément de Rome aux Corinthiens, écrite une vingtaine d'années auparavant, et par le *Pasteur* d'Hermas. La légende évangélique, telle que nous la lisons dans les évangiles synoptiques, était fixée. Le nom du *Messie* supplicié était lié indissolublement à celui du procurateur Pontius Pilatus. Si peu que Tacite ait pu savoir sur les chrétiens, il n'a pu manquer de savoir cela.

Il est donc très probable qu'il fait simplement écho à la croyance courante des chrétiens quand il donne l'explication de leur nom, en une phrase où, comme souvent, il est plus soucieux d'un effet de style que d'une précision historique. Il serait téméraire d'affirmer que Tacite apporte sur Jésus un témoignage indépendant (5).

La *Vie des Césars* de Suétone, publiée vers 121, contient un curieux renseignement. Il se trouve dans la vie du divin Claude au chapitre vingt-cinquième :

(1) *Hist. nat. Praef.*, 3.
(2) *C. I. G.* III, 4536. Mommsen l'admet (*Hermes*, XIX, 1884, p. 644 sq.) ; F. Munzer le conteste (*Bonner Jahrb.* CIV, 1899, p. 106 sq.).
(3) Fl. Josèphe, *De bell. jud.* VI, 4, 3.
(4) On l'identifie généralement avec Antonius Julianus cité par Minucius Félix *Octavius*, 33, 4.
(5) Voyez en ce sens S. J. Case, *The historicity of Jesus*, Chicago, 1912, p. 248.

Les Juifs, à l'instigation de Chrestus faisant d'incessantes bagarres (*impulsore Chresto assidue tumultuantis*), il les chassa de Rome.

Cette petite phrase vient dans une liste sèche et bigarrée d'actes de Claude que l'honnête grammairien, secrétaire d'État, a dû prendre à Servilius Nonianus (1) ou à quelque autre annaliste.

Qui est ce Chrestus ? Il est fort possible que ce soit un agitateur inconnu. Le nom de Chrestus était commun parmi les esclaves et les affranchis : il figure plus de quatre-vingts fois dans les inscriptions latines de Rome (2). Mais il y a des chances aussi pour que ce nom banal ait été substitué à *Christus* à la faveur de l'homonymie (en grec les deux noms se prononcent de même) et qu'il s'agisse du *Messie*.

Les origines de la communauté chrétienne de Rome sont profondément obscures. Nous voyons par la lettre de Paul aux Romains, écrite vers 55, qu'au début du règne de Néron elle était déjà nombreuse et forte. Elle a dû se former dans la juiverie romaine sous le règne de Claude et naître au milieu de disputes enflammées sur le *Messie*, les uns affirmant qu'il était déjà manifesté, les autres le niant. Les disputes allèrent-elles jusqu'aux bagarres continuelles et la police impériale expulsa-t-elle en bloc les tapageurs, en consignant subséquemment dans son rapport que l'agitation était due à un nommé Chrestus ? Le livre des Actes nous montre un Juif, Aquila, constructeur de baraques (σκηνοποιός), et sa femme, Priscilla, chassés de Rome par l'édit de Claude, installant à Corinthe leur industrie foraine (3). Or ce ménage juif est justement *chrétien*, c'est-à-dire partisan du Messie manifesté. Il avait pu s'échauffer et faire du tumulte *impulsore Christo*.

Si la correction du mot est juste et si le rapport de

(1) Voyez A. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900, p. 368.
(2) La liste est donnée dans K. Linck, *De antiquissimis*.., p. 106, n. 2.
(3) *Actes*, XVIII, 2-3.

police que le texte de Suétone suppose a vraiment existé, cet humble procès-verbal fautif se trouve être le plus ancien document connu sur le christianisme. Il est plus ancien que la plus ancienne lettre de Paul, qui fut écrite de Corinthe, du chantier même d'Aquila où Paul, chassé de Macédoine, s'embaucha. En tout cas il ne se rapporte pas à Jésus historique,mais à la représentation du *Messie* dans les têtes, à l'Idée qui commençait déjà de bouleverser Rome et l'empire.

En passant, Pline le Jeune rencontra le culte installé du *Messie*, Tacite le trait le plus répété de sa légende, Suétone une trace des premiers désordres soulevés autour de son image. C'est tout ce que les écrivains grecs et latins ont à nous apprendre sur Jésus.

On s'attendrait à trouver chez les Juifs, dans la *mer* du Talmud, à travers l'inextricable et ondoyant fatras des écrits rabbiniques, une tradition particulière sur Jésus. On ne la trouve pas. Très peu d'allusions sont faites à Jésus, aucune qui le montre connu de façon directe (1).

Le Jésus du Talmud n'est autre que celui des Évangiles déformé, poussé au grotesque et à l'odieux. C'est une triviale caricature faite lourdement sur le dessin d'autrui. Certains rabbins agacés tournèrent en dérision et en grief ce que les chrétiens disaient de Jésus. Leurs sarcasmes naïfs et leurs crédules inventions portèrent surtout sur la naissance virginale, les miracles et la condamnation au supplice.

Né de l'Esprit Saint ? Allons donc ! Sa mère, une coiffeuse (2), avait eu pour amant un certain Pandira. Il n'est pas fils de Dieu, il est *Ben-Pandira*. Ou, si vous aimez mieux, sa mère était de race princière et elle se prostitua avec un charpentier. Thaumaturge ? Non pas ! Magicien qui rapporta d'Égypte (réminiscence de Mat-

(1) Voyez R. Travers Herford, *Christianity in Talmud and Midrash*, London, 1904, où sont données les références.

(2) Jeu de mot sur Marie *Magdalaah* (Madeleine) appelée *megaddelah* (coiffeuse) et confondue avec Marie mère de Jésus (Herford).

thieu) des secrets de sorcellerie. Il confondit les pharisiens ? Dites qu'il se moqua des paroles des sages ! Il fut injustement condamné ? Très justement, au contraire, par la haute cour de Lydda, comme apostat et séducteur ! On l'avait bien entendu et bien vu, car on avait caché des témoins et pendu une lampe au-dessus de son visage. Avant son exécution, pendant quarante jours, un héraut demanda des témoignages en sa faveur et n'en recueillit aucun. Assis à la droite de Dieu ? Non, exclu du monde à venir !

A cause de l'inaptitude incroyable des rabbins à toute chronologie, cet évangile retourné flotte, sans date arrêtée, de cent ans avant notre ère à cent ans après. Il n'est pas attesté avant le IIIe siècle. Les rabbins plus anciens se gardaient d'en savoir si long. Au début du dialogue que Justin imagine avoir eu lieu entre le rabbin Tryphon et lui-même dans le xyste d'Éphèse, Tryphon dit simplement : « Vous suivez un vain on-dit ; vous vous êtes façonné à vous-mêmes un *Messie* (1). » Contre quoi Justin entreprend de lui démontrer l'existence du Messie Jésus. Il n'en appelle aucunement au témoignage de l'histoire, mais seulement à celui du psalmiste et des prophètes, des antiques livres saints.

Pas plus que les Romains ou les Grecs, les Juifs par eux-mêmes n'ont rien su de Jésus historique. Ils ne lui ont jamais donné son nom hébreu *Yehoshoua*, comme ils auraient fait pour un des leurs. Ils l'appellent toujours de son nom grec *Yeshou* (Ἰησοῦς). C'est l'indice qu'ils ne l'ont connu que par les livres chrétiens, rédigés en grec.

IV

MARC

Il nous faut donc tirer des chrétiens, nous aussi, toute

(1) *Dial.*, VIII, 4.

notre connaissance de Jésus.Pour tracer une pure et sûre histoire des faits, ce n'est pas une bonne position.

Les chrétiens ne se sont jamais placés au point de vue de l'historien critique. Ils ne le peuvent pas. Pour eux la représentation des origines de la foi fait partie de la foi. Ils conçoivent un Dieu incarné qui est venu sur terre apporter le salut. A aucun moment les chrétiens ne se sont représenté Jésus comme un simple être humain. Toujours la théologie s'est mêlée à leur vision de Jésus, à tel point qu'on peut se demander si elle n'a pas fait la vision tout entière. L'historien doit prendre garde à ne pas transformer illicitement en un témoignage d'histoire ce qui est le témoignage de la foi.

Il pourrait espérer du moins n'avoir plus l'embarras de la pauvreté, mais celui de la richesse. A regarder de près, il reste pauvre, de plus près, très pauvre.

Si Jésus considéré comme Dieu a inspiré un océan d'écriture qui dépasse de beaucoup la *mer* du Talmud, Jésus conçu comme personne historique n'est l'objet que d'un petit nombre d'écrits appelés *évangiles* parmi lesquels les chrétiens eux-mêmes n'en ont retenu que quatre comme autorisés. Ils n'appartiennent pas au premier âge chrétien. Le plus ancien est postérieur d'une vingtaine d'années aux lettres de Paul, dans lesquelles Jésus ne fait aucunement figure de personnage d'histoire.

Un des quatre est la source principale des deux autres : les évangiles selon Matthieu et selon Luc dépendent, pour les faits racontés, de l'évangile selon Marc. Par rapport à celui-ci, ils sont secondaires. Quant au dernier, l'évangile selon Jean, il est le plus théologique de tous, et si visiblement que l'historien le plus complaisant est déconcerté. L'énigme de Jésus se résume donc en cette question : l'évangile selon Marc est-il un document d'histoire ?

Pour répondre il convient de déterminer d'abord ce qu'il prétend être.

Il ne se donne pas pour une histoire, une chronique,

un récit, une vie. Il s'intitule *Bonne Nouvelle.* L'auteur met en tête : *Commencement de la Bonne Nouvelle sur Jésus Messie fils de Dieu.* Aussitôt, sans plus de forme, sans citer aucune source historique, il ouvre sa Bible, ou plutôt son petit choix de citations bibliques, sur un texte de Malachie, coté par erreur à Isaïe. Ce n'est guère la façon d'un historien ordinaire. Une explication manque. Le lecteur est censé connaître le sens de l'expression : la *Bonne Nouvelle,* qui depuis longtemps déjà était d'usage courant dans les assemblées chrétiennes.

C'est un mot mystique pour désigner une chose mystique, la chose spécifiquement chrétienne. Il vient de la Bible grecque. Il est tiré de deux passages d'Isaïe et d'un passage de Joël, interprétés en un sens libre et nouveau.

En Isaïe, un peu avant le célèbre chapitre 53 sur les souffrances du Serviteur de Dieu, le texte sur lequel les chrétiens ont le plus médité, il y a ces mots poétiques : « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui donnent bonne nouvelle de bonheurs (1)! »

Qui sont ces bons messagers? Nous! répond Paul, nous qui annonçons le Messie Jésus (2). Et quelle est la bonne nouvelle ? Précisément ce qui suit dans Isaïe : les souffrances expiatrices, la mort et la résurrection du Serviteur de Dieu, qui est le Messie Jésus. Dès qu'on a l'intelligence de ce qu'a *voulu dire* le prophète, on reçoit la Bonne Nouvelle, on comprend que le monde a obtenu sa délivrance et son salut.

Plus loin, au chapitre 61, le Serviteur de Dieu (Jésus pour les chrétiens) dit lui-même :

> Esprit de Dieu est sur moi, car il me fit Messie, il m'a envoyé donner bonne nouvelle à des pauvres... (3)

Cet endroit fait voir aux chrétiens que Jésus, le Ser-

(1) Εὐαγγελιζομένων ἀγαθά. *Is.*, LII, 7, cité d'après Paul, *Rom.*, X, 15.

(2) *Rom.*, X, 15-16, où la *bonne nouvelle* d'Isaïe (qui est en réalité le retour d'exil des Juifs) est identifiée à l'*évangile* chrétien.

(3) Ἔχρισέν με εὐαγγελίσασθαι πτωχοῖς ἀπέσταλκέν με, *Is.* LXI, 1, d'après la Septante.

viteur, a été fait *Messie*, c'est-à-dire a reçu une *onction*, une éminente fonction. Elle est de sauver le monde avant de le juger. Elle est aussi de révéler à quelques-uns la Bonne Nouvelle de ce salut. Paul a l'orgueil d'avoir été un ces *pauvres* qui ont reçu directement de Jésus la Bonne Nouvelle :

La Bonne nouvelle dont je fis la bonne annonce n'est pas selon homme. D'homme je ne la reçus, moi, ni fus instruit, mais par *apocalypse* de Jésus Messie ! (1)

Enfin dans Joël grec, après un passage célèbre où est prédit qu'aux derniers jours tout le monde prophétisera, on lit :

Et reçoivent bonne nouvelle ceux que le Maître a d'avance appelés (2).

Ainsi la Bonne Nouvelle est rejetée par les réprouvés, accueillie par les élus. Elle n'est pas une information vulgaire. Elle est une épreuve mystique, une efficace réalité et, comme dit Paul, « force de Dieu pour sauver quiconque a foi » (3).

Ainsi entendue, la *Bonne Nouvelle*, appelée aussi le *Mystère* (4), est partout, dans Paul, au premier plan. Elle n'est pas un souvenir historique, ni une doctrine philosophique, mais une révélation de Dieu. Elle n'est connue que par des voies mystiques. Elle est « cette bonne nouvelle que Dieu promit par ses prophètes, en de saintes écritures, concernant son Fils » (5). Cachée au monde, exprimée énigmatiquement dans les Écritures, elle a été complètement dévoilée à quelques-uns par spéciale apocalypse.

Dans les huit premiers chapitres de sa lettre aux Romains, Paul expose comment il proclame, lui, la Bonne Nouvelle. Avec son lyrisme abondant et chaud, il mon-

(1) *Gal.* I, 11.
(2) Εὐαγγελιζόμενοι οὓς Κύριος προσκέκληται, *Joël* (Septante), II, 32.
(3) *Rom.*, I, 16.
(4) I *Cor.*, II, 2 ; *Coloss.* I, 26 ; II, 2 ; IV, 2.
(5) *Rom.*, I, 2.

tre la colère de Dieu, le salut par Jésus, la paix avec Dieu, la mort au péché, la mort à la Loi, la vie de l'esprit. Mais en un passage sec et précis de la première aux Corinthiens (1) il résume comment la proclame tout le monde. C'est un bref aperçu de la Bonne Nouvelle primitive. Elle est très simple. Elle consiste en deux choses : une interprétation nouvelle des Écritures par où l'on reconnaît que le *Messie* mourut pour nos péchés, fut enseveli et est ressuscité le troisième jour ; une liste officielle des personnes à qui il est apparu. Elle a deux sources : les Écritures inspirées, les visions authentiques. Par les deux voies c'est l'Esprit de Dieu qui la révèle.

Après Paul, le mot nouveau *évangéliste* entre dans le jargon chrétien. *L'évangéliste* est un prophète spécialisé qui excelle à inculquer la Bonne Nouvelle, c'est-à-dire tout ce qui concerne Jésus. Il le fait par un don spirituel. Dans l'Epitre aux Éphésiens les *évangélistes* sont cités après les apôtres et les prophètes, dans la liste des inspirés (2).

Le livre des Actes nous présente Philippe, *évangélisie*, flanqué de ses quatre filles, *prophétesses* (3). Nous le voyons, dans l'exercice de son don, expliquer au grand eunuque de la Kandaké, reine des Ethiopiens, le fameux chapitre 53 d'Isaïe, pont-aux-ânes des néophytes, abrégé du christianisme. Et c'est un ange qui lui a commandé de se poster sur la route de Gaza, au passage du char de l'eunuque, et, après son victorieux commentaire, l'Esprit de Jésus l'enlève et le transporte dans Azot (4), si bien que nous soupçonnons que tout s'est passé dans une vision extatique. Le conte paraît être le résidu d'une petite apocalypse qui mettait en drame le texte d'Isaïe : « Que l'eunuque ne dise pas : je suis un bois sec! » (5) et celui du psaume 67 : « L'Ethiopie tendra la première sa

(1) I *Cor.*, XV, 3-8.
(2) *Ephes.*, IV, 11.
(3) *Act.*, XXI, 8-9.
(4) *Act.*, VIII, 26-40.
(5) *Is.*, 56, 2.

main à Dieu » (1). Également doué pour l'exégèse mystique et la vision apocalyptique, Philippe est bien un *évangéliste* accompli.

Marc aussi est un *évangéliste*. Il traite la Bonne Nouvelle comme il doit le faire, sur la base de l'exégèse admise et des visions approuvées.

Toutefois les textes sont sous-entendus, les visions réduites à des épisodes. Il s'y mêle des anecdotes simples dont quelques-unes ont un grand air de vraisemblance et un récit de la mort de Jésus qui paraît presque plausible. Devant cet ouvrage indécis on demeure perplexe. C'est une Bonne Nouvelle qui prend tournure d'historiographie. C'est une Apocalypse qui paraît lestée de souvenirs réels. Qu'est-ce qui est matière historique ? Qu'est-ce qui est vision, symbole ou légende brodée sur un texte notoire? La critique retourne le problème. Ce petit livre, qui a l'air sans malice, est le plus compliqué qui soit.

Il se divise en deux parties qui, toutes deux, commencent de la même manière, par une scène de vision (2). Une voix du ciel se fait entendre qui d'un mot donne le sens des scènes qui vont suivre. C'est le procédé usuel des apocalypses, où ciel et terre se brouillent et où des voix célestes nomment les êtres surnaturels qui sont présentés à la vue.

Au début de la première partie Jésus est plongé par Jean Baptiste dans le Jourdain.

Et tout de suite en remontant de l'eau il vit se déchirer les cieux et l'Esprit comme une colombe descendre sur lui. Et une voix sortit des cieux : Tu es toi, mon Fils chéri, en toi je me complus (3).

Ainsi sommes-nous avertis que le personnage qui va

(1) *Ps.* 67 (grec), 32.
(2) Ce point est mis en lumière par B. W. Bacon, *Jesus and Paul*, London, 1921, p. 137-8.
(3) *Marc*, I, 9-11.

agir sous nos yeux est le mystérieux Serviteur que chante Isaïe. Cette petite scène apocalyptique est le rappel et la première mise en drame des passages très connus :

> Voici mon Serviteur que je préférai,
> *mon chéri en qui se complut mon âme :*
> *je mettrai mon Esprit sur lui,*
> et en jugement il appellera les peuples.
> Il ne querellera ni clamera,
> on n'entendra pas dans les rues sa voix.
> Roseau froissé il ne cassera,
> mèche qui fume il n'éteindra,
> jusqu'à ce qu'il mène en victoire le Jugement
> et en son nom des peuples espéreront (1).
> — *Esprit de Dieu est sur moi* :
> il me fit Messie pour donner bonne nouvelle à des [pauvres.]
> Il m'a envoyé proclamer délivrance à des captifs
> et à des aveugles retour à la vue,
> remettre des opprimés en liberté,
> proclamer un an de grâce de Dieu (2).

Ces textes sacrés donnant le sujet, l'imagination chrétienne fait le tableau. L'esprit de Dieu est une colombe parce que tel on se figurait qu'il avait plané sur les eaux primordiales (3). L'onction du Messie est représentée par le baptême, parce qu'au baptême le chrétien reçoit l'Esprit. Jean Baptiste est là à cause du texte de Malachie qui exige qu'Élie vienne en précurseur (4) et parce que c'est Élie qui doit oindre le Messie (5). Or Jean Baptiste est Élie lui-même (6), revenu avec son manteau de poil et son pagne de cuir. Il n'y a rien là qui soit autre chose que de la théologie en image.

Les scènes suivantes montreront ce que peut le Fils

(1) *Isaïe* XLII, 1-4, cité d'après *Matthieu* XII, 18-21.
(2) *Isaïe*, LX, 1, cité d'après *Luc*, IV, 18-19.
(3) *Genèse*, I, 2. Voyez J. M. Lagrange : *Evangile selon saint Marc*. Paris 1911, p. 12.
(4) *Malachie*, III, 1, interprété par IV, 5. Ce texte cité par Marc à sa première ligne sert d'épigraphe et de base au récit du Baptême de Jésus.
(5) Croyance juive que Tryphon objecte à Justin (*Dial*. XLIX).
(6) *Marc*, IX, 12.

chéri, investi de l'Esprit. Elles vont dérouler tout ce qu'annonce le chant isaïen dont la voix céleste a entonné le premier verset. Avant de juger les peuples victorieusement, le Messie Fils de Dieu restera doux, effacé, secret, sans querelle ni clameur, ménageant le roseau froissé et le lin qui fume. Nous le verrons agir en sourdine, *in petto*, faisant taire les démons bruyants qui le reconnaîtront. Il ne parlera pas dans les rues des villes, mais dans des lieux déserts. Des païens espéreront en lui. Et pendant un an de grâce il fera confidence de la Bonne Nouvelle à des pauvres, appellera des captifs à la liberté, guérira des aveugles, délivrera des opprimés.

Ce thème un peu bizarre, imposé par les Écritures, l'évangéliste pouvait le développer par les seules ressources de la vision apocalyptique. Sans être ravi jusqu'aux hauteurs sublimes où planent Paul et l'auteur de l'Apocalypse, il pouvait composer une suite réussie de mystiques poèmes tels que ceux qui composent le quatrième Évangile. Mais il manquait d'envolée, déplorablement. Son génie n'était ni sublime ni lyrique, plutôt prosaïque et plat. Ses anges étaient pédestres. Bonhomme un peu perdu dans un genre trop haut pour lui, il s'en est tiré non sans finesse. Il a introduit dans la Bonne Nouvelle, non pas de l'histoire précisément, mais des histoires, ce qu'il avait entendu conter des premiers temps chrétiens. C'est ce qui fait la singularité et l'intérêt de son poème manqué.

D'après une tradition éphésienne qui remonte au règne de Trajan, Marc avait été le drogman de Pierre (qui sans doute ne parlait qu'araméen) et il écrivit plus tard, au hasard de la mémoire, mais sans omission ni invention, ce qu'il avait entendu dire par Pierre des oracles et miracles du Messie (1). Cela est très vraisemblable, sauf qu'on soupçonne les propos de Pierre d'avoir été corrigés sous

(1) Jean le Presbytre et Papias dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 15.

l'influence de Paul. Car si, dans l'évangile de Marc, Pierre et les apôtres galiléens sont partout mis en scène, c'est pour jouer le rôle de gens complètement inintelligents et parfaitement pleutres, qui font un contraste complet avec la figure idéale du Messie. Après tout, Pierre, que nous ne connaissons pas, avait pu présenter les choses de cette façon modeste et piquante.

Seulement ce qui étonne, c'est une étrange ressemblance entre certains faits racontés de Pierre lui-même dans le livre des Actes et certains faits racontés de Jésus dans l'Evangile de Marc.

A Lydda,

Pierre trouva un homme du nom d'Ainéas, couché depuis huit ans sur un grabat, paralytique. Pierre lui dit : « Ainéas, Jésus Messie te guérit ! Lève-toi et étends ta couche toi-même ! » Aussitôt il se leva. Tous les habitants de Lydda et du Saron le virent; ils se convertirent au Maître (1).

A Capharnaüm,

on vint apporter à Jésus un paralytique porté à quatre. Comme on ne pouvait l'amener près de lui à cause de la foule, on défit le toit et, creusant, on coula le grabat où le paralytique était couché. Et Jésus... dit au paralytique : « Je te dis, lève-toi, enlève ton grabat et va chez toi ! » Il se leva et aussitôt, enlevant le grabat, sortit au vu de tous, si bien que tout le monde était hors de soi et glorifiait Dieu en disant : Nous n'avons jamais rien vu de pareil ! (2)

Ces deux grabataires semblent bien avoir le même grabat. Voici plus significatif encore.

Miracle de Pierre :

A Joppé, il y avait une femme disciple du nom de Tabitha ce qui, traduit, veut dire Gazelle. Elle faisait en abondance bonnes œuvres et aumônes. Il arriva en ces jours que tombée malade elle mourut. Pour la laver on la mit dans une chambre haute. Lydda étant près de Joppé, les disciples, apprenant que Pierre y était, lui envoyèrent deux hommes pour le supplier : Hâte-toi

(1) *Actes*, IX, 33-35.
(2) *Marc*, II, 3-4, 11-12.

de venir jusqu'à nous ! Pierre se levant alla avec eux. Arrivé, on le fit monter à la chambre haute et il fut en présence de toutes les veuves qui pleuraient et montraient robes et manteaux, tout ce que faisait, quand elle était au milieu d'elles, la Gazelle. Les chassant toutes, Pierre agenouillé pria et se tournant vers le corps dit : *Tabitha, lève-toi !* Elle ouvrit ses yeux et voyant Pierre se mit assise. En lui donnant la main il la mit debout. Et appelant les saints et les veuves, il la présenta vivante. Ce fut connu dans tout Joppé et beaucoup crurent au Maître (1).

Le tableau est joli. On voit l'assemblée des commères faisant les louanges de la morte, les *mirologia*, comme on les fait encore en pays grec.

Miracle de Jésus :

Jésus était près de la mer. Il arrive un des chefs de synagogue du nom de Jaïr, qui, le voyant, tombe à ses pieds et le supplie avec beaucoup de paroles, en disant : « Ma jeune fille est à l'extrémité. Ah ! viens lui imposer les mains pour qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ! » Jésus s'en alla avec lui... On arrive chez le chef de synagogue. Il voit un vacarme, des gens qui pleurent et font force hurlements. Il entre et leur dit : Pourquoi faites-vous du vacarme et pleurez-vous ? L'enfant n'est pas morte, elle dort ! On se moquait de lui. Lui, les ayant tous chassés... entre où était l'enfant. Prenant la main de l'enfant, il lui dit : *Talitha koum*, ce qui signifie : jeune fille, je te dis, debout ! Aussitôt la jeune fille se leva et marchait (elle avait douze ans). On fut aussitôt perdu de stupeur... Il dit de lui donner à manger (2).

Tabitha koum, *Talitha koum* : on a l'impression qu'il doit y avoir là deux versions parallèles d'un même fait merveilleux qui avait beaucoup volé sur les lèvres chrétiennes (3).

Que les mêmes faits soient attribués par le chroniqueur à Pierre, par l'*évangéliste* à Jésus, c'est très naturel dès qu'on prend garde à la différence de leurs points de vue. Pour le chroniqueur hagiographe, c'est Pierre en appa-

(1) *Actes*, IX, 36-42.
(2) *Marc*, V, 21-24, 38-43.
(3) De même l'histoire du centurion dans Luc (VII, 2-10) et dans Matthieu (VIII, 5-13) semble être une transposition de l'histoire du centurion dans les Actes (chap. X).

rence qui a guéri le paralytique et ressuscité la morte. Mais Pierre a dit au paralytique : *Jésus Messie te guérit.* Et pour l'*évangéliste* qui voit les choses sur le plan surnaturel, qui a la tâche de décrire les merveilles accomplies par le Messie Fils de Dieu, c'est bien Jésus qui a dit : *Lève-toi !* au paralytique et à la jeune fille et a eu le pouvoir de les faire se lever.

Pour introduire dans une Bonne Nouvelle les souvenirs de Pierre, Marc devait les transposer. Pierre lui-même les avait peut-être déjà changés de plan. Il fallait parler *en esprit.* Il fallait dire *Jésus* là où les charnels disaient Pierre. C'est Jésus qui avait agi. Car Pierre par lui-même était bien incapable de faire aucun miracle, n'étant, comme les autres apôtres, qu'un lourdaud sans vertu.

Bien avant Marc, dans les lettres de Paul, Jésus est l'Esprit qui meut les thaumaturges et les prophètes, qui parle et agit par eux et par tous ceux en qui il vit. Les pouvoirs de guérisons, les productions de miracles sont des énergies de l'Esprit, tout comme la prophétie, le propos de sagesse, le propos de science, le discernement des esprits, le parler en langues inintelligibles (1). Diverses sont les inspirations, unique l'Inspirateur.

Paul distingue soigneusement le cas où il parle *en parole du Maître*, c'est-à-dire énonce en extase un oracle inspiré qui est oracle véritable de Jésus et celui où il parle, *lui, non le Maître* (2). On ne peut rien entendre aux premiers documents chrétiens tant qu'on n'a pas fortement senti combien Jésus Esprit était une personne familière et vivante dans toutes les *assemblées* chrétiennes. Au temps de Paul les manifestations de Jésus étaient multiples et fréquentes. Au temps de Marc elles étaient devenues rares et celles des premiers temps, racontées à des auditoires nouveaux, se fixaient en légendes.

(1) I, Cor., XII, 8-10.
(2) I *Cor.*, VII, 12 : λέγω ἐγώ οὐχ ὁ Κύριος, par opposition λέγομεν ἐν λόγῳ Κυρίου (I *Thess.*, IV, 15).

Il est donc bien vrai que la première partie de la Bonne Nouvelle de Marc peut avoir pour source de réels souvenirs. Mais il n'est pas assuré qu'à l'origine ils ne se rapportaient pas à Jésus Esprit.

Le début de la seconde partie nous ramène en pleine apocalypse.

Jésus prend Pierre, et aussi Jacob et Jean, et les conduit sur un mont élevé, seuls à l'écart. Il fut métamorphosé devant eux et ses vêtements devinrent éclatants, extrêmement blancs, tels que foulon sur terre ne peut blanchir ainsi. Elie avec Moïse leur apparurent : ils conversaient avec Jésus. Pierre s'adresse à Jésus : Rabbi, il fait bon être ici : nous ferons trois huttes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Elie. Il ne savait que dire, effrayés qu'ils furent. Il y eut un nuage qui les couvrit d'ombre et une voix sortit du nuage : *Celui-ci est mon Fils chéri, écoutez-le!* Soudain regardant alentour ils ne virent plus personne que Jésus seul avec eux (1).

Voilà un beau type de vision mystique avec les impressions brusques d'éblouissement et d'ombre, les profondes pénétrations de bien-être ou d'effroi. Elle inaugure le second chapitre de la Bonne Nouvelle, le plus spécialement chrétien, celui que Paul avait appelé le *discours de la croix*.

Le Messie Fils de Dieu ne vient pas simplement, avec Moïse et Élie, habiter parmi les croyants, comme l'inintelligent Pierre le souhaite. Les Ecritures et la voix de Dieu disent autre chose encore, qu'il faut accepter, si dur que ce soit. Moïse et Elie n'apparaissent qu'un instant et s'évanouissent. Et le Messie doit mourir pour nos péchés. Il a enseigné lui-même qu'il doit « souffrir beaucoup, être rejeté par les anciens, les premiers prêtres et les scribes, être tué et après trois jours ressusciter » (2). La voix céleste ordonne de l'écouter et rappelle encore

(1) *Marc*, IX, 2-8.
(2) *Marc*, VIII, 31.

une fois qu'il est le Bien-Aimé mystérieux de qui Isaïe a rapporté tout cela.

Les souffrances, la mort et la résurrection du Messie sont fondées principalement sur le chapitre 53 d'Isaïe, et sur le psaume 21 des Septante. Zacharie,les psaumes 15, 40, 41, 117 ont ajouté quelques traits importants. Ces textes hallucinants étaient probablement récités pendant la commémoration liturgique dela mort du Messie au *Souper du Maître*. Ils avaient été profondément médités et *vus* par tous les prophètes chrétiens.

On *voyait* le Messie acclamé dans Jérusalem : « Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui vient à toi, doux, monté sur un âne, sur un ânon, fils d'un baudet (1). » On entendait l'acclamation : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Maître ! (2) » Le Temple était purifié selon qu'il est dit : « Il n'y aura plus de marchand dans la maison du Maître souverain ce jour-là (3). »

Mais déjà « la pierre était rejetée par les bâtisseurs (4) ». Trahi par un des siens, le Messie peut dire : « Celui qui mange le pain avec moi lève le talon contre moi (5). » Tous l'abandonnent au moment où il va être frappé : « Je frapperai le berger et les moutons seront dispersés (6). » Il gémit : « Mon âme est triste à mourir (7). »

Le voici tel que le montre Isaïe : « Homme chargé de coups, méprisé et compté pour rien... transpercé pour nos péchés, brisé pour nos crimes... Tout maltraité qu'il est, il n'ouvre pas la bouche (8). » Sa mort a un mystérieux rapport avec celle de l'agneau pascal, car « comme agneau il est mené à la tuerie (9) ».Il est compté parmi

(1) *Zacharie*, IX, 9, cité d'après *Matthieu*, XXI, 5.
(2) *Psaume* 117 (grec), 25-26, cité d'après *Matthieu*, XXI, 9.
(3) *Zacharie*, XIV, 21.
(4) *Psaume* 117, 22, cité d'après *Matthieu*, XXI, 42.
(5) *Psaume* 40, 9, cité d'après *Jean*, XIII, 18.
(6) *Zacharie*, XIII, 7, cité d'après *Marc*, XIV, 27.
(7) *Psaume* 41, 6 et *Jonas*, IV, 9, cités d'après *Marc*, XIV, 34.
(8) *Isaïe*, LIII, 3, 5, 7.
(9) *Ibid.*, 7.

les criminels (1). On relâche des malfaiteurs au prix de sa mort (2).

Et voici son supplice que décrit le psaume 21. Il crie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'abandonnes-tu » (3) ? On se partage ses vêtements, on jette sur eux le sort (4). Il est empalé ou plutôt crucifié, car il est « transpercé » (5), « ses chairs sont percées de clous » (6), « on lui creusa les pieds et les mains » (7). Tous ceux qui le voient se moquent de lui et branlent la tête (8).

Mort, on lui donne le sépulcre d'un riche (9). On le pleure : « Ils regarderont celui qu'ils ont percé. Ils feront le deuil sur lui, comme sur un bien-aimé ; ils souffriront douleur comme pour un premier-né (10). » Et après trois jours, selon le signe de Jonas (11), il ressuscite, car : « Tu n'abandonneras pas mon âme à l'Hadès, tu ne laisseras pas ton Saint voir la pourriture (12). »

Marc, dans sa seconde partie, n'a guère qu'à mettre en narration touchante la matière fournie par les Écritures, si riche déjà de sainte horreur, d'images dramatiques, d'émotions et de sanglots. Il a peu besoin d'éléments de renfort. L'exégèse imaginative suffit à peu près.

Mais, pour raccorder les deux parties de son Évangile, il doit amener à terre le drame de salut qui chez Paul flottait encore dans l'intemporel des visions célestes, dans de mystiques limbes sans frontière et sans âge. De même qu'il a sublimé les souvenirs de Pierre en termes de

(1) *Ibid.*, 12.
(2) *Ibid.*, 9 (grec).
(3) *Psaume* XXI, 1, cité en araméen par *Marc*, XV, 34.
(4) *Psaume* XXI, 19, cité d'après *Marc*, XV, 24.
(5) *Isaïe*, LIII, 5 ; *Zacharie*, XII, 10.
(6) *Psaume* 118, verset 120, cité d'après la Lettre de *Barnabé*, V, 13.
(7) *Psaume* XXI, 17 (grec).
(8) *Psaume* XXI, 8, cité d'après *Marc* XV, 29.
(9) *Isaïe*, LIII, 9 (hébreu).
(10) *Zacharie*, XII, 10 (grec), cité d'après Jean, XIX, 37.
(11) *Jonas*, II, 1, cité par *Matthieu*, XII, 40, visé par *Marc*, VIII, 31. *Après trois jours* était devenu, dès Paul, le *troisième jour* (I *Cor*. XV, 4) probablement pour accommoder l'Ecriture à l'usage liturgique et sous l'influence d'*Osée*, VI, 2. « En deux jours il nous fera revivre, le troisième jour il nous relèvera. »
(12) *Psaume* XV, 10, cité d'après *Actes*, II, 27.

Bonne Nouvelle, il charge maintenant la Bonne Nouvelle de circonstances de temps et de lieu. D'un bout à l'autre un vague milieu historique est créé qui sert de lieu commun à l'anecdote et à la théologie.

Le psaume deuxième révélait que les Princes se sont ligués contre le Messie. Qui sont ces Princes ? Marc les fait sortir de l'imprécision poétique et les nomme sans hésiter : le tétrarque Hérode, qui avait fait tuer Jean Baptiste, et Pontius Pilatus, dont les sévices contre les Juifs étaient restés légendaires. On peut croire qu'il y a là une innovation. Dans Paul, la mort du Messie était un drame théologique dont tous les acteurs étaient surnaturels. Le Maître de la Gloire était crucifié par les *Princes de cet Age-ci*, c'est-à-dire par Satan et ses anges (1).

Sous le travesti historique, la seconde partie de la Bonne Nouvelle conserve les grandes lignes fortement tracées par les psaumes et les prophéties. Elle semble même scandée sur la coupe des récitations rituelles. Dans la division tranchée de la Passion jour par jour, quart de veille par quart de veille, se sent l'influence d'une liturgie avancée, d'une véritable Semaine Sainte (2).

Aux textes consacrés des anciens prophètes l'*évangéliste* joint, comme de droit, quelques visions des prophètes nouveaux. L'Agonie de Gethsémani, que personne de toute façon ne pouvait avoir rapportée, paraît être le résumé d'une vision intuitive fondée sur le texte : *Mon âme est triste à mourir*. L'institution du *Souper du Maître* qui dans Paul est une vision accordée par le Maître lui-même (3) passe dans Marc à l'état de récit.

Il reste peu de place pour des échos historiques. Pourtant le procès d'Etienne devant le Sanhédrin paraît avoir été transposé en procès de Jésus devant les mêmes juges.

(1) I *Cor.*, II, 8. Le passage I *Thess.*, 15-16, a tous les caractères d'une interpolation postérieure à la ruine de Jérusalem.

(2) La remarque est d'Alfred Loisy, dans son Cours au Collège de France sur la Tradition évangélique (1920-21).

(3) I *Cor.*, XI, 23-25 (Ἐγὼ παρέλαβον ἀπὸ τοῦ Κυρίου), *Marc*, XIV, 22-24.

Pour le croyant c'est Jésus même qui en Étienne avait été poursuivi et condamné.

De faux témoins déposent contre Etienne :

Nous l'avons entendu dire que ce Jésus le Nazoréen détruira ce lieu-ci (le Temple) (1).

De faux témoins déposent contre Jésus :

Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce Temple fait de main d'homme (2).

Étienne,

rempli d'esprit saint, regardant le ciel vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu et dit : Voici que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu ! Criant à tue-tête, ils se bouchèrent les oreilles et se jetèrent tous ensemble sur lui (3).

Jésus

dit au grand-prêtre : Je le suis (le Messie Fils de Dieu). Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel ! Alors le grand-prêtre déchira ses habits... Et tous le condamnèrent déclarant qu'il avait mérité la mort (4).

Un autre évangéliste mettra dans la bouche de Jésus sur la croix les deux paroles qui sont rapportées d'Étienne mourant : « Maître, reçois mon esprit ! — Maître, ne leur compte pas ce péché ! (5) » Étienne fut le premier « à porter en son corps, comme dit Paul, la mise à mort de Jésus » (6). La mort d'Étienne fut le grand événement tragique des premiers temps chrétiens. Elle a donné des traits à la mort mystique de Jésus. C'est peut-être au procès d'Étienne que Pierre a renié Jésus. Car, après la condamnation d'Etienne, nous voyons les chrétiens hellé-

(1) *Actes*, VI, 13-14.
(2) *Marc*, XIV, 57-38.
(3) *Actes*, VI, 55-56.
(4) *Marc*, XIV, 62-64.
(5) *Actes*, VII, 59-60. *Luc*, XXIII, 46, 34.
(6) *II Cor.*, IV, 10.

nistes violemment dispersés et Pierre et les apôtres rester tranquillement à Jérusalem (1).

Concluons : l'évangile selon Marc n'est pas un document d'histoire. C'est un commentaire libre et fabulé des textes bibliques et des souvenirs spirituels où se fondait la foi chrétienne. Il les présente d'une façon liée et attachante, en usant des libertés traditionnelles de la légende juive, de la *haggada* pieuse et inventive. S'il entraîne un peu de matière historique, c'est de façon secondaire et indirecte, en la transformant.

Son but n'est pas de fixer des points d'histoire, mais d'exposer le mystère chrétien. Il nous fait voir comment on l'exposait à Rome vers le temps de Domitien, de même que l'Apocalypse montre la manière d'Éphèse vers la même époque. Ces deux ouvrages, si différents d'aspect, ont même objet au fond, pareille méthode. Ce sont des fruits de l'Esprit. L'auteur de l'Apocalypse est un aristocrate altier, un puissant poète, un voyant d'envergure : il a le grand coup d'aile. L'auteur de l'Évangile est un catéchiste populaire, un courtaud sans style, essoufflé, borné, mais rond, ému, communicatif et qui sait empaumer. Tous deux, selon leurs moyens, peignent, comme ils le voient, le Maître Jésus, l'un en larges éclairs comme un enthousiaste, l'autre en touches menues et écrasées comme un réaliste. A l'un pas plus qu'à l'autre il ne faut demander de l'humble et banale information historique.

Les autres évangiles ne peuvent nous retenir longtemps. En somme ils reprennent en sous-œuvre, remanient et embellissent la Bonne Nouvelle de Marc.

Matthieu et Luc, pour les parties narratives, s'attachent à Marc, chacun le corrigeant selon son tempérament littéraire. Les licences qu'ils prennent avec les faits matériels montrent bien que dans une Bonne Nouvelle les *faits* ne comptent pas, mais les *vérités*.

(1) *Actes*, VIII, 1.

Ils ajoutent à Marc, chacun à sa façon, une légende sur la naissance du Messie. Ils exploitent des recueils d'oracles et de paraboles négligés par Marc. Beaucoup de ces *paroles du Maître* ont une très haute valeur religieuse et poétique. Mais pour quelques-unes on voit clairement, pour toutes on peut penser que ce sont des oracles de Jésus énoncés *en esprit* par les prophètes chrétiens.

Le quatrième Evangile fait voir comment on savait refaire à Éphèse un grossier ouvrage romain. Il a toutes les qualités qui manquent à Marc, de noblesse, de style, de poésie et de grande manière. Il est le chef-d'œuvre du genre dont Marc avait donné l'ébauche. Sa portée théologique égale presque celle des lettres de Paul. Mais la théologie y est trop triomphante pour qu'on examine du point de vue historique les changements qu'elle a exigés dans le cadre et le contenu de Marc.

L'Évangile de Pierre n'est représenté que par un fragment, dont la principale originalité est une vision toute fantastique de la résurrection de Jésus (1).

Les évangiles judéo-chrétiens et celui des Égyptiens ne sont connus que par des bribes incertaines (2). Les Évangiles de l'Enfance sont de fades et tardifs petits romans (3).

Nous avons passé en revue le dossier historique de Jésus. Il ne contient pas une seule pièce qui satisfasse à la critique historique la moins rigoureuse. Tout examiné, tout bien pesé, l'historien froid et grave doit conclure par un procès-verbal de défaut.

Jésus est inconnu comme personnage historique. Il a pu vivre, puisque des milliards d'hommes ont vécu sans laisser de trace certaine de leur vie. C'est une simple possibilité, à discuter comme telle.

(1) A. Lods, *L'Evangile et l'Apocalypse de Pierre*, Paris, 1893.
(2) J. Moffatt, *Uncanonical Gospels* (Diction. of Apost. Church, Edinburgh, 1915, I, p. 478-506) ; J.-M. Lagrange, *L'Evangile selon les Hébreux* (Revue Biblique, 1922, nos 2 et 3).
(3) Ch. Michel et P. Peeters, *Evangiles apocryphes*, 2 vol., Paris, 1911 et 1914.

Il ne suffit pas de dire, avec certains critiques : nous ne savons rien de lui, sauf qu'il a existé. Il faut dire courageusement : nous ne savons rien de lui, *ni* s'il a existé. Dans une recherche historique l'exactitude sévère permet seule de progresser. Or le document qui, en bonne critique, prouverait positivement l'existence de Jésus fait défaut.

Et voici l'énigme. Cet homme, dont l'existence même est douteuse, comment a-t-on pu faire de lui le grand Dieu de l'Occident ?

V

ERNEST RENAN, ALFRED LOISY

L'existence positive de Jésus est-elle prouvée par celle du christianisme ?

Beaucoup d'historiens le pensent. Ils admettent que les Évangiles, tout en n'étant pas de bons documents historiques, sont utilisables encore et qu'après tout ils présentent les choses comme en gros elles se sont passées. Ils trouvent que le début du mouvement chrétien ne se peut expliquer que par l'action d'un homme de chair et d'os qui après sa mort fut transporté dans la sphère de la divinité. C'est l'opinion que Renan a rendue populaire et superficiellement évidente. Pourtant, à regarder au fond, je la crois insoutenable.

Il y a deux points à examiner : comment, en l'état défectueux ou pour mieux dire défaillant des documents, on peut reconstituer tout de même Jésus dans le plan historique, et si le Jésus de la conjecture se raccorde aisément aux premiers monuments certains du christianisme.

Commençons par renvoyer, en le couronnant de lauriers et d'hyacinthes, l'harmonieux Silène qui sur sa syrinx divine a modulé la *Vie de Jésus*.

Savant averti, Ernest Renan avait déclaré qu'à grand

peine obtient-on une page d'histoire sur le personnage réel qui a porté le nom de Jésus (1). Mais dans la cabane maronite de Ghazir, près de la sainte Byblos, le démon du voyage et de l'art le tentant, sans peine il écrivit sur lui plus de quatre cents pages délicieuses.

Le principal défaut de cet élève de Saint-Sulpice est de ne pas tenir un compte suffisant de la théologie. Il ne veut pas voir que les évangiles ont un caractère profondément doctrinal et qu'ils dépendent étroitement du poème théologique de Paul. Il lui plaît d'en faire de simples légendes naïves comme certaines légendes de saints ou comme les récits qu'auraient pu faire trois ou quatre vieux soldats de l'empire se mettant chacun de leur côté à écrire la vie de Napoléon avec leurs souvenirs.

> L'un d'eux mettrait Wagram avant Marengo ; l'autre écrirait sans hésiter que Napoléon chassa des Tuileries le gouvernement de Robespierre ; un troisième omettrait des expéditions de la plus haute importance. Mais une chose résulterait certainement avec un haut degré de vérité de ces naïfs récits, c'est le caractère du héros, l'impression qu'il faisait autour de lui (2).

Jésus devient donc le héros d'un récit tout nouveau, d'un dernier évangile, où les éléments des premiers sont recomposés par l'arbitraire souverain de l'art.

Le vie de Mahomet a donné l'idée d'un progrès gradué et intéressant dans les idées de Jésus (3). D'autres encore que Mahomet sont venus prendre la pose quand le modèle se dérobait. Le saint François d'Assise d'Ozanam a prêté bien des traits au fin et joyeux moraliste du début. Il a amené avec lui sa douce Ombrie, devenue une Galilée vaporeuse (4). Lamennais a posé le géant sombre de la fin (5).

(1) Article de la *Liberté de Penser*, cité par P. Larroque. *Opinion des déistes rationalistes sur la vie de Jésus selon M. Renan*, Paris, 1863, p. 24.
(2) *Vie de Jésus*, 1re édit., 1863, p. XLIV-XLV.
(3) *Ibid.*, p. LVII-LVIII.
(4) Ceci a été vu par G. Sorel, *Le système historique de Renan*, Paris, 1905, p. 230 sq.
(5) *Vie de Jésus*, p. 326.

Sous son blanc burnous le Jésus de Renan est admirablement au courant des questions morales et politiques du XIXe siècle. Il a beaucoup fréquenté les saint-simoniens et Michelet, Quinet, Pierre Leroux, George Sand, Alfred de Musset, tout ce monde-là. Il est de plain-pied avec les milieux parisiens de 1863. C'est pourquoi il a tant plu, et tant déplu.

Démocrate, certes, humanitaire, homme de 48, mais détaché du contact malsain des nécessités politiques, fondateur de la « grande doctrine de dédain transcendant » (1). Panthéiste avec élégance, hégélien, idéaliste accompli. Ennemi des prêtres, apôtre du culte pur et de la religion dégagée de toute forme extérieure. Charmant surtout, exquis, entouré de suffrages féminins, plein d'indifférence supérieure, amateur cependant de commerces délicats. Quand, après une longue attente, l'auteur tout d'un coup dévoila son tableau, il n'y eut qu'une voix : « Mais c'est M. Renan ! »

Réussite prodigieuse, échec éclatant, la *Vie de Jésus* doit décourager à jamais ceux qui penseraient suppléer par le génie au manque d'information.

Depuis Renan on a vu qu'il fallait renoncer à écrire une vie de Jésus. Tous les critiques s'accordent à reconnaître que les matériaux manquent pour une telle entreprise (2). On a poursuivi sur les textes évangéliques un travail d'analyse méthodique et colossal. En général on a gardé la vue principale de Renan et du XIXe siècle que les évangiles constituent une pieuse légende embellie, complétée, adaptée, mais se rapportant en fin de compte à une personne réelle. Pourtant l'idée que Jésus est un être tout surnaturel ou *mythique* a été proposée et appuyée de raisons trop mêlées par Albert Kalthoff et Arthur

(1) *Vie de Jésus*, p. 119.
(2) P. Wernle, *Die Quellen des Lebens Jesu*, Halle, 1904, p. 82. — A. Loisy, *Jésus et la tradition évangélique*, Paris, 1910, p. 5.

Drews en Allemagne, John M. Robertson en Angleterre, W. Benjamin Smith en Amérique (1).

L'état présent de la critique évangélique me paraît bien représenté par les travaux d'Alfred Loisy en France, de R. Bultmann en Allemagne (2), de Vincent Henry Stanton en Angleterre (3), de Benjamin W. Bacon en Amérique (4). Ces travaux, conduits par des méthodes semblables, arrivent à des conclusions analogues. Parmi les maîtres de la critique actuelle il est permis de prendre pour type Alfred Loisy, qui ne le cède à aucun pour l'autorité que donnent le savoir et l'exactitude.

Tempérament d'apologiste équilibré par une humble et fière soumission aux faits, esprit d'un merveilleux aplomb, perpendiculaire comme on a dit (5), prudent et fin, enjoué et nuancé, avançant par une impulsion régulière, sans cesse élargi et nouveau, Loisy est le régal de l'intelligence. Je lui dois presque tout ce que je sais et je lui dirais ma gratitude si je ne craignais d'être renié par lui et rejeté au tas des *mythologues* dont il a horreur et qui seuls lui font perdre sa bonne grâce presque toujours sereine.

Il me fait penser à un essayeur qui ne cesse jamais d'essayer ses monnaies, de polir sa pierre de touche et de perfectionner sa balance. Depuis trente ans toutes les péricopes de l'Evangile passent et repassent au trébuchet. Bien des pièces qui avaient semblé d'abord d'un aloi suffisant ont été ensuite écartées.

Dès 1903 le quatrième Evangile en entier a été déclaré dépourvu de toute valeur historique ; l'essai a été confirmé et complété en 1921 (6). Sans être allégorie pure

(1) Voyez Ch. Guignebert, *Le problème de Jésus*, Paris, 1911. A la bibliographie donnée par l'auteur ajouter maintenant : J.-M. Robertson, *The historical Jesus*, London, 1916 ; A. Drews, *Das Markus-Evangelium als Zeugnis gegen die Geschichtlichkeit Jesu*, Jena, 1921.

(2) *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, Gottingen, 1921.

(3) *The Gospels as historical documents*, Cambridge, 1903, 1909 et 1911.

(4) *The Fourth Gospel in research and debate*, London, 1910. — *Jesus and Paul*, London, 1921.

(5) M. d'Hulst dans A. Loisy, *Choses passées*, Paris, 1913, p. 137.

(6) A. Loisy, *Le quatrième Evangile*, Paris, 1903 ; 2ᵉ édit. refondue, Paris, 1921.

tout le livre est symbolique. Il n'est pas autre chose qu'une vision mystique : à travers les récits et les discours se développe la manifestation du Logos, lumière et vie.

L'auteur n'a jamais connu qu'un Christ liturgique, objet du culte chrétien... De ces fragments de biographie divine, aucune impression de réalité ne se dégage (1).

Dans les Evangiles synoptiques l'alliage apparait à Loisy de plus en plus médiocre, la *teneur* en histoire de plus en plus faible, la différence essentielle avec le quatrième Evangile de moins en moins marquée.

Voici comment il résume lui-même, avec nuance, les résultats de son dernier essai.

La critique directe de la légende évangélique nous a fait voir comment s'est construite l'épopée naïve, incohérente, candidement hardie en ses fictions que sont nos quatre évangiles. Au fond, quelques souvenirs assez maigres, arrangés dans la tradition, accommodés au style de l'Ancien Testament. Et puis, des miracles.., dont le mieux qu'on puisse dire est qu'ils sont dans le goût du temps et qu'ils ressemblent probablement à ceux qui ont pu être attribués à Jésus de son vivant, ou mieux encore que la plupart, sinon tous, ont été compris en symboles concrets de l'œuvre spirituelle accomplie par Jésus. Beaucoup d'incidents conçus pour le relief du récit et surtout pour l'accomplissement des prophéties ou bien dans un intérêt apologétique. Le tout plus ou moins coordonné à la commémoration rituelle de l'épiphanie messianique et du salut réalisé par la mort du Christ (2).

L'historien aura pour besogne ardue d'extraire les *quelques souvenirs assez maigres* du grand fouillis et de l'amas incohérent que forment les accommodations à l'Ecriture, les symboles concrets, les fictions apologétiques ou littéraires, les mythes rituels. Autant chercher une lueur de minerai dans une gangue sombre. Autant tirer quelques grains de mil d'un gros tas de graines mêlées. Qui ne se sentirait découragé, comme la pauvre

(1) *Le quatrième Evangile*, 2e édit., p. 56, 57.
(2) A. Loisy, *De la méthode en histoire des religions*, Rev. d'hist. et de litt. relig., 1922, p. 35.

Psyché ? Il faudrait le secours de fourmis un peu fées.

Suivons un moment Loisy aux prises avec la tâche de Psyché. Voyons-le, par exemple, devant la première partie de Marc (1). On est curieux de guetter l'endroit précis où il prend la responsabilité, en sa conscience de critique et d'historien, de dire : ceci est de l'histoire !

Le Baptême de Jésus a-t-il une signification historique ?

Elle est malaisée à préciser. Le plus clair est que Jésus, comme initiateur du mystère chrétien, est censé avoir reçu, lui premier, le baptême spirituel, le vrai baptême que ses fidèles reçoivent après lui... ceci est le mythe de l'institution baptismale. Il est clair aussi que Jean représente une secte apparentée à la secte chrétienne, antérieure à cette dernière et dont celle-ci, en quelque façon, procède. On a pris la précaution de faire proclamer par Jean la supériorité du baptême chrétien et la mission transcendante de Jésus : ceci est un mythe apologétique et polémique.

La Tentation ? Mythe certain.

L'appel des quatre pêcheurs et la journée à Capharnaüm ?

On peut y voir *un rudiment de souvenir historique* concernant le commencement de l'activité manifestée en Galilée par Jésus. *Cependant* la vocation des disciples y paraît déjà présentée comme un acte souverain du Christ-Sauveur qui choisit ses amis, donne mission à ses auxiliaires.

La guérison du lépreux ? Miracle non localisé, symbolique.

Le récit paraît avoir signifié symboliquement ce qu'on a mis en termes exprès dans le récit suivant : la puissance de purification, de justification qui appartient au Fils de l'homme, au Christ de mystère. C'est donc un doublet mystique de la première journée de Capharnaüm.

L'histoire du paralytique ?

On y a inséré tout un développement sur le pouvoir qu'a le Fils de l'homme de remettre les péchés, ce qui donne à un mi-

(1) A. Loisy, *La légende de Jésus*, Rev. d'hist. et de litt. relig., 1922, n° 3.

racle de guérison, conçu d'abord comme le fruit de la foi, le sens mystique qui semble appartenir à la guérison du lépreux.

Les débats entre Jésus et les pharisiens ?

Ils font écho aux polémiques soutenues par le christianisme naissant contre le judaïsme.

Jésus traité de fou par les siens ?

Le fait peut n'être pas arrivé dans les conditions que l'on dit et qui sont d'ailleurs insuffisamment indiquées, le récit n'en donne pas moins *une impression de réalité* pour ce qui est de sa signification générale.

Le choix des Douze ?

Il anticipe dans la vie de Jésus ce qui peut avoir été une institution de la première communauté. Toutefois la fiction est en rapport avec une *réalité* : Jésus a recruté des disciples... qui ont été comme lui de grands exorcistes.Le christianisme est né dans une atmosphère de lourd spiritisme.

Jésus apaisant la tempête ? C'est le pouvoir du Christ sur les éléments « en figure de son rôle salutaire et de l'avenir chrétien ». Le possédé de Gérasa ? C'est son pouvoir sur les démons « en des conditions qui pourraient symboliser la future conversion des païens». L'hémorroïsse et la fille de Jaïr ? On y voit « le rôle du Sauveur qui procure aux hommes par la foi le pardon et l'immortalité ».

Jésus qui n'est pas prophète en son pays ?

Bien que l'anecdote puisse symboliser l'incrédulité juive et l'expliquer en quelque façon par une locution proverbiale, ce qui est dit de la profession exercée par Jésus, de sa mère, de ses frères et de ses sœurs donne *quelque impression d'antiquité et de réalité.*

La première multiplication des pains ?

L'on est ici en plein mythe. C'est le premier mythe d'institution de la cène chrétienne.

L'exorcisme opéré à distance sur la jeune fille païenne?

Il signifie que les nations devaient être sauvées par Jésus, sans avoir été visitées par lui comme l'ont été les Juifs.

La guérison du sourd-muet ? Placée en terre païenne, « elle éveille l'idée du salut des Gentils et le figure». La seconde multiplication des pains ? « Elle figure l'initiation des Gentils au mystère chrétien. »

La guérison de l'aveugle de Bethsaïde ? Dans son contexte « elle ne peut que figurer l'éducation progressive des premiers disciples, leur adhésion à la fois et l'origine de la communauté judéochrétienne, comme la guérison du sourd-muet figure la conversion des Gentils et l'origine de l'église hellénochrétienne ».

Pierre déclarant : Tu es le Messie !

On a pu se demander si la déclaration n'anticipait point la foi que les disciples auraient acquise seulement après la mort de Jésus. Mais, *si Jésus a existé*, ses disciples n'ont guère pu le croire, après sa mort, vivant et ressuscité que s'ils avaient cru préalablement à sa mission messianique, bien que cette foi ait dû se montrer discrète.

Restons là et demandons : En somme, dans la légende entière de Jésus qu'y-a-t-il de consistant ? Loisy répond :

Rien dans les récits évangéliques n'a consistance de fait, si ce n'est le crucifiement de Jésus par sentence de Ponce-Pilate pour cause d'agitation messianique (1).

Sur ce point il a toujours maintenu une catégorique affirmation. Dans son autobiographie, chef-d'œuvre de littérature intérieure, histoire sobre et dramatique d'une conscience, il dit à la date de 1894 :

Je n'acceptais à la lettre aucun article du symbole, si ce n'est que Jésus avait été *crucifié sous Ponce Pilate* (2).

En 1907 il écrivait :

Si Jésus n'a pas été condamné à mort comme Roi des Juifs,

(1) *La passion de Marduk*, « Rev. d'hist. et de litt. rel. », 1922, p. 297-8.
(2) *Choses passées*, p. 165.

c'est-à-dire comme Messie, sur son propre aveu, on peut tout aussi bien soutenir qu'il n'a pas existé (1).

En 1910 il répétait :

Si ce fait pouvait être révoqué en doute, on n'aurait plus motif d'affirmer l'existence de Jésus (2).

Ainsi Jésus ne s'accroche à l'histoire que par sa condamnation. Il y tient par un fil.

Est-ce à dire que Loisy accepte pour historique le récit de la Passion ? Loin de là ! Presque tous les incidents du cycle de la passion

ne constituent pas une chaîne de souvenirs, mais ont été déduits de textes bibliques (3)... On pourrait presque dire que la passion a été construite sur le psaume XXII... (4) Les faits sont décrits pour leur valeur mystique, non selon leur développement historique... (5) De la relation du procès rien n'a consistance, si ce n'est le grief de prétention à la royauté messianique (6).

Loisy tient le récit de la Passion pour mythologique en grande part.

Les évangiles ne racontent pas la mort de Jésus... ils expriment le mythe du salut réalisé par sa mort, perpétué en quelque façon dans la cène chrétienne, intensivement commémoré et renouvelé dans la fête pascale. Nul doute que le mythe chrétien soit apparenté aux autres mythes de salut. Ce n'est point par hasard que la résurrection du Christ au troisième jour après sa mort se trouve conforme au rituel des fêtes d'Adonis. L'anecdote de Barrabas, la sépulture par Joseph d'Arimathie, la découverte du tombeau vide sont des fictions apologétiques. Le trait des deux voleurs crucifiés avec Jésus pourrait être dans le même cas. Et rien ne s'oppose à ce que l'invention de ces traits ait été facilitée ou suggérée de manière ou d'autre par les mythologies environnantes (7).

Mais le fait brut, le crucifiement de Jésus par sentence de Ponce Pilate, cela demeure intangible. Malgré le

(1) *Les Evangiles synoptiques*, I, p. 212.
(2) *Jésus et la tradition évangélique*, p. 45.
(3) *La légende de Jésus*. Rev. d'hist. et de litt. relig., 1922, p. 434.
(4) *Ibid.*, p. 453.
(5) *Ibid.*, p. 435.
(6) *Ibid.*, p. 448.
(7) *La passion de Marduk*, Rev. d'hist. et de litt. relig., 1922, p. 297.

Psaume XXII, qui est mis dans la bouche même de Jésus sur la croix et qui donne à l'imagination mystique un thème suffisant du crucifiement, malgré la déclaration expresse de Paul que Jésus a été crucifié par les Principautés célestes (Pilate tout de même n'est pas tel), Loisy maintient hors de conteste le crucifiement de Jésus par sentence de Pilate. Fortement assuré de ce fait historique il ne craint pas, du fer aigu de sa critique, de retrancher à peu près tout le reste.

J'imagine un bûcheron à cheval sur une grosse branche et qui la coupe du côté du tronc A chaque éclat qui vole on lui crie : Prenez garde! Elle cassera et vous tomberez ! Il répond avec un sourire très fin : N'ayez crainte ! Si peu que j'en laisserai, je saurai me tenir !

A cheval sur la sentence de Pilate, rendue *pour cause d'agitation messianique,* Loisy dans les évangiles sauve uniquement ce qui peut cadrer avec l'action et la doctrine d'un agitateur messianique. Par ce critérium il statue ce qui donne *une impression d'antiquité et de réalité.* Le reste est sabré. Il dégage ainsi un Jésus très mince, très maigre, mais qui se tient, qui se comprend, cohérent et historiquement *possible.*

Si on réduit en termes d'histoire positive le Jésus des critiques on obtient à peu près ceci :

Au cours de la période lourde qui s'étend de la déposition d'Archélaos à l'insurrection juive (6-66) il y eut en Judée de petites révoltes avortées qui annonçaient l'orage. Dans l'imagination juive l'expulsion des Romains était liée à la fin du monde, c'est-à-dire à l'avènement de Dieu et de son Messie. Flavius Josèphe nous fait connaître trois agitateurs plus ou moins messianiques.

En 6 de notre ère, Juda le Galiléen essaya de s'opposer au recensement ordonné par le légat P. Sulpicius Quirinius et fonda le groupe des Zélotes qui ne reconnaissaient d'autre Maître que Dieu (1).

(1) Fl. Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 1, 6 ; *Bell. jud.*, II, 8, 1.

Vers 44-46 le prophète Theudas, à la tête d'une masse de peuple, marcha vers le Jourdain et Jérusalem, annonçant qu'à sa voix les eaux du Jourdain s'écarteraient. Le procurateur Cuspius Fadus fit disperser le rassemblement par sa cavalerie. La tête du prophète fut apportée à Jérusalem (1).

Vers 52-58 un juif d'Egypte amena une foule jusqu'au Mont des Oliviers, promettant que les murs de Jérusalem tomberaient à son commandement. Le procurateur Félix sortit avec la garnison. Quatre cents fanatiques furent tués,deux cents faits prisonniers; l'Egyptien disparut (2).

A ces trois il faudrait joindre un quatrième, omis par Josèphe, reconstitué par Loisy. Vers 26-36, un paysan galiléen,ouvrier de village,nommé Jésus, «se mit à annoncer l'avènement de Dieu. Après un temps assez court de prédication en Galilée, où il recruta seulement quelques adhérents, il vint à Jérusalem pour la pâque et ne réussit qu'à se faire condamner au supplice de la croix, comme un agitateur vulgaire par le procurateur Pontius Pilatus » (3). Voilà ce qu'on sait de lui. Tout le reste a été imaginé par la foi extraordinaire de ses disciples.

Ce Jésus-là a sur celui de Renan le grand avantage de n'être pas un personnage idéal, une figure d'Ary Scheffer, plafonnant hors de l'espace et du temps. Il est un vrai juif de son époque. Il est strictement vraisemblable. Il entre dans une série suffisamment connue d'émeutiers malheureux. Son aventure modeste et sans relief éclaire, à côté d'autres plus frappantes, les origines de la grande Insurrection.Il est d'une lignée de Juifs naïfs et chimériques. Il ajoute un nom au long martyrologe de sa nation.

Si on va au fond des choses, on voit qu'il est simplement vraisemblable. C'est beaucoup. Si Jésus a existé,

(1) *Ant. jud.*, XX, 5.
(2) *Bell. jud.*, II, 13, 5 ; *Ant. jud.*, XX, 8, 6.
(3) A. Loisy, *Les premières années du christianisme*, Rev. d'hist. et de litt. relig., 1920, p. 162.

voilà comment il peut être conçu historiquement. Mais ce n'est pas tout. Sur quoi repose en fin de compte son existence réelle ?

On ne peut pas dire que ce soit sur les textes. Les textes évangéliques ne se présentent pas comme documents historiques. S'ils se présentaient comme tels, ils ne pourraient pas être reçus. Jésus tracé sur le poncif de Theudas et de l'Egyptien ne sort pas d'eux directement. Il leur est plutôt imposé. C'est parce qu'on a ce patron dans l'esprit qu'on y choisit çà et là et qu'on rehausse en valeur telle bribe qui, sans cela, serait considérée comme de même nature que les bribes voisines et sujettes à la même interprétation.

En suprême analyse, Jésus historique est tiré d'une induction. On le distingue mal, ou plutôt pas du tout, dans la brume douteuse où il est perdu. Il est à la limite de la visibilité, ou, pour mieux dire, au delà. Mais on le suppose, on le devine au fond du crépuscule. On le décrète d'autorité, on le postule comme indispensable, parce qu'il faut qu'un branle ait été donné au mouvement chrétien.

Peu importe qu'il soit hors de la vue. Il a pu marquer très peu. Nietzsche a dit de lui : «Un fondateur de religion peut être insignifiant. Une allumette, rien de plus ! » Loisy reprend le mot à son compte et dit en parlant des pendables *mythologues* : « Nous avons mieux à faire que de les réfuter. S'ils deviennent trop pressants, nous leur demanderons simplement : où est l'allumette ? (1) »

C'est la dernière question. Il faut voir si le Jésus historique dessiné en pointillé donne l'explication des textes les plus anciens et s'il rend plus facile ou plus difficile à comprendre le grand incendie chrétien.

(1) *De la méth. en hist. des relig.*, p. 36-37, citant F. Nietzsche, *Wille zur Macht*, Aphor. 178.

VI

PAUL

Les premiers témoins du christianisme sont les lettres de Paul. Elles se détachent nettement à l'avant de tous les monuments chrétiens, séparées des autres par un franc intervalle. Les évangiles leur sont postérieurs d'une vingtaine, d'une trentaine, d'une cinquantaine d'années. Elles sont le promontoire le plus avancé où nous puissions nous établir pour sonder le brouillard irisé qui dérobe les premiers temps de la foi.

En 51-52, Ti. Claudius étant *imperator* pour la vingt-sixième fois, avant d'être par sa mort, trois ans après, *le plus grand des dieux* (1), le frère de Sénèque, L. Junius Annaeus Gallio, eut le proconsulat annuel d'Achaïe (2). Sa résidence coloniale, l'Honneur de Jules, Colonia Laus Julia Corinthus, était une ville neuve bâtie sur les débris de l'illustre Corinthe, un champ de foire qui avait succédé à Délos pour les grands échanges entre l'Orient et l'Occident.

Un marché si actif demandait, à côté de grands entrepôts, beaucoup de constructions légères, de baraques volantes, que montaient rapidement des Levantins ou des Juifs. Parmi ces derniers se trouvait le ménage Aquila et Priscilla qui avait été banni de Rome à la suite des bagarres de *Chrestus*. Aquila, Priscilla surtout, tenaient pour la Voie nouvelle, pour la doctrine du Messie déjà révélé. Ils firent accueil et donnèrent du travail à un juif de Cilicie, grand propagateur de la même doctrine, qui venait d'être chassé de Macédoine, comme eux l'avaient été de Rome (3).

L'embauché, Saül Paulus, c'est-à-dire Saül le Petit,

(1) C'est le titre qui est donné à Claude sur une inscription de Magnésie du Méandre. (Kern, *Die Inschriften von Magnesia am Meander*, Berlin, 1900, n° 157 b.)

(2) La date est donnée par une inscription de Delphes (E. Bourguet, *De rebus delphicis imperatoriae aetatis*, Montpellier, 1905, p. 63-64). Voyez A. Deissmann, *Paulus*, Berlin, 1911, p. 159-176.

(3) *Actes*, XVII, 5-10, XVIII, 2-3.

était un terrible petit homme, un esprit de feu dans un corps d'avorton, un timide audacieux, un chétif orgueilleux, un faible qui brandissait une force divine, un malade infatigable, un gueux qui conquérait le monde. Satan le giflait, Jésus le réconfortait. Il était plus propre à étonner et passionner un auditoire qu'à ficher une tente ou dresser un auvent.

Au bout de quelque temps il fut rejoint par deux autres *chrétiens*, Silas Silvanus et Timothéos. Ils apportaient des nouvelles du groupe de Thessalonique, fondé par eux trois au cours d'une mission périlleuse qu'avait payée libéralement le groupe de Philippes, qui comprenait une marchande de pourpre généreuse et zélée (1). Ils apportaient aussi de l'argent de la bonne Macédoine (2).

Paul pouvait quitter un peu le marteau et les cordes, « être pris par la parole » (3). Plein d'une noble joie, heureux surtout de n'avoir pas éprouvé pour rien la peine et les dangers, il se mit *en esprit* au milieu des Thessaloniciens qui croyaient à Dieu et au Messie. Il psalmodia pour eux une lettre qui, comme ses autres lettres, était une effusion de l'esprit, une instruction préparée et rythmée, telle qu'il l'aurait prononcée s'il les avait eus corporellement devant lui.

Cette lettre que Paul dicta, avec la cadence biblique, en chantant un peu, nous l'avons. Elle est antérieure de peu à l'année où Gallion fut proconsul d'Achaïe (51-52). C'est le plus antique document où se lise le nom de Jésus.

Après avoir quitté Corinthe, le nabot de génie envoya plusieurs lettres du même genre aux saints de cette ville, chez qui son influence était combattue par d'autres propagandistes. D'Asie il écrivit aussi à ses chers Philippiens (4), aux Colossiens qu'il ne connaissait pas, aux Galates qui menaçaient de lui échapper.

(1) *Philipp.*, IV, 16 ; *Actes*, XVI, 14-15.
(2) II *Cor.*, XI, 9.
(3) Actes, XVIII, 5.
(4) Je crois que les lettres écrites de prison ne se rapportent pas à la captivité

Enfin revenu à Corinthe, vers 54-55, il adressa un modèle soigné de sa Bonne Nouvelle aux Romains, de qui, sans être encore connu, il était déjà bien vu.

De l'examen des lettres de Paul dépend la réponse à cette question : Jésus est-il un petit émeutier juif divinisé ?

Dès l'adresse de la lettre aux Thessaloniciens le nom de Jésus est prononcé. Et c'est à côté de celui de Dieu :

> Paulus, Silvanus et Timothéos à *l'assemblée* de Thessaloniciens en le Dieu Père et *le Maître Jésus Messie*...

Dans la langue mystique de Paul être *en Jésus*, ou *en le Messie*, ou *en le Maître*, c'est pratiquement la même chose qu'être *en Dieu*. Les Thessaloniciens sont *en Dieu et Jésus*. Les Philippiens sont *en Jésus* (1) : le sens est le même.

Cette étroite parenté entre Dieu et Jésus s'accuse un peu plus loin d'une façon curieusement grammaticale :

> Que *lui*, notre Dieu et Père et notre Maître Jésus, *dirige* notre route vers vous (2) !

Le pronom *lui* et le verbe *dirige* sont au singulier, bien qu'ils se rapportent à la fois à Dieu et à Jésus. La syntaxe ici trahit le fond de la pensée. Oui, sans doute, Jésus est différent de Dieu : c'est un point à expliquer. Mais si on parle vite et sans ambage, Jésus c'est Dieu lui-même. Jésus et Dieu ne font pas un pluriel.

Le tétragramme ineffable, Iahvé, a pour traduction régulière dans la Septante : le Maître (*Kyrios*). Paul, sans blasphème, appelle Jésus : le Maître. Il ouvre sa Bible grecque, lit quelque passage où il est parlé d'Iahvé

romaine de Paul, mais à l'emprisonnement qui dut précéder la condamnation *ad bestias* à Ephèse (I Cor., XV, 32). — Voyez M. Goguel, *La date et le lieu de composition de l'Epître aux Philippiens*, Rev. de l'hist. des relig., 1912, II, p. 330 sq.). Je considère comme pseudonymes la seconde lettre aux Thessaloniciens, la lettre aux Ephésiens, les lettres à Titus et à Timothée, sauf *Tit.*, III, 12-15, et II, *Tim.*, 9-22.

(1) *Philipp.*, I, 1.

(2) I *Thess.*, III, 11. (αὐτός, κατευθύναι).

et, le plus naturellement du monde, l'applique à Jésus.

Nous en avons tout de suite un exemple. Zacharie (XIV,5) prédit le jour d'Iahvé : « Le Maître mon Dieu viendra et tous ses saints avec lui. » Paul annonce aux Thessaloniciens « l'apparition de notre Maître *Jésus* avec tous ses saints » (1). Zacharie dit Iahvé, Paul dit Jésus et pense dire la même chose.

Voilà ce que nous apprend sur Jésus le plus vieux document qui nous parle de lui. Nous sommes à une distance infinie du Jésus des critiques.

Dans ses autres lettres Paul accommode l'Ecriture de la même façon. Il lit en Joël (II, 32) :

Quiconque invoquera le nom du Maître sera sauvé.

Il s'agit d'Iahvé. Il cite: il s'agit de Jésus (2).

Il ouvre Isaïe (45, 23) :

Je suis Dieu... devant moi fléchira tout genou, toute langue confessera Dieu.

Il traduit :

Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse... que toute langue confesse que Maître est Jésus Messie (3) !

Qu'est donc Jésus pour que tous les genoux fléchissent devant lui comme devant Iahvé ? Aux Colossiens Paul le dit : Jésus est :

l'Image de l'invisible Dieu, Premier-né de toute créature. Au moyen de lui tout fut créé aux cieux et sur la terre, les êtres visibles et les invisibles, Trônes, Maîtres, Princes, Pouvoirs. Tout grâce à lui et pour lui est créé. Lui, il est avant tout et tout par lui reste maintenu... En lui Dieu se plut à résider en sa Plénitude entière (4).

Il n'est pas question d'exposer ici la théologie de Paul. Le peu que nous savons déjà suffit. Il saute aux

(1) I, *Thess.*, III, 13.
(2) *Rom.*, X, 13.
(3) *Philipp.*, II, 10-11.
(4) *Coloss.*, I, 15-17, 19.

yeux que Jésus est l'émanation visible d'Iahvé. Il est *Fils* de Dieu au sens où l'on dirait : l'éclat visible du soleil est *fils* d'un soleil transcendant, inaccessible aux sens. Chaque fois que Dieu se manifesta visiblement, comme au cours des six jours de la Création, c'est Jésus qui fit l'œuvre.

Si l'on revient maintenant au paysan galiléen, à l'émeutier de Jérusalem, comment n'être pas abattu en mesurant l'étape qu'il aurait eue à franchir, avant les lettres de Paul, pour faire une telle effraction dans la Divinité ? Les impossibilités surgissent de partout.

Certes, des hommes étaient déifiés. Pendant que Paul était à Ephèse, un grand dieu y arriva : le pauvre Claude qui, par les bons soins d'Agrippine, avait été métamorphosé en dieu pour les loyales provinces, en courge pour Sénèque et ceux qui l'avaient connu de près. Claude était divin ainsi que l'avaient été les successeurs d'Alexandre et Alexandre lui-même, à l'imitation des rois perses et des pharaons. Il était le moderne héritier des rois primitifs, prêtres et dieux.

Des hommes divins circulaient par l'Asie, quelquefois au danger des bourses. Pour de bonnes âmes Apollonios de Tyane était un dieu, comme devaient l'être plus tard Alexandre d'Abonotichos qui faisait parler un serpent (1), Aristaios de Proconnèse qui disparaissait aux yeux et se faisait voir ensuite en maints endroits, Hermotimos de Clazomène dont l'âme s'échappait du corps, Cléoménos d'Astypalée qui, entré dans un coffre, n'y fut plus retrouvé (2) Dans plusieurs cantons de l'empire déifier un particulier était chose faisable.

Mais dans une nation au moins la chose était impossible : c'est chez les Juifs. Ils adoraient Iahvé, l'unique Dieu, le Dieu transcendant, de qui on ne traçait pas la

(1) Lucien, *Alexandre ou le faux prophète*. Voyez F. Cumont, *Alexandre d'Abonotichos*, Bruxelles, 1887 ; E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 3e série, Paris, 1900, p. 270-304.

(2) Celse, dans Origène, *Contr. Cels.*, III, 26-33.

figure, de qui on ne prononçait pas le nom, qui était séparé par des abîmes d'abîmes de toute créature. Associer à Iahvé un homme quel qu'il fût, était le sacrilège, l'abomination suprêmes. Les Juifs honoraient l'empereur, mais ils se faisaient hacher à mort plutôt que d'avouer du bout des lèvres que l'empereur fût un dieu. Ils se seraient fait hacher aussi bien s'il avait fallu le dire de Moïse lui-même.

Comment soutenir qu'un juif de Cilicie, pharisien d'éducation, parlant d'un juif de Galilée, son contemporain, a pu employer sans frémir les textes sacrés où Iahvé est nommé ? Il faudrait ne rien savoir d'un juif, ou tout oublier.

Est-ce d'un artisan comme lui que Paul a dit : *Quiconque invoquera son nom sera sauvé* ou : *Tout genou fléchira devant lui* quand l'Ecriture le dit de Dieu ? Ce constructeur de baraques a-t-il attribué à un charpentier de village l'œuvre des six jours, la création de la lumière et des eaux, du soleil et de la lune, des animaux et de l'homme, des Trônes, des Maîtres, des Princes et des Pouvoirs, des anges et de Satan ?

Il est assez vain de supposer avec W. Bousset (1) les *révolutions de la foi* par lesquelles cela aurait pu se faire. Il est peu utile de discuter s'il vaut mieux que Jésus se soit déclaré Messie de son vivant ou ait plutôt été cru Messie après sa mort. Toutes les échelles sont trop courtes pour atteindre Iahvé dans son réduit inaccessible.

Il n'y a pas lieu non plus de verser au débat les prétendus discours de Pierre, fictions de rhétorique dont un rédacteur tardif a orné le livre des Actes (2). Ce sont les lettres de Paul qui dominent la question. La question est celle-ci : par quel procédé un homme aurait-il été rendu l'égal ou l'équivalent d'Iahvé.

Les critiques ont pris la peine de nous faire un Jésus

(1) *Kyrios Christos*, Goettingen, 1913.
(2) Voyez A. Loisy, *Les Actes des Apôtres*, Paris, 1920.

historiquement vraisemblable. Mais ils ne se sont pas avisés que plus ils faisaient vraisemblable Jésus, plus ils rendaient Paul invraisemblable. Si bien qu'il faut choisir entre Paul et leur Jésus. Mais nous saisissons Paul et leur Jésus est finalement une hypothèse.

Il est à craindre que le Jésus prétendu historique, manant qui se serait dit roi, naïf aventurier qui aurait marché sur Jérusalem pour s'en emparer au nom de Dieu, protestataire impuissant, rebelle sans armes, Messie manqué, reste à la porte de l'histoire. Ses titres ne sont pas en règle. Sur ses papiers d'identité qui sont divins le mot homme a été surchargé frauduleusement. On doit le congédier sans hésitation, car il ne peut servir à rien. Ses épaules sont trop fragiles pour porter l'édifice chrétien.

Le sentiment, certes, n'a rien à voir dans une question d'histoire. Si manifestement le christianisme était la déification d'un homme, il faudrait le prendre comme tel, si rebutante ou désolante que pût paraître une telle aberration du sentiment religieux. Mais les faits s'y opposent. Le christianisme n'est pas la déification d'un homme. C'est lui au contraire qui rend si étrangères à notre esprit les apothéoses qui semblaient naturelles à l'antiquité.

La nouveauté religieuse que Paul a propagée « depuis Jérusalem, en cercle, jusqu'à l'Illyrie » (1), ce n'est pas le culte d'un homme. Il n'eût pas été très écouté. Un mort divinisé, si grand soit-il, n'est pas propre à intéresser violemment ceux qui ne sont pas ses congénères. Détaché de son groupe d'origine, il est vite dépaysé et perd son prestige.

Ce que le gnôme de feu proclamait à Philippes, dans l'arrière-boutique de la bonne Lydia, chez Jason à Thessalonique, chez Justus à Corinthe, dans la *schola* de Tyrannos à Ephèse, c'était le strict monothéisme d'Israël.

(1) *Rom.*, XV, 19.

Mais il le prêchait d'une façon inouïe et passionnante, *en le Maître Jésus.* Il connaissait une nouvelle œuvre d'Iahvé, l'œuvre du salut universel, et une face nouvelle d'Iahvé, bénigne, douloureuse et humaine. Cette face nouvelle, on l'appelait Jésus, *Iahvé qui sauve, Celui qui sauve* (1).

Jamais Paul ne fit appel à un rapport historique. L'existence de Jésus n'est pas rapportée, elle est révélée. Elle a pour garant les saints écrits et l'expérience mystique, la lettre et l'esprit. Il n'est besoin de rien de plus. Elle a des témoins suffisants : David, Isaïe, Daniel. Mais Dieu ne s'est pas contenté de faire parler les prophètes. Il a montré ce Fils et sa radieuse gloire à quelques personnes qu'on nomme et dont Paul, cet avorton, fait partie. Et comment douter de ces visions quand on voit l'effusion de dons et de miracles qui dans toutes les *assemblées* prouvent sa présence et sa force ?

Selon toute apparence Paul ne différait des autres prédicateurs de Jésus que par l'éclatante ampleur du don prophétique et la profondeur du génie mystique. Sur les deux bases de la foi : description sommaire de Jésus d'après les Ecritures et catalogue des visions, les premiers apôtres et lui étaient complètement d'accord. Il y a tout lieu de penser que Jésus a été dès l'origine ce que nous le voyons dans les textes les plus anciens : une forme nouvelle du vieux Dieu d'Israël, Iahvé en Messie.

C'est à Paul qu'il faut demander la plus sûre information sur le début de la foi. Le christianisme existait à l'état latent du moment qu'on réunissait dans la même figure et sous le même nom Iahvé lui-même en certains de ses aspects, le Fils de l'homme de Daniel, le Messie des Psaumes, le Serviteur de Dieu d'Isaïe et qu'on avait ainsi la notion complexe d'un Fils de Dieu mort et res-

(1) Ἰησοῦς ὁ ῥυόμενος. I *Thess.* I, 10 (Voyez J. M. Vosté, *Commentarius in Epistolas ad Thessalonienses*, Rome, 1917, p. 17). Comparez *Matth.*, I, 21 : Ἰησοῦς· αὐτὸς γὰρ σώσει

suscité, qui devait juger le monde. Mais il a surgi et commencé vraiment le jour où ce personnage resplendissant, né en pleine Ecriture, apparut à quelqu'un. Cet homme, le premier qui *vit* Jésus, Paul l'a nommé (1). C'est Képha Pétros, Pierre. De la vision de Pierre date le christianisme. Puisqu'il faut une allumette, la voilà.

La vision de Pierre se reproduisit pour douze personnes, puis pour cinq cents, puis pour un notable de Jérusalem, Jacob, puis pour tous ceux qui furent appelés *envoyés* du Messie, enfin pour Paul le nabot. La foi chrétienne eut un développement régulier. Son histoire se débrouille et s'éclaire dès qu'on a bien perçu ce fait primordial : Jésus n'est pas un homme progressivement divinisé, mais un Dieu progressivement humanisé.

Son histoire humaine n'est pas primitive. Pierre et Paul ont vu un Dieu. Après Paul seulement on a donné à ce Dieu un masque humain, un semblant d'état civil, et on l'a inséré indûment dans l'histoire. Jésus n'a pas eu à devenir Dieu. Il n'a eu qu'à rester Dieu sous sa défroque trompeuse.

Il n'est pas un fondateur religieux mais un Dieu nouveau. Il n'est pas l'initiateur de la foi, sauf dans le sens mystique. Il n'est pas le promoteur d'un culte, mais l'objet de ce culte. Il n'est pas le prédicateur mais bien le Dieu prêché. Il n'est pas Mahomet, il est Allah.

VII

JÉSUS

Jésus appartient à l'histoire par son nom et son culte mais il n'est pas un personnage historique. Il est un être divin dont la connaissance a été lentement élaborée par la conscience chrétienne. Il a été enfanté dans la foi, dans

(1) I *Cor.*, XV, 11.
(1) I *Cor.*, XV, 5.

l'espoir et dans l'amour. Il s'est formé du dictame des cœurs.

Il a pris les formes changeantes que l'adoration lui a données. Il naquit dès qu'il eut un croyant. Il se fortifia de toutes les recrues qui lui vinrent et dont il prit l'intime substance, tantôt plus subtile, tantôt plus lourde. Il a vécu au cours des siècles et il semble désormais destiné à ne périr qu'avec l'humanité.

Sa seule réalité est spirituelle. Toute autre est mirage. Il égarera ceux qui le poursuivront aux rives du lac de Galilée ou sur les degrés de la triste Jérusalem. Ils n'y trouveront rien, que ses fidèles. Il est ailleurs, depuis l'origine. Il n'est nulle part, que dans les âmes.

Il n'est pas à chercher à l'aube fabuleuse de la religion : il est la religion même. L'histoire entière du christianisme, voilà son histoire. Mais il n'a pas de biographie.

C'est par une grossière suture qu'on a cousu sa mort et sa résurrection, son épopée mystique à la chronique humaine des chrétiens. Elles sont sur deux registres différents. Dans le plan temporel, les chrétiens souffrent, attendent, adjurent et croient. Dans l'intemporel, Jésus renouvelle sans fin son sacrifice et son triomphe. On ne peut restituer à l'histoire de Jésus sa signification et sa beauté qu'en la laissant tout entière dans le registre d'en haut.

Le problème historique des origines est commandé par un problème littéraire. Il se résoudra à mesure qu'on fera une critique plus sévère et un classement plus exact des opuscules qui nous sont parvenus du premier âge chrétien.

Au cours du premier siècle il y a quatre périodes à distinguer, alternativement sombres et éclairées.

Les vingt ou trente années qui précèdent les lettres de Paul, du début à l'an 50, sont dans l'obscurité, ou, ce qui est pire, dans un faux éclairage. Il n'a pas été gardé de document de cette période et c'est sur elle naturelle-

ment que se sont portées les fictions de l'apologétique et les mythes de la foi.

Nous disposons, pour en ébaucher les grands traits, des données rares mais solides fournies par les lettres de Paul, de ce qu'on peut retrouver du récit primitif des Actes sous les remaniements pieux d'un apologiste rhéteur, et du petit stock de souvenirs transposés et enrobés dans l'Evangile selon Marc.

La foi à Jésus naît en Palestine, probablement en Galilée, au milieu d'une explosion de visions, de guérisons, de miracles et de prophéties, dans un *revival* mystique, auquel est attaché le nom de Képha Pétros.

Elle s'introduit à Jérusalem sous le patronage d'un homme en vue, nommé Jacob. Elle s'échauffe dans des synagogues de langue grecque et, sous sa forme extrême, se heurte au Saint-Office juif, le Sanhédrin, qui condamne Stéphanos à mort.

Réprimée à Jérusalem, elle est portée jusqu'à Antioche et Rome. D'Antioche des prophètes-thaumaturges la propagent du côté de l'Asie-Mineure. Trois d'entre eux poussent jusqu'en Macédoine et en Grèce.

Nous ne savons pas bien ce qu'est encore Jésus. Pourtant il est déjà constitué sur les textes essentiels et sur une doctrine élémentaire de l'Esprit.

L'histoire de cette période archaïque est à esquisser avec une exquise prudence. Elle comportera toujours une grande part d'irrémédiable incertitude. C'est une aube grise.

La deuxième période, au contraire, est la mieux éclairée. C'est celle des lettres de Paul, de 50 à 55.

Une nappe de lumière s'étend sur cinq ou six groupes récemment fondés : Thessalonique, Corinthe, Philippes, Colosses, la Galatie, Rome, où est allumée la foi à Jésus. Bien interrogées, les lettres de Paul procurent une masse précieuse d'informations directes sur la vie de ces *assemblées* de saints.

Et nous voyons ce qu'est Jésus pour elles. Le mystère de Jésus n'est pas exposé *ex professo* par le génial prophète chrétien. Mais il transparaît sous tous ses versets rythmés et brûlants. C'est un haut poème théologique et mystique, mûri dans la méditation de la Bible et dans l'extase, poème de salut coordonné à un rituel de salut.

Jésus, hypostase d'Iahvé, par un acte incroyable d'humiliation, quitte la forme divine et devenu homme se soumet au supplice où l'ont vu David et Isaïe et que lui infligent les Princes célestes qui ne le reconnaissent pas. Mais Satan, le dieu de cet Age-ci, est joué. Ce suprême sacrifice d'expiation lui fait perdre l'empire du monde. Jésus ressuscite en triomphe et arrache les hommes au péché, à la mort, à la Loi.

Les temps sont révolus. L'Age nouveau commence. Par la foi à Jésus on s'identifie à Jésus. Par les rites redoutables : la *plongée* du baptême, la Coupe bue au *Souper du Maître,* et aussi par toute souffrance endurée au nom de Jésus, on meurt avec Jésus, pour ressusciter bientôt avec lui, dans la métamorphose des corps.

La divine histoire du Messie est pour chacun la garantie du salut. Elle n'est pas racontée posément. Elle est transmise avec un tremblement de tout l'être comme un formidable mystère. Elle est pénétrée d'horreur sacrée, mêlée d'admiration et de prière, d'émoi et d'effroi, de supplication et de consolation. Elle jaillit du prophète frémissant en strophes ardentes, non encore en calmes récits.

Après les lettres de Paul s'étendent de nouveau une vingtaine d'années obscures, de 55 aux environs de 80.

Les groupes chrétiens croissent et multiplient dans l'ombre. Rome, l'Asie, la Syrie sont infiltrées. Mais cet intense développement reste caché pour nous.

Pendant cette période, en 70, un immense événement se produit : l'écrasement des Juifs et la destruction de Jérusalem. Il retentit dans la jeune théologie chrétienne.

Il y tourne en encouragement. Décidément les Juifs sont réprouvés. Le vieux Dieu se détourne d'Israël et il n'y a de salut qu'au royaume de son fils Jésus.

Cette période n'a laissé que des fragments d'écrits, insérés et conservés dans des ouvrages plus récents. C'est alors que furent rédigés par un ancien auxiliaire de Paul une légende des premiers temps chrétiens et un récit des missions de Paul. Il faut les disséquer comme on peut, au sein de l'éloquente amplification du livre des Actes.

Alors aussi furent mis en recueils les principaux *Oracles du Maître*, c'est-à-dire les sentences, préceptes, révélations ou paraboles inspirés par un saint esprit à un prophète chrétien et attribués à Jésus par le discernement unanime des autres. Ce seront des matériaux pour les futurs évangélistes.

Ainsi se constitue sans bruit une anthologie des miracles les plus anciens et des oracles les plus beaux que l'Esprit avait inspirés et accomplis parmi les frères. A l'histoire céleste de Jésus Fils de Dieu s'ajoute, sans s'y combiner encore, la relation terrestre des œuvres et des paroles de Jésus Esprit.

La quatrième période, qui s'étend de 80 environ à 110 ou 120, est celle des évangiles.

Rome, Antioche, Ephèse ont la direction du mouvement chrétien. Pour nous éclairer sur la vie des *assemblées* pendant cette période, nous avons la lettre de Clément de Rome aux Corinthiens, les lettres pseudonymes du Nouveau Testament (lettres supposées de Paul, de Pierre, de Jacob, de Juda, de Jean), les lettres de Jésus Esprit qui ouvrent l'Apocalypse, et la *Didaché*, abrégé de catéchèse et de rituel.

Dans le plan des faits, le conflit couve ou éclate entre les autorités de l'empire et les assemblées de saints. A la foi, à l'espoir, à l'amour, le chrétien doit ajouter la prudence et le courage. Le *témoignage* rendu à Jésus se change souvent en *martyre*.

Dans le plan des croyances un changement capital se produit. Le mystère de Jésus se fixe en récit. Il passe de l'état lyrique à l'état narratif. Il est répandu, vulgarisé pour mieux dire, sous une forme qui eût bien étonné l'auteur de la Lettre aux Romains. Il faut répondre aux besoins d'auditoires plus mêlés et plus épais, que la haute poésie et la profonde mystique de Paul dépassaient un peu.

Dans quelque recoin populeux de Rome, il se mitonne un pieux pot-pourri, sorte de grosse soupe chrétienne où tout trempe et se mêle : l'histoire mystique de Jésus avec des traditions tournées en allégories, les textes bibliques tournés en visions avec une Apocalypse tournée en leçon morale, des miracles changés en symboles avec des oracles et paraboles choisis, détournés de leur sens. C'est la Bonne Nouvelle selon Marc. L'épopée ineffable de Paul devient une légende artificielle qui est censée s'être passée en Palestine, une quarantaine d'années avant la ruine de Jérusalem. Le mystérieux Serviteur de Dieu devient une victime de Ponce-Pilate et des Juifs, le modèle héroïque et touchant des *martyrs* chrétiens. Jésus se matérialise assez lourdement.

L'invention hardie des prédicateurs populaires fit son chemin. La façon nouvelle de présenter le mystère chrétien plaisait à plus de gens que l'ancienne. L'Evangile de Marc eut une vogue certaine. Il fut revu et augmenté, à Rome, semble-t-il, dans l'évangile de Luc, à Antioche dans l'évangile de Matthieu, profondément remanié à Ephèse et mis au niveau de la théologie de Paul, dans l'évangile de Jean.

On observe pourtant que la légende évangélique a peu marqué dans la littérature contemporaine. Un prophète de grande race comme l'auteur de l'Apocalypse s'en tient au Jésus des Ecritures et de la vision,au Jésus de la poésie. Ni lui, ni Clément de Rome, ni les auteurs des Lettres pseudonymes (sauf une allusion isolée à Ponce-Pilate

dans la première lettre à Timothée) ni l'auteur de la *Didaché* ne font état des faits évangéliques. Les paroles évangéliques font encore partie du fonds commun des *didascales* (1). Il faut descendre jusqu'à Justin, au milieu du IIe siècle pour voir les «évangiles » cités comme autorités et pris pour les « mémoires des apôtres » (2). C'est alors que la croyance à un Jésus historique, de chair et d'os, devient une position théologique, soutenue dans les lettres, vraies ou fausses (3), d'Ignace d'Antioche, avec la passion du théologien controversiste, non avec le calme de l'historien documenté.

Il convient de prendre les évangiles pour ce qu'ils sont : des ouvrages auxiliaires et secondaires. Si on les détachait de la théologie de Paul, ils perdraient toute signification profonde. Si on ne connaissait pas d'avance le sacrifice rédempteur du Fils de Dieu, l'histoire contée par Marc ne mènerait pas loin. Elle n'est pas assez cohérente pour être bien émouvante. On s'attendrit un peu sur une marche à la mort dont les raisons se voient mal. On la compare tout au plus au dévouement des Macchabées. Sans Paul, Marc est dénué de grand intérêt.

Les évangiles n'ont de valeur que comme seconde mouture du mystère chrétien. Ils prouvent la liberté laissée, en sous-ordre, aux catéchistes des masses. Ils sont des ornements brodés sur la foi : ils n'auraient jamais créé la foi elle-même. Le culte chrétien n'eût pas pu se fonder sur leurs anecdotes un peu inconsistantes. C'est lui, au contraire, qui soutient cette floraison nouvelle, et il est fondé, lui, sur la robuste et primitive théologie qu'il exprima en rites, bien avant que les évangiles ne la traduisissent en légendes.

Et cependant il faut dire que le Jésus des évangiles complète à merveille celui de Paul.

(1) Par exemple l'interdiction du serment dans l'Epître de Jacques, V, 12 (Matth., V, 34-37).

(2) I *Apol.*, 66, 3.

(3) Voyez H. Delafosse. *Nouvel examen les Lettres d'Ignace d'Antioche.* Rev. d'hist. et de litt. relig., 1922, nos 3 et 4.

Jésus, dans Paul, était vrai homme autant que vrai Dieu, parfait médiateur par qui les hommes s'absorbent en la divinité. Mais son humanité restait comme virtuelle, presque à l'état de définition doctrinale. Jésus ne prenait un corps d'homme, né de la femme, que pour être crucifié par les célestes Archontes. Pour la sûreté de la foi, c'était suffisant. Mais comme on était curieux d'en savoir plus long sur ce prodigieux avatar !

Les évangiles remplissent un cadre laissé vide. De l'homme céleste de Paul ils font un individu qui a des traits personnels, un âge, une allure, un accent et, peu s'en faut, un caractère. Le côté humain de Jésus, théologiquement nécessaire, est dessiné, un peu en flou, mais non sans suavité. C'est une heureuse contre-partie aux sublimes aridités du côté divin.

Le danger pour la foi était qu'on poussât trop loin l'humanisation. Luc déjà s'engage dans une voie qui aboutit à Renan. Mais Jean rétablit un équilibre d'art entre l'homme et le Dieu.

Après le quatrième Evangile Jésus a tous les organes de sa vie surnaturelle. L'effort combiné de Juifs imaginatifs et de Grecs mystiques a donné un Dieu au monde moderne. Bien plus loin,bien plus haut que tous les dieux antérieurs, il poursuivra sa carrière, homme-Dieu qui est près des cœurs brisés, objet fixe à aimer dans l'affreux écoulement des choses.

O mon ami japonais, ce sont les croyants à la fin qui ont raison. Jésus est le *Mahadêva* d'Occident, qui a chassé tous les *dêva*.

Vous, bouddhistes, vous savez qu'être dieu, c'est une des formes de l'existence, comme être pierre ou homme. Et vous savez que les dieux ont aussi leur *Karma*. Mais la Roue pour eux tourne bien plus lentement que pour

nous. Notre Mahadêva a eu son ascension splendide et déjà peut-être penche-t-il vers un futur déclin.

Il est beau, fort et bon, à cause de tant d'hommes qui lui ont donné tout le meilleur d'eux-mêmes. Les générations l'ont réchauffé, agrandi, exalté. Il les domine comme le monument anonyme surplombe les ouvriers défunts. Il est le plus haut élan des âmes sous les cieux d'Occident.

PAUL-LOUIS COUCHOUD.

LEKAIN [1]

—

Peut-être doit-il sa célébrité surtout à deux causes. La première, c'est qu'il est resté assez profondément classique pour être goûté par la plupart de ses contemporains, en un temps où les théories esthétiques de Boileau conservaient encore un immense prestige parmi le public lettré. La seconde, c'est qu'il a été l'étoile du Théâtre Français pendant la maturité de Voltaire, tandis que le solitaire de Ferney, à l'apogée de sa gloire, régnait avec autorité sur la scène. De là vient que Lekain, interprète de la plupart des tragédies écrites par l'auteur de *Mérope*, bénéficiaire du prodigieux intérêt qui s'attachait aux moindres faits et gestes de celui qui lui fournissait ses rôles, est entré sans effort dans l'histoire littéraire, soutenu par l'appui qu'il a trouvé dans la gloire d'un homme illustre. Cette remarque, on voudra bien s'en convaincre, n'est pas destinée à lui enlever tout mérite. Elle explique cependant, pour une grande part, et la popularité dont il a joui, et le renom qui lui survit encore.

Henri-Louis Caïn, dit Lekain, né en 1728, est parisien tout comme Molière ou Préville. Fils d'un orfèvre, orfèvre lui-même pendant quelque temps, il est assez difficile, sauf ce détail qu'il a passé par le collège Mazarin, — mais pendant combien de temps ? — de savoir quel a été le degré de son instruction première. Les *Mémoires* qu'il a laissés, et auxquels sont joints divers opuscules, font pourtant preuve d'une certaine culture. Il abandonne de bonne heure son métier, poussé par son goût pour l'art dramatique, et il joue d'abord sur de petites scènes privées, à l'Hôtel de Jabach

(1) Je renvoie d'une manière générale à mon article publié ici même : *Voltaire et la déclamation théâtrale*, 1er février 1922, p. 669 et sq.

par exemple. De là il est admis au Théâtre Français, où il débute le 14 septembre 1750.

Physiquement, la nature ne lui a pas prodigué ses dons.

Il n'était ni beau, ni bien fait, rapporte Arnault (1) ; sa figure n'était ni imposante, ni agréable, sa voix était aigre et peu sonore, sa taille lourde et médiocre.

Il doit donc lutter contre ces désavantages, et il le fait avec succès.

Sur le théâtre ces défauts disparaissaient, continue le même critique qui le dépeint tel qu'il fut en ses dernières années : le génie ennoblissait sa figure, agrandissait sa taille, amollissait, assouplissait sa voix ; ses accents, sa démarche, son maintien, ses gestes étaient empreints d'une grâce irrésistible, si bien que les dames qui, en le voyant, s'étaient écriées : *qu'il est laid*, s'écriaient : *qu'il est beau*, quand il avait parlé.

Lekain n'est pas de ces comédiens qui se révèlent en un seul jour tel qu'ils seront tout au long de leur carrière. Il se forme par l'étude grâce à un travail constant, et en subissant des influences dont la plus considérable est celle de Voltaire, car il est docile et ne repousse pas les bons conseils. Il fait le voyage des Délices en 1755, afin de chercher une approbation que le maître lui refuse. Il se corrige alors d'après les indications qu'il a reçues, et il marque des progrès constants. On le retrouve à Ferney en 1762. Plus tard, en 1775, il joue devant Frédéric II, et celui-ci, à un moment où il est dans toute la plénitude de son talent, le juge ainsi :

Lekain a joué les rôles d'Œdipe, de Mahomet et d'Orosmane : pour l'Œdipe, nous l'avons entendu deux fois. Ce comédien est très habile ; il a un bel organe, il se présente avec dignité ; il a le geste noble, et il est impossible d'avoir plus d'attention pour la pantomime qu'il n'en a. Mais vous dirai-je naïvement l'impression qu'il a faite sur moi ? Je le voudrais un peu moins outré, et alors je le croirais parfait.

Lekain a reparu à Ferney en 1772 ; il y revient encore une fois en 1776, puis il meurt en 1778, à peine âgé de

(1) Arnault : *Les souvenirs et les regrets du vieil amateur dramatique*, (1829). Le même témoignage nous est donné par Grimm et Mlle Clairon.

cinquante ans, et quelques semaines seulement avant Voltaire, comme si, pressentant la fin prochaine de celui qui lui a donné l'occasion de ses plus beaux triomphes, il voulait l'accompagner dans la tombe. Il ne vit pas assez pour assister aux représentations d'*Irène*, tragédie dont il a refusé le premier rôle et qui vaut à son poète une dernière apothéose.

§

Selon la *Notice* consacrée à Lekain par Molé, le talent de cet acteur a varié au cours de trois grandes périodes : la première va des débuts jusqu'à l'*Orphelin de la Chine* (1750-1755) ; la seconde de l'*Orphelin de la Chine* au voyage à Ferney (1755-1762); la troisième de cette dernière date jusqu'à la mort (1762-1778). Mais Talma, dans ses *Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral*, ne distingue que deux phases, l'artiste, semble-t-il, ayant nettement établi son jeu dès 1755, et se contentant de l'améliorer par le seul progrès de ses moyens jusqu'à la fin de sa carrière.

Sur les premières années de Lekain, nous n'avons que peu de détails. Lorsqu'il paraît et cherche à se faire au théâtre cette grande place qu'il saura conquérir de haute lutte, Lekain se range parmi les comédiens fidèles à la plus étroite tradition classique. Il est franchement mauvais dans la comédie, mais il réussit dans la tragédie, et c'est toujours comme tragédien qu'il obtiendra des applaudissements. Extérieurement, il soigne ses attitudes comme il convient aux héros qu'il représente; il a une démarche grave, lente et majestueuse; il veille à ce que ses gestes soient mesurés et gracieux. Quant à sa déclamation, il y étale une mélopée continue :

Comment les acteurs de cette époque et Lekain lui-même, écrit Talma, voulant plaire à un public habitué depuis la naissance du théâtre à cette psalmodie pompeuse, auraient-ils osé hasarder des innovations trop hardies, arriver d'un seul élan, sans degrés intermédiaires, à une nature grande, élevée, mais simple et vraie?...

Ils aimaient mieux rester dans la route battue que de s'aventurer dans des écarts.

De plus il a un organe défectueux. Sa voix est « faible et sourde », selon Voltaire ; « voilée », selon Grimm ; « aigre et peu sonore », selon Arnault ; « rauque et dure », selon Andrieux. En 1750, cette insuffisance n'arrête pas Voltaire, qui le recueille chez lui et le fait jouer avec ses nièces sur son petit théâtre particulier, ainsi qu'à Sceaux, chez la duchesse du Maine. Pourtant, dès ce moment, il insiste pour que Lekain se corrige, et il demande à Mme Denis de le faire crier à tue-tête. Crier? Mais Lekain ne fait que cela, conformément aux habitudes courantes, et même il use de toute la force de ses robustes poumons. Il débite avec une assez grande rapidité, avec une fougue unie et un emportement que signale Molé. C'est simplement la clarté qui manque à son organe ; il dépense beaucoup d'énergie, mais une énergie qui ne produit rien à l'oreille. Sur cette véhémence assourdie se détachent de temps en temps quelques accents pathétiques, trop rares pour qu'il soit touchant. Voici d'ailleurs le jugement de Collé, critique averti, en l'année où il débute :

Nulles entrailles, à mon gré, car j'ai vu bien des gens être de mon sentiment à ce dernier égard... Il a pourtant quelque intelligence... Il a le temps de faire des pauses assez longues, ce que je regarde comme une grande adresse et un grand art, quoique beaucoup de gens prennent cela pour un défaut. Ces pauses lui donnent le temps pour varier ses tons... Il m'a laissé froid, donc il a tort... Tout comédien sans chaleur sera toujours un mauvais ou un très médiocre comédien.

Il continue de jouer ainsi jusqu'en ces jours de 1755 où il se rend aux Délices pour faire approuver par Voltaire toute « l'énergie tartarienne » dont il est capable dans le rôle de Gengis-Khan. Sa voix est toujours la même, et Voltaire proteste. Il faudrait à Lekain un organe mieux timbré, car le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre. Ne serait-il donc propre que pour les rôles muets? Le poète et le comédien s'affrontent en une scène mémorable dont le

second nous a laissé plus tard le récit (1). En complétant ce récit par les lettres du châtelain des Délices, on voit sur quels points a porté le débat. Tout d'abord c'est l'organe de Lekain qui est désagréable et ne rend pas, reproche déjà ancien, mais que Voltaire renouvelle avec âpreté. Ensuite le débit est trop fougueux, pas assez reposé : « Ce qui n'est que noble et fier, ce qui ne demande qu'une voix sonore et assurée périt absolument dans sa bouche. » Il faut du sublime, donc plus de tranquillité. Le pathétique de Lekain, que Collé trouve insuffisant, satisfait au contraire Voltaire. Pourtant l'acteur juge que sur ce chapitre son poète l'emporte de beaucoup sur lui. En tout cas il a pris aux Délices une bonne leçon, et il met aussitôt en œuvre les conseils qu'il y a reçus. Lorsqu'il revient à Paris, ses camarades, avoue-t-il, s'aperçoivent qu'il a modifié sa manière. Dès ce moment il n'a plus qu'à développer ce qu'il a acquis. C'est ce qu'il va faire au cours des vingt-trois années qu'il occupera encore la scène, et c'est pendant cette période de gloire que nous allons essayer de le définir.

§

Les contemporains nous le montrent très soucieux de sa pantomime, désireux de donner aux spectateurs l'illusion d'un drame véridique, et poussant cette préoccupation au point de faire supprimer les banquettes qui encombraient le théâtre et enlevaient aux comédiens la liberté de leurs mouvements : réforme d'ailleurs très louable, qui ôta aux représentations leur caractère de pure récitation, et qui, aux applaudissements de Voltaire, fut rendue possible par les libéralités du comte de Lauraguais. Cependant, du jour où il a l'espace, Lekain ne l'utilise que timidement, en acteur encore trop fidèle à la tradition classique. Il continue d'étudier ses poses, l'expression de son visage et celle de ses yeux, selon les principes qui régnaient alors. Parfois il obtient ainsi d'heureux effets, comme celui que signale Molé :

(1) Je l'ai reproduit ici-même, *l. c.*, p. 676.

« Ce ne fut qu'après son retour de Ferney, raconte-t-il, qu'on le vit rester calme comme un despote puissant et fortement passionné (1) à la proposition que lui fait Nérestan de racheter Zaïre et dix prisonniers français. Ce ne fut qu'après ce retour qu'on le vit prendre ce temps long et superbe qu'il remplissait si richement dans sa réponse à cette proposition, où, après avoir dit :

Pour Zaïre...,

il jetait un long regard doucement amoureux sur cet objet idolâtré qui vient de lui révéler avec pudeur et naïveté le secret de son amour : ce regard, où l'amant semblait se plaire un instant à contempler la beauté de celle qu'on lui proposait d'enlever à sa tendresse, paraissait être destiné par lui à la rassurer ; un sourire de pitié ou d'indignation lui échappait à la pensée de cette audacieuse demande, et alors il continuait dans le calme de son faste souverain :

crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance. »

Tel était Lekain jouant de l'attitude et des yeux. Pour le reste, sauf exception, sa pantomime était assez sobre, et il usait de gestes peu nombreux, mais expressifs autant qu'il était possible, et parfois puissants. La Harpe l'a félicité de cette sobriété, toute différente de l'exubérance que le drame de Diderot mit à la mode. Il demeurait parfaitement noble et se gardait de cette familiarité triviale qui semblait aux purs classiques le contraire de la vérité. Rares étaient les scènes où il s'essayait à un jeu plus réaliste. Dorat nous l'a montré dans l'une d'elles :

Je crois toujours le voir, échevelé, tremblant,
Du tombeau de Ninus s'élancer tout sanglant,
Pousser du désespoir les cris sourds et funèbres,
S'agiter, se débattre à travers les ténèbres,
Plus terrible cent fois que les spectres, la nuit,
Et les pâles éclairs, dont l'horreur le poursuit (2).

(1) Il s'agit du rôle d'Orosmane.
(2) Dorat : *La Déclamation*, I (dans *Sémiramis*).

Lorsque son partenaire lui donnait la réplique, il l'écoutait sans se distraire de l'action, avec une attention qu'ignoraient la plupart de ses confrères, indifférents au développement de la scène aussitôt qu'eux-mêmes avaient lancé leur tirade. Soit dans sa déclamation, soit dans ses gestes, Lekain s'entendait à composer un rôle, à le « dessiner », selon le mot qu'il emploie dans ses *Mémoires*. Ce dessin, on n'en saurait douter, n'était guère le plus souvent qu'une esquisse aux traits assez pâles. Mais parfois Lekain avait d'heureuses inspirations qui, à cause qu'il n'en était pas prodigue, frappaient vivement ses auditeurs. Deux d'entre elles ont déjà été mentionnées. En voici une autre : dans *Tancrède*, lorsque le héros, revenant d'exil, contemple les murs de Syracuse, Lekain avait un jeu muet par lequel il faisait sentir l'émotion qui l'étreignait. Il s'avançait lentement sur le théâtre, promenait ses regards sur tout ce qui l'entourait, donnait à ses yeux une expression de profonde mélancolie, arrivait enfin sur le devant de la scène, prenait un temps, et, après un silence fort long, commençait le célèbre morceau :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère.

Cette tradition, qu'il créa, fut jugée si heureuse qu'elle fut suivie par Larive, puis par Talma.

Pourtant sa diction se fit remarquer par son faste (1) et sa lourdeur. Grimm, Talma et Molé sont d'accord sur ce point. Ce dernier en accusa la nature flegmatique et réfléchie de Lekain, mais à tort assurément, puisqu'en ses premières années il avait déclamé avec une rapidité fougueuse. Talma tombe mieux quand il nous découvre l'influence de Voltaire. C'est lui en effet qui réussit à calmer l'acteur qui interprétait ses œuvres, et nous savons qu'il lui enseigna aux Délices ce que devait être une déclamation vraiment reposée et majestueuse.

(1) Engel : *Idées sur le geste et l'action théâtrale* (1788), t. II., p. 94 : « Lekain, qui outrait toutes les expressions nobles, et qui, loin d'adoucir les basses et les communes, les falsifiait toutes, ne ferait pas aujourd'hui fortune en Allemagne. »

Voltaire, observent les *Réflexions*, n'eût peut-être pas facilement consenti à sacrifier la pompe et l'harmonie de ses vers à un débit trop naturel et trop vrai. Il voulait qu'on frappât fort, si l'on ne frappait juste : et, comme il avait un peu enflé la tragédie, il fallut bien que l'acteur suivît le système que le poète avait adopté.

Chez Lekain, ce caractère de lourdeur tranquille distingue la dernière période de la première : de l'une à l'autre, il y a changement certain. Il débite dans un *tempo* très lent que nous signale Larive. Il exagère donc encore ces silences où Collé, dès 1750, a vu un heureux artifice. Ce sont des pauses « régulières », nous dit Molé, des pauses « étudiées », selon Talma, et dont il se sert pour marquer ses moindres transitions, au point que Voltaire lui-même les trouve parfois abusives :

Il a quelquefois des silences trop longs : il en faut comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer ; ils gâtent quand ils n'embellissent pas.

Comme il ne met aucune précipitation dans son débit, il accentue très fortement, et en cela il suit encore les leçons de son maître Voltaire, de qui l'on sait les conseils à Mlles Gaussin et Clairon (1).

Lekain chante encore. Il a cette diction circonflexe qui suspend la voix à l'hémistiche et la laisse tomber à la rime (2), mais qu'il déguise habilement par ses pauses fréquentes et qu'il modifie parfois par des déplacements emphatiques des temps marqués. Grétry, en une page fort curieuse, nous a laissé l'analyse mélodique et rythmique d'un vers déclamé par Lekain (3). Il s'agit de cet alexandrin :

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter.

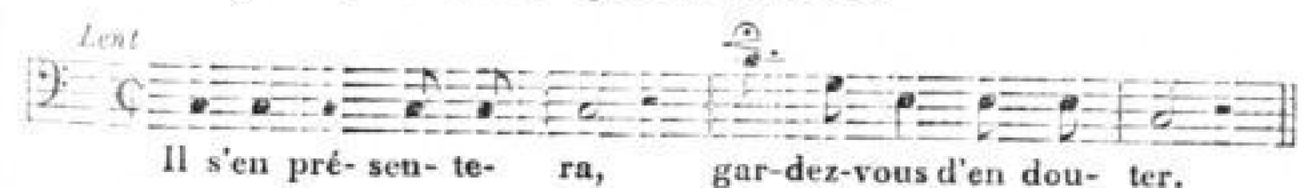
(1) Cf. ici même *loc. cit.*, p. 677. — Larive parle de « l'articulation très marquée de Lekain ».

(2) Un « chant cadencé » dit Talma. Molé compare Lekain à Dufresne, « qui avait dû ses grands succès principalement à la beauté de sa figure et à celle de son organe, dont il abusait par un chant mesuré, reste de l'ancienne manière de déclamer au milieu de laquelle Baron et Mlle Le Couvreur avaient paru un miracle de vérité par la simplicité de leur dire ».

(3) Grétry : *Essais sur la musique* (Paris, Pluviôse, an V), t. III, p. 144.

Je ne saurais mieux faire que de transcrire intégralement :

Lorsqu'il déclamait un vers d'effet, il savait qu'il n'y aurait plus d'unité s'il *exclamait* plusieurs syllabes de ce même vers. Lekain était trop habile homme pour prétendre briller par plus d'un endroit. Quelle syllabe devait-il exclamer dans le vers que nous citons? Etait-ce la dernière syllabe du premier hémistiche ? Devait-il élever la voix sur *ra* ? Alors sa voix devait descendre pour dire le second hémistiche, et la chute du vers restait terne et sans effet. Devait-il élever la voix sur la troisième syllabe du second hémistiche ? Ce pronom *vous* est la syllabe essentielle du vers, le bon sens, la raison l'indiquaient ainsi. Eh bien! Ce n'était pas encore ce pronom personnel qu'il élevait, et je pense qu'il eût allégué pour raison que cette syllabe *vous* est trop sourde. Il blessait donc la raison pour faire illusion, pour aller à l'effet : il faisait frémir le spectateur, et sans doute alors il avait raison. Voici de quelle manière il disait ce vers : *Il s'en présentera* étaient des syllabes longues et graves, excepté la pénultième ; et, après un repos qu'il occupait d'un regard terrible, il élevait diatoniquement la voix sur *gar* qui est une syllabe ouverte :



En atténuant aux deux-tiers les sons que je viens de noter, il reste la déclamation de Lekain.

Reprenons cet exemple. Le vers ci-dessus commenté répond à la formule rythmique suivante :

Il s'en présentera, — gardez vous — d'en douter.

Les données que fournit l'étude expérimentale de la parole (1) permettent de constater que Grétry n'interprète pas très bien une diction sur laquelle il nous apporte d'ailleurs un précieux témoignage. L'amoindrissement temporel des syllabes quatrième et cinquième par rapport aux autres qui composent le premier hémistiche, s'explique seulement par le fait qu'un effort emphatique de la voix, encore mo-

(1) Je renvoie à mon *Alexandrin français d'après la phonétique expérimentale* (1914), ch. XI.

déré, mais pourtant réel, dépouille la césure d'une partie de sa valeur au profit de la troisième syllabe, où la voix s'empare des consonnes initiales du mot *présentera*. Le phénomène est identique au début du second hémistiche, mais cette fois avec un élan oratoire tel que lui seul a frappé l'oreille de Grétry. Mélodiquement il est vraisemblable qu'une observation plus exacte aurait révélé deux faibles arêtes d'acuité sur les syllabes troisième et sixième du premier hémistiche : en d'autres termes, outre la suspension d'usage sur la césure, il devait y avoir dans la déclamation de Lekain une « exclamation » peu marquée sur *pré*. Mais l'analyse de Grétry n'a retenu que le considérable relief qui affecte la seconde moitié du vers en son début, car celui-là efface tous les autres. L'important écart de tons qui se manifeste entre le *sol* et l'*at* dans le mot *douter* est imputable lui aussi à l'emphase, et ce n'est pas une pure chute conclusive. Cela fait donc plusieurs « exclamations » dans le même vers, malgré l'opinion de Grétry, dont une seulement domine toutes les autres, et de beaucoup. L'accentuation est très forte, mais mélodiquement nous nous trouvons bien en présence de l'habituel schéma du vers « chanté » ou circonflexe, schéma à peine atténué par des déplacements oratoires des temps marqués.

D'une manière générale, Lekain déclame avec monotonie. Il fait ce sacrifice, comme dit Talma, au mauvais goût du temps. A elle seule, la modulation si caractéristique que nous venons de définir suffirait à donner cette impression. Mais en outre il est pompeux avec constance. Le *Mercure* de 1778, dans l'éloge funèbre qui lui est consacré, l'en approuve :

> Jamais, lit-on, il ne se permit de négliger les détails pour faire valoir une situation forte de son rôle.

Molé au contraire l'en blâme, avec une vivacité de critique qui perce sous la courtoisie de la forme, laissant entendre qu'il apportait à ses auditeurs « la satiété du faste

et l'ennui du beau ». Evidemment Lekain ne sait pas, ou il ne veut pas (1) glisser en demi-teinte ou en grisaille les passages de pure exposition pour conférer un plus puissant relief aux vers de sentiment. Ou, si l'on aime mieux, et en d'autres termes, il dispose ses inflexions pathétiques sur un fond généralement trop riche pour que les différences de degré soient assez saisissantes. Enfin, il ne renonce pas à crier ses rôles, ce qui lui vaut les surnoms de « taureau », de « cyclope », de « serrurier », de « convulsionnaire »(2), dont l'accablent ses adversaires au goût plus moderne, tandis que, pour les traditionnalistes, il fait ainsi la preuve qu'il est en possession de la majesté héroïque.

Donc, si l'on entend Lekain débiter un simple discour ou une scène narrative, il semble déjà donner tout son plein. Il a pourtant de telles ressources d'énergie qu'il est capable de se dépasser lui-même et de déployer dans les moments de passion une vigueur inattendue, établissant ainsi des contrastes qui, de prime abord, paraissent impossibles :

Dans les élans où la force du sentiment l'entraînait, nous dit Larive, il avait une exaltation profondément sensible qu'il serait difficile d'imiter.

Il évite d'ailleurs de procéder par oppositions violentes et par juxtapositions heurtées. S'il a parfois des « saccades », selon le mot de Bachaumont, il préfère monter peu à peu son diapason, comme en témoigne Talma :

Son débit, rapporte celui-ci, d'abord lent et cadencé, s'animait peu à peu, et, une fois qu'il avait atteint la haute région des passions, il étonnait par la sublimité de son jeu.

C'est alors qu'il trouve des accents pathétiques et terribles,

(1) Il a peur sans doute de devenir trop vulgaire. Du reste Voltaire ne désire pas du tout qu'il le soit : « Il y a plusieurs morceaux, lui écrit-il à propos des *Scythes*, qui ne demandent que de la simplicité : mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement, au lieu de la rendre naturelle. » (14 février 1767).

(2) Dussault : Préface aux *Mémoires* de Mlle Dumesnil.

réussissant à frapper par une chaleur incomparable. C'est alors aussi qu'il répand des larmes. C'est alors enfin qu'il se montre comédien intelligent et habile par le plus ou moins de rapidité, le plus ou moins de lenteur qu'il donne à son débit. Dans chacun de ses rôles il y a quelques endroits où le personnage qu'il représente vit et s'anime. Pallisot a souligné d'une note cet alexandrin de *Zaïre* :

Je ne suis point jaloux... Si je l'étais jamais !

Tout le caractère d'Orosmane, dit-il, est tracé dans ce beau vers. Un grand acteur, tel que Lekain, y faisait entrevoir toute la tragédie.

Et Molé indique qu'il y donnait « une valeur effrayante » au second hémistiche, posant pour la suite, en quelques syllabes qui n'avaient sans doute coûté aucune peine à Voltaire, un intérêt qui faisait craindre tous les excès d'une violente jalousie.

§

Lekain n'arrive au plein épanouissement de son talent que par un labeur assidu. Il n'est pas comédien d'inspiration : c'est par la réflexion et le travail qu'il parvient au premier rang. Dans cette dernière phase de sa carrière, il assouplit son organe rebelle, et il réussit à lui donner un éclat limpide lorsque la situation l'exige, tandis qu'il en utilise les timbres voilés dans les passages de mélancolie. Il obtient ainsi des effets d'émotion qui troublent profondément la sensibilité de son public. Grimm nous atteste qu'à force d'étude il est venu à bout de corriger ce défaut qui d'abord inquiétait Voltaire, et que le charme de sa voix lui a valu ses plus grands succès. Talma constate la même transformation (1) et note qu'à la fin de sa vie il possédait le plus riche et le plus rare des instruments :

Sa voix, dit il, à la fois brisée et sonore, avait acquis je ne sais quels accents, quelles vibrations qui allaient retentir dans

(1) Elle a également frappé le Prince de Ligne : « Il s'est si bien rendu maître de sa voix qu'il y a fait trouver des beautés. Elles sont un peu cadencées, elles sont un peu prévues. » (*Lettres à Eugénie sur les spectacles*.)

toutes les âmes ; les larmes dont il la trempait étaient héroïques et pénétrantes. Son jeu plein, profond, pathétique, terrible, purifié de tous ces effets bruyants et qui ne laissent point de souvenirs, poursuivait jusque dans leur sommeil même ceux qui venaient de l'entendre... Si, souvent, pour exprimer les peines de l'âme, sa voix mélancolique et douloureuse s'échappait à travers les sanglots et les larmes, souvent aussi, dans le dernier degré de la souffrance morale, sa voix altérée, couverte d'un voile, n'avait plus que des sons étouffés, pénibles, sinistres et mal articulés ; ses yeux stupides n'avaient plus de larmes, elles semblaient toutes retomber sur son cœur.

Cela, certes, n'est pas méprisable et fait le plus grand honneur à Lekain. On conçoit ainsi l'enthousiasme qu'il a suscité parmi le public du XVIII[e] siècle. Collé, qui pourtant corrige sur le tard quelques-unes de ses critiques de 1750, ne le goûtera jamais beaucoup. D'autres, au contraire, et qui sont le plus grand nombre, ne tarissent pas d'éloges. S'il a été parfois l'heureux interprète de Racine, il l'a été bien davantage de Voltaire, le seul auteur, nous dit M[lle] Clairon, qu'il rendait avec une perfection complète. En fait son grand fournisseur, les années de formation une fois écoulées, ne lui ménagea plus les applaudissements. En 1762, il le trouve admirable. Dix ans plus tard, il se déclare « dans l'extase » et proclame que Lekain lui a révélé à lui-même *Sémiramis*. En 1776, il le considère comme le seul acteur qui ait été vraiment tragique et il le met au-dessus de Baron, car celui-ci, tout au plus noble et décent, « n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'âme. » (1) Mais Voltaire n'est pas seul de son avis. Il nous raconte qu'en 1772, les Genevois qui assistaient aux représentations de *Sémiramis* ont crié de douleur et de plaisir, que des femmes, émues par cette déclamation passionnée, se sont trouvées mal. Et ce témoignage se confirme par celui du pasteur Mouchon, l'un des spectateurs.

(1) Voltaire : *Correspondance*, 17 avril 1762, 21 septembre 1772, 1776.

Je vis des choses sublimes, écrit celui-ci (1), et qui surpassèrent encore l'idée que m'avait donné la renommée de ce grand acteur. Comme toutes les passions venaient se peindre sur son visage ! Quelle magnifique récitation ! quels gestes cadencés ! quelle brillante pantomime ! Mais c'est encore moins l'art qu'on admire en lui ; ce sont ces écarts, cette fougue impétueuse et cet involontaire oubli de soi-même qui enlève au spectateur le temps de l'examen et au critique le froid compas de l'analyse. Tel est le moment où il sort du tombeau de Ninus, venant de tuer Sémiramis, croyant avoir frappé Assur ; c'était le triomphe de la nature. Aussi le frémissement était-il universel.

D'autre part encore La Harpe, dans une page vibrante, nous a montré Lekain au cinquième acte de *Zaïre*, quand Orosmane, seul au rendez vous juré, ne voit pas venir celle qu'il attend. Il nous atteste que, dans cette scène, l'acteur si admiré, complètement maître de son public, empoignait et emballait ses auditeurs à un degré que d'autres ont rarement atteint :

J'ai vu, écrit La Harpe (2), et ceux qui ne l'ont pas vu ne peuvent en avoir une idée, j'ai vu cette situation épouvantable rendue par cet homme unique... Il faut, pour concevoir ce qu'elle est, avoir vu cette terreur profonde, ce silence de consternation interrompu de temps en temps, non par ces exclamations tumultueuses, souvent si équivoques et quelquefois même si ridicules, mais par des accents douloureux qui répondaient à ceux de l'acteur, par des sanglots qui attestaient le froissement de tous les cœurs, par des larmes dont ils avaient besoin pour se soulager. Quel spectacle ! On eût cru, aux pleurs qui coulaient de tous côtés, aux signes multipliés de la désolation universelle, on eût cru voir un peuple qui venait d'éprouver quelque grande calamité.

La Harpe exagère-t-il ? Il n'y a pas de vraisemblance. S'ensuit-il alors que la déclamation et le jeu de Lekain aient été tels qu'ils ne nous laisseraient rien à désirer ? Pas davantage. C'est qu'en effet Lekain doit être replacé à son

(1) Cité par Demoiresterres : *Voltaire et la société du dix-huitième siècle*, t. VII, p. 431-43?.

(2) La Harpe: *Cours de littérature*, III, 1, 3, 4.

époque, en ce dix-huitième siècle dont la sensibilité passablement déroutante s'émeut pour fort peu de chose et verse des larmes trop faciles. Il occupe la scène en un temps où l'idéal dramatique est différent du nôtre, et il est imbu des doctrines classiques que partagent la plupart de ses contemporains. C'est leur goût qu'il flatte sur le théâtre, et leur goût est aussi le sien. Notre idéal du pathétique, notre conception du naturel et de la vérité ne sont plus les mêmes qu'alors. Qu'il était parfois des trouvailles d'expression, c'est à quoi l'on ne saurait contredire : mais cette expression, que la somptuosité écrase, reste dans l'ensemble assez maigre et toujours limitée, en étroites relations avec le système général d'esthétique dont elle participe.

D'ailleurs M[lle] Clairon nous le déclare : Lekain, acteur de Voltaire, se montrait *comme son auteur* continuellement noble, vrai, sensible, profond, terrible ou sublime (1). C'est ce que remarque également La Harpe, avec une netteté décisive :

La nature, dit-il, qui voulait tout prodiguer à Voltaire, semblait avoir créé Lekain exprès pour lui, pour qu'il y eût un acteur égal au poète, pour que la tragédie, sentie au même degré par tous les deux, parût sur le théâtre français avec toute son énergie, tout son pouvoir, tous ses effets.

Les vers de Voltaire sont-ils des vers modernes ? La poésie de Voltaire est-elle sensible et sublime ? Si on l'accorde, alors Lekain avait toutes ces qualités. Si, au contraire, on ne l'accorde pas, et il paraît difficile qu'on le démontre, alors Lekain n'est plus révolutionnaire ou même simplement original que dans la mesure où Voltaire l'a été lui-même, c'est-à-dire d'une façon fort modérée, pour ne pas dire insignifiante. C'est d'ailleurs, semble-t-il, ce qui résulte des recherches ci-dessus exposées.

GEORGES LOTE.

(1) M[lle] Clairon : *Mémoires*, p. 245.
(2) La Harpe : *C. l. c.*

LE
JUGEMENT DES BUCHETTES

—

Octobre allait finir... A l'horizon déjà le soleil terni déclinait... Des chalands sillonnaient la Seine... Une brume bleue montait de ses eaux... Les contours des monuments se faisaient plus vagues... Quelques feuilles roussies tombaient lentement des vieux arbres.

Dans ce doux crépuscule de l'an 1644, Paris s'animait d'un grand concours de peuple dont le perpétuel remous emplissait l'air de son bourdonnement. Mais il y avait surtout forte presse aux abords de la Conciergerie, dont les tours pointues profilaient sur le ciel leur noire silhouette.

L'antre de la chicane déversait à présent une foule bavarde où se voyait le plus hétéroclite assemblage de physionomies et de costumes : Dandins ventripotents et joufflus marchant à pas de dindons, vêtus d'amples robes dont de petits valets soutenaient à grand'peine la longue queue ; avocaillons pétulants, huissiers cauteleux aux pourpoints barrés d'aiguillettes ; sergents à trogne enluminée, pipeurs de dés, videurs de chopes et trousseurs de filles; masques simiesques de vieilles plaideuses à falbalas... faces hâves de procureurs retors surgissant de manteaux en taffetas rapiécé et de casaquins crasseux... C'était vraiment, plus saisissant encore aux ombres du couchant, le défilé tour à tour plaisant et lugubre des ridicules et des turpitudes de tout le Royaume.

Ce soir pourtant une pensée commune semblait rap-

procher ces gens, absorbés à l'habitude par leurs propres machinations, et voici qu'ils s'abordaient comme pour s'interroger sur quelque nouvelle d'importance.

Le passant curieux n'aurait pas manqué de remarquer deux jeunes hommes qui, postés près d'un parapet, paraissaient se livrer à un captivant entretien.

L'un d'eux, à la haute stature, aux traits énergiques, pérorait avec fièvre. Son ajustement sévère : large rabat uni, sur collet de serge, indiquait un personnage de robe. Bien qu'on ne pût saisir le sens de son discours, on entendait parfois les accents de sa voix autoritaire et rogue. Elevant ses longs bras en gestes saccadés, il semblait argumenter comme à la barre pour convaincre de la sincérité de ses dires son très pacifique auditeur.

Celui-ci, les jambes écartées, croisait les mains devant son haut-de-chausse. Son visage au teint fleuri, dont le menton grassouillet se repliait sur un jabot froissé, révélait une jubilation secrète et ses yeux écarquillés pétillaient de malice sous les boucles ébourriffées de sa perruque.

Bientôt ils se séparèrent : le robin s'éloignant à pas pressés, l'autre cheminant lentement en dodelinant de la tête... La nuit était venue. La lune, derrière un mince halo, versait sur les toits sa glauque clarté.

§

C'est ainsi qu'Antoine Furetière, avocat novice, encore tout échauffé d'une de ses premières harangues, venait de narrer à son confrère Jean de La Fontaine, rencontré flânant en ces lieux, l'historiette qui avait fait tout ce jour l'ébaudissement du Palais.

Elle s'était répandue avec une promptitude extrême volant des Parquets aux greffes, des prétoires aux galeries, cours et salles de gardes. Des groupes n'avaient cessé de la commenter. Il n'était pas de petit clerc qui n'en fût informé et n'allât maintenant la colportant du

quai des Fleurs au Pont-au-Change, du quai des Orfèvres au Pont-Neuf, si bien qu'en quelques heures elle était connue des faubourgs les plus reculés de la capitale.

Quelle aventure mettait donc en l'air à ce point les cervelles ? Etait-ce encore une algarade de Mazarin, ce « Signor Facchino », qui voulait étouffer Paris sous les plis de sa robe rouge ?... Non ! bien qu'on en ait déjà senti les premiers souffles, ce n'était pas aujourd'hui que devait gronder en tempête le vent de Fronde... Il s'agissait tout bonnement d'une sentence dont l'appel venait d'être déféré au Parlement ; et l'auteur de cette décision étonnante était un simple juge de Province : Messire Pierre Saturne Houlier, conseiller du Roi, Président magistrat, juge ordinaire civil et criminel, assesseur pour Sa Majesté au siège royal de Melle en Poitou.

§

Le 24 septembre 1644 avait comparu devant ce Magistrat Messire Jean Prudhommeau « *prestre* » assisté de Marchand, son procureur, qui réclamait à la dame Perot, épouse de Pierre Bouin aubergiste, « la restitution d'une pistole d'Espagne de poids et de 3 pièces de 13 sols 6 deniers légères ».

La défenderesse assistée de Nau, son avocat, reconnaissait avoir eu entre les mains une pistole que Prudhommeau lui avait baillée pour la faire peser ; mais elle affirmait qu'elle la lui avait rendue en la mettant sur la table en présence de Marchand.

Quant aux 3 pièces de 13 sols 6 deniers elle accordait qu'elle les avait eues en sa possession et offrait de les rendre, mais à la condition que Prudhommeau lui paie une somme de 14 sols qu'il lui devait.

Ce dernier persistant à déclarer mensongères les assertions de la dame Perot, Houlier eut recours à la procédure suivante qu'il relata dans son jugement :

Sur quoi et après que les parties respectivement ont fait plusieurs serments chacun à ses fins et voyant que la preuve des faits ci-dessus posés était impossible, nous avons ordonné que le Sort en sera présentement jeté, et, à cet effet, avons d'office pris deux courtes pailles ou bûchettes entre nos mains, enjoint aux parties de tirer chacune l'une d'icelles et pour savoir qui commencerait à tirer, nous avons jeté une pièce d'argent en l'air et fait choisir par le demandeur l'un des côtés de la dite pièce par notre serviteur domestique ; lequel ayant choisi la teste et la croix étant au contraire apparue, nous avons donné à tirer à la défenderesse l'une des bûchettes que nous avions serrées entre le poulce et le doigt index en sorte qu'il ne paraisse que les deux bouts par en haut ; en déclarant que celle des parties qui tirerait la plus grande des bûchettes gagnerait sa cause.
Etant arrivé que la défenderesse a tiré la plus grande Nous, déférant le jugement à la cause de la Providence divine, avons renvoyé icelle défenderesse de la demande pour le regard de la pistole sans dépens, et ordonné que les 3 pièces de 13 sols 6 deniers lui seraient rendues en payant pour le demandeur 14 sols pour son escot. Dont le dit Prudhommeau a déclaré être appelant, et de fait, a appelé et a requis acte à moy greffier soussigné...

§

Maints jurisconsultes, tant de Province que de Paris, s'exténuaient à compulser Codes, Digestes, Institutes et Pandectes pour attaquer ou soutenir cette incomparable sentence. Et, devant le Parlement, les débats furent nourris de doctes arguments.

« On disait, rappellera en 1840 Me Boncenne dans sa *Théorie de Procédure civile*, que la Justice empruntait souvent le secours du Sort, notamment dans les partages, — que les Vénitiens, estimés prudents et sages politiques, usaient du Sort en l'élection de leurs Doges, chose de grande importance, — qu'il ne s'agissait dans le procès que d'une pistole et que régulièrement « *de minimis non curat prætor* »; — qu'il y avait grande obscurité, grande méfiance de la foi de l'une et de l'autre partie et que le juge « *tot et tantis fultus auctoritatibus* » avait pensé ne

pas mal faire que de consulter le Sort et de s'en remettre à la divine Providence.

Toutefois l'on convenait qu'il paraissait n'avoir pas bien connu la loi suivant laquelle le serment doit être déféré au plaideur dont le droit est le plus apparent et non pas à tous les deux : *in dubiis causis exacto jure jurando secundum eum judicare qui juraverit.* Mais on l'excusait en ajoutant que « c'était le fait d'une sage et discrète personne d'avoir eu l'idée d'éclairer par le Sort l'aveuglement de son ignorance ».

Et l'on dut encore agiter, à l'aide de force citations grecques ou latines, de hautes questions de théosophie dans le beau langage grandiloquent que Patru mettait à la mode...

... Après de violents orages et d'interminables délibérés le Parlement donna raison sur le fond au premier juge dont il infirma toutefois les motifs en termes virulents. Les grisons atrabilaires composant la Haute-Cour de justice le mandèrent même à leur audience et lui adressèrent des remontrances publiques.

A ces orgueilleux chats-fourrés qui parlaient de démence et criaient au sacrilège, Saturne aurait répondu «qu'on devait lui pardonner de n'avoir pas osé se fier à ses lumières dans cette occasion où il avait été seul à examiner l'affaire puisqu'il venait de voir un grand nombre de juges qui, étant sans doute aussi embarrassés que lui, avaient été très longtemps aux opinions avant de prononcer leur arrêt sur le procès qu'on venait de plaider devant eux... »

§

Cette réplique acheva de mettre en joie le public. Faisant oublier pamphlets et libelles qui commençaient de pulluler contre le Mazarin, un quatrain dont l'auteur restait inconnu, mais qui avait jailli du pavé comme la voix même de la rue, courait sur toutes les bouches :

Barthole n'a rien fait qui vaille ;
Houlier a remporté le prix
Car par le moyen de la paille
Il n'a rien laissé d'indécis.

La Fontaine partagea ces transports ; et je crois le voir rêvant par une belle après-midi de printemps dans un pré descendant en pente douce aux eaux paisibles de la Marne ! Alourdi par de multiples libations, il vient de couler des heures béates, allongé tantôt à plat ventre, tantôt sur le dos dans les herbes hautes contemplant tour à tour le travail des fourmis et le vol des libellules... Mais il se lève soudain sur son séant et, sans prendre soin d'effacer les taches vertes qui maculent son habit et de démêler les frisures de sa tignasse, tire de sa poche un feuillet chiffonné, taché d'encre, de graisse et de vin... puis, tandis qu'un merle ricane dans les branches, le Bonhomme relit ces vers griffonnés peut-être le matin même sur la table d'une auberge de Château-Thierry :

Deux avocats qui ne s'entendaient point
Rendaient perplexe un juge de province
Si ne put onc découvrir le vrai point
Tant lui semblait que fut obscur et mince.
Deux pailles prend d'inégale grandeur,
Du doigt les serre : il avait bonne pince
La longue échet sans faute au défendeur

Dont renvoyé s'en va gai comme un prince
La Cour s'en plaint, et le Juge repart :
Ne me blâmez, Messieurs, pour cet égard,
De nouveauté dans mon fait il n'est maille
Maint d'entre vous souvent juge au hasard
Sans que pour ce tire à la courte paille (1).

Ce savoureux morceau fut publié en 1665 dans le premier recueil des *Contes*. Presque toutes ces pièces

(1) Le retentissement de cette affaire permet de supposer que La Fontaine en eut connaissance dès 1644.

Mais une autre hypothèse serait à envisager : Lors de son voyage en Limousin (1663), le poète passant en Poitou, rencontra à Châtellerault un Pidoux parent de sa femme et apprit peut-être à ce moment seulement l'aventure du juge aux Bûchettes. Il put alors se plaire à composer dans le carrosse, en continuant son chemin, le petit conte qui parut bientôt après dans son volume sous ce titre : « Le juge de Melle. »

étaient déjà connues dans le Monde. Ninon de Lenclos appelait les plus galantes le « bréviaire de toute femme sensible » et en faisait courir des copies. Le poète lui-même débitait partout ces gauloiseries avec le sang-froid qu'il eût mis à lire un sermon... Mais il dut réserver la primeur de cette anecdote judiciaire à l'une des réunions amicales du cabaret du Mouton sur le marché Saint-Jean où Despréaux, Chapelle et Furetière initiaient le jeune Racine au jargon des Plaideurs.

§

Quant à Furetière, il ne manqua pas de faire de cette histoire l'un des plus amusants épisodes de son *Roman bourgeois*. Dans cet ouvrage publié en 1666, en réaction brutale contre les bergerades héroïques et sentimentales des d'Urfé, Gomberville, la Calprenède, Madeleine de Scudéry et autres écrivains précieux et pédants, il nous représente un nommé Belâtre, soudard inepte et sans vergogne qu'il affuble de tous les ridicules du corps et de l'esprit. Ce monstre de sottise, par suite de combinaisons honteuses, acquiert une charge de prévôt.

La fortune, écrit Furetière, s'avisa d'aller choisir ce magot pour le faire paraître sur un grand théâtre de la même manière que les charlatans y élèvent des singes et des guenons pour faire rire le peuple.

L'auteur met dans la bouche de ce drôle maints apophtegmes stupides, déclarant qu'il se rendit aussi fameux par son ignorance que les autres l'avaient pu faire par leur doctrine » ; puis, comme preuve manifeste d'insanité, lui attribue (en reproduisant son texte) : « le jugement des bûchettes ».

Ainsi tandis que La Fontaine louait plaisamment cette illustre sentence, Furetière lui décochait ses plus féroces brocards. Dissemblance d'humeur qui explique fort bien comment les deux écrivains purent se brouiller à

mort après avoir été dans leur jeunesse les meilleurs amis du monde...

§

On doit chercher à savoir s'il y a dans les récits de Furetière une part de vérité et si, ayant connu Houlier, (de réputation tout au moins, il voulut réellement nous le peindre sous les traits de son odieux juge.

J'ai peine à croire que sa caricature soit en quelque manière un portrait de notre magistrat. C'est à Paris, non en Province que Belâtre achète sa charge. Loin d'être d'ailleurs un aventurier que rien ne préparait à ses nobles fonctions, Houlier appartenait à une ancienne et considérable famille de robe qui honora longtemps de ses vertus le siège de Melle (1). Il se montrait digne de ses aïeux par le zèle qu'il apportait à tous ses devoirs. On le vit, par exemple, avant le jugement qui lui valut l'immortalité, assister au premier rang à des cérémonies religieuses et sévir avec rigueur contre des seigneurs hérétiques dont le carrosse avait arrêté dans la rue la procession du Saint-Sacrement... Regrettons que ses traits ne nous aient pas été conservés. Qu'elle serait belle l'image de ce Président debout, les yeux levés dans une extase et tendant d'un geste résolu ses deux bûchettes vers le ciel !...

§

« Perdez-vous le sens, diront quelques bougons, et que nous parlez-vous de glorifier ce pleutre imbécile qui, ne

(1) V. sur la famille Houlier : 1°) Notice de Babert de Juillé Niort-Clouzot, Melle-Lacuve (1872). — 2°, Notes diverses pour servir à l'histoire de la ville de Melle recueillies par H. Beauchet-Filleau. Melle-Lacuve, 1890.

Il est à remarquer que les deux fils de Saturne Houlier, François puis Hilaire siégèrent *à son côté* comme « conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller du Siège royal de Melle ».

Le titre sur parchemin du 23 mars 1658 par lequel Louis XIV confirmait la nomination du Maréchal de Turenne engagiste des domaines de Civray et baronnies de Melle nomme Hilaire à la charge de son frère François, décédé, prend soin de prescrire que la voix du père et celle du fils ne seraient comptées que pour une « si elles se rencontraient conformes ».

voulant pas assumer le poids d'une sentence (même dans une aussi méchante espèce), préféra par insouciance ou lâcheté s'en remettre au hasard? En quoi, je vous prie, sa conduite est-elle moins odieuse que celle du juge Bridoye qui, selon Rabelais, « sententiait ses procès au sort des dés ? »

Ce grincheux de Furetière irait même jusqu'à voir dans ce jugement une preuve de suffisance. — N'est-il pas au contraire un acte exemplaire d'humilité ?

Bien plus, si, sans vous laisser rebuter par son vieux style « chicanourois », nous relisons ce document, nous y remarquons un mot (le seul que Furetière ait omis de transcrire et qui a certes son importance), celui de « prestre » accolé au nom du sieur Prudhommeau, demandeur débouté.

Or je dis qu'il fallait à Houlier une indépendance peu commune pour oser au nom même de la Providence divine confondre un de ces prêtres dont il vénérait tant le caractère sacré. Il lui en fallait surtout dans cette ville où les huguenots résistaient à toutes les menaces, si bien que le Parlement, rendant arrêt sur arrêt, avait dû l'an passé, pour dompter leur orgueil, chasser leurs régents du collège, démolir le Temple et leur interdire tout exercice religieux. Ce jugement n'allait-il pas inciter ces parpaillots insolents à multiplier les satires contre Prudhommeau, le papiste ensoutané que Dieu même, par la bouche de son juge, déclarait de mauvaise foi et mal fondé dans toutes ses demandes, fins et conclusions...

Ceci nous permet de croire en définitive que le juge de Melle n'a rien du « Belâtre » que Furetière dépeignit à maintes reprises comme un vil esclave des prélats. Issu d'une haute lignée, plein de candeur et d'intégrité, Houlier ne flatta personne et je me demande même si, à l'occasion de l'affaire des bûchettes, ce doux mystique ne fut pas soupçonné d'hérésie par quelques dévots.

§

Il continua d'exercer scrupuleusement sa charge, secourable aux opprimés, redoutable aux méchants. Les notables et la « saine partie » des habitants de la cité l'estimaient de plus en plus.

Ses sentiments de piété se manifestèrent encore dans un procès-verbal qu'il dressa le 29 mars 1654, jour solennel des Rameaux, pour constater « le bris du banc de justice dans l'Eglise Saint-Savinien ». A l'occasion de ce scandale dont l'auteur resta sans doute inconnu, il eut même hélas ! à flétrir avec une sainte indignation la conduite du Procureur du Roi Hilaire Poupeau qui refusa d'informer et se présenta en cette église et à l'heure de la procession avec « un habit gris, un bas de chausse de drap blanc, un manteau court et noir, au lieu d'être vêtu décemment comme sont tous les officiers du Roi principalement lorsqu'ils vont aux églises et aux lieux de dévotion » (1).

§

Le président du Siège royal mourut le 10 février 1665, âgé de 72 ans. Il fut solennellement inhumé dans cette église Saint-Savinien placée au cœur de la ville.

Saccagé lors de la Révolution, désaffecté sous le Consulat, l'édifice est maintenant utilisé comme prison. On peut, par une porte latérale dont les chapiteaux se couvrent de lierre, pénétrer dans l'ancienne chapelle où l'on voit encore, derrière des tas de fagots, sur une dalle humide incrustée dans le mur, l'épitaphe d'Houlier et de son fils François.

Au-dessus des geôles et des tombes le beau clocher roman dresse sa tour massive et chaque printemps des martinets rieurs habitent ses pierres grises parées de giroflées d'or.

PIERRE VIGUIÉ.

(1) Tout le procès-verbal, extrêmement bouffon, serait à citer. Il a été publié par Babert de Juillé, Niort-Clouzot, Melle-Lacuve, 1872.

LE CHATEAU DES DEUX AMANTS (1)

VII

... Merci à toi, Nature, qui nous a donné la volupté, cette distraction sauvage, et, gloire à toi, Civilisation, qui nous a permis d'en comprendre, d'en mesurer toute la puissance.

C'est à l'homme sage, doué des meilleures raisons de vivre, santé, force, volonté, qu'il appartient de faire descendre le dieu du plaisir immortel dans l'hostie pâle des corps que le destin lui offre encore bien plus que son propre désir.

Après tant de passions malheureuses ou d'heureuses folies, j'ai enfin découvert une vérité qui comblerait d'effroi un faible, mais qui m'a consolé, raffermi, rendu philosophe pour tout le reste de mes jours : *l'amour n'existe pas*. La sentimentalité est un leurre, une fourberie métaphysique à laquelle on n'a que trop sacrifié, un faux dieu masquant le vrai, exigeant des victimes humaines alors que *l'autre, le vrai*, n'en demande pas tant et si on avait le courage d'en convenir, on serait libre, on pourrait même libérer ses compagnons de misère. Hélas ! Comme pour tous les grands mystères des religions, il n'est pas possible de divulguer certaines sciences au pauvre monde ! Seuls, les privilégiés peuvent et doivent en profiter.

Il est inutile de se disculper quand il y a loyauté dans la faute. J'espère ne pas passer ici pour un égoïste liber-

(1) Voir *Mercure de France*, n° 592.

tin, en me confessant à moi-même : j'aime la volupté comme un vin généreux dont on ne doit s'enivrer qu'en toute connaissance de cause. Les humains, depuis qu'ils sont condamnés à se reproduire, se sont toujours conduits comme des ivrognes ignorants, obligés de se griser non pour la joie de l'ivresse, mais pour oublier ou le but ou les moyens à employer pour l'atteindre. Je suis de plus en plus étonné de rencontrer des êtres désireux de se multiplier. (Surtout depuis la grande hécatombe.) « Le monde ne doit pas finir », assurent les gens les moins qualifiés pour le continuer. Pour ma part, je ne verrai aucun inconvénient à ce qu'il finisse, parce que, lorsqu'un monde en est arrivé à se perfectionner dans le mal, il peut s'en aller... ou il devient de plus en plus dangereux de l'habiter !

Je pense avoir fait mon possible, dans mon humilité de cellule du grand corps, en observant les rites guerriers qui ne convenaient plus à mon âge, pour l'empêcher de finir en laideur, pourtant, je ne conçois pas du tout la satisfaction que l'on peut éprouver à vivre en des promiscuités honteuses, des misères déprimantes ou des révolutions absurdes. Je déteste l'absurde.

L'amour du prochain et l'amour tout court en sont les deux formes qui semblent inventées pour nuire au bon sens d'autrui. L'amour du prochain, qui consiste à sauver des gens en en tuant d'autres, ou par des discours leur inspirant des idées morales, en les forçant à vivre en de perpétuelles lisières, alors que la nature nous montre le chemin de la libre disposition de nos personnes, me paraît un crime, nécessaire, oui, comme la peine de mort, mais un crime. Et, l'amour tout court, cette préface à des délassements complètement opposés à ses propos fiévreusement idéalistes, me semble encore plus criminel parce qu'il est un mensonge faussant tout le mécanisme du plaisir proposé ou partagé. Dire à une femme : *je t'aime* est un manque de goût d'une exceptionnelle gra-

vité, et, répéter, sans en avoir pesé la lourdeur de cailloux lancés dans l'étang calme des innocences : *toujours, passionnément, éternellement*, etc..., etc..., aggrave la culpabilité du mâle vis-à-vis de la femelle.

Je n'ai pas commencé autrement, bien entendu, et j'ai cru, moi-même, aux serments que je proférais, du meilleur de mes cérébralités, puis, peu à peu, j'ai acquis la science de l'amour, qui, précisément, est le contraire du mensonge et il ne m'est plus permis de bercer les femmes dans... le *rocking-chair* des serments. Fidèle à mon tempérament, qu'il ne m'était pas possible de soumettre à aucune fidélité, je ne me suis pas marié. Comme l'a dit quelqu'un très près de la vérité que je détiens : « Je comprends que les femmes se marient... pas les hommes ! » Mon expérience personnelle m'a éclairé sur le point obscur de la fidélité réciproque. Toutes les femmes trompent en pensée, tous les hommes trompent en actions, mais le résultat est identique... et celles qui trompent sous les deux espèces sont des communiantes de messe noire encore plus logiques (ou plus conscientes) que les âmes blanches à la recherche d'une sœur, ce sont des folles de leur corps, sages quant à elles. Cela se voit davantage, c'est plus mal porté, mais, au moins, on peut s'en garer, ou s'en contenter, en sachant parfaitement à quoi s'en tenir.

Ah ! si la jeunesse savait ! Si la vieillesse pouvait ! Avoir ces deux dons réunis : la science et la force, quelle royauté !

Je suis un homme très simple, mais j'ai appris mon métier d'homme dans toute la précision du mot.

Ancien officier de marine ayant couru toutes les mers, j'ai donné ma démission pour me consacrer à des études un peu ardues où j'ai trouvé l'emploi de mes meilleures facultés. Passionné d'abord d'astronomie et ensuite d'histoire, j'ai compris qu'on n'avait pas trop d'une existence pour approfondir certaines questions et qu'en se

passant le flambeau, de main en main, on pouvait arriver à éclairer des cas curieusement hermétiques. J'aime l'ordre et l'harmonie des connaissances humaines qui s'enchaînent l'une à l'autre pour aller se rejoindre en un tout encore bien ignoré. Je marche comme mes prédécesseurs, dans des sentiers peu battus et j'attends le prochain carrefour pour m'y orienter de nouveau. Quelle joie profonde quand, de contrôle en contrôle, on peut mettre le bec de sa plume sur l'aile fuyante de la réalité que l'on poursuit !

Cela pour la vie intérieure, car il n'est pas de vie pleine sans un travail régulier, intéressant et de haute culture.

Malheureusement, ou heureusement, j'ai rencontré, côtoyé plutôt, dans les sentiers ignorés des profanes, un animal dangereux, une bête féroce qui, depuis que le globe tourne, a mis à mal presque tous les humains qui n'ont pas su l'apprivoiser : *la luxure*. On ne peut la nier, elle existe et elle est redoutable. La tuer, ou la proscrire de son tableau de marche, est encore bien plus dangereux que d'essayer de s'en faire une agréable compagnie. Réduire le rôle de la luxure à celui de la chienne de chasse qui, docilement, vous rapporte le gibier, est la meilleure manière de s'en servir, à la condition de ne pas chasser en temps prohibés ou sur les terres des voisins...

A quoi bon se révolter contre une des lois fondamentales de l'existence qui est la recherche du plaisir, de notre bon plaisir ! Oh ! je sais bien : il y a les moralistes et les mystiques, mais la raisonnable entente de nos intérêts voluptueux nous mène, le plus naturellement du monde, à devenir, à la fois, le philosophe et le prêtre officiant.

Il n'y a qu'à ne pas sacrifier à l'amour, ce faux dieu inventé par l'hypocrisie de l'homme qui adore se mystifier lui-même, ou la pruderie de la femme dont la faiblesse physique veut se protéger en minaudant ou cherche à dissimuler ses penchants naturels.

Si l'humanité ne courait pas après le plaisir sous tou-

tes les formes, on lui permettrait de se dire seulement hantée par l'instinct de la reproduction ou de la conservation, mais elle n'a pas que cet intérêt-là et il y a beau temps que les docteurs de la loi ont découvert que le plaisir n'est pas le vulgaire moyen pour obtenir la propagation de l'espèce ; il en est le moteur même, c'est la force électrique de la vie ; quand il joue, dans le drame ou la comédie, le rôle d'entremetteur, c'est toujours à notre insu, et c'est généralement lui qui se charge de faire, au hasard, les plus beaux enfants, continuant la sélection des races, en dépit du vulgaire qui n'y voit que du feu, malgré les races.

Si je ne me livrais pas ici à un sérieux examen de conscience, j'hésiterais à poser sur le papier de pareilles équations. Je n'entends pas résoudre le problème pour les autres. Il est tout résolu pour moi.

J'ai eu, comme beaucoup de mes pareils, les véritables sensuels, des mécomptes et de cruelles erreurs m'ont rendu très réservé. Cependant, j'ai persévéré à chercher la voie unique et j'ai pu conclure que la volupté est un vin, pourquoi ne pas dire un cordial, qui ne souffre guère la médiocrité. Des aventures ne sont pas des preuves et l'on peut se tromper, mutuellement, sur ses états d'âme. Il n'est pas permis de se trahir sur ses états physiques et, en volupté, il y a un esprit de corps qu'il convient de garder comme son propre honneur.

Pourquoi faut-il que cette femme, d'une autre race que la mienne, vienne ici et dérange l'ordre établi malgré le plus cynique désordre, selon les préjugés, de mon actuelle vie privée ?

Il y a là une attirance que j'ai constatée l'hiver dernier et contre laquelle j'ai déjà essayé de lutter.

Je ne suis ni un Don Juan, ni un débauché quelconque. J'ai simplement les avantages que l'on acquiert presque forcément dans la pratique constante des disciplines militaires ou bourgeoises, dans le soin journalier de son

hygiène. Ayant toujours été aimé, j'ai gardé l'habitude de plaire. Vieux garçon, je ne suis pas le célibataire endurci, parce que rance. L'usage de la volupté est une élégance de cabinet de toilette qui est assez comparable à la meilleure des eaux de Jouvence ! Qui n'aime plus le plaisir y a trop, ou mal, sacrifié et qui le redoute n'a jamais su s'en servir. Or, j'aime le plaisir comme un mets dont j'ai toujours faim et dont je sais toujours donner l'appétit à mes convives.

Le grand inconvénient de cet état nerveux à haute pression est que la femme est attirée fatalement par l'électricité qui s'en dégage. Allez donc régulariser le courant quand elles ont la prétention de l'accaparer !

Maud Clarddge est un gibier que j'ignore. Je n'y aurais pas pensé sans sa singulière insistance à s'initier avec moi au pur langage français ! Cependant elle ne se doute pas du tout qu'en jouant avec un vieux garçon, on rencontre quelquefois un homme qu'on désire depuis longtemps... or, il est trop tard ! Je dois éviter, je le pense très loyalement, qu'elle rencontre cet homme...

Je fus présenté chez elle par un ami, retour d'Amérique, un propagandiste scientifique ayant eu le tort, à mon avis, de verser dans la politique, ce qui annule le libre arbitre, lequel ami me vanta son salon comme le plus dénué de respect humain et le plus délassant des milieux interalliés. Je n'aime guère les endroits où règne un protocole de commande, nuisible à la liberté des propos et encore moins les parlotes suspectes où l'on se heurte à la demi-mondaine changée en dame patronesse d'œuvre de bienfaisance. Ou c'est ennuyeux ou c'est dispendieux. Quant au genre petites bourgeoises j'ai horreur des médiocrités familiales et je préfère le luxe d'un dîner bien servi où je suis anonyme à la table intime où il me faudrait pontifier.

Mon ami me déclara tout net :

— Maud Clarddge est une flirteuse vertueuse. Moi,

j'y renonce, mais je vous recommande ce morceau de choix. Il est tout aussi intéressant pour un psychologue qu'une énigme de filiation du temps de Sésostris.

Cela me fit rire et piqua ma curiosité !

Avec un habit de grand tailleur, des cheveux, des yeux et des dents, un homme de n'importe quel âge passe partout. S'il peut causer avec des femmes intelligentes, ce lui est déjà une bonne fortune suffisante pour qu'il estime ne pas perdre son temps. Je consens volontiers à ce flirt qui consiste à échanger, spirituellement, des mots qu'on ne pense pas. Par exemple, si ça me plaît l'hiver, ça me troublerait profondément l'été. Surtout, maintenant... je dois plus que jamais défendre la sécurité de mon *Ermitage* à cause d'une de ces fatalités qui sont des rançons, car ce serait trop demander à la vie que de ne pas nous infliger certains supplices... Avouons que je ne pouvais être châtié que dans mon dilettantisme de voluptueux... et ma dernière aventure tendrait à prouver que l'on ne choisit pas toujours sa punition, fût-elle exquise ! Je n'ai pas choisi, j'ai subi, et je ne m'en plains pas, je suis incapable de me plaindre de la beauté d'une mariée... du moment que je tiens pour certain de ne pas être obligé de l'épouser.

Pour en revenir à Maud Clarddge, ce qui me frappa dès notre première rencontre, ce ne fut pas son exotisme, ni l'originalité de ses toilettes, mais bien son air de petite fille en révolte contre toute autorité, même celle de la mode. On sent qu'elle rectifie tout ce qui ne sied pas à son genre de créature en or des pieds à la tête et n'admet que sa personnelle fantaisie. Elle cherche à s'amuser, ce qui est sa principale séduction. Au milieu des splendeurs de sa galerie elle est, cependant, son propre objet d'art et ne permet pas qu'on y touche. Un général français dont le nom est synonyme de victoire, dans le sens le plus sombre du mot a perdu la bataille avec elle, racontait-on quand je suis arrivé dans son salon, par un

geste à la hussarde qui le fit expulser sans aucune cérémonie et, pourtant, il lui en avait déjà dit de toutes les couleurs, la traitant en pays conquis.

La Maud que je connais, ou crois connaître, dans toutes celles que collectionne la chronique mondaine, est une capricieuse née, sans autre principe que le désir de vivre en beauté selon l'expression bien *magazine* tout en demeurant farouche au sujet de sa vertu.

Elle déclare, à présent, ne plus aimer son époux, ceci est plus inquiétant. Un séducteur vulgaire l'obtiendra par un tour de force inédit, si elle est déjà blasée sur les exercices prétendus conjugaux. Alors... il est bien dommage qu'elle ne puisse pas être venue plus tôt chez moi... je l'aurais protégée contre lui.

Non, ma race ne s'adapte pas du tout à la sienne. La richesse est une menace pour un vieux garçon raisonnable désireux de ne pas se laisser humilier. C'est surtout devant elle que je me sens trop calme, trop méthodiquement vivant, trop froid. Je ne peux désirer que ce que je comprends et que j'analyse. Elle ne m'éblouit pas, elle m'aveugle ! J'ai pu, jusqu'ici, ce que j'ai voulu, mais je commence à avoir peur de ne pas vouloir par seul amour de ma tranquillité. Donc, deux fois en mon crépuscule philosophique, je me suis atteint moi-même par l'électricité que je dégage : choc en retour qui ne laisse pas que de me tourmenter. Or, l'inquiétude chez un positif comme moi, c'est une sorte de déchéance. Maud Clarddge me plaît comme objet d'art. Ceci ne fait pas de doute. Pour admirer un objet d'art il est inutile de chercher à le placer sous son toit. A quoi serviraient donc les musées, grands dieux ! Vais-je être contraint de renvoyer l'objet à son musée conjugal ?...

Il plut. J'entends les gouttes, d'abord espacées, puis plus serrées, tomber sur la vitre de ma chambre à coucher située au-dessus de mon cabinet de travail. Là, je suis encore du côté de l'allée de la mer... Ma chambre

est vaste, tendue de drap brun avec des meubles anciens, des sièges de cuir havane et un divan-lit très profond, mais qui n'a rien d'un tombeau. Je hais les fanfreluches macabres qui donnent de mauvais rêves. Je couche sur des matelas de crins blancs, sans un flocon de laine, recouverts de très grosse bourre d'Alger aux nuances vives et de draps de soie jaune, j'ai horreur du linge, parce que ça sent la lessive. La soie, nettoyée par un procédé chimique, est toujours très propre et brille, dans la nuit, comme phosphorescente. La fraîcheur des draps ordinaires est la meilleure preuve de leur humidité. La soie est toujours sèche avec le crissement délicat d'une élytre.

Ce soir, je n'ai pas envie de me coucher. J'ai voilé ma lampe de travail sur ma table, du côté du jardin, parce que je ne veux pas qu'on sache que je veille... Allons, pas de nerfs ! C'est bête, pour si peu, et tâchons de nous remettre à la *France légendaire*. Si j'en sors jamais de cette histoire du *Château des deux amants* ? C'est pourtant d'une cruauté délicieusement naïve, cet homme forcé de porter cette femme le long d'un sentier presque vertical sans autre appui que son amour...

Ah ! l'amour... quelle folie !...

Un petit choc à ma porte. Je jette ma plume. Si c'était Maud ?

— Entrez ! dis-je à voix basse, ma gorge se serrant, car je sais bien que ce n'est pas Maud.

Zélie est debout, devant ma table, tenant sur un plateau de laque un haut gobelet de cristal rempli d'orangeade.

Est-ce Zélie, cette petite Mousmé, à moitié nue dans un kimono bleu, brodé de fleurs roses. Un sein passe le revers du kimono et le velours noir de ce revers est comme illuminé par sa pointe de fraise des bois.

Zélie est brune, de cheveux très lisses et tirés en arrière par une coiffure peu compliquée, un chignon bas, en une coque vernie. Ses yeux sont longs, étroits et ont un regard

bizarrement oblique semblant loucher. Le nez, très court, s'épate légèrement du bout, les lèvres sont charnues, puériles, en cœur de pigeon. Elle a les dents superbes, très soignées. Un teint laiteux de Normande poussée à l'ombre des pommiers. Son corps est une merveille, mais il s'empâtera dès la vingtième année, car il est déjà trop fait pour ses seize printemps. Sans les petits ongles, trop courts, comme le nez, un brin abîmés, on la croirait la princesse équivoque d'un bateau de fleurs !

— Monsieur n'a pas soif ? En passant dans l'allée de la mer j'ai vu qu'il écrivait...

— Ah ! merci. C'est une bonne idée que tu as eue là. J'ai très soif, en effet. Je voudrais bien savoir pourquoi tu passes, à minuit, au jardin et dans ce costume ? Est-ce que tu attends encore le père Pandot ?...

Elle ne cille même pas, pose son plateau et d'un bond se jette sur mon lit où elle se roule dans une attaque de nerfs si violente que je vais fermer ma porte à double tour. Je me promène de long en large, très contrarié, trouvant pourtant légitime la détente de ce petit organisme surmené depuis trois jours par la jalousie qu'elle n'a plus la force de dissimuler. Puisqu'il fallait la scène, mieux la valait ici qu'au salon ou dans la salle à manger.

— Voyons, calme-toi, petite folle. Tu vas déchirer les draps et ta mère n'y comprendra rien ! Je t'attendais, oui, tu as donc parfaitement fait de venir me trouver. Il faut toujours s'expliquer dans la vie, surtout quand c'est inutile. Qu'est-ce que tu as à me reprocher ? Dis vite, au lieu de te mordre les poings.

— Tout ! Vous êtes un lâche, un menteur et un sale bourgeois ! (Elle hoquette.) Parce que vous l'avez fait venir ici après m'avoir promis qu'il n'y viendrait jamais de belles dames pour me rendre honteuse ! Je vois bien ! Elle est plus belle que moi et surtout mieux habillée... et des bas de soie, et des diamants sur ses souliers, et des colliers en rubis, en perles !... Si c'est tout ça qui vous a

enjolé, faut le dire ! Vous voulez la suivre dans son pays, n'est-ce pas ? Si vous faites ça, je vous jure que je me jette à la mer. Je viens des galets, par où était venu le père Pandot, oui-dà. J'ai mesuré... c'est pas très haut !

Elle s'est dressée, subitement, sur ses reins de petite panthère et le kimono entr'ouvert ne cache absolument rien de ses jolis secrets. Je ne peux pas m'empêcher de rire, parce qu'elle est en train de pétrir un coussin pour me le lancer à la figure :

— Les galets ? Si tu y tiens, je vais te donner le renseignement exact : il y a trois mètres... Seulement, au lieu de tomber dans l'eau, tu prendras mal ton élan et tu t'écraseras sur les pierres, ça fera du vilain ! Chérie, je ne suis nullement coupable. Je n'ai jamais dit à Mme Clarddge de venir ici. En outre, je t'ai dit, à toi, que je te préviendrais le jour où... tu ne m'aimerais plus ! Je n'ai aucun goût pour le changement d'habitude. Ainsi, tu as cassé, hier, le compotier de la « famille verte », j'ai fait celui qui ne voit rien...

— Oui, je l'ai cassé exprès, oui, exprès ! Je l'ai mis en miettes, en tapant les gros morceaux sur le coin de votre bureau pour en faire des petits...

Elle se replie sur elle-même comme un serpent qui se love après avoir craché son venin :

— Si cette dame se met dans la tête d'habiter l'hôtel de Puys, ça ne sera pas tenable ici, l'été. Moi, je vais me placer en ville. S'il y a des baigneuses, y ne manque pas de baigneurs ? C'est une Américaine ? Moi je chercherai un Anglais plein d'argent et je m'y vendrai...

Assis sur le divan, je l'ai prise contre moi et je m'amuse à lui chanter quelque chose dans l'oreille, le chant qui berce les petites douleurs d'enfant comme les grands chagrins de femme. Elle sanglote *à sec*, encore un peu, puis, elle se calme :

— Pourquoi que vous ne m'avez pas demandé ça plus tôt ?

— Parce que ce n'est pas à moi de t'imposer mon plaisir, mais à toi de me le donner, si tu en as l'envie...

... Blottie au creux de mon lit, elle s'endort épuisée de colère et d'amour.

En voilà une qui n'a pas du tout le désir de *faire l'amitié* avec moi. Elle me déteste jusqu'à la passion, inclusivement. C'est certainement le plus beau péché qu'il soit possible de commettre, en toute innocence.

VIII

Comment c'est arrivé, il y-a tantôt deux ans ?... Mon Dieu, je ne demande pas mieux que de le raconter, car il est peut-être des vieux messieurs à protéger contre une pareille mésaventure de libertinage conscient... et organisé par des Normands naïvement roublards. Seulement, les vieux messieurs, point naïfs, se protégeront-ils jamais contre ces fatalités-là ?

J'ai eu, je crois, tous les genres de maîtresses. Je les ai toujours quittées gracieusement et malgré les cris, les menaces, les drames, j'ai toujours tenu à m'en aller le premier, avec le sourire, parce que j'aime la mesure, dussé-je m'en mordre cruellement les doigts ou les lèvres. J'ai même consenti à passer pour l'homme sans cœur et j'ai eu le courage de me savoir regretté, sans y aller voir, ne voulant point recommencer ce qui est fini, les ruines fournissant des mauvaises fondations aux demeures neuves. Maintenant, j'ignore absolument comment tournera ce dernier roman. Je me trouve sur un terrain très glissant, en face d'un site à la fois séduisant et rustique, où le citadin que je suis ne peut qu'essayer de se retenir auxronciers de la pente, de peur de perdre non seulement l'équilibre, la mesure, mais encore sa dignité. J'ai une répulsion instinctive pour les complications du genre demi-vierge et, en revanche, je n'ai jamais cru à aucune innocence féminine. Une fille de quinze ans, amoureuse, en sait aussi long qu'une courtisane.

Cependant je suis incapable de la déloyauté qui consisterait à nier l'évidence, même si elle était contestable.

Ah ! je voudrais bien sortir de là ! Surtout depuis que cela m'amuse moins!... J'ai le dédain du plaisir que la crainte peut corrompre ou qui donne naissance à toutes les ambiguïtés. Évidemment, c'est fort agréable, de temps en temps, à l'état de hors-d'œuvre ; cela ne remplace pas les rôtis !

Il y a trois ans, il m'a fallu changer de domestiques, révolution de palais aussi fastidieuse que fréquente, depuis la guerre, confier le jardin à un nouveau jardinier, la cuisine à une autre cuisinière et prendre une lingère pour la lingerie, en admettant qu'une femme de chambre me soit inutile, personnellement. Si j'ai l'ennui de m'occuper moi-même de ces détails en qualité de vieux garcon, j'ai cependant l'intime satisfaction de ne pas en entendre parler par une femme légitime, mais, si on ne m'en parle pas, je suis obligé d'agir. J'ai donc pris une grave résolution : celle d'avoir à demeure une famille au lieu de trois personnes d'extractions différentes. Quelle erreur fut la mienne ! J'ai installé chez moi le père, la mère et la fille, m'imaginant que leur intérêt commun serait de me bien servir, puisque le renvoi de l'un impliquerait le retrait des deux autres, et j'ai accepté,les yeux mi-clos, les Filoy, de purs Normands, sur des renseignements vagues (tous les bons renseignements sont vagues !), lesquels Filoy sont une ligue formée contre mon repos.

Quand je suis revenu de Paris, à la saison déclarée belle où il pleuvait effroyablement, j'ai pensé, en me frottant les mains, que j'allais enfin pouvoir travailler, sous la douche, travailler comme un fou ! Je trouvai mon *Ermitage* en désordre de la cave au grenier. La mère Angélique brûlait ses côtelettes, le père laissait les mauvaises herbes envahir l'allée sacrée, quant à la fille, jeune personne de jolie silhouette gracile, elle pleurait, pleurait

sans arrêt, comme le ciel, peut-être à cause d'un rhume de cerveau. Ça marchait mal. J'appris, par le facteur, seul étranger pouvant s'introduire dans la maison, que « *c'était une pitié de voir ça* ». Quoi ?

Un jour, je surpris le père Filoy s'enfuyant devant la mère Filoy brandissant des pincettes. Je demandai un supplément d'information et ce fut leur demoiselle, de son état *ma lingère*, qui me mit au courant malgré mon effroi des racontars familiaux. Elle m'en dit, naturellement, beaucoup plus long que je ne lui en aurais demandé, si je l'avais osé faire, et surtout bien trop, plus qu'un honnête homme n'a besoin d'en savoir pour son propre repos.

J'étais assis sur le divan de mon bureau, au plein milieu de mes bouquins, lorsque la petite entra en coup de vent. Je déposai mon cigare sur le cendrier, discrètement, car, selon son habitude, elle pleurait, son rhume de cerveau ou son chagrin, et elle me dit, en hoquetant :

— Faites excuses, monsieur, si je viens vous parler. Je ne peux plus m'endurer comme ça. J'aimerais mieux me périr en mer !...

Je la regardais, ahuri, du fond d'une page de la *France légendaire* et elle me parut vraiment bouleversée, quoique peu bouleversante. C'était une fillette à gorge plate, aux cheveux plats, en jupon court, mais souliers prodigieusement talonnés pour arriver à se grandir. A peine quinze ans ! Des yeux en coulisse qui vous guettaient comme ceux d'un animal indéfinissable tapi derrière une persienne. La bouche d'un joli dessin et l'ovale du visage d'une étrange régularité de gravure. Elle avait un petit tablier très inutile, épinglé en as de cœur sur une poitrine absente. La tournure un peu gauche, mais la jambe exquise.

— Ah ! c'est vous, mademoiselle Zélie ? Qu'est-ce qui vous arrive ?

Elle ferma la porte, mit l'index sur sa bouche tremblante en désignant, des yeux, l'allée de la mer où son père sarclait les herbes.

— Monsieur, vous ne comprenez pas. Moi, je vais tout vous expliquer. J'ai bien entendu que vous n'étiez pas content et que vous vouliez nous renvoyer. Il y a le respect qu'on vous doit. C'est pas maman ni papa qui vous causeront de ça dans la figure, mais c'est pourtant ça qui gâte tout. Moi ça m'est égal,tout m'est égal, à présent, si je quitte ma chambre. Ah ! monsieur. C'est la première fois que j'en avais une, de chambre, avec des rideaux, des embrasses en ruban.(Sanglot.) Ils veulent me mettre en service chez un vieux pêcheur, tout sale et tout laid, qui sent le crabe et la pipe ! Comprenez-vous ? J'ai pas eu quinze ans, de cet hiver, qu'ils ont déjà pensé à me marier, parce qu'ils disent comme ça que les filles sont, au jour d'aujourd'hui, une marchandise encombrante. C'est tout de même point de ma faute si tous les hommes sont morts à la guerre ! (Sanglot.) Moi, j'ai pas le goût du ménage, bien sûr. Alors, pour me le donner, ils veulent me fourrer chez ce vieux qui a perdu sa ménagère d'une tumeur... Faut vous douter de ce que ça sent chez lui avec tous ces appâts de pêche étalés par terre ! Un bonhomme de cinquante ans, sale à faire vomir, qui mange son poisson quand il est trop pourri pour le vendre. Ils disent que je m'habituerais à nettoyer sa maison, deux anciennes cabanes de bain qu'il a mises bout à bout, sur la falaise. Ça souffle là-dedans, monsieur, l'hiver, comme dans une voile. Mon père est de mon côté, en dessous, vous comprenez, il voudrait pas rapport à ce que je pleure, mais, il n'est pas le plus fort... Quand maman a son eau-de-vie de cidre dans le nez et aussi le madère de vos sauces, oui, je dis tout, parce que je suis trop retournée pour tenir ma langue, alors elle le bat. C'est tout de même raide qu'il se laisse faire, seulement, quoi que vous diriez à sa place, n'étant pas le maître ? (Elle se mouche.) Non ! Non ! Je n'irai pas en service là-bas ! J'aimerais mieux me périr. Le père Pandot, c'est pis qu'un chien, Monsieur. Ils disent comme ça qui me

donnerait de bons gages et aussi qui m'épouserait un jour, s'il était content. Moi je veux rester ici, je travaillerai davantage encore. (Elle réfléchit et reprend très vite.) Je sais bien qu'y a rien à faire chez vous, que je suis en surplus, puisque vous ordonnez de jeter vos chaussettes. quand elles sont trouées, parce que vous n'aimez pas les reprises, puisque les serviettes et les nappes sont neuves. Mais j'inventerai, je ferai tout ce qu'on voudra pour pas m'en aller. Moi c'était mon rêve de demeurer ici, dans cette belle maison où que j'ai une chambre, une vraie chambre à moi toute seule... Non ! Non et non... je n'irai pas sur la falaise, chez ce vieux où il faudrait tout faire et son lit par-dessus le marché, qui doit être, respect parler, comme l'écurie de *Magrise*.

Elle ponctue en frappant du pied, rouvrant l'écluse aux sanglots.

Je suis très ennuyé, un peu scandalisé, machinalement, je tourne des pages, mordille mon cigare éteint.

— Voyons, mademoiselle Zélie, du calme. Vos parents ont, sans doute, la meilleure intention en vous plaçant chez le père Pandot, que je n'ai pas l'honneur de connaître. Si je vous comprends bien, — vous parlez tellement vite, — il y aurait de l'ouvrage pour vous chez lui et ici il n'y en a pas assez ? En effet, j'ai horreur des reprises... Mais pourquoi diable supposez-vous, vos parents et vous, que devenir sa servante, ou sa ménagère, implique le mariage ?

Je la regarde attentivement. Elle baisse la tête, très rouge, renifle, se tamponne le nez d'un petit mouchoir de coton rose qui pâlit sur sa joue :

— Ça se peut guère autrement, monsieur. Tout le monde le dit bien ; Demandez au facteur !... Je manque pas de courage, allez ! Si vous vouliez que je reprenne la cuisine à ma mère, c'est pas moi qui boirais votre madère, je vous le promets, vu que j'aime déjà pas le cidre bouché. Puisqu'il faut que mes parents gagnent davantage, pour-

quoi donc que maman irait pas chez le vieux, alors? Ça arrangerait tout, sans augmentation !

Je ne peux pas m'empêcher de sourire en songeant à cette solution... enfantine, sinon élégante. Pauvre père Pandot !

J'avais pourtant bien résolu de flanquer le trio à la porte, car c'est à qui ne fait rien de bon dans mon ermitage...

— Vous sauriez vous entendre en cuisine, mademoiselle Zélie ?

— Bien sûr! C'est de naissance qu'on sait la faire, chez nous. Je connais vos goûts. Vous êtes comme moi, vous aimez les douceurs... Quant à papa, je le ferai marcher aussi facilement que votre cheval. Y a qu'à le siffler sans taper dessus !

Malgré moi, je ris, mais l'heure n'est pas à perdre son sérieux avec cette petite luronne.

Pour en finir, je lui dis d'aller chercher sa mère et surtout de ne pas écouter aux portes, parce que je désire... qu'on respecte ses parents.

Mlle Zélie vire-volte et s'éclipse.

La mère entre peu après. La scène change.

Cette grosse matrone, dénommée Angélique, dont la poitrine rejoint le ventre par l'intermédiaire d'un cordon de tablier blanc qui ne serre probablement pas assez, se tient debout, au port d'armes, la figure en avant, les yeux chavirés dans une singulière extase. Elle sent l'eau-de-vie de pomme comme on sentirait le chypre à bon marché en certain lieu suspect. J'attaque tout de suite le sujet brûlant pour en terminer au plus vite avec les choses qui ne me paraissent du ressort d'un maître de maison.

— Madame Angélique, voyez-vous un inconvénient très grave à ce que votre fille se mette à la cuisine ?

— Quoi ? Quoi ? C'est-y Dieu possible ? Zélie à la cuisine, cette fainéante qui ne pense qu'à se mirer dans

toutes les glaces de votre cottage! Mon bon monsieur, si c'est là votre idée... puisqu'aussi bien vous nous donnez congé, j'y redirai pas, mais si vous vous plaignez déjà que le rôti brûle, ben, ce sera le torchon en plus, v'là tout ! Qu'est-ce qu'elle a pu vous conter, la chipie, pour vous faire faire c't' affront à sa mère ! Tenez, monsieur, j'ai pas de chance ! J'ai été louée chez des gens très fortunés, jadis, et je peux prouver que j'y suis restée huit ans. Sans mon mariage, le malheur de ma vie, avec un propre à rien qui s'appelle Filoy pour vous servir, je serais encore en place à Dieppe, chez un armateur. Pour celui-là, c'était un homme bon payant et point tracassant. J'ai tenu son ménage jusqu'à sa mort, oui, mon bon monsieur. Y m'avait jamais rien reproché... Cette Zélie, tout de même ! En a-t-elle, du vice ! Si elle était pas née ça aurait mieux valu pour tout le monde, c'est gourmand comme trois chattes, paresseux comme couleuvre et ça ne respecte rien de rien ! La cuisine ? Ah ! ben, monsieur en avalera des sauces tournées, des omelettes sans crème... vous avez pas fini d'en voir, ici ! Et trop de sel, et trop de poivre, puis le défilé par *la bouchure*, quand le ragoût est en train de *revenir*, elle, elle s'en va, histoire d'aller voir comment le caleçon colle aux fesses des Parisiennes de la plage. Non, mais, c'est de vous, cette idée-là ? Je pensais monsieur plus raisonnable que ça.

J'avoue, pour endiguer cette marée montante, que malgré son apparence de logique, l'idée n'est pas de moi. Alors, c'est un torrent de laves qui se déversent. Entre la fille et la mère, ce sera un duel sans merci. J'ai eu tort, on a toujours tort, de dire la vérité ! Impatienté, je risque une allusion au vieux pêcheur qui sent le crabe ou la pipe sinon les deux.

— Ben, monsieur, si une mère n'a plus le droit de voir plus loin que le bout du nez de sa fille, c'est à en rendre son tablier, en effet ! Le père Pandot, il m'a causé un jour que j'y achetais du poisson. Y voudrait une jeunesse

pour tenir sa baraque et il parlait, s'il était content, de lui laisser quelque chose en plus de ses gages. J'ai bien compris que la petite lui plaisait, en tout honneur. Ce serait pas défendu d'espérer le mariage pour tout arranger, le jour où la petite prendrait de la raison. Elle va sur ses seize ans. On n'a point de dot à lui donner et elle sait rien faire de ses dix doigts. Quel travail que ce serait donc pour elle de balayer une cabane grande comme un mouchoir de poche. Ce vieux-là n'est pas plus vilain à regarder que son père, je pense.

Révolté, je lève des yeux sévères, les sourcils froncés.

— Vous livreriez votre fille à cet homme sans aucune répugnance ?

Elle a, tout à coup, un regard oblique, un regard d'animal indéfinissable qui guette entre les deux lames d'une persienne.

Où diable ai-je déjà rencontré la flèche aiguë de ce regard-là ?

— Ben, monsieur, faut pas vous retourner pour ça. Ce vieux, y fera rien de mal. Il est de chez nous, il a pas des idées de Parisiens, lui, et puis c'est l'avenir des filles, ces choses-là, on s'arrange toujours entre pauvre monde !

Je suis désarmé. Pourquoi me mêler de leurs histoires louches ? La promiscuité, c'est la loi du pauvre monde et...

— Combien lui offre-t-il de gages, ce père Pandot ?

Cette question, qui me surprend moi-même, m'est venue à la bouche, dépassant de beaucoup les intentions de ma réserve, à peine formulées.

— Il a promis le double de ce qu'elle gagne ici. C'est pas un reproche que je vous fais, monsieur, puisqu'elle est en surplus... seulement, là-bas, il faudra qu'elle travaille ferme. Elle nous dépense gros ici à ne presque rien faire d'autre que coudre des bouts de dentelles à ses chemises. Quoi ? Elle sera là, tout près, sur la falaise et

nous aurons l'œil. Son père ira donner un coup de main pour lier les salades du vieux.

Je risque, d'un ton détaché :

— Et qu'en dit le père ?

— Oh ! fait la femelle avec un rictus vraiment hideux, il faudra bien qu'il s'y amène, parce que c'est pas lui qui lui trouvera une dot dans ses rames à pois ! Là où il y a pas d'argent, y a pas de sentiment...

— Vous pouvez vous retirer, madame Angélique. Allez me chercher votre mari, j'ai des comptes à régler avec lui.

La mégère hésite, se replie sur son double menton, enfin résignée à se taire, puis, prend la porte, non sans me jeter ce regard guetteur du mauvais motif.

Quelle matinée, mon Dieu, et comme il serait plus simple d'envoyer tout ce joli monde se promener sur les falaises, avec ou sans le père Pandot !

Philippe Filoy est un brave homme éteint, une sorte d'automate qui n'a pas d'autre intention, physique ou morale, que de se couvrir de son coude levé. Il me paraît plus vieux que son âge et il affecte une gaîté muette qui a tout le courage de la plus profonde terreur.

— Ben, monsieur, à vous dire le vrai, puisque c'est un effet de votre bonté de prendre connaissance de ça, on n'a pas de chance d'avoir mis la petite en pension chez les sœurs. Elle y a rien appris, sinon qu'elle a du goût pour la fanfreluche, rapport à des fréquentations de filles plus hautes qu'elle. Faut vous dire aussi que l'Angélique a toujours mené la barque. Le père Pandot, c'est un homme dont on a rien à dire. Tout ce qu'on raconte, c'est pas prouvé. Il est encore ben capable de gagner sa vie avec sa pêche. Sa ménagère était beaucoup plus âgée que lui. Comme de juste, elle est partie devant. A présent l'idée lui vient d'en prendre une bien plus jeune. Il rôde autour de jeunesses de l'endroit, mais c'est pour choisir. Quand on s'est trompé d'un côté, on cherche à se rattraper de

l'autre. Je le connais : il dit jamais rien et on sait pas ce qu'il pense. On a pêché des fois ensemble. Il lâche jamais le tuyau de sa pipe. Au jour d'aujourd'hui, monsieur, on ne compte plus sur des gars honnêtes pour proposer le mariage à nos petites. Ou il n'y en a plus, ou ça revient des villes tout flambards : je te gobe, je te laisse et je me tire des pieds! Bonsoir, la vertu! Zélie serait certainement la maîtresse dans la cabane du vieux, c'est sûr et certain... plus tard...

Je coupe, avec une rageuse ironie, dont je ne peux retenir l'accent méprisant :

— Assez ! En l'absence de toute autorité, c'est moi qui vais décider : Mlle Zélie restera ici, avec son père et sa mère, aux gages que lui aurait donnés le Pandot en question. Qu'on ne me reparle plus de cet incident.

Le père Philippe, qu'entre parenthèse, sa femme appelle: *Phi-Phi*, comme s'il s'agissait d'un serin élevé au bâtonnet, sort profondément ému de chez moi, mais il est surtout inquiet de savoir pourquoi j'appelle ça : *un incident*. Il demeure des jours entiers en face d'un mot qu'il n'a pas bien saisi et ça l'oppresse, l'accable, telle une digestion douloureuse.

Moi, je suis nerveux, dégoûté et je manque d'appétit au déjeuner qui, par hasard, est excellent. Tout est cuit à point, rien n'a brûlé et le rognon sauté sent le madère. Subitement, une entente cordiale s'est faite, très en dehors de moi, presque contre moi. Au fond, c'est moi qui suis maintenant suspect.

A partir de ce matin, je mets le plus grand soin à éviter les témoignages de reconnaissance de la fille.

Quant à la mère, elle boude, ou se moque, gardant un silence impressionnant, quoique toujours aromatisé de plus en plus d'eau-de-vie de cidre.

Je me sauve, en octobre, avec un obscur désir de délivrance et dans un hiver parisien, très agité, j'oublie complètement le petit incident domestique.

IX

Quand je reviens, en mai, le facteur, qui apporte ici toutes les nouvelles, cachetées ou non, me raconte une histoire extraordinaire : « Le père Pandot, ce sacré père Pandot, vous savez bien ? » Non, je ne sais plus. Je cherche.

— Vous savez pas... ce vieux pêcheur qui a une baraque sur la falaise qu'il a fabriquée lui-même avec deux vieilles cabines de bains ? Sauf votre respect,monsieur, on l'a pris les mains dans les jupes d'une fillette qui n'avait pas fait seulement sa première communion, même que les parents ont failli l'envoyer boire à la grande tasse.

Et mon facteur, toujours sensible au vin de Bordeaux que je lui verse, essuie ses moustaches de Gaulois au revers de sa manche, en murmurant d'un ton indigné :

— Quand on pense, monsieur Hernault, qu'y a des gens qui me reprochent *le calvados* que je bois ou *la fine !* Chacun son goût ! Je trouve ça plus convenable. Et vous ? A la vôtre...

Alors, ça recommence ?

Les choses, à la campagne, restent donc à la même place ? C'est absolument comme les arbres, ils portent les mêmes feuilles !

A Paris, un crime, ou un scandale, chasse l'autre et de leur fabuleuse variété se dégage une espèce de morale, bien particulière au milieu, qui s'appelle le *je m'en foutisme.* Ici, c'est curieux, je ne m'en f... pas du tout ! Je retombe, telle une porte qui se referme un peu fort, dans les mêmes montants. Tout se reconstitue, d'un bloc, en m'ayant d'abord ébranlé d'un sourd frisson de colère.

La mielleuse obséquiosité de la mère Angélique m'exaspère et la confuse gratitude du père *Phi-Phi* me gêne sans que je sache exactement pourquoi. Et puis, Mlle Zélie m'apparaît grandie, embellie, ornée de rubans dans les cheveux, un peu trop sensationnels pour une

fille *en conditions*, selon l'expression de ses pareilles, les femmes de chambre !

Mais le comble, c'est ce que je découvre au bout d'une semaine de séjour dans cet ermitage, d'ailleurs en ordre de la cave au grenier : Mlle Zélie se baigne dans ma baignoire... c'est inouï !

Après le bain, j'ai l'habitude de me rendre au jardin, sous un catalpa où j'ai traîné une chaise longue et, là, je fume le meilleur cigare de ma journée. J'ai beaucoup aimé les bains de mer, mais je m'en abstiens parce que mes nerfs, aujourd'hui, dominent mes muscles. Je ne peux plus travailler quand j'ai fait de ce sport. Je suis devenu paresseux pour le temps perdu. Tout ce qui entoure une pleine eau en public est absorbant, distrayant. Je ne me sens plus la volonté du départ pour ailleurs et je prends l'eau de mer chez moi où elle est plus calme et plus chaude.

Pendant que je fume allongé sur une peau de renard où la Moumoute allaite un petit, ce qui ne laisse pas que d'être inquiétant sous le rapport des puces, je vois arriver Mme Angélique dont la lourde masse me cache immédiatement et la mer et le ciel.

— Monsieur dira encore que je me mêle de ce qui ne me regarde pas ! C'est malheureux de voir une chose pareille dans une maison bien tenue, surtout si vous n'en avez point donné la permission.

— Hein ? de quoi s'agit-il ?

Je dérange Moumoute qui gronde et, pour ne pas l'indisposer davantage, j'opère un rétablissement au-dessus de son nourrisson afin de mettre mes deux pieds dans le sable jaune.

— Oui, monsieur, déclare la terrible mégère, enflant la voix comme une taure mugissante, Zélie est entrain de barboter dans votre bain et, puisqu'elle a fermé la porte au verrou, je peux pas aller vider la baignoire ni elle avec !...

Je me lève, exaspéré.

— Vous dites ? Mais c'est de la folie ! Moi, lui permettre... Vous avez donc juré de me fiche hors moi... madame ?

J'ai prononcé *Madame* absolument comme à un cinquième acte... et nous n'en sommes qu'au premier !

Elle agite les bras en l'air.

— Ah ! je savais bien que cette vermine s'était envoyé ça toute seule ! Voilà déjà plusieurs fois que je l'y prends. Je voulais en avoir le cœur net. Elle a le vice dans la peau. Ce qui l'attire, là-dedans, c'est l'odeur que vous y mettez. Faut à Mademoiselle de la fleur de Paris pour se débarbouiller. Je vais faire un exemple !

En deux bonds je suis sur la mère Angélique et je lui secoue l'épaule d'une poigne un peu brutale :

— Taisez-vous ! Pas un mot. Je veux ignorer cela, vous m'entendez ! Vous n'auriez pas dû me le dire !

Je ne peux plus supporter la vue de cette femme, j'ai envie de la tuer.

Mais ce que je ne supporte pas surtout, c'est l'autre vision : la petite fille dans l'eau d'une baignoire où un homme a passé.

Il faut que cela finisse et tout de suite.

Angélique se sauve, à pas pesants, vers ses cuisines. Moi je monte à ma chambre qui communique, par son cabinet de toilette, avec la salle de bain.

Tout est convenablement clos des deux côtés. La jeune personne jouit d'une impunité révoltante. On perçoit à peine un petit friselis d'eau remuée. Ne rien dire. Oui, seulement, ça recommencera. Tout recommence, ici ! L'effrayer ?... Alors, je frappe d'un toc toc furieux à la cloison :

— Mademoiselle Zélie, dis-je, les dents serrées, ce que vous faites-là est inconvenant. Votre mère m'a prévenu et je constate, avec stupéfaction, qu'elle n'a pas menti.

Un cri aigu de souris prise par la queue, puis, le souffle

court de la petite bête aux aguets dans le piège, très intimidée malgré la cloison.

— Oh ! monsieur, c'est vous ! Je vous croyais au jardin.

— Oui, c'est moi. Je vous le répète : ce n'est pas convenable. Ne recommencez pas.

Je sais que j'ai tort d'employer cette expression qui est dangereusement impropre, parce qu'elle n'éclaire pas du tout la situation du côté qu'il faut.

— Je ne le ferai plus, monsieur. (Petit hoquet avant-coureur de larmes.) Je vous prends rien... c'est de l'eau perdue, puisque maman m'avait dit de la vider.

Naturellement, c'est encore cette misérable femelle qui l'a induite en tentation, alors que je l'avais spécialement priée de ne rien confier de mon service particulier à sa fille. Et elle la dénonce...

— Votre mère aussi a tort. Enfin, si vous avez envie d'un bain à la verveine, ne vous en privez pas... mais il y a une autre baignoire près de la chambre d'amis, à l'extrémité de cet appartement.

— Oh ! monsieur, je vous remercie, vous êtes bien bon, seulement, c'est pas la peine d'en dépenser par les deux bouts, du moment que celle-ci est pour se perdre. Pourquoi que ce ne serait pas convenable ?

J'allais me retirer. Une idée m'illumine. (Ces idées lumineuses viennent sûrement de l'enfer !)

La réflexion au sujet d'un terme *impropre* que j'emploie me laisse les deux dernières syllabes dans la bouche et je les crache vivement :

— Non, ce n'est pas propre, comprenez-vous? (Je cherche un exemple frappant son imagination, encore, je le veux croire, dans la naïveté de l'innocence.) Imaginez que vous preniez le bain de M. Pandot, où vous deviez aller en service l'année dernière !

J'entends une explosion d'un rire aussi perlé que l'eau qu'on agite. La petite folle se tord :

— Ah ! ben, en voilà une bonne ! *Y se baigne jamais !*

Que des fois de gros temps, quand il *embarque*, à la pêche ! Ah ! monsieur, vous ne connaissez pas le père Pandot... vous l'avez pas fréquenté, sans ça vous n'en parleriez pas rapport à la propreté...

Je riposte, en faisant claquer mes doigts d'impatience.

— Ne riez pas comme ça ! Entre le père Pandot et moi il n'y a aucune différence : nous avons cinquante ans tous les deux.

Et je m'en vais parce que je crains le rire ingénu... ou le silence de cette petite qui, décidément, va un peu loin dans l'impudeur de l'innocence...

... Ça se passe normalement pendant encore un mois, puis je découvre autre chose. Ça, par exemple, c'est un peu plus raide que l'idée sauvage de tâter d'un parfum qui serait perdu pour tout le monde : Mlle Zélie prend connaissance de mes lettres ! Pénétrant, à l'improviste, dans mon bureau un matin de nettoyage, je la vois penchée sur un buvard, en train de déchiffrer ma correspondance ! C'est très soubrette, presque classique, mais il s'agit d'un racontar ultra léger d'un de mes amis qui aime à détailler dans les confidences ce qu'on ne lui demande pas. Cette histoire, où il est question de *grues* et de maison clandestine est aussi dépourvue de maillot que d'esprit. Je me rappelle, pourtant, que j'ai roulé ça en boulette et que je l'ai jeté au panier. Alors ? Zélie a laissé son petit plumeau, en plumes de perroquet, en arrêt sur le coin de mon cendrier, elle a les oreilles de la couleur des coquelicots géants dont son père fait tant de cas, cette année, et elle est tellement plongée dans sa lecture, qui n'est certes pas une eau lustrale, qu'elle n'entend ni mon pas, ni ma toux d'indignation.

— Ça, c'est trop fort ! Pourquoi lisez-vous cette lettre, petite personne mal élevée ?

Elle tourne la tête, confuse à souhait. Ses yeux brillent, obliques et veloutés, sous les paupières en coulisses.

— C'est pas ma faute ! Elle était tombée dans votre

corbeille à papier... je... je... l'ai remise à sa place. J'ai eu tort de la jeter sans la déchirer, mais je m'aperçois que la lettre, réduite à son minimum de boulette, a été lissée par elle avec amour; je ne pouvais guère m'attendre à tant de sollicitude qui prouve un exercice coutumier. C'est vraiment intolérable, sinon très curieux sous le rapport pathologique.

— Mademoiselle Zélie, écoutez-moi bien : vous vous conduisez aussi mal que si vous étiez très coupable. Je vous pardonne encore cette fois... seulement à la troisième... boulette, je vous envoie chez le père Pandot. Il vous apprendra le reste pour votre pénitence.

C'est dur, mais je suis furieux. Elle va m'empêcher de travailler et je flaire, entre elle et sa mère, une sorte de complicité tacite, inconsciente, qui n'en aboutit pas moins au trouble de mon intérieur.

Nous sommes dans mon bureau, ma cabine de marin, doublée de sombre acajou, et je vois la mer monter jusqu'aux nues par l'allée d'or, inondée de soleil printanier. Ce contraste, entre ce studio presque funèbre et l'allégresse du jardin où rôdent les abeilles, me poigne comme le reproche, l'ironique reproche de la nature à mes sens que ma seule volonté de philosophe tient en bride.

— Pas la peine d'aller chez le père Pandot! Y viens bien tout seul jusqu'ici.

— Comment ça ? Vous lui donnez des rendez-vous ?... Alors, pourquoi diable, mademoiselle Sainte-n'y-touche, parliez-vous, la saison dernière, d'aller vous périr quand on voulait vous... adresser à ce pauvre homme ?

Les mains dans mes poches, je regarde le jeune animal attaché à ma maison par la plus mince chaîne qui soit aujourd'hui : celle du respect.

— C'est pas moi qui l'attire, je vous jure! C'est maman. Quand la mère Angélique veut quelque chose... allez, marchez !... Elle le veut bien. Elle croit que le vieux finira par m'épouser.

Tout à coup, le sanglot éclate. La petite roule désespérément sa tête dans son bras, tombée, assise, sur mon fauteuil, devant mes papiers. Je songe qu'elle va inonder mon dernier article pour la *France légendaire* et je la prends doucement par les épaules malgré ma ferme résolution de ne pas l'effleurer d'un geste caressant.

—Voyons, mademoiselle Zélie, ne froissez pas la page, s'il vous plaît, ou je cesse d'écrire ! Si vous avez confiance en moi, dites-moi franchement la vérité et je ferai mon possible pour éloigner le péril... sinon, allez au diable, parce que moi, non, je ne suis pas d'humeur à jouer les pères Pandot. Je veux la paix.

—Aussi vrai que ma mère est une garce, s'écrie la jolie créature exaspérée, à son tour, par toutes les choses effroyables qu'elle vient d'entrevoir dans sa coupable lecture, je vous dis qui m'aura pas ! je demande que ça, la paix, et de rester chez vous ! Ah ! je voudrais rien savoir !... Tout ça me brûle le sang. Paraît que ça doit plaire à des filles qui ont du vice, dans mon genre, quoi ! J'ai pas de vice ! J'ai horreur de ces saletés... ce qui me plairait, c'est de demeurer dans votre maison et de vous écouter quand vous me parlez si poliment. A cause de ma mère qui fait venir ce vieux pour boire avec nous, j'ai tout le corps empoisonné par une fièvre. Des fois, je ne sais même plus si je ne veux rien savoir...

Ah ! fichtre !... Ou c'est une comédienne en herbe et il n'y a plus qu'à l'expédier au Conservatoire, ou c'est la vie, la grande et impérieuse Vie qui déborde en elle, comme là-haut, la mer chatoyante qui a l'air de rejoindre le ciel dans une union superbement illusoire.

Le père Pandot... ou moi.

Suzanne entre les deux vieillards.

Je pars d'un éclat de rire, ou plutôt je m'efforce de prendre gaîment la tragique chose qu'est le premier trouble sensuel d'une petite fille.

— Je regrette pour vous, ma chère enfant, qu'un beau

garçon ne traverse pas en ce moment le jardin, car je lui ferais don, volontiers, de votre jolie personne... avec la dot voulue et nous serions tous très heureux. (Puis, ma voix sombre, je serre les mots, du bout des dents). Allons, répondez un peu plus sérieusement, car cette plaisanterie a trop duré : où et quand le père Pandot doit-il vous rejoindre ? L'avez-vous vu, en dehors des heures où votre mère le reçoit ?

— Comment que vous devinez ça ! (Elle me regarde, les yeux exorbités, avec une stupeur qui, certainement, n'est pas feinte.) Y doit venir, ce soir, *par les galets*. Y m'a dit comme ça qui serait à la brune, dans le clos, s'il faisait beau temps,sur mer, parce qu'il va lever *ses casiers* cette nuit. Il m'apportera un collier de Dieppe qui veut pas me donner devant maman, rapport qu'elle me prend tous les cadeaux. Alors, c'est tout de même sûr que j'aime les colliers, les rubans et puis tout ce qui sent bon... j'ai peur du père Pandot, pourtant, si j'y vais pas, il ne me donnera pas le collier devant la mère Angélique... J'ai pensé tout de suite que je connaissais mieux le jardin que lui, et le clos. Je prendrai le collier et je m'en sauverai en courant bien fort, il n'osera pas me suivre. Et s'il me touche, je lui flanque une gifle !... Je suis très leste vous savez, le jour que ma mère a voulu me battre, je lui ai glissé des doigts comme un poisson !

Elle s'essuie les yeux, les joues, se mouche, secoue la tête, où le casque lisse du chignon s'ébouriffe et ajoute, clignant son regard d'animal très malin :

— Vous me croyez pas !

— Vous avez donné rendez-vous chez moi à cet homme ?

— Ben sûr... puisque c'est chez moi aussi ! Où voulez-vous que je le fasse venir?...pas dans les falaises,toujours, où vont les mauvaises filles du pays. Ça, non.

Je suis ahuri de son audace. Peut-être de sa tranquillité d'esprit qui n'a d'égale que son courage à braver le mâle.

— Et vous ne craignez pas que la nuit, le monstre, vous tenant, ne vous lâche plus ? On peut échapper à sa mère, on n'échappe pas à...

Je lui serre les deux mains et je la mets dans l'impossibilité de se débattre, mais je la tiens encore à distance respectueuse. Je suis en colère, pas amoureux.

Elle ouvre la bouche, veut crier, puis elle se tait, farouchement résignée. Elle tremble et préfère ne pas attirer sa mère par ici... car je comprends très bien qu'elle est *pour moi contre elle*, alors qu'elle risquerait n'importe quel scandale avec le père Pandot.

— Vous voyez, ma chère petite, qu'on n'échappe pas si facilement que vous le pensez à un homme qui vous retient de force. Nous irons donc ensemble, à l'avance du père Pandot, ce sera charmant ! Je lui ôterai l'envie de venir par les galets ou par ailleurs, chez vous ou chez moi, ça, je vous en donne ma parole. Maintenant que vous savez que... oui, qu'un homme de cinquante ans ne se laisse pas donner des gifles par une gamine de votre espèce, je vous promets tous les colliers, tous les rubans, et tous les parfums que vous voudrez, à la condition que vous ne lirez plus ma correspondance.

— Oh ! monsieur, je suis trop contente ! Ma mère aussi serait bien contente de savoir qu'il y a des secrets entre nous. J'y dirai rien. Je suis assez grande pour me conduire toute seule, oui-dà ! Elle voulait que je choisisse : vous ou lui. Y a longtemps que c'est tout vu ! Vous me plaisez tant et l'autre... ah! ce qu'y me dégoûte...(elle crache dans son mouchoir...)

Je n'ai plus envie de rire. Je ne réponds rien. Je la pousse doucement vers la porte.

— A cette nuit, monsieur ?... J'aurai mon collier !...

C'est le pacte éternel de Marguerite avec Faust. N'est-ce pas elle qui rira : « *de se voir si belle en ce miroir...* » décent d'une séduction... sans séducteur.

X

Il est près de onze heures du soir. Je sors de chez moi par la petite porte cintrée de mon bureau, qui donne sur l'allée de la mer, et je rencontre tout de suite Zélie rôdant, souple et furtive comme une belette à l'affût. Elle a revêtu en cette circonstance solennelle d'un premier rendez-vous (et quel rendez-vous ? Un *doublé*, en style de chasseur !) une petite robe-chemise en tissu dit *éponge* toute blanche, et elle a mis des espadrilles de plage pour ne pas faire de bruit, de sorte qu'en avançant la jambe, elle a un peu l'aspect de la nymphe en cothurne du pays de la légende classique.

N'oublions pas que nous sommes des conspirateurs et point des amoureux !

Mon costume de velours gris, d'éternel velours gris, ne se détache guère des massifs que nous longeons. Il est difficile qu'on m'aperçoive, à côté d'elle, dans cette nuit obscure depuis le départ de la lune derrière les falaises.

— Mademoiselle Zélie, dis-je à voix basse, ne m'avez-vous pas fait un conte avec votre père Pandot arrivant par les galets ? C'est presque impossible de marcher là-dessus. Ça croule sous le pied. De plus, les douaniers n'ont même pas le droit...

Nous avons dépassé les pommiers du clos et nous débouchons sur la prairie, une sorte de grande pelouse d'herbe rase qui s'en va, unie comme un tapis de billard, jusqu'au premier rang des galets, limite prétendue infranchissable.

— Non, monsieur Marcel, je vous ai pas trompé. C'est bien ce soir... parce qu'il va lever *ses casiers*, à l'aube, et qu'il doit durer la nuit, pour attendre dans son bateau, pas loin, devant chez vous. Oh ! il a le pied marin, ce vieux singe !

C'est étonnant comme il m'est désagréable d'entendre

appeler *vieux* cet homme de cinquante ans que je ne connais pas et que je voudrais bien ne pas connaître, mais qui a le même âge que moi.

En outre, pourquoi la petite m'appelle-t-elle, ce soir, précisément, M. Marcel au lieu de Monsieur tout court ?

Zélie marche à mon côté sans aucune dissimulation. Elle semble heureuse de se laisser deviner, là, toute blanche, à l'*autre*, celui qu'on attend. Sa chevelure ondule au vent de la mer, derrière elle, en crinière de bête, parce que, coiffée pour dormir, elle l'a simplement nouée d'un ruban qui se pose, à sa nuque, tel un gros papillon s'accouplant à une fleur.

Sa mère ne doit pas se douter de sa fugue. Elle l'aura vue, certainement, enlever son corset, sa jupe noire de service sérieux et défaire sa coiffure lisse régulière en coque japonaise.

Ah ! la sacrée petite femme traître ! Comme elle est déjà bien la complice, l'instigatrice de tous les crimes ! Elle a choisi... donc, c'est *l'autre*, la victime toute désignée. C'est lui qui sera ridicule, au moins cette nuit !...

Je suis calme, à la limite extrême du calme. Je me regarde et je la regarde sans autre émotion que celle de la minute artistique, car il y a, dans toute aventure de ce genre, une minute *d'art* pour ceux qui ont l'habitude de l'analyse et qui creusent toutes les vérités redoutables pour en faire jaillir ce qu'elles peuvent contenir de joie intellectuelle. Rien, en ce moment, n'est ridicule, parce qu'aucun geste ne dépare ce décor superbe de la nature libre. Je suis cette enfant avec le respect de l'homme pour la vierge, bénie ou maudite. Elle fait ce qu'elle veut. Je ferai ce que je voudrai. Très sombre ou très claire, notre heure est notre heure et se confond avec l'arôme de la terre qui ne tourne plus que pour nous.

J'ignore ce qui va se passer, mais je suis libéré, par la fatalité, de mes habitudes de prudence, tout tendu vers une folie énorme et je ne calcule plus avec les responsabi-

lités ou ma tranquillité ordinaire. Oui, je suis libéré de toute espèce de préjugés quand je sens, à n'en pas douter, que les événements sont beaucoup plus forts que moi. J'étais ainsi quand j'attendais l'ennemi. Il y avait toujours un suprême instant où ça me comblait de félicité, parce que je savais... que je n'attendais plus rien que la mort.

J'ai une singulière morale, que je ne conseillerai pas au pauvre monde, parce qu'elle ne laisse pas la possibilité de se méprendre ou de se reprendre. Elle consiste à aller jusqu'au raisonnement conscient de la bêtise à commettre. C'est beaucoup plus intelligent que l'ivresse de la passion. On ne perd plus rien de son plaisir. Je n'ai jamais songé à séduire cette fille et je n'en ai jamais eu l'envie charnelle. Seulement, il y a eu jugement de sa part et probablement de la part de la nature. Il m'est désormais défendu de me défendre, car c'est là que serait le ridicule ou le crime, il y aurait des dégâts plus graves si on persistait dans ce que j'appellerai : l'erreur sur la personne.

Quant à elle, on la devine très fière de cette intrigue. Elle connaît, d'instinct, son métier de servante d'amour. (C'est de naissance, dans la famille, comme la cuisine !) Elle demeure aussi très ignorante de son sort et jusqu'à un certain point, seulement curieuse, je veux le croire, du danger qu'elle court. D'ailleurs, que lui importe le danger ! C'est tellement amusant de trahir et sa mère qu'elle déteste et l'homme, ce *vieux* qu'elle méprise pour jouer à la plus fine avec le maître de la maison ! Pour une fille de quinze ans, l'homme jeune ou vieux, c'est une sorte de mannequin bien ou mal habillé, derrière lequel se cache la vie future, l'avenir, bien ou mal présenté, avec ou sans ruban autour. Et puis, ce qui compte, à son âge, c'est l'habileté de la parole. On peut souvent séduire une petite fille en l'appelant Mademoiselle à propos.

Et elle me précède, sur le sentier du mystère, en se ba-

lançant, ondulant sur ses hanches, déjà développées, comme si elle dansait, sur ce chemin qui mène au néant... elle, moi, ou lui ?

Je m'arrête une seconde. Elle entend un petit craquement métallique et elle me dit, sans se retourner :

— Oh ! monsieur, ne fumez pas ! Y le verrait sûrement et y saurait bien que je suis pas seule. Y serait capable de s'en sauver... avec son collier de Dieppe !

Je réponds, sans rire, de plus en plus calme :

— Je ne fume pas et n'en ai nulle envie, je vous assure. Vous n'aimez pas cette odeur-là, mademoiselle Zélie ?

Non, les fauves de mon tempérament n'ont jamais ni remords, ni hésitation quand ils sont défiés par le sort. Il y a des moments où il faut répondre quand la vie vous appelle.

La nuit tombe sur nous, propice à notre étrange complicité, la nature nous accueille, malgré la fantaisie, le factice de l'aventure qui sent la comédie italienne, mais qui peut se changer en drame d'un moment à l'autre.

Cette petite fille n'est plus qu'une nymphe de ballet, l'apparence de la fatalité antique. Elle sera, oh ! à peine une heure, la sinistre héroïne qui, depuis des siècles, nous danse le même pas... et s'évanouit. Ça commence par des rondes enfantines et ça finit dans les larmes ou le sang ! Elle, ma servante ? Pensez-vous ? Elle va devenir la toute-puissance de la terre, du monde entier, sauvage ou civilisé, la dispensatrice d'une volupté bestiale ou d'une félicité merveilleusement délicate, qui durera l'espace d'un éclair, le temps d'une blessure ou, peut-être, se diluera dans la plus grande des douleurs morales.

Un parfum amer d'herbes marines et de sel se volatilisant nous enivre. Le printemps pèse, de sa main de velours chaud, sur nos fronts et glisse, dans nos nerfs, comme une vibration de harpe. Le murmure sourd des ondes du large se mêle au battement plus vif de notre sang.

Le ciel est féerique de lueurs lointaines. C'est comme le branle-bas mystérieux d'un gala qui se prépare chez nos ancêtres, les dieux et l'humble petite créature, devenue l'égale des déesses, résume, dans une phrase lapidaire, tout un état d'âme, pour moi presque incompréhensible à cause de son acuité délicieuse :

— Monsieur Marcel, me glisse-t-elle tout bas en crispant ses doigts frémissants sur mon bras, il me semble que je me promène dans une image !

Je tressaille malgré ma résolution d'indifférence. Elle vient de traduire tout le paysage et l'attendrissement de mon cerveau.

Elle ne dira plus rien de pareil, jamais.

En effet, nous sommes enfermés dans un conte, tous les deux, ou tous les trois : *la belle et les deux bêtes, la petite fille, l'ogre et le savant.*

Et le décor est funèbre, tout à coup, comme si on cherchait à faire peur aux enfants désobéissants qu'on ne peut plus dominer que par une atroce sensation d'épouvante. Voici le rocher, à figure de dragon qui garde l'entrée de l'enfer, du côté des galets, d'où sortira le monstre et voilà l'allée du paradis, derrière nous, qui mène au palais de l'enchanteur.

Celui qui vient, ou qui, heureusement, ne viendra pas, c'est pourtant un homme comme moi, en moins civilisé. Il croit que sa conquête est facile et il ne risque pas grand' chose puisque... on lui a donné rendez-vous. Évidemment, il y a le mur de la vie privée, mais un mur de galets, bordé par la mer, cette grande liberté, ça ne compte pas pour son intelligence obtuse... et il n'a plus de limite à son désir. Rien ne lui paraît défendu quand son instinct de brute l'entraîne sur les sentiers du vol ou du viol.

Moi, je goûte pleinement le charme de la belle heure à vivre, je sais ce qui est permis, je connais la barrière devant laquelle je m'arrêterai, parce que ma volonté est

un excellent cheval de cirque qui ne s'emballe jamais.

Ce qui l'attire, lui, c'est la vierge, l'enfant vicieuse ou non, qui s'est promise sans restriction, parce qu'elle ignore certains actes.

Ce qui me retient, moi, c'est justement le vice de cette vierge ignorante qui ne m'a rien promis, parce qu'elle m'a déjà tout donné en une phrase la faisant mon égale par la puissance d'une sensation artistique.

Oh ! que la brise est donc salée cette nuit ! Elle met sur les lèvres une âpreté bizarre, le goût acidulé d'un fruit marin ayant poussé sous les vagues, le fruit inconnu ou le fruit interdit N'est-ce pas, plutôt, ce goût de la mort *fraîche* qui est dans tous les jeux de l'amour ?

Zélie s'arrête brusquement, un pied en l'air, telle la nymphe prête au bond. Elle murmure, d'un ton étouffé quoique sans émoi :

— Monsieur Marcel ! Je le vois. Il est sur les galets, à quatre pattes, comme un chien !

Et elle me tire par la manche, se coule, au long de moi, pour me désigner l'homme.

Je me suis habitué peu à peu à cette atmosphère de drame des deux falaises nous enserrant comme des bras d'ombre et nous courbant tous les deux sur une piste.

En effet, sur le fond transparent de la mer, plaque d'émail translucide que les étoiles moirent d'émeraude, et de bleu paon, je distingue un autre monstre dans l'arène, un homme à califourchon sur des galets glissant sous lui, qui lui donnent, sans doute, l'impression affreuse d'un coursier se dérobant à la dernière minute de l'arrivée.

Tous mes compliments à ce bandit s'il a mon âge ! Il me serait beaucoup plus pénible qu'à lui de me tenir en équilibre, car j'aurais gardé mes souliers.

On l'entend souffler d'ici, tel un triton sortant des abîmes. Trapu et plus large du ventre que des épaules, il me semble assez mastoc, mais très adroit, progressant avec une sage lenteur : aucun galet n'a encore dégringolé.

Enfin, il a posé un pied sur le gazon. Il est vainqueur puisqu'il voit, en même temps, la petite femme qui se dresse, toute blanche, et rit, rit, de toutes ses dents, encore plus blanches que sa robe. Que c'est donc joli le sourire d'une jeune fille perfide !

Alors, elle se dresse sur ses pointes jusqu'à mon oreille :

— Et le collier ? S'il me l'apporte, est-ce que je peux le prendre, puisque vous êtes là ? Je risque rien, y m'embrassera pas de force ? Vous le laisseriez pas faire ?

Je ne réponds pas. Je n'ai aucun compte à rendre, pas plus à elle qu'à lui. Je lui permets d'avancer, au pauvre monstre. C'est bien le moins qu'il jouisse encore un peu de son triomphe. Dans ce moment de pleine sécurité, il doit y avoir en lui l'ancienne joie des Titans et il ne devine pas que toute victoire s'achète toujours si cher qu'elle est presque toujours inutile, pour ne pas dire nuisible. Il ne doute de rien et surtout pas de lui-même. Il est maintenant debout, roule et tangue, perdu dans la grande marée du désir, ivre peut-être d'un autre alcool. Je ne lui permets cependant pas de se jeter sur sa proie, le pauvre bougre !...

Et je vise aux jambes, ne voulant pas le tuer.

Un cri aigu de la fille qui ne comprend plus rien à ce qui se passe, qui n'a pas distingué le revolver dans mes mains et qui se bouche les oreilles d'un geste fou. Un rauque soupir, un hoquet de douleur de l'homme blessé qui roule, tangue en sens inverse, à présent ivre de rage, cherchant à regagner la mer pour y ensevelir sa honte d'avoir manqué son coup.

Je n'ai pas manqué le mien. Tous les échos de la falaise le répètent et mes deux chiens, au chenil, hurlent à la mort, dans un ensemble magnifique.

Talonnée par un effroi abominable, la petite Zélie a disparu, filant en flèche pâle vers la maison. Elle ne s'attendait pas du tout à l'événement. Un peu plus de démence et elle va se mettre à crier : *à l'assassin !*

Je rentre après avoir vu disparaître l'homme derrière son rempart de galets. N'insistons pas. Il a son compte et ne peut aller loin sur une jambe.

Dans la maison, des lumières s'agitent, on entend les portes battre. Zélie doit être, à présent, dans son lit, bien sagement, la couverture sur la tête, comme une petite fille qui vient de s'éveiller d'un mauvais rêve. Elle claque des dents, et se demande si sa dernière heure n'est pas sonnée.

Le père Phi-Phi, armé de sa fourche à fumier et la mère Angélique brandissant une bougie, se précipitent à ma rencontre.

— Ah ! Mon Dieu ! Quoi donc qu'y a ? Monsieur a tiré ou on a tiré sur Monsieur ?

— Pas de bruit, père Filoy ! Ça n'en vaut pas la peine ! N'ameutons pas les voisins. Je fumais, dans la prairie, par ce beau temps et j'ai vu ce sacré père Pandot escalader les galets. Il venait pour nos lapins... ou votre fille, ça je l'ignore, mais, coupable dans les deux cas, j'ai fait feu. Vous savez que j'ai toujours un revolver sur moi. J'espère bien ne pas l'avoir tué.

L'aventure du père Pandot a remué tout le pays pendant une semaine. Constatations, arrestation, interrogatoire, procès-verbaux de toutes sortes, le flagrant délit ne pouvant être nié, on ne m'a pas inquiété, bien entendu. La police rurale m'a, au contraire, félicité, parce qu'elle connaît le triste sire, héros de plusieurs farces de ce genre. La police de Dieppe m'a engagé à plus de modération, une autre fois, parce que, n'est-ce pas, des lapins ou des poules, ça n'a jamais valu la vie d'un homme, d'un bon pêcheur, un peu maniaque.

Et tout le monde en a eu pour son, pour mon argent, tellement on a rigolé (terme du facteur), quand on a appris que je tenais à régler les dépenses de l'infirmerie.

Cette sacrée crapule de père Pandot ! Il a bien de la chance ! C'est bien sûr pas pour les lapins, mais pour la

poulette des Filoy ! Le Parisien n'y a vu que du feu !...

Moi, j'ignore la circonstance atténuante.

Quant à Zélie, elle ne sert plus à table sans la présence de sa mère, terrorisée par l'idée que je dirai toute la vérité à ses parents le jour où elle lira ma correspondance. Elle tremble de tous ses membres en m'offrant du pain et ne lève plus les yeux. Je suis *l'assassin !*

Ah ! si ça pouvait la guérir de sa fièvre !

Mais moi, je suis l'*assassin* malade. Une maladie singulière : impossible de travailler. Tiraillements nerveux dans le dos et pas d'appétit. Je ne peux pas dormir, moi, qui suis loin du bruit de la mer, je l'entends ! Elle me persécute de son grondement sourd. Pourquoi ? Et quand je dors, à l'aube, d'un fâcheux sommeil trouble, je fais un songe ridicule : une petite fille en blanc danse à la pointe des herbes d'une pelouse et tout à coup l'herbe se change en eau, les vagues s'amoncellent autour d'elle, ce n'est plus qu'une légère écume, la crête d'une houle et cela me monte à la gorge, m'étouffe, car je veux la sauver...

Paris ?

Un voyage ?

Des amis venant me distraire ?

Non ! Je ne vais pas céder à des circonstances aussi imprévues. J'attendrai. Quoi ? Qui ?

Zélie pénètre, un soir, dans mon bureau où je m'entête à veiller sur des pages, portant une tasse de tisane quelconque, arômatique, poivrée, chatouillant les narines.

— Maman m'envoie vous servir ça, dit-elle d'un ton de pensionnaire qui boude le professeur. Elle raconte que c'est bon pour dormir. J'y ai goûté ! mais, je vous préviens que c'est amer, amer... Oh ! là là !

Elle continue à trembler de tous ses membres. Pauvre petite ! Dame, elle est seule en présence de *l'assassin.*

— Merci, chère enfant. J'ai horreur des tisanes. En effet, je dors très mal. Comment diable votre mère le sait-elle ? Ce n'est pas moi qui le lui ai confié, en tous les

cas. Posez cette tasse là, sur le coin du bureau. Ne renversez rien sur mes papiers. Vous voyez bien que vous tenez cela tout de travers... Vous allez la faire tomber !

Alors, elle pose la tasse, laisse tomber ses bras, à défaut d'autre chose.

— ... A cause qu'elle trouve votre lit en nid de pie, tous les matins... Ah ! monsieur Marcel, je suis bien malheureuse, moi aussi. Je n'en dors plus : penser que le père Pandot pouvait en mourir... rien que d'avoir voulu me donner un collier !

Elle tourne un instant dans le bureau, mais je suis certain que c'est, en cet instant décisif, le bureau qui tourne autour d'elle !

Puis, tout à coup, elle me fait un signe désespéré, le signe d'une créature se sentant perdre pied dans une eau plus profonde qu'elle ne se l'était d'abord imaginée en s'y jetant.

N'est-ce pas elle qui danse encore sa ronde enfantine à la pointe des herbes de la prairie, lesquelles herbes se changent en flots caressants ?

Une femme à la mer !

Une femme à l'amour !

Elle est tombée dans mes bras, se blottit sur ma poitrine, les yeux fermés :

— J'ai peur ! Et comme c'est bon d'avoir peur comme ça ! Je suis si contente quand je pense que vous avez voulu le tuer à cause de moi ! Vous ne me ferez pas de mal, vous, parce que vous ne voulez pas qu'on m'en fasse. Il paraît qu'il mordait, ce vilain chien de père Pandot. Pourquoi donc que vous ne m'avez pas prévenue que vous vouliez le tuer ? C'est donc que vous n'avez pas confiance en moi... Je vous aurais plutôt aidé...

La petite ogresse tient à sa victime. Elle est ravie, dans le plus bas de son petit cœur de fille, qu'on ait voulu tuer un homme pour lui plaire...

... Je ne lui ai fait aucun mal. Elle a tous les colliers

qu'elle désire en échange de ses petits bras frais qu'elle me glisse fébrilement aux épaules pour me balbutier à l'oreille de ces choses effarantes qu'elle trouve tout naturellement dans un langage d'oiseau roucoulant et transi. C'est une vierge qu'on ne trompera pas sur la qualité de l'amour offert. Elle avait deviné déjà tous les amours.

Chose étrange! Je ne lui ai pas encore entendu dire : *je t'aime* ! Elle a le mépris des mots inutiles et connaît la valeur des silences bien employés.

Je ne suis pas très fier de mon aventure et je prends autant de précautions que si les parents, tout au moins la mère Angélique, l'ignoraient, mais cela ne m'empêche plus de travailler, heureusement.

RACHILDE.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

René Lalou : *Histoire de la Littérature contemporaine, 1870 à nos jours*, Crès. — Ernest Raynaud : *La Mêlée Symboliste*, III, « La Renaissance du Livre ». — Edouard Dujardin : *Les premiers poètes du vers libre*, « Mercure de France ». — Camille Mauclair : *Servitude et Grandeur littéraires*, Ollendorff. — René-Louis Doyon : *Le Paradoxe du Martyre*, « Editions du Monde Nouveau ». — Mémento.

Il est très difficile d'écrire une histoire de la littérature contemporaine, et je crois bien que si plusieurs critiques entreprenaient parallèlement cette étude, les classifications et les conclusions en seraient diverses. Après avoir lu consciencieusement l'ouvrage de M. René Lalou : **Histoire de la Littérature Française contemporaine** (*1870 à nos jours*) je constate qu'elle ne concorde pas du tout avec le jugement personnel que je porte moi-même sur cette littérature encore vivante. Il y a dans ce livre des mouvements littéraires qui ne m'apparaissent pas aussi importants que le déclare M. Lalou ; il y a surtout des écrivains que je remettrais à leur vraie place, au deuxième ou même au troisième rang. Il faudrait déjà pouvoir écarter de notre jugement les petites questions de mode, de snobisme, de religiosité qui font le succès d'un moment, écarter aussi les petites querelles mystiques : on ne peut tout de même pas donner comme guides à la jeunesse intelligente des écrivains qui se croient libérés parce qu'ils hésitent entre Calvin et saint Thomas d'Aquin. Pourtant le succès littéraire est dans cette humiliation intellectuelle. Rimbaud n'est à la mode que depuis qu'on s'est aperçu qu'il était catholique fervent. Et si Claudel s'imagine que c'est son art, son prodigieux génie verbal qui charme les foules mondaines, il s'abuse : on n'aime, on ne suit en lui que le catholique pratiquant.

Mais la jeunesse intellectuelle répondra : les maîtres que nous voulons suivre seront non seulement des artistes du verbe, mais surtout des cerveaux solides, des philosophes sérieux. Dans une

histoire de la littérature, ce sont les idées qui comptent : la forme n'en est que le vêtement. Il n'y a d'ailleurs pas de mouvement ou d'école littéraire qui ne s'appuie sur une doctrine philosophique, et c'est peut-être ce qu'il y aurait de plus important à dégager dans une histoire littéraire. M. Lalou qui a étudié très sérieusement le symbolisme (quoiqu'il ait oublié de grands noms, comme Edouard Dujardin, l'auteur de la trilogie d'*Antonia*, qui est une date) ne nous donne pas les racines philosophiques de cette école. C'est à ce point de vue qu'il eût fallu étudier Villiers de l'Isle-Adam, le grand initiateur du symbolisme. Après lui Remy de Gourmont fut la conscience philosophique de tout ce mouvement d'idées et de lyrisme. Mais c'est l'œuvre de Jules de Gaultier qui en est comme la synthèse, et je trouve que M. Lalou n'a pas donné dans son livre au philosophe du *Bovarysme* la grande place qu'il mérite, et que l'avenir lui réserve.

A partir du symbolisme l'ouvrage de M. René Lalou est trop personnel pour pouvoir être critiqué : ce serait tout un livre à écrire, toute une nouvelle classification à établir. Quoi qu'il en soit, ce volume de M. Lalou soulèvera beaucoup de discussions et de contradictions, mais il n'en faut pas moins louer le très gros effort de l'auteur. C'est un essai de critique générale et synthétique qui sera très utile, surtout peut-être par les réactions qu'il provoquera et les précisions que les critiques y apporteront. Nous sommes encore trop près des écoles dites de l'Abbaye, des cubistes et des dadaïstes pour pouvoir les juger définitivement. On s'apercevra sans doute plus tard que ces petites doctrines ne sont, en somme, que la continuation du symbolisme et de Mallarmé. Paul Valery est un pur mallarméen, et Paul Claudel continue Arthur Rimbaud. Les poètes de l'Abbaye s'inspirent de Whitman, qui déjà avait influencé Laforgue et Vielé-Griffin. Et quant au vers lui-même, il est demeuré celui que les symbolistes ont créé, qu'il soit libre ou libéré, ou même sans rime et quelquefois sans raison. Il n'est pas une des audaces d'aujourd'hui qui ne soit en puissance chez un des poètes symbolistes.

Déjà quelques articles ont rectifié les oublis et les erreurs de M. Lalou. M. Edouard Dujardin intitule sa chronique : un scandale littéraire, et pense avec raison que le poète qui a dirigé la *Revue indépendante*, la *Revue wagnérienne*, fondé avec Remy de Gourmont la *Revue des idées*, et qui actuellement, tout

en continuant son œuvre critique et poétique, dirige les *Cahiers idéalistes* — aurait mérité quelque attention et quelque paragraphe, plutôt que tel pauvre poète inconsistant de la boutique du coin, qui, en fait d'œuvre de génie, n'a guerre fait que mettre Rimbaud en clair de lune... Et toute cette littérature invertie, sans virilité et toute en velléités d'impossible immoralisme !

M. Lalou consacre quelques pages à la poésie féminine, mais il oublie les noms les plus caractéristiques de ce qu'il appelle, d'après un mot inexact de Charles Maurras, le romantisme féminin : Marie Dauguet, Hélène Picard, Cécile Sauvage, Jeanne Perdriel-Vaissière, Cécile Perrin..., etc. Mais il y a des omissions plus graves, et surtout un déplacement de valeurs qui est assez inquiétant.

Cependant M. Ernest Raynaud publie le troisième volume de **La Mêlée symboliste**, de 1900 à 1910. Un chapitre émouvant sur Rimbaud. Il y a, écrit-il, un mystère Rimbaud qui a fait couler beaucoup d'encre. Chacun s'est ingénié à l'élucider et à découvrir les raisons de son divorce avec les Muses. Oui, constate M. Raynaud, le poète a disparu pour faire place à l'homme d'action, mais « cette évolution fut déterminée par l'arrêt fatal de sa puissance créatrice et nullement par le jeu d'une libre décision ». Rimbaud ne fut jamais un homme de lettres : « son génie fut un accident, *une crise de la puberté* ».

Lorsque les premiers bruits de sa renommée lui parvinrent au Caire, vers 1887, raconte Raynaud, il s'en alarme pour le tort que ses vers « dégoûtants » peuvent faire à sa réputation : « L'homme de lettres est si mort en lui qu'il n'en a même pas gardé le dernier ressort d'amour-propre, pour ne pas dire de juste orgueil. » Mais le mystère ou le cas Rimbaud est-il unique dans la littérature ? Il y a beaucoup de poètes qui survivent à leur génie. Seulement au lieu d'abdiquer comme Rimbaud et de se réfugier dans l'action, ils préfèrent se pasticher eux-mêmes, et refont jusqu'à la fin le même livre, ou le même poème. Et le public adore ces redites.

On trouvera encore dans ce volume un historique des Ecoles (sectes plutôt) et des Revues, évangiles de ces religions. Voici *Vers et Prose* et Paul Fort, Karl Boès et *la Plume*, A. Mithouard et *l'Occident* (Boès et Mithouard, deux oubliés de M. Lalou, ainsi que le Paul Fort du Théâtre d'Art, qui fut pourtant le vrai

réformateur du théâtre actuel). Ces chapitres où passent les silhouettes de Jules Renard, G. Vicaire, Albert Samain, Charles Morice, etc., complètent l'œuvre très documentée et vécue de M. Ernest Raynaud. Son livre se termine par une réponse à M. Edouard Dujardin, à propos de son étude sur **Les Premiers Poètes du vers libre**, publiée dans le *Mercure* et qui vient de paraître en volume. M. E. Dujardin nous a donné une définition très nette du vers libre, qui tout en étant libre obéit à des règles humaines instinctives : « Je n'obéis qu'à mon instinct », écrivait le grand maître du vers libre, Fr. Vielé-Griffin, dont l'instinct musical peut servir de règle et de méthode aux poètes moins sûrs de leur propre harmonie intérieure. Edouard Dujardin est aussi un poète musicien. M. Ernest Raynaud n'est pas un poète moins harmonieux. Mais dans la discussion intervient une question d'école, E. Raynaud demeure un poète roman, E. Dujardin, un vers-libriste... et je doute que ces deux poètes, exégètes et critiques du symbolisme, puissent jamais s'entendre sur ces graves questions de la rime, de l'hiatus, de la césure et de « l'unité » resserrée ou desserrée du vers. M. Raynaud s'amuse à rassembler en un bloc de prose quelques laisses rythmiques de M. Dujardin, et il prétend que ce n'est plus qu'un poème en prose. Il y a là certainement une nuance, une subtilité musicale que M. Raynaud, poète roman, ne veut pas admettre.

M. Camille Mauclair, sous ce noble titre **Servitude et grandeur littéraires**, nous donne un livre de souvenirs, de confessions : « Mon destin, écrit-il, a voulu que, né pauvre, je dusse faire métier de ce que je considérais comme une passion et une religion. C'est une grande peine qui s'impose au cœur et à l'esprit dès le seuil de jeunesses comme la mienne. Là est la raison du titre de ce livre, que j'ai osé emprunter à Vigny. Le conflit de la vocation et du métier, c'est notre servitude : elle contient aussi une promesse de grandeur morale. »

... Tout le livre est une vivante justification de cette pensée, et c'est avec une grande piété que Camille Mauclair nous évoque ici les grands écrivains qu'il a aimés et qu'il continue à servir : Moréas. Verlaine, Mallarmé, Maeterlinck, ceux qu'il appelle « les Miens ». Des uns et des autres, écrit-il, « je suis l'humble et reconnaissant apprenti. Par tous j'ai su qu'il n'y a ni les arts, ni les lettres, mais l'Art, unitaire, indivisible, avec une méthode unique, science su-

prême et transfiguratrice de la vie terrestre. » Je voudrais pouvoir citer tout le chapitre consacré à Mallarmé, dont, écrit C. Mauclair, « j'ai subi absolument l'influence personnelle. Et, ajoute-t-il, je vérifie chaque jour, « vingt-cinq ans après la disparition physique de mon maître, combien elle m'a été bonne ». « Mallarmé est le seul homme de génie authentique que j'aie assez intimement connu pour que ce contact étrange et captivant du génie me fût sensible et pénétrât pour ainsi dire mon être moral. »

D'autres pages évoquent le *Théâtre d'art* de Paul Fort, la fondation de *l'Œuvre*, Maeterlinck, *Pelléas*, Debussy, *l'Ennemi du Peuple*, etc...

Ce livre de C. Mauclair est encore une glorification de tous les indépendants qui ont su s'évader des vaines servitudes, et ont dédaigné les « fatiguantes acrobaties » qu'exige la conquête précaire de la renommée..., et n'ont songé qu'à se contenter soi-même. Ce qui est d'ailleurs la meilleure manière de contenter aussi l'élite.

Je veux signaler de M. René-Louis Doyon cette divagation sur le **Paradoxe du Martyre**, à propos de Polyeucte : « Chercher au delà du présent, au delà du réel, une beauté, la servir jusqu'à souffrir, souffrir pour elle jusqu'à détruire sa vie en témoignage d'une conviction même relative et souvent personnelle. » N'est-ce pas sur un paradoxe de cette sorte que sont basées la plupart des vies humaines, qui se cherchent au delà du présent et du réel ?

Mémento. — Dans le *Mercure* du 1er février, j'écrivais, à propos du livre de M. Ernest Raynaud sur *Baudelaire* et de la *Bacchante* de Clésinger, que cette statue n'avait jamais été « taillée dans la splendeur du marbre ».

M. Camille Mauclair veut bien me donner l'indication suivante qu'il tient de la princesse Alice de Monaco : « Son frère, m'écrit-il, M. Georges Heine, a partagé avec elle récemment l'héritage de leur mère, Mme Heine, et il a eu dans sa part la *Bacchante* de Clésinger, *en marbre*. Il l'a offerte au Conseil Municipal. » M. Camille Mauclair ajoute que la princesse lui a dit avoir « toujours admiré cette œuvre dans les très belles collections de sa mère et n'avoir jamais douté qu'il s'agissait bien de Mme Sabatier prise comme modèle ».

Il s'agit sans doute de la *Bacchante couchée* de 1848 qui fut achetée par le prince Demidoff. Il existe en effet deux autres *Bacchantes* de Clésinger. Une *Bacchante* de 1870, dont le marbre original appartint à Alexandre Dumas, et enfin, la *Bacchante au thyrse* de 1873, celle dont je possède le modèle original en plâtre, et qui n'aurait pas été réalisée en marbre.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Francis Vielé-Griffin : *Couronne offerte à la Muse Romaine*, Librairie de France. — Marc Lafargue : *La Belle Journée*, Librairie de France. — Fontelroye : *La Dérive des Eaux Douces*, illustration de Henry Maurice Cahours, Albert Lambert. — Jean Racine : *Les Roses déchirées*, Edouard Privas, Toulouse. — Charles Dornier : *Feux et Chants dans la nuit*, « Athéna ». — Raymond Benda: *Poèmes achevés*, Chiberre. — André Cœuroy : *Les Poings lassés*, « Belles-Lettres ». — Daniel Guérin : *Le livre de la dix-huitième année*, Albin Michel. — A.-M. Gossez : *Au pays des pâtures*, J. Tallandier. — A.-M. Gossez : *La Nostalgie du Ciel Natal*, avec un frontispice de Francis Yard et 28 dessins de Camille Mériot, J. Tallandier. — Erwan Marec : *Les Cloches d'Is*, « à l'enseigne de l'Hermine », Dinard.

L'exquise « Collection Joachim Gasquet », publiée par la Librairie de France, s'est récemment enrichie de deux joyaux précieux. Elle formera, lorsque, après les dix petits recueils parus, elle se sera complétée des huit qui sont annoncés encore, un monument parfait « du goût et de l'amour du poète des *Hymnes* et du *Bûcher Secret* enlevé par la mort en plein essor de son génie ». Neuf inédits, de MM. Charles Maurras et Xavier de Magallon, de Joachim Gasquet lui-même à MM. Albert Erlande, Jean-Louis Vaudoyer, Fernand Mazade et au signataire de cette chronique, — se joignent à une réédition de Gérard de Nerval : ils ont paru. Suivront des rééditions de Marceline Desbordes-Valmore, Louis Veuillot, Hippolyte Taine et les inédits de Madame de Noailles, de MM. Paul Valéry, Georges Duhamel, Edmond Jaloux, Paul Bourget. Le choix, on eût pu l'établir différent, plus étendu ou plus restreint, témoigne du culte compréhensif que Gasquet portait aux formes les plus diverses de la poésie lyrique. Certains ont cru qu'il cultivait le goût de l'emphase ou de l'amplification méridionale, avec un respect intransigeant de la forme traditionnelle. Au nom de M. Charles Maurras est accolé le nom de M. Georges Duhamel, à celui de M. Marc Lafargue celui de M. Francis Vielé-Griffin.

Depuis longtemps, M. Francis Vielé-Griffin semblait dédaigneux d'offrir au public un recueil de vers nouveaux. C'est à peine si, à de bien rares intervalles, depuis la guerre, son nom a figuré au sommaire de quelques revues. Ce ne peut être qu'il aît moins écrit. Quand on est doué au point où l'est ce poète si spontané du plus pur génie poétique, la veine ne saurait tarir. Ce qui a diminué en lui, serait-ce l'instinct de combativité, le désir

de s'affirmer, de se maintenir dans l'admiration des jeunes et de ses pairs ? Est-ce suffisante satisfaction de se connaître en pleine possession d'une estime que le temps ne saurait amoindrir? N'est-ce plutôt le signe que le déroulement des années n'a apporté aux espérances de sa vie, aux élans confiants de son âme généreuse que l'amertume des déceptions et un peu de découragement? Hélas, comment se dérober à l'emprise des universelles irrésolutions, à la torpeur démente de l'incertitude générale, et des hontes d'ici-bas et des stupres fangeux où le monde a l'air de s'enliser ? Comment attacher son amour aux frissons de l'espace et à la clarté palpitante de l'esprit à travers la brise des feuillages, le sourire des eaux voluptueuses, le frisson des cerveaux humains ? Tout est tellement souillé. N'est-il donc plus rien qui demeure et nous puisse à nouveau convaincre par une apparence d'éternité ? La Ville sacrée, où jadis se sont formées la force civilisatrice et l'immuable rigueur de la Règle pour tous et de la Loi, où à présent encore rayonne sur l'Univers la lumière souveraine de la Pitié divine et de l'Espérance, la Ville-Sacrée ne peut-elle exaucer le besoin des cœurs désabusés et les ranimer du bienfait de son symbole ? Et Francis Vielé-Griffin, délaissant les rivages de la Loire et les bords nonchalants du Loir, cherche le secret d'une inspiration virile et forte entre les roseaux où coule le Tibre, parmi les pierres écroulées, témoignage de grandeurs dont le souvenir qui nous nourrit ne saurait périr, à l'ombre aussi de la Croix qui réconforte. Et ses doigts habiles tressent de guirlandes de fleurs souples et vives cette **Couronne offerte à la Muse Romaine**, qui, de sentiment discrètement ému et d'expression rapide, nette, presque souriante, est un chef-d'œuvre à placer au niveau de la *Partenza* ou des *Chansons à l'Ombre*.

La grâce particulière, si naturelle à M. Vielé-Griffin, s'est-elle jamais élancée en gestes plus simples et plus clairs qu'en ces vingt menus poèmes formés de trois quatrains (sauf le dernier qui en comporte quatre) de vers généralement octosyllabiques et rimés? Bien que le poète ait serré davantage sa facture et l'ait rapprochée des habitudes de vieille tradition, il ne s'est point laissé subjuguer, et ce qui frappe, c'est que, dans le moule le plus régulier, le vers ici conserve les dehors, l'aisance du vers le plus libre. Cette parure lui convient, il l'adopte, prêt à la rejeter d'ailleurs un instant, ou à y introduire tel amendement auquel à son gré il s'ajuste

mieux. Mais il n'y a là rien de disparate ; les formes où se joue le caprice fidèle ou singulier de l'ode, fixes ou mobiles, surgissent d'un jet et se maintiennent vibrantes et fortes dans une parfaite unité.

Le poète passant comme une ombre par le chemin où les tombes sont des torches dans la lumière du Midi, s'enivre et s'étonne de trouver, malgré le branle du monde, Rome altière debout parmi les cyprès. Les barbares septentrionaux s'émerveillent de sa beauté durable et toujours neuve à leurs yeux. L'espoir serait vain de contraindre ses lèvres à sourire. N'importe! Elle ne comprendrait pas les grands pays où tout est triste et pâle, mais où une chose existe d'une beauté supérieure, « le sourire silencieux ». D'où s'en vient-on vers Elle, de quel soucis, pour tenter de lui attester de l'amour, pour tenter de gagner son amour? Ce n'est pas pour soi que l'on s'aime, mais en raison de l'éternité dont elle seule est ici-bas l'image : aussi veut-il qu'elle lui rie, car si elle ne rit pas, son image en est reculée, ou bien faudra-t-il qu'il passe son chemin? Ne doit-il pas même emporter le souvenir de ce bel été souriant? Ne lui sera-t-il donné d'étreindre un jour sa beauté, ne sera-t-il un moment le dieu jeune et elle-même la prêtresse ? Une heure : ah! qu'elle parle, et de sa voix effeuille les corolles ; il en tresse des couronnes, même quand l'ombre du cyprès s'allonge... Ne s'est-il par l'amour égalé à la beauté éternelle, et le poème classique et pur est né de leur rencontre :

Soit ! Mais nous parions, pour la fête
De vivre, des cœurs incertains ;
Nous cueillions sur l'autel de Crète
De cette flamme que nul vent n'éteint ;

Nous répandions — pour que s'en élève,
Fumée égale à sa splendeur,
Le nuage indulgent du rêve —
Un encens où figeaient nos pleurs ;

Nous participions, ensemble,
Selon la loi qui fit la chair,
Selon le Rythme, où vibre et tremble
L'azur, la montagne, la mer,

Aux choses millénaires et sages
Qu'oriente, geste surhumain,
La Croix d'où tombe le Message :
Nous aimions, la main dans la main.

L'inspiration de M. Marc Lafargue ne connaît point de tels détours, de tels retours et de telles complications. Fraîche et ingénue, elle est demeurée neuve, et ne s'inquiète d'aucune ombre. **La Belle Journée** l'éveille aux côtés de sa maîtresse, à l'heureuse lumière de la terre aride que baigne le flot méditerranéen. Il suffit. Allons, en route ! les yeux s'allument et les lèvres ne s'interrompent de chanter que pour fondre en le bienfait généreux des baisers. C'est une journée loin de la ville et des labeurs qui s'ouvre à la volupté de deux cœurs. Et la Muse se fait familière, tendre et caressante. Faut-il tant chercher et s'efforcer pour palpiter d'allégresse entre les roses et les lauriers ? Une source jaillit, « c'est la fontaine des Muses » ; on y sera bien au frais, on y jouira d'une onde merveilleuse, et on y pourra mettre à glacer le bon vin. C'est là que se préparera le repas rustique, sur une nappe les gâteaux et le pâté,

Ces cerises toutes rouges
Et ces bigarreaux tout blancs,
Qui, maîtresse, quand tu bouges,
Brillent ainsi que tes dents ;

on y aura même la viande sur un gril de bois taillé, que « Maillol, l'immortel maître », le sculpteur divin, a imaginé et forgé. Et ainsi se suivent les heures de joie pure, de contemplation, d'amour, de jouissance, jusqu'au moment où le crépuscule dicte de rentrer au logis.

Je ne sais si, depuis *les Chansons des Rues et des Bois*, la Muse latine s'est engouée de poèmes d'un tel rythme alerte et de poésie aussi spontanément intime. M. Marc Lafargue a tenu à témoigner, dans cet élégant livret de la même collection des *Poètes français*, de sa maîtrise à parfaire des odes d'un ton plus ample et plus élevé. Celle qu'il adresse à son admirable Aristide Maillol parvient, en chantant à peine plus gravement, à demeurer exquisément familière, mais les deux Elégies, *le Tombeau sous les Orangers*, surtout *l'Ode au mois d'Avril*, attestent une puissance singulière d'exaltation ensoleillée :

Salut, matin de feu, cris stridents des laveuses
Qui, sous les roseaux du torrent
Dans des trous pleins d'eaux lumineuses
Plongez, en vous courbant, le linge étincelant

Et qui, plus loin, couvrez les haies,
Sœurs de Nausicaa, des splendides rangées
De toiles qui sèchent au vent...

Tout ainsi en hymne s'élance à la voix de M. Lafargue. Il n'a que le tort de ne point surveiller et dominer sans défaillance sa diction, et il s'attarde à dérouter parfois notre sympathie admirative par l'emploi d'inversions lourdes, surannées, sans profit, et maladroites : « Maillol... qui des Dieux est le sculpteur », ou : « ce sont... de fleurs de vifs mélanges ». Pourquoi ces négligences falotes, quand on possède, d'autre part, le talent le plus sûr ?

La Dérive des Eaux Douces. Ce sont des sonnets sur Stamboul, que José-Maria de Heredia n'a pas faits, qu'il eût pu faire, mieux peut-être que M. Fontelroye. En tous cas il n'eût pas, en comptant les syllabes, étonné en disant : *im-pu-is-sance*. L'impuissance, il est vrai, n'avait guère de part en ses sonnets. Ceux de M. Fontelroye ne manquent ni de netteté, ni de beauté plastique ; ils savent évoquer des mœurs et des paysages.

Un tel début, ou ce nom du débutant, Jean Racine, est fait, de notre temps, pour surprendre. Mais n'y eût-il naguères un docteur Pierre Corneille qui « décentralisait » le théâtre quelque part, dans le Poitou, je crois ? Et ce beau poète anglais d'aujourd'hui, lyrique et délicieux n'a-t-il littéralement traduit de notre Boileau son nom étrange de Drinkwater ? M. Jean Racine, donc, nous apporte un premier recueil de poèmes, **les Roses Déchirées**, vers libres et vers réguliers, d'une belle venue, fort soignés et pleins de promesses. Sachons attendre, il mérite quelque crédit.

Les poèmes que M. Charles Dornier réunit sous ce titre : **Feux et Chants dans la Nuit**, s'adonnent volontiers à décrire, à épeler en quelque sorte les éléments de l'émotion lyrique. Mais ils savent demeurer chaleureux parmi ces modes de développement un peu précis, et parfois le vers se dégage et se donne éperdument.

Des **Poèmes achevés**, de M. Raymond Benda, plusieurs, *les Soleils Lointains*, graves et sombres, redisent non sans art des paysages de nature ou d'âme assez connus. Mais psychologie, mysticité, métaphysique, amours même épuisent la curiosité de l'auteur. Il adopte, non sans peut-être avoir pris conseil de La-

forgue, une allure plus désinvolte ; c'est là que se développera, sans doute, sa propre « possibilité d'être ». Les poèmes de la Vie, de la Mer, de la Mort et de la Joie traduisent avec aisance l'inquiétude d'une âme et les désirs encore incertains d'un esprit.

Du camp de Plassenburg, « encore un poème de la guerre », M. André Cœuroy plaint et maudit de longues heures de captivité. Les ennuis présents se mêlent au rêve obstiné ; à *l'Amie Perdue* il tend **les Poings lassés** vers les lourdes portes de fer. Ce sont les deux plus remarquables parties de ce volume de jeune, où les suites de vers libres manquent souvent d'ordonnance et défaillent au rythme. Surtout le poème de haine qui clôt le livre élève des clameurs âprement émouvantes et répondent de l'avenir de l'auteur. Il y a là véritablement une force très soutenue.

M. Daniel Guérin sous un humble titre nous présente **le livre de la Dix-Huitième Année**. Il s'emplit de sentiments tendres et naïfs, dans une langue souple et assez élégante, et les vers en sont le plus souvent estimables.

Depuis la prose des *Six Attitudes d'Adolescent* qui ont marqué le passage de M. Gossez au *Beffroi* qui paraissait à Lille sous la direction de M. Bocquet, et depuis les vers du recueil : *Du Soleil sur la Porte*, il ne semblait pas qu'il eût persévéré. Mais exilé des « marches de Wallonie », son cœur et son souvenir appartiennent **Au Pays des Pâtures**. Ils sont pleins de la **Nostalgie du Ciel Natal**. Ce sont poèmes en vers libres, très insistants, parfois jusqu'à la description prolongée ; mais le bon vouloir et l'intention sincère s'y révèlent mieux que l'expression n'est assurée.

Les Cloches d'Is de M. Erwan Marec ne démentent pas la bonne opinion que nous en avions prise en lisant le prélude dans une anthologie. Pensées, visions un peu brutales, sans doute force dans le rythme et décision robuste dans le style ; il s'apparente au meilleur de Jean Richepin.

ANDRÉ FONTAINAS.

THÉATRE

THÉATRE DU VAUDEVILLE : *La Couturière de Lunéville*, pièce en 4 actes de M. Alfred Savoir. — Mémento.

Des critiques ont fort malmené M. Alfred Savoir, à cause de sa nouvelle comédie : **La Couturière de Lunéville**. Il eut ce

qu'on appelle une presse discordante. S'il est bien tel que je me le figure, M. Savoir devait au contraire s'attendre à un accord parfait. A un accord dans le blâme, cela va sans dire. Ce n'est jamais impunément que l'on jette à la face d'une assistance gavée de rengaines un de ces airs insolites, dont elle ne peut reprendre en chœur le refrain et chantonner par avance le finale. Au surplus, il est au théâtre des conventions sacrées. Malheur à qui porte sur elles une main trop hardie! Et, la plus sacrée de toutes les sacrées conventions, c'est ce que les métaphysiciens de l'entr'acte appellent : « le respect de la vraisemblance ». Or la vraisemblance, sur la scène, n'est ni plus, ni moins que l'enchaînement habituel des artifices, de telle sorte que l'invraisemblance n'est rien autre qu'une infraction à la règle du jeu. C'est ce que la gent théâtrale et théâtreuse tolère le moins. Elle eût sifflé M. Alfred Savoir, si les mœurs n'avaient, du même coup, proscrit le sifflet et la loyauté des opinions.

La Couturière de Lunéville porte à la scène, sous une forme pleine de nonchalante audace, ce problème qui fut une des grandes inquiétudes de Remy de Gourmont : la femme peut-elle être jalouse d'elle-même ? Pour Alfred Savoir, dramaturge né, un postulat de cette sorte se traduit par un enchaînement de situations. Il y faut, en vérité, une sorte de génie. Ne semble-t-il pas que la forme narrative conviendrait, mieux que toute autre, à l'expression d'un état d'âme peut-être fréquent, mais, à coup sûr, plein d'étrangeté ? Est-ce que la répugnance du public aux abstractions ne rend pas impossible sur le théâtre la présence de personnages-idées, c'est-à-dire animés d'une vie d'emprunt et servant de prétexte à la dépense d'une thèse ou, pour reprendre une juste expression de M. Julien Benda (1), à la recherche de « la logique des êtres par-dessous leur apparente incohérence... » M. Alfred Savoir ne se fâchera pas si je lui dis que la réussite d'un semblable projet n'était possible qu'à un Israélite. Seuls, les israélites possèdent à ce degré le don de jongler sans effort avec d'abstraites vérités et d'émouvoir les plus futiles assistances au moyen de ce qui révolte le plus sûrement les badauds, au moyen des idées.

§

La couturière de M. Savoir fut, en son jeune âge, séduite et

(1) J. Benda : *La Croix de Roses*, préface.

abandonnée par un rejeton de la bourgeoisie. Elle était assez sotte et sans grâce. Quinze années plus tard, elle retrouve, au bal de l'Opéra, son Lovelace. Mais elle est devenue célèbre et fatale et méconnaissable. Sous cet aspect nouveau, elle se fait aimer, que dis-je aimer : il l'idolâtre ! Ce drame n'est-il que la vengeance d'une femme? On le croit d'abord. Mais les faits nous surprennent bientôt en nous détrompant. Sous nos yeux, la femme irrésistible redevient ce qu'elle fut autrefois et, ainsi faite, elle tombe en fâcheuse dans la vie de son propre amant. Voilà la pièce : une femme veut être aimée pour ce qu'elle croit être son vrai personnage. Vainement! L'homme, lui, s'abandonne à des amours belles et cruelles comme un songe. La tendresse, les larmes, l'abnégation de la délaissée n'émeuvent en lui que la verbeuse pitié de l'égoïste ; c'est l'autre femme qu'il lui faut, avec son cortège de mensonges et de coquetteries. Il l'aimera jusqu'au crime, jusqu'au postulat du crime. Car c'est au bruit d'un coup de revolver manqué que les deux femmes de sa vie se confondront devant lui, mettant fin à l'une des plus étonnantes gageures dramatiques de tout le théâtre moderne.

Une telle pièce, — est-il besoin de le dire ? — devait indigner des gens qui, autant par goût naturel que par un long entraînement, vont chercher au théâtre des suites et des enchaînements de scènes qui, par leur uniformité, font penser au rythme invariable des coups de baccarat. M. Savoir a introduit ce que les vieux joueurs appellent : le « coup nouveau ». Ce serait méconnaître les pontes du tripot dramatique que de les croire disposés à applaudir un effort de cette nature. Ce ne fut en vérité qu'un cri : *invraisemblance*. On refusa d'admettre que Pierre Rollan, l'amant, ne s'aperçût point que ses deux maîtresses n'étaient qu'une seule et même femme. Notez que si les transformations de Mme Simone ne s'étaient point accomplies devant nous, sur la scène, en pleine lumière de la rampe, nous eussions nous-mêmes douté, jusqu'à la fin de la comédie, que les deux rôles fussent joués par la même comédienne. N'importe. La situation que nous propose M. Savoir étant hors des conditions normales de la vraisemblance dramatique, la règle étant violée, il importait que les soutiens de la convention jetassent l'anathème. Il s'en trouva même quelqu'un pour conseiller à M. Savoir de refaire sa pièce, en y plaçant deux femmes au lieu d'une. Une si vive

compréhension n'a-t-elle point quelque chose d'attendrissant ? Je gage que le même censeur eût conseillé à Shakespeare d'amalgamer Othello et Iago en un seul personnage. Aussi bien l'expérience de M. Savoir, dans *la Couturière de Lunéville*, me paraît-elle être une contre-partie du stratagème shakespearien. De la confiance et du soupçon, en lutte dans le cœur du more, le poète fit le dialogue de deux hommes qui ne sont sans doute que les deux faces d'un même héros. M. Savoir fait le contraire. Il incarne en une seule femme la double énigme de la soumission et de la cruauté féminines. D'un dialogue il tire un monologue. Avec une admirable rigueur, il nous conduit aux extrêmes possibilités de la vraisemblance psychologique. Si la critique s'est cabrée, le public, lui, a frémi. J'assistai, l'autre soir, à une représentation de la pièce. Au commencement du quatrième acte se place un court monologue : « S'il ne vient pas ce soir (dit, à peu près, Anna), s'il méprise la femme cruelle du présent, je lui pardonnerai tout le passé... » Il y eut alors, dans la salle, cette rumeur basse, qui ne trompe point. Cette même rumeur nous l'entendîmes dans de rares et précises occasions : par exemple lorsqu'à la « grande reprise » du *Passé*, Marthe Brandès haleta le : « Va-t'en, cœur public, va-t'en, le bonheur est impossible avec toi... » Ou bien encore, — et cette fois-ci, par le prestige du comédien, — lorsque, dans *Jacqueline*, M. Lucien Guitry serrait la main de son confident, le peintre, après avoir longuement examiné le portrait de la morte...

Mais c'est trop parler du public et de ses cornacs. Du seul point de vue qui nous intéresse ici, la pièce d'Alfred Savoir est une œuvre grande et forte, et non seulement par les « possibilités » qu'elle découvre, mais, au surplus, par la dextérité quasi diabolique de l'écrivain. M. Savoir a exploité son bien jusqu'à la dernière parcelle ; impossible de creuser davantage, impossible de mieux éclairer les cœurs qu'il nous montre à nu. Il s'agit d'un ouvrage pleinement réalisé et qui ne pouvait l'être que par son auteur. Nous voici bien près, je crois, de la définition du chef-d'œuvre. Les malveillants parlent plus volontiers de tour de force, et je range dans leur troupe M. Savoir qui, à un reporter de *Comœdia*, M. Crécy, répondait l'autre jour : « J'ai présenté la pièce à des gens de théâtre : il n'y eut qu'un cri : c'était une folie de vouloir faire jouer quatre actes constitués par un dialogue se

déroulant presque continuellement entre les deux mêmes protagonistes... » Si l'auteur de la *Couturière de Lunéville* est sensible à cette sorte de louanges, s'il tire vanité de son adresse, j'ai un beau compliment à lui faire et le voici : il vient de prouver qu'on peut émouvoir par les artifices du vaudeville. On nous devait bien cette démonstration. Tant de plats bonshommes nous ont montré que l'on peut faire rire par le moyen de la tragédie!

Je n'ai pas beaucoup aimé M. Berry qui jouait le personnage de l'amant. C'est un acteur plein de dextérité et d'entrain, mais à qui conviendraient des effets moins subtils que ceux de la comédie de caractère : c'est un acteur de *sketches*. Il a selon moi faussé le personnage, le poussant trop à l'avant-scène avec un air d'extrême familiarité comme si, à chaque instant, il allait interpeller les spectateurs. Par contre, Mme Simone a fait une admirable et doublement admirable composition. J'ai dit plus haut que, par son art, elle réduit à rien les objections touchant à l'invraisemblance « optique » de la pièce. Mince éloge. Ces tours de passe-passe ne sont qu'un jeu pour une comédienne un peu adroite. Il était autrement malaisé de donner à l'héroïne de M. Savoir son extérieure duplicité sans que le caractère du personnage cessât de demeurer cohérent : l'unité dans la transformation, tel était le problème. Cette grande artiste l'a résolu. A certains moments, elle eut sur nous un vrai pouvoir d'hallucination. On assure qu'elle aime singulièrement ce rôle. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que Mme Simone eût le cœur pétri d'ingratitude. M. Joffre, est excellent dans un rôle, peu avantageux, de maître d'hôtel.

§

Je n'ai pas de chance avec M. Léopold Marchand, qui, non sans talent, met en pièces les romans de Mme Colette. Je n'ai, faute d'invitation, vu ni *Chéri*, ni la *Vagabonde*. On me dit que je le dois regretter. Il se peut. Mais, au bout du compte, les victimes de cette sorte de procédés, ce sont les auteurs. Et il en sera de même tant que les gens de lettres se considéreront comme les obligés des individus qu'ils enrichissent.

Mémento. — Théatre National de l'Odéon : *Tristan et Iseult*, pièce en 4 actes et 21 tableaux, de M. Saint-Georges de Bouhélier, partition sur des thèmes bretons de M. A. Cadon (9 février). — Théatre Antoine : *Le Poussin*, pièce en 3 actes de M. E. Guiraud (reprise, 2 février). — Comédie des Champs-Elysées : *Mademoiselle Bonnet*, pièce en 4 actes de M. Claude Anet (28 janvier).

HENRI BÉRAUD.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Greffes d'organes; greffes d'yeux et de têtes. — Les greffes d'organes commencent à entrer dans la pratique courante de la chirurgie. On ne se contente plus de reconstituer des os en greffant de façon convenable des morceaux de leur membrane formative, le périoste; on remplace un morceau d'artère par un autre, un rein par un autre...; on peut même réparer des nerfs au moyen de greffons nerveux conservés dans l'alcool. Le Dr Nageotte, auteur d'un livre, *l'Organisation de la matière dans ses rapports avec la vie*, livre dont je compte parler prochainement ici, a publié beaucoup de travaux sur la greffe des tissus morts; il semble que la vie puisse s'organiser au sein de ces tissus, du moins tant qu'ils conservent leur organisation.

En avril dernier est venu à Paris un fort habile chirurgien de Copenhague, le Dr Knud Sand; il a présenté à la Société de Biologie des cobayes hermaphrodites, obtenus expérimentalement en implantant un ovaire dans une glande sexuelle d'un jeune cobaye mâle. Au bout de quelques semaines, la greffe ayant bien réussi, on obtient une glande mixte, un *ovario-testis*, qui produit à la fois des éléments mâles et des ovules. Au point de vue physiologique, il y a en général un retentissement sur deux des conditions les plus importantes des caractères sexuels: l'état des mamelles et l'état psycho-sexuel. Les mamelles commencent à s'hypertrophier vers la 6e semaine; le maximum est atteint environ à la fin du troisième mois; à ce moment elles sécrètent abondamment du lait; ensuite, la turgescence diminue et la sécrétion devient de plus en plus claire, pour disparaître au quatrième ou au cinquième mois. Le caractère psycho-sexuel se développe d'une manière analogue; quand les processus ont atteint leur apogée, il est tantôt femelle, tantôt bisexuel: on voit l'animal, au cours d'une heure, passer par les états les plus variés, depuis la femelle placide jusqu'au mâle violent, suivant qu'on introduit auprès de lui des mâles, des nouveau-nés ou des femelles; mais, au bout d'un temps variable, le caractère originel mâle réapparaît.

§

Les premières tentatives de transformation des sexes chez les mammifères au moyen des greffes d'ovaires ont été faites à la station biologique du Prater à Vienne, par Steinach. Le Directeur

du laboratoire, Przibram, m'a fait voir en 1913 des cobayes mâles ainsi féminisés.

Actuellement la station du Prater est, paraît-il, dans un état de grande misère; malgré cela de jeunes biologistes, Koppanyi, B. Wiesner, W. Finkler, A. Jellinek, groupés autour de Hans Przibram, continuent à y travailler; ils feraient même des merveilles. Il y a quelques mois sont arrivées en effet de Vienne des nouvelles sensationnelles: on aurait réussi la greffe des yeux chez les mammifères, voire la greffe de têtes sur des insectes décapités !

Toute une série de communications ont été présentées à ce sujet à l'Académie des Sciences à Vienne, et Mme A. Drzewina en a rendu compte dans la *Revue scientifique*, avec certaines réserves, fort compréhensibles.

Déjà, avant la guerre, Uhlenhut avait réussi à greffer des yeux de salamandre sur la peau des jeunes de la même espèce en divers points du corps; des connexions nerveuses s'établissaient entre ces yeux surnuméraires et le système nerveux central, mais jamais on n'a constaté le moindre indice de perceptions visuelles; de plus, ces yeux conservaient leur autonomie: ils évoluaient, non comme ceux du porte-greffe, mais comme ceux de l'individu dont ils provenaient; lorsque celui-ci subissait la métamorphose, les yeux greffés déjà depuis un certain temps sur un autre individu subissaient la mue et un changement de coloration de l'iris.

Ceci est d'accord avec les recherches de transplantations embryonnaires poursuivies par divers embryogénistes au cours des dernières années. Ces recherches montrent d'une façon frappante l'indépendance absolue des ébauches des différents organes; fort intéressante à ce sujet est la récente communication à la Société de Biologie (27 janvier) d'un anatomiste et biologiste de grande valeur, le professeur A. Weber, de Genève. En quelque lieu de l'embryon que les ébauches d'organes soient transportées, elles ne donnent jamais naissance qu'à ce qu'elles sont appelées normalement à former, une partie déterminée de l'organisme, avec tous ses caractères morphologiques essentiels. En somme, les premières manifestations des organes apparaissent aussi inaccessibles aux modifications de voisinage ou de milieu que les facteurs héréditaires dans les cellules sexuelles. Et on conçoit l'intérêt de ce fait pour la biologie générale.

Mais revenons à la greffe des yeux, dont on conçoit l'importance pratique. Une émotion s'empare de nous, à la pensée qu'il serait possible de rendre la vue aux aveugles.

Koppanyi aurait réussi à greffer des yeux même d'une espèce à une autre : ceux de larve de salamandre dans les globes oculaires de tritons adultes, ou encore des yeux de poissons sur des batraciens. Mais le résultat le plus remarquable, s'il est vérifié, est la greffe des yeux chez les rats et les lapins. La technique opératoire est, paraît-il, assez simple. Les réflexes de la cornée et de la pupille réapparaissent déjà une huitaine de jours après l'opération. Les yeux greffés depuis deux mois ont une apparence normale ; le professeur Kolmer a fait l'examen microscopique de la rétine et a constaté que les diverses couches sont assez bien conservées : les cellules nerveuses étoilées qui s'étalent à sa surface ont régénéré des fibres nerveuses qui ont suivi le nerf optique aux deux bouts resoudés jusque dans le cerveau. Toutes les conditions anatomiques nécessaires pour assurer des perceptions lumineuses se trouvent alors réalisées. Et Jellinek aurait prouvé que les rats à yeux greffés voient effectivement ; la vision des images ne saurait être, paraît-il, mise en doute. Les faits et gestes de ces animaux seraient de tous points semblables à ceux des rats normaux : ils courent avec une assurance parfaite, ils sautent avec précision dans les cages qu'on leur présente à distance, ce que ne font jamais les rats aveugles, même dressés. Pour les expériences de dressage, on se sert de la méthode bien connue des labyrinthes, ou celle du choix de vases différant par les dimensions, la forme, la couleur ; il s'agit d'exercer la mémoire associative de l'animal, de façon à ce qu'il arrive à reconnaître par la *vue* le vase qui contient les aliments. Après 12 essais par jour pendant 12 jours de suite, un rat normal arrive à choisir entre un vase blanc et un vase de couleur, ou encore entre un vase surmonté d'un carton blanc et un autre surmonté d'un carton noir. Des rats aveugles, même après plusieurs mois de dressage, ne parviennent à trouver le vase contenant la nourriture qu'après de longs tâtonnements. Quant aux rats à yeux greffés leur dressage est à peine plus long que celui des rats normaux.

On se montre très sceptique vis-à-vis de ces expériences ; une de mes élèves a été à Vienne et Przibram lui a fait voir les fameux rats. Dans le dernier numéro de l'*American naturalist*, Przibram

expose lui-même les résultats obtenus, et affirme leur authenticité. Or, Przibram est un biologiste fort estimé dans les milieux scientifiques. Mais il n'y a pas seulement la greffe des yeux ; il y a aussi celle des têtes chez les insectes, et cela, en général, on se refuse à l'admettre.

Les expériences de W. Finkler à ce sujet, que la *Revue scientifique* a fait connaître dans son numéro du 1er août, ont paru inadmissibles à maints biologistes. En particulier Finkler aurait réussi à échanger des têtes entre mâles et femelles. On coupe la tête à un mâle d'hydrophile et on la remplace par celle d'une femelle de la même espèce ; la femelle, elle, reçoit une tête de mâle. Quelques semaines après les femelles à tête de mâle se comportent comme des mâles et courtisent les femelles normales ; cependant les mâles normaux ne paraissent pas s'y tromper et les traitent en femelles. Finkler aurait également réussi à faire des échanges réciproques de têtes entre individus d'espèces différentes : hydrophile et dytique par exemple. La nouvelle tête aurait une influence manifeste sur la pigmentation de l'individu porte-greffe. Ainsi un dytique à tête d'hydrophile perd la raie jaune bordant le corps, et celui-ci de brun devient noir.

C'est fantastique, certes. Mais, au lieu de nier *a priori*, il est plus logique, et plus scientifique, de chercher à répéter ces expériences.

GEORGES BOHN.

HYGIÈNE

Promenade au pays de l'hygiène. — La Fondation Rockefeller a invité récemment le professeur Léon Bernard, de la Faculté de Paris, à visiter les principales institutions des Etats-Unis relatives à l'hygiène. Il n'est pas sans intérêt de rapporter ce que le maître français a constaté, de l'autre côté de l'Atlantique et de résumer ici le rapport qu'il a présenté à l'Académie de médecine.

Pour bien juger des choses d'Amérique il faut préalablement se placer dans le cadre où elles sont situées. Il faut notamment se rappeler que l'Union a un territoire de 8 millions de kilomètres carrés, superficie qui égale quatorze fois celle de la France et correspond à peu près à celle de l'Europe. Dans cette énorme étendue de pays vivent 110 millions d'habitants. D'immenses

espaces sont encore déserts, surtout dans le centre et dans l'Ouest. Ils contrastent avec les formidables cités de l'Est et les nombreuses colonies rurales qui les entourent.

Chaque Etat forme une sorte de petite nation ayant son parlement et ses lois propres. En dehors des affaires militaires, navales et diplomatiques, il est maître chez soi. La vie municipale est aussi autonome qu'elle l'était dans les communes de l'ancienne France. On conçoit que, dans ces conditions, les règlements diffèrent d'un Etat à un autre, d'une ville à une autre. Cependant, un trait commun caractérise les mesures prises : c'est la volonté d'améliorer, autant qu'il est possible, la santé publique. Dans ce but, on constate partout une attention vigilante des Pouvoirs publics qui sont aidés dans leurs réalisations par le concours désintéressé des grandes fortunes.

Ce sont des fonctionnaires spéciaux, les *health officers* qui assurent l'hygiène publique. Ils relèvent soit des communes, soit des comtés, soit directement des Etats. C'est ainsi que l'Etat de New-York (non compris la ville même qui a une organisation sanitaire propre) dispose d'un personnel d'un millier d'officiers sanitaires pour une population de quatre millions et demi d'habitants. Chaque Etat possède un département de la Santé, véritable ministère, ayant à sa tête un Commissaire de la Santé qui a autorité sur les *health officers* et qui les contrôle. Les pouvoirs de ce Commissaire sont très étendus. Il est assisté d'un *Board of health* (Bureau de la Santé) composé de trois à six membres. C'est lui qui émet des règlements ayant force de loi et ne comportant l'approbation du Parlement que pour les répercussions financières qu'ils entraînent.

Le budget du seul département de l'hygiène de l'Etat de New-York (non compris le budget de la ville proprement dite) s'élève à plus d'un million de dollars, annuellement ; celui de l'Etat de Massachusetts à un million et demi.

Partout, les fonctionnaires sanitaires sont des techniciens spécialisés en hygiène. Dans certains Etats, ils sont par surcroît médecins.

Les statistiques sanitaires américaines sont établies par ce personnel et lui doivent leur caractère précis et leur remarquable exactitude. En Amérique, l'état-civil, tel que nous le concevons, n'existe pas. C'est au département de la santé que parviennent

les déclarations des naissances et des décès; c'est lui qui les enregistre et qui en fait la base, non seulement de considérations démographiques et administratives, comme chez nous, mais d'une politique sanitaire à longue échéance, dont les résultats sont vraiment remarquables. Cette documentation sert à orienter l'activité des services sanitaires.

Après la statistique, il faut noter le développement très grand des laboratoires dépendant de ces mêmes services. Ils sont mis à la disposition de tous les médecins pour leurs diagnostics. L'Etat de New-York possède le sien à Albany. Il est placé sous l'autorité directe du Commissaire de la Santé de l'Etat et contrôle lui-même tous les autres laboratoires compris dans l'Etat : ceux des villes, des sanatoriums, des hôpitaux, des particuliers. En Amérique, l'une des caractéristiques de l'art sanitaire, c'est le nombre considérable de laboratoires bien outillés, actifs et contrôlés. Les médecins s'en servent beaucoup plus qu'ils ne le font en Europe ; les examens sont gratuits. En 1921, on en a fait 250.000 au laboratoire d'Albany et 400.000 dans les autres laboratoires de l'Etat ; ceux que pratiquèrent les laboratoires de la ville de New-York ne sont pas compris dans les totaux précédents.

Ces laboratoires ne sont pas seulement destinés à l'examen des produits pathologiques, en vue du traitement des malades, ils représentent également des centres de recherches scientifiques qui concurrencent même dans une salutaire et noble émulation les laboratoires des Universités ou des Instituts privés.

Les médecins sont tenus à la déclaration des maladies transmissibles ; elle est faite aux officiers sanitaires eux-mêmes et non, comme chez nous, à des fonctionnaires quelconques, ce qui sauvegarde le secret médical. Ils trouvent, dans les laboratoires, tous les moyens d'investigation et toutes les ressources thérapeutiques qu'ils peuvent désirer.

On possède, en Amérique, un personnel remarquable d'infirmières visiteuses qui sont des auxiliaires précieuses du médecin. Leur rôle d'éducatrices de la population est considérable. Tandis que les unes vont à domicile, chez les malades qui réclament leurs concours, les autres sont attachées aux dispensaires antituberculeux, antivénériens ou à ceux spécialisés dans les soins à donner à l'enfance. L'infirmière visiteuse dépend des officiers de santé ; elle est le lien entre le service sanitaire et le foyer.

Le Professeur Léon Bernard a retenu l'exemple de la ville canadienne de Toronto qui compte une population de plus de 500.000 habitants. La cité est divisée en 8 districts pourvus chacun d'un officier sanitaire et d'infirmières visiteuses, à raison d'une par subdivision de district. (Il y a dix subdivisions dans chaque district.) La médecine est organisée de telle manière que l'action des médecins ou des chirurgiens est coordonnée d'une façon parfaite. Il en résulte des avantages techniques et économiques dont les malades sont les premiers à bénéficier.

A un autre point de vue, les Compagnies d'assurances sur la vie s'attachent des infirmières visiteuses pour développer l'éducation hygiénique des assurés et décider les malades à se faire traiter immédiatement. L'abaissement du taux de mortalité qui en résulte a été, paraît-il, de 30 p. 100 en dix ans, chez les assurés. Il en est résulté un gain notable qui a pu être évalué à six millions de dollars pour une seule compagnie, la Metropolitan Life Insurance.

Ce qui explique les progrès de l'hygiène en Amérique, c'est l'immense effort éducatif fait par toutes les administrations pour instruire le peuple dans cet ordre d'idées. Les brochures, les tracts, les affiches, les notes, les articles dans les journaux, les magazines, les programmes de spectacle et jusque dans les circulaires commerciales sont d'usage courant. Récemment, le Bureau de la Santé d'Albany a donné par T. S. F. des conférences portant sur l'hygiène.

Cette branche des connaissances médicales est enseignée dans des instituts spéciaux qui ne sont pas toujours dépendants des Facultés de médecine. On y embrasse l'étude de toutes les sciences qui peuvent être nécessaires à l'hygiéniste. Les élèves qui y ont reçu une instruction théorique vont ensuite se perfectionner dans les services publics d'hygiène, où ils font des stages obligatoires qui les confirment dans leur spécialité.

§

Les résultats tangibles d'une pareille organisation sont remarquables. L'alimentation des villes en eau potable est parfaitement réalisée. L'évacuation des matières usées est assurée dans des conditions irréprochables. Aussi voit-on la mortalité par fièvre typhoïde être, dans la ville de New-York, de 3 p. 100.000 habitants; ce chiffre est le plus bas qui soit.

La conservation du lait destiné à la vente publique est réalisée par la pasteurisation, rendue possible grâce à l'outillage des grandes firmes commerciales. La crémerie où le lait se pollue n'existe pas. La mortalité infantile a diminué à mesure que la qualité du lait s'améliorait.

La conservation des aliments par le froid a atteint un degré de perfection et de sécurité inconnu ailleurs. Quand on voyage, on est frappé de la propreté des installations hygiéniques dans les wagons, les hôtels, les lieux publics.

La lutte contre ce que nous appelons les maladies sociales a pris une forme efficace. La tuberculose est en décroissance aux Etats-Unis. Il y a trente-cinq ans, 385 habitants de New-York sur 100.000 mouraient tuberculeux. L'année dernière, ce chiffre, par rapport à 100.000 habitants, était tombé à 100.

Je n'insiste pas sur la lutte antivénérienne qui est menée très énergiquement.

Dans toutes les administrations sanitaires, un département spécial est consacré à l'enfance. Les consultations de nourrissons pullulent et l'inspection médicale des écoles n'est pas un vain mot.

Mais, à l'heure actuelle, le fait culminant de l'hygiène sociale, aux Etats-Unis, est la prohibition absolue de l'alcool. Sur ce point, je veux laisser la parole à M. le Professeur Léon Bernard, dont la haute autorité nous est un garant des faits observés par lui :

Je connais, dit-il, les plaisanteries faciles, auxquelles je n'affirmerais pas de ne m'être jamais mêlé, qui consistent à compter les cocktails ou les verres de vin qui sont offerts aux hôtes étrangers ; je sais aussi les récits exagérés que font courir des gens, dont tous ne sont peut-être pas désintéressés, sur la contrebande, la fabrication clandestine, sur les intoxications par les alcools de basse origine, par les stupéfiants divers, etc. Il n'empêche qu'un fait indéniable, immense, surgit au-dessus de ces minuscules infractions : c'est qu'une population de 110 millions d'habitants a accepté l'interdiction de la vente et de la consommation de toutes boissons alcoolisées ; c'est que l'on parcourt d'énormes villes et des campagnes sans fin, sans rencontrer un seul cabaret ; c'est que, dans de telles conditions, l'alcoolisation régulière de la masse est rendue impossible ; c'est que, sans que l'on puisse encore avancer des statistiques précises, on observe déjà des vides dans les prisons et les asiles d'aliénés, en même temps qu'un meilleur rendement de la main-d'œuvre et une amélioration des conditions de la vie ouvrière ; et qu'un peuple, capable d'un tel effort de renoncement à un penchant aussi vieux que l'Humanité elle-même, est vraiment un grand peuple.

D'aucuns diront, à juste titre, que les boissons légèrement alcoolisées, telles que le vin et la bière, prises sans excès, ne sont pas pernicieuses pour la santé. C'est exact. Mais qui arrêtera les excès ? D'autre part, l'alcoolisme, aux Etats-Unis, n'a jamais guère eu le vin comme agent, mais les pires spiritueux. Enfin, c'est un argument psychologique, excellent du reste qui, autant que le tempérament national excessif par nature, a conduit l'Amérique à l'extrême, à l'absolu : on veut délibérément abolir chez les générations futures le goût, le besoin de l'alcool ; et pour y parvenir, la suppression totale est nécessaire. L'avenir seul dévoilera le succès ou l'échec d'une tentative aussi formidable, à coup sûr, d'une haute moralité sociale et d'une utilité immédiate incontestable.

Les incrédules nous demanderont de leur donner des résultats tangibles ou éclatants. Voici ceux que rapporte le Professeur Léon Bernard : la mortalité générale est descendue à 11,7 p. 1000. La moyenne en Europe est entre 14 et 27 p. 1000, suivant les pays. La mortalité infantile, au-dessous de un an, a été de 76 p. 1000 naissances, en 1921. Elle est de 107 à 135 p. 1000 en Europe.

Sans doute, la prodigieuse prospérité économique des Etats-Unis a rendu possible l'assainissement des cités et a beaucoup contribué à améliorer les conditions de l'existence.

L'augmentation des salaires qui dépasse celle du prix de la vie, dans une société éduquée hygiéniquement, éprise de sport, privée d'alcool, ne peut que consolider la santé et accroître le bien-être. Enfin, l'esprit des médecins, orienté vers la médecine préventive par l'Ecole, joue aussi un rôle important. Tel est, sans doute, l'ensemble des raisons qui mettent aujourd'hui les Etats-Unis au premier rang des peuples qui ont su faire reculer la maladie et la mort (Léon Bernard).

Sur la route du progrès hygiénique, les vieux peuples sont handicapés par des habitudes séculaires de pensée et d'action qui s'ajoutent au poids mort des vieilles coutumes. Il faudrait commencer par se débarrasser de ce double fardeau qui est cher à nombre d'entre nous. A de certains symptômes, on devine qu'il devient trop lourd pour beaucoup d'épaules et que le retard qu'il apporte à la marche en avant finira par le rendre insupportable. L'amélioration de la santé des hommes expliquera certains sacrifices et certains renoncements aux chères vieilles habitudes que nous a léguées le passé.

D[r] MAURICE BOIGEY.

QUESTIONS FISCALES

Les charges de famille devant l'impôt. — Le montant des impôts est de plus en plus élevé à mesure que s'accroissent les charges publiques. C'est là une constatation qui ne date pas d'aujourd'hui et sur laquelle il est inutile d'insister. La législation fiscale est, par conséquent, en voie de transformation constante : augmentation, jusqu'à l'extrême limite, des tarifs déjà existants (droits de mutation après décès atteignant, dans certains cas, 80 o/o de la part revenant à l'héritier), création fréquente d'impôts nouveaux (impôts sur les bénéfices de guerre, taxe de 10 o/o sur la vente des objets de luxe, taxe sur le chiffre d'affaires, impôts sur les spectacles, etc...).

Mais, en même temps que le poids des impositions se fait de plus en plus lourd, on constate l'effort du législateur en vue d'apporter dans la répartition des charges fiscales le plus de justice possible.

C'est dans ce but, notamment, qu'aux anciennes contributions personnelles-mobilières, des portes et fenêtres et des patentes, ont été substitués, en ce qui concerne tout au moins la part revenant à l'Etat, les impôts cédulaires basés sur les revenus de chacun. Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, que le but poursuivi ait été exactement atteint.

Quoi qu'il en soit, la première réforme, dans le sens de l'équité, remonte à la loi du 25 février 1901, qui a admis la déduction des dettes dans les héritages, pour le paiement des droits de succession. Jusqu'à cette date, les successions étaient imposées sans que l'on tînt compte du passif grevant les biens recueillis. Ainsi, un héritage comprenait un actif de 100 000 francs, chargé de 40 000 francs ou de 90.000 francs de dettes: l'Administration percevait l'impôt sur 100 000 francs, sans se préoccuper du reste. Et ce n'est qu'en 1901 que le bon sens et l'équité ont fini par avoir raison de la routine administrative.

La considération des charges de famille dans l'application de l'impôt est d'innovation plus récente encore. C'est dans la loi du 15 juillet 1914, portant création d'un impôt général sur le revenu, qu'apparaît cette idée, particulièrement juste, de tenir compte de la situation de famille et du nombre de personnes à la charge du contribuable, tant pour déterminer la fraction de son revenu

total qui sera assujettie à l'impôt, que pour apporter des réductions dans le montant de l'impôt lui-même.

Le principe, une fois admis, prend de l'extension. La loi du 31 juillet 1917, qui établit les taxes cédulaires sur chacune des différentes sources de revenu du contribuable, autorise sur le montant des taxes un abattement proportionnel aux charges de famille. Et le Parlement vient, en décidant d'appliquer aux impôts cédulaires les règles jusqu'à présent admises pour l'impôt général seulement, d'améliorer, si l'on peut s'exprimer ainsi, la situation des petits contribuables. Mais, réservant pour une autre fois les explications relatives au mécanisme de ces sortes d'impôts, je me bornerai à examiner la question des charges de famille au point de vue des droits de mutation perçus par l'Administration de l'enregistrement, lors des transmissions de biens qui s'opèrent à titre gratuit, de la personne des parents sur celle des enfants, soit au moyen de donations, soit par le fait de l'ouverture des successions.

C'est la loi du 31 décembre 1917 qui, pour la première fois, admit qu'il serait désormais tenu compte, pour le calcul des droits de succession dus par un héritier ou par un légataire, du nombre de ses enfants, pourvu toutefois qu'il en ait au moins quatre. Le texte actuellement en vigueur est l'article 31 de la loi du 25 juin 1920, qui a remanié le texte de la loi précédente. Il est ainsi conçu :

> Lorsqu'un héritier, donataire ou légataire, aura quatre enfants ou plus vivants au moment de l'ouverture de ses droits à la succession, les droits à percevoir seront diminués de 10 p. 100 pour chaque enfant en sus du troisième, et sans que la réduction puisse dépasser 2.000 francs par enfant et que la réduction totale puisse excéder 50 p. 100.

L'application de ce texte est facile à saisir. Supposons qu'un fils ait recueilli dans la succession de son père une somme nette de 100.000 francs. Dans l'hypothèse la plus favorable, le montant des droits dus de ce chef s'élève à 3.380 francs. C'est cette somme que l'héritier devra verser au fisc, s'il est célibataire, ou même si, étant marié, il n'avait pas au moins quatre enfants vivants au moment où la succession s'est ouverte. Que cet héritier ait été, au contraire, père de six enfants, par exemple, à la date indiquée, une réduction de 30 o/o sera faite sur le montant de l'impôt. Les droits à payer ne s'élèveront plus qu'à 2.366 francs.

On constate que la situation de famille n'a pas été prise en considération pour le calcul de l'impôt à liquider sur l'héritage de 100.000 francs, mais seulement est entrée en ligne de compte pour permettre une réduction sur le montant de l'imposition. Nous verrons, dans un instant, que la manière de procéder est autre quand on envisage non plus le nombre des enfants de l'héritier, mais le nombre des enfants laissés par le défunt. Pour en terminer avec la situation de famille de l'héritier, ajoutons que si la loi, pour autoriser la moindre réduction de 10 0/0, exige la présence de quatre enfants vivants, elle assimile à ceux-ci tout enfant qui, « étant militaire, est mort sous les drapeaux pendant la durée de la guerre ou, après son renvoi dans ses foyers, dans l'année à compter de la cessation des hostilités, de blessure reçue ou de maladie » contractée aux armées, et tout enfant qui, « n'étant pas militaire, a été tué par l'ennemi au cours des hostilités ou est décédé des suites de faits de guerre » dans l'année qui a suivi la cessation des hostilités.

Si nous considérons maintenant la situation de famille, non plus de l'héritier, mais du défunt lui-même, voici quel est l'état de la législation. Un père de famille décède, laissant pour lui succéder deux enfants. Non seulement ceux-ci, — réserve faite toutefois de leur situation personnelle, dans les conditions que nous avons indiquées, — ne pourront prétendre à aucun abattement sur l'héritage recueilli pour le calcul de l'impôt, mais ils devront subir immédiatement un prélèvement de la succession au profit de l'Etat, le surplus seulement restant à partager entre eux, sur quoi ils auront à payer, bien entendu, les droits de succession.

Le législateur, en effet, a frappé d'une taxe spéciale, par les lois des 31 décembre 1917 et 25 juin 1920, le montant de tout actif héréditaire, lorsque le défunt ne laisse pas au moins quatre enfants vivants ou représentés. Ainsi l'Etat prélève, le cas échéant, une fraction de l'hérédité, sous le nom de « taxe successorale », avant de percevoir l'impôt de mutation proprement dit sur les parts nettes revenant à chaque ayant droit. Et, dans l'esprit du législateur, ce prélèvement d'une portion de patrimoine, qu'il exerce tout d'abord, a pour but de rétablir l'égalité fiscale au profit de ceux qui, ayant élevé une nombreuse famille, ont, durant leur existence, supporté des charges plus considérables que ceux qui n'ont point élevé d'enfants ou n'en ont élevé qu'un petit nombre.

De la sorte, on a pu soutenir que la loi du 31 décembre 1917, en créant la taxe successorale, avait eu pour double but, « d'une part, d'apporter un encouragement à la natalité, d'autre part, de tenir compte des dépenses que le père de famille avait supportées pour l'entretien, l'éducation et l'instruction de ses enfants, dépenses ayant d'autant plus amoindri sa fortune que ses enfants étaient plus nombreux ». Et il est permis d'ajouter que, du fait des contributions indirectes qui grèvent les objets de première nécessité comme le vin, la bière, le cidre, les pétroles, les bougies, les allumettes et d'autres encore, le père de famille, qui doit subvenir à l'entretien de plusieurs enfants, paie, de son vivant, à l'Etat une somme fort respectable, qu'économise de ce fait le célibataire ou le ménage stérile.

C'est pour ces différentes raisons que, quand le défunt ne laisse pas à son décès au moins quatre enfants vivants ou représentés, — chiffre minimum admis par le législateur, — le Trésor commence par s'adjuger une part de l'héritage, part d'autant plus importante que le nombre d'enfants est moindre ou qu'il n'en existe pas. Ainsi, pour une succession de 100.000 francs, la taxe successorale que prélève le fisc, indépendamment des droits que chaque héritier ou chaque légataire devra verser sur la fraction de l'hérédité à lui revenir, est de 845 francs, 1.690 francs, 3.380 francs, ou 10140 francs, selon qu'il existe trois enfants, deux enfants, un enfant, ou qu'il n'en existe pas.

Il faut, d'ailleurs, ajouter au nombre des enfants vivants ou représentés du défunt tout enfant décédé après avoir atteint l'âge de seize ans révolus et tout enfant qui, « étant âgé de moins de seize ans, a été tué par l'ennemi au cours des hostilités ou est décédé des suites de faits de guerre, soit durant les hostilités, soit durant l'année à compter de leur cessation ».

La taxe successorale a, d'ailleurs, une contre-partie. Si l'Etat prélève, indépendamment des droits ordinaires de succession, une taxe successorale quand le défunt n'a pas élevé au moins quatre enfants, il exempte des droits de succession une fraction de l'hérédité quand le défunt a dépassé le nombre d'enfants réglementaire. « Dans toute succession où le défunt laisse plus de quatre enfants vivants ou représentés, — porte la loi fiscale, — il est déduit de l'actif global net, pour la liquidation des droits de mutation par décès, 10 o/o par enfant en sus du quatrième, sans

que cette déduction puisse toutefois excéder 15.000 francs par enfant. »

Si nous prenons, par exemple, une succession de 100.000 francs recueillie par sept enfants, 30 o/o du capital seront à déduire pour le calcul de l'impôt. Celui-ci ne portera donc que sur 70.000 francs dont chaque enfant sera censé ne recevoir que le septième.

Telles sont les différentes manières dont le législateur envisage la situation de famille tant du défunt lui-même que des héritiers pour asseoir les droits de succession, dont, dans certains cas, le poids est excessivement lourd.

En ce qui concerne les donations entre vifs, que ce soit par contrat de mariage ou à titre de partage anticipé par un père entre ses enfants, j'indiquerai simplement que le tarif est moins élevé quand le donateur a plus de deux enfants que quand il en a seulement deux entre qui il partage ses biens, ou qu'un seul à qui il constitue une dot lors de son établissement.

ALBERT LANOË.

GÉOGRAPHIE

B. Saint-Jours : *Le littoral gascon*, 1 vol. in-8° de 418 p., Bordeaux, Mounastre Picamilh, 1921. — J. Rouch : *Manuel d'océanographie physique*, 1 vol. in 8° de 229 p., Paris, Masson, 1921. — G. Hardy et J. Célérin : *Les grandes lignes de la géographie du Maroc*, 1 vol. in-8° de 213 p. Paris, Larose, 1922.

S'il y a une question que la géographie *catastrophique* a exploitée, en faisant flèche de tout bois et notamment en utilisant des contes à dormir debout, c'est bien la question des dunes du littoral de Gascogne, de l'embouchure de la Gironde à celle de l'Adour. Depuis le XVIe siècle, les écrivains, les voyageurs et les ingénieurs ont tracé des tableaux terrifiants de la marche des sables mobiles vers l'intérieur, tant sous l'influence de la poussée des vents que sous celle d'une lente submersion du littoral. Parmi ces prophètes de malheur s'est distingué au premier rang l'abbé Baurein. A la suite de Baurein, Brémontier prévoyait, en 1791, « un engloutissement prochain de la riche plaine de Bordeaux sous trois ou quatre cents pieds de sable » : phrase pieusement transcrite depuis cent ans par tous les cacographes qui ont mieux aimé copier leurs devanciers que voir les choses par eux-mêmes. On est obligé de reconnaître que les dunes sont fixées aujourd'hui. Mais on fait honneur de cette fixation aux plantations

de pins commencées par Charlevoix de Villiers et continuées par Brémontier lui-même. Sans pins, dit-on, pas de sol fixe. Si la forêt des Landes n'existait pas, l'extension des dunes vers l'intérieur continuerait : des villages seraient recouverts par les sables comme ceux d'autrefois, où « il suffirait de gratter légèrement la terre pour retrouver la pointe d'un clocher », comme l'assurait, il y a vingt années, un écrivain heureusement peu connu.

Toutes ces légendes, qui passaient pour article de foi aussi bien dans les traités scientifiques que dans les manuels et dans les bouquins brochés à la hâte, auront bien de la peine à résister aux coups que leur porte M. Saint-Jours, dans son livre sur **le littoral gascon**, fruit de vingt-cinq années d'études patientes dans les livres, dans les vieilles chartes et surtout sur le terrain.

M. Saint-Jours est l'homme d'une seule étude et d'un seul livre. Il a contrôlé, critiqué et rejeté l'épais monceau des légendes. Il a étudié les lignes de dunes parallèles ou perpendiculaires au littoral, le chapelet des étangs, la situation ancienne ou moderne des localités. Les rebuffades de la science officielle ne l'ont jamais découragé. Il est arrivé à se convaincre que les hypothèses sur les anciennes communications des étangs avec la mer sont aussi peu fondées que l'ancienne mobilité des dunes. Ni la ligne des rivages, dit-il, ni les dunes, ni les étangs n'ont subi la moindre modification appréciable depuis environ *dix mille ans*. Je laisse à M. Saint-Jours cette précision chronologique. Ce que je retiens et ce que j'accepte comme une vérité démontrée, c'est que depuis l'éclosion de la plus fruste des civilisations sur le sol de la Gaule, la côte n'a pas changé, et les dunes, soumises au balancement oscillatoire que leur impriment les courants aériens, sont demeurées à la même place. Sur cette côte, comme partout ailleurs, les grandes modifications sont des faits géologiques, situés sur un *plan du temps* tout à fait différent de celui où évoluent la géographie physique et l'histoire de la race humaine. En le démontrant pour ce qui le concerne, le persévérant chercheur de Bordeaux a rendu un grand service à la science.

Quel malheur que son livre, d'un fonds si riche, soit assez mal présenté au point de vue littéraire ! Tout est mis sur le même plan ; souvent on dirait une table des matières... On pourra s'y plaire cependant, à condition de rejeter l'écorce un peu amère pour atteindre la savoureuse amande qu'elle recouvre.

Le **Manuel d'océanographie physique** du commandant J. Rouch tient plus que ne promet son titre modeste. Nous regardons d'ordinaire les manuels comme des ouvrages de seconde ou de troisième main ; c'est une indigeste littérature de compilation à l'usage des écoliers et des techniciens; les faiseurs de manuels sont tous plus ou moins des successeurs de l'abbé Trublet. Le livre de M. Rouch n'appartient pas à ce genre médiocre. C'est un ouvrage fondé, non pas toujours, mais parfois, sur des recherches originales et sur les expériences personnelles d'une carrière assez remplie de marin, d'explorateur et d'océanographe.

M. Rouch expose d'abord les procédés de la science qu'il appelle l'océanographie et qu'il considère avec raison comme une partie de la géographie générale des mers. Ces procédés sont d'observation et d'expérience ; ils exigent et exigeront de plus en plus des instruments de mesure et des colonnes de chiffres, sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à la superstition chiffrée des océanographes allemands et scandinaves, amateurs des tables poussées jusqu'à la dixième décimale. Les résultats acquis de l'océanographie (profondeurs, nature des fonds, caractères physiques et chimiques de l'eau de mer, marées, courants, glaces) tiennent naturellement la plus grande partie du livre.

Il convient d'approuver M. Rouch d'avoir donné au phénomène de la marée et aux contingences géographiques qui en dépendent, telles que les courants de marée, une place digne de celle que ces faits occupent réellement dans l'économie générale des mers ; et c'était une tâche utile que de transposer, dans toute la mesure possible, la théorie mathématique de la marée en langage courant et accessible à tous. Peut-être M. Rouch aurait-il pu pousser plus loin l'analyse des courants de marée, cette double oscillation diurne qui forme le trait essentiel de la circulation marine sur nos côtes. Il eût été intéressant de familiariser le grand public avec les curieuses recherches de Comoy, d'Airy et de Börgen.

La théorie des courants généraux est présentée par le commandant Rouch en termes un peu hésitants et pas très satisfaisants pour l'esprit. Sans doute, c'est une question difficile, et elle n'est pas encore au point. Mais Arago et Zöppritz, qui faisaient de la circulation marine de surface une simple conséquence de la circulation atmosphérique, sont aujourd'hui bien dépassés. L'extrême complexité du phénomène apparaît nettement. On ne la voit

pas bien dans le livre de M. Rouch. Il faudrait distinguer les *causes initiales* purement théoriques des *causes secondes* qui sont les seules que nous discernions. Distinction un peu scolastique peut-être, mais utile.

Ces réserves n'enlèvent rien à l'intérêt et à la grande valeur du livre du commandant Rouch.

Les Grandes lignes de la Géographie du Maroc, par MM. Hardy et Célérier, sont un livre joliment présenté dont l'aspect séduit de prime abord. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de multiplier les vues schématiques de paysages, *dessinées à la plume*. Dans un pays de végétation généralement indigente comme le Maroc, où les couleurs sont souvent pauvres et où la transparence de l'air accuse nettement les lignes terminales des paysages, ce procédé donne des résultats très heureux, et en tout cas plus expressifs que les procédés photographiques. Ceux-ci sont bien loin de rendre à la géographie tous les services que l'on attend d'eux.

Pour une description du Maroc, les auteurs avaient le choix entre deux procédés, la méthode analytique et la méthode régionale, entre lesquelles *docti certant*. Pour contenter tout le monde, sans doute, les auteurs ont pris les deux méthodes, l'une après l'autre. Nous avons donc, d'abord une vue générale de la géographie du Maroc (sol, relief, climat, végétations, fleuves, population) ; puis nous prenons une à une les régions marocaines, du nord au sud et à l'est ; une dernière partie expose l'œuvre accomplie par la colonisation française. Ce procédé ne va pas sans l'inconvénient de quelques répétitions. Mais on ne songe guère à s'en plaindre : le livre, dans son ensemble, est très attrayant.

Quelques parties paraissent plus fouillées que les autres. Elles portent la trace des recherches personnelles des auteurs. Je citerai par exemple les pages consacrées aux *merjas*, c'est-à-dire aux dépressions marécageuses situées sur la côte, de l'embouchure du Sebou à la zone espagnole. Curieux pays de joncs, de nappes d'eau intermittentes, de pâturages et de fièvre.

CAMILLE VALLAUX.

LES REVUES

La Nouvelle Revue Française : hommage à Marcel Proust ; le souvenir de ses amis ; M. Maurice Barrès cite M. J.-H. Rosny ; M. M. F. Gregh, R. Dreyfus, L.-P. Fargue, R. Boylesve, B. Crémieux, G. de la Rochefoucauld, etc

parlent de l'homme et de l'écrivain. — *Le Correspondant*; *Ecrits du Nord* : études sur Proust. — *La Revue de France* : une singularité du peintre Aimé Morot. — *Revue des Deux Mondes* : remarques sur le roman jubilaire de M. Paul Bourget. — Naissances : *France-Islam*; *Revue contemporaine*. — Memento.

Le numéro de janvier de **la Nouvelle Revue Française** est un « hommage à Marcel Proust », composé de « souvenirs », de jugements sur « l'œuvre », de « témoignages étrangers », de « fragments inédits », d'une bibliographie, de « documents » et de « portraits ». La composition de cet hommage témoigne d'une ferveur très intelligente. Dans une dizaine d'années, il intéressera plus encore qu'aujourd'hui, parce que les mots « proustien » et « proustifier », que nous rencontrons çà et là, appartiendront alors au vocabulaire courant de la critique ou n'auront de sens que pour très peu de lecteurs.

En lisant les « souvenirs » des amis de Marcel Proust, on a l'impression d'un papotage de « potinière ». Certes, l'écrivain eut de vrais amis, qui l'admiraient et déplorent sa disparition. Mais, qu'ils se rappellent peu de choses de qualité à son sujet! Il faisait largesse au personnel des palaces, envoyait un taxi chercher ses invités la nuit, louait cinq chambres au lieu d'une à l'hôtel, ne supportait pas le soleil, éternuait beaucoup. La palme du caquet revient assurément à M. Jacques-Emile Blanche. La contribution de ce peintre-homme-du-monde-anecdotier couvre dix pages environ de la revue. Il y parle de lui-même autant que de Proust et nous apprend surtout, en somme, que celui-ci excellait à imiter par raillerie la voix et les attitudes de feu Robert de Montesquiou. M. Gabriel de la Rochefoucauld, du moins, remarque, — et cela est une note de très sagace critique, — que, dans les livres de Proust, « on aperçoit la vie au ralentisseur ». « Qu'on me pardonne une telle comparaison », prie M. de la Rochefoucauld. Elle a coûté à ce fort galant homme et, même sans cette particularité, elle vaudrait beaucoup.

La « discussion du budget » n'a pas laissé à M. Léon Daudet « le temps d'écrire la page de souvenirs » qu'il voulait adresser à la revue. Il loue chez Proust une analyse qui « va plus loin que celle de Balzac, cependant si pénétrant » et « une maîtrise de réflexion et de syntaxe, où ne peut être surprise aucune défaillance ».

Invité à prendre part à l'hommage de *la Nouvelle Revue Fran-*

çaise, à cause de la « tendre affection » que lui « gardait Marcel Proust », M. Maurice Barrès écrit :

Il était le plus aimable jeune homme, une merveilleuse source de compliments et de moqueries, avec une extrême abondance de mots un peu ternes et une subtilité prodigieuse de nuances. On croyait qu'il s'embrouillait dans une multitude de précautions et de « repentirs »; mais, pas du tout, il faisait ses gammes, et s'exerçait (à son insu) pour acquérir les moyens de traduire l'incroyable surabondance de ses enregistrements.

Voilà d'excellent Barrès ! C'en est aussi, non moins, que cette demande de sursis et la mise en cause d'un grand romancier :

Il (Proust) est devenu le Meredith français et l'objet d'un culte ardent. Cette transfiguration ne peut être appréciée à la légère. Permettez-moi d'ajourner de m'en faire à moi-même une idée claire et bien vérifiée. Ce que je comprends, c'est que « cela existe ». Ce que j'enregistre, c'est l'opinion d'un Rosny aîné qui a vu bien des gloires d'un jour, bien des emballements tôt épuisés, et qui, hier, me disait : « Proust, c'est du nouveau. »

« Il y eut en lui du divin. » Par ces mots, M. Robert Dreyfus termine une page très émouvante sur Proust. M. Reynaldo Hahn l'a vu « regardant fixement les roses », dans un jardin. M. F. Gregh, qui l'aima beaucoup, l'a vu « proustifier », soit : exprimer une attitude un peu trop consciente de gentillesse avec ce que le peuple eût appelé des « chichis interminables et délicieux ». Sur quoi, M. Gregh ouvre cette parenthèse :

(On a cherché à s'expliquer la longueur de ses phrases ; l'explication est bien simple : elles *proustifient* incomparablement. On écrit avec son caractère autant qu'avec son esprit.)

« Jamais tant de bonté n'a accompagné tant d'intelligence » écrit M. Georges de Lauris, à propos de Proust, tandis que M. Gregh note chez Proust, « un peu de cette « conscience du mal » qu'il possédait à dix-huit ans et qui a été sa Muse ».

En cinq pages d'un raccourci saisissant, nerveuses, colorées, d'un dessin net, M. Léon-Paul Fargue évoque, à la perfection, toute l'époque de ce « temps perdu » que Marcel Proust rechercha en des milliers de pages. Il avoue : « j'aimais Proust, mais j'ai été dur à le lire ». Ensuite, déclare-t-il : « j'appris la manière de m'en servir, comme d'une femme qu'on aime et qui vous accapare, je repris confiance, et je m'aperçus qu'à le regarder, qu'à m'y

promener, j'y découvrais tous les jours ces extraordinaires merveilles dont je ne peux pas plus me passer que de musique. »

Pareillement, M. René Boylesve a dû surmonter un malaise avant de lire Proust avec joie. Aujourd'hui, il admire totalement l'œuvre. Les réserves de M. Henri Ghéon en sont du point de vue catholique. Selon M. Camille Vettard, Proust est « un lyrique analytique de génie ». Il est, pour M. Benjamin Crémieux, « le premier écrivain qui ait fait de sa mémoire le fondement, le sujet et le centre d'une grande œuvre ». D'après M. John Middleton Murry : « Rousseau marquait le commencement d'une époque, Proust en marque la fin ».

Peut-être quelqu'un aura-t-il le courage, contre une mode, d'écrire que Proust publia les brouillons de son œuvre ? Il n'eut pas l'art de choisir dans leur chaos. La menace de la mort qu'il sentait sur lui, le besoin d'un dérivatif violent à ses contraintes de malade l'ont doté de ce style cursif bien propre à lier ses historiettes d'infiniment petits. On ne saurait louer Proust d'avoir peint son temps. Il n'en a vu que les champignons d'une société malsaine, une coterie poussée au vice, aux niaiseries de la préséance, aux clabaudages, à des riens devenus pour elle toute la vie, une sorte d'élite à rebours : celle des désœuvrés, des incapables, — une caste fatiguée d'elle-même, quelques centaines de malades que, malade, il a observés et fouillés avec une minutie qui relève de la clinique.

Certes, il existe des pages de tout premier ordre, chez Proust. On en trouve davantage, quoi qu'en aient ses admirateurs, dans Saint-Simon. Balzac, en vérité, c'est un autre cerveau ! Et, pour avoir créé le comte Mosca, la Sanseverina, Julien Sorel, Mlle de la Mole, au moyen de cette langue adamantine qui raie d'impérissables souvenirs la mémoire du lecteur quel soit-il, Stendhal passe de haut, et en étendue comme en profondeur, le très curieux spécialiste à qui nous devons de connaître Albertine, Charlus, Swann, Bergotte, une domesticité pareille à ses maîtres par les mœurs et le vide intellectuel, des gens à qui rien n'arrive qui vaille le plus souvent d'être conté en une page. Proust l'a étalé de chapitre en chapitre. Il a éparpillé les étincelles d'un réel talent. Ce que laisse son labeur très respectable est un monstre où, entre le meilleur et le pire, s'entasse un médiocre fatras. Plus tard, lorsque la mode aura passé d'un *proustisme* où le snob et la pré-

cieuse actuels s'entre-flairent avec délices, quelque véritable ami des Lettres extraira, sans doute, du torrent *proustien*, les pépites d'or brut qu'il charrie.

M. Armand Praviel, dans **Le Correspondant** (10 janvier), exprime aussi, — *Un analyste parisien* : *Marcel Proust*, — cette opinion que « l'art est un choix » ; et il observe que « bien des fidèles de Proust désignent les fragments qui, en cas de désastre, mériteraient d'être sauvés ».

Pour M. Henry Dommartin, — **Ecrits du Nord**, janvier, — « Proust est le Saint-Simon et le Balzac de la fin du XIXe siècle ». Et il raisonne le mieux du monde pour conclure à cette somme d'admiration, — écrivant juste au-dessus de sa signature :

> Quoi qu'il en soit, nous sommes devant cette œuvre immense comme devant une symphonie dont les quelques parties qui nous ont été données nous permettent de deviner que l'ensemble présentera une admirable ordonnance. Semblable, en effet, à une grandiose composition musicale, aux parties juxtaposées, unies et pourtant distinctes, l'œuvre de Marcel Proust déroule ses thèmes comme des « leitmotive » suivis de variations infinies.

§

La Revue de France (15 janvier) publie des souvenirs de M. Albert Besnard : « Sous le ciel de Rome ». Du temps que l'illustre peintre était pensionnaire de la Villa Médicis, il y eut pour camarade, entre autres, le peintre Aimé Morot, plus tard admiré des foules pour ses cuirassiers chargeant, et désormais fort oublié. M. Besnard cite ce trait d'Aimé Morot :

> Nous nous demandions souvent s'il aimait vraiment la peinture. Nul n'aurait pu dire que ce fût sa seule passion, car dresser des couleuvres ou châtrer des rats, à de certains moments, semblaient être les seuls exercices dignes de son attention. Il fallait voir de quel air et avec quel regard, en montrant ses victimes et les tristes vestiges de l'opération épars sous sa main et qu'il maniait à plaisir, il disait : « Sans une goutte de sang ! »

§

M. André Delacour (**Belles-Lettres**, janvier) donne un excellent portrait de M. Paul Bourget de qui c'est le « jubilé littéraire ». Pour le célébrer, en grand laborieux qu'il est, l'auteur si intelligent des *Essais de psychologie* publie à la **Revue des Deux Mondes** (fin, dans le numéro du 1er février) un nouveau roman : *la Geôle*, en tout point digne de ses derniers prédéces-

seurs. Nous voulons dire : des ouvrages moraux, édifiants, du peintre repenti des adultères mondains entre la présidence de M. Jules Grévy et celle dé M. Félix Faure.

L'adultère est encore partie du nouveau-né de M. Bourget. Seulement, le cocu et sa mère sont de pieuses personnes. La femme coupable meurt. L'amant, fils d'un honorable général, lui-même officier, est tué à la guerre. Auparavant, il avait commis, au préjudice d'un cercle très aristocratique, l'escroquerie au chèque sans provision. Mais il avait refusé le collier de perles de sa maîtresse, lui disant :

En ce moment, je me dégoûte. J'ai perdu l'honneur. Regarde ma boutonnière, je ne porte plus ma croix. — Il avait enlevé le ruban rouge conquis au Tonkin. — Je la reprendrai quand j'aurai payé avec mon travail. Alors, je penserai que je l'ai retrouvé, l'honneur. Toi aussi, n'est-ce pas ? Tu le penseras.

Pas plus qu'un pucelage perdu, l'honneur ne se retrouve, pourrait-on répondre, si l'on ne craignait la verdeur d'un terme.

Si « bien pensant » que soit M. Paul Bourget aujourd'hui et zélateur du devoir sous toutes ses formes, il n'en risque pas moins de décourager du devoir ses lecteurs, par des constatations de cette sorte :

A quatre ans et demi, avec ses petits membres déjà musclés, ses joues pleines, sa carnation fraîche sous son teint brun, celle-ci était un jeune animal tout ardeur et toute force, — une enfant de l'amour. L'autre, mince et gracile, avait la chétiveté de l'enfant du devoir.

Ce n'est pas inadvertance chez le moraliste. A douze pages de là, il répète sa remarque et insiste sur ce rappel :

Que le petit René ne fût pas un enfant de l'amour, sa physiologie pauvre l'attestait trop, — on l'a déjà noté.

S'il y a des fissures dans l'austérité de M. Paul Bourget, il y a chez lui, qui a toujours écrit assez mal, un emploi quelquefois inattendu du pronom :

Elle se le représentait, repoussant le collier de perles. Elle l'entendait, refusant sa fortune. Elle l'admirait de ces deux gestes, — de l'autre même, du déshonorant, puisqu'il l'avait accompli par amour ! C'était par amour aussi qu'il ne permettait pas qu'elle partît aussitôt avec lui. Elle allait jusqu'à lui être reconnaissante de ce retard, qui lui donnerait une occasion de mieux lui prouver la vérité de son cœur.

Et M. Paul Bourget n'hésite pas à imprimer :

> Elle entra et sortit de cette pièce.

Il complète ainsi la phrase :

> sur la pointe de ses pieds nus...

Le pathétique d'une scène entre la mère et le fils impeccables, conduit M. Paul Bourget à réduire, dans un seul pronom, — de manière à détourner par le petit jeu d'un rébus l'émotion trop forte du lecteur, — le pauvre mari trompé, le revolver dont il s'allait tuer et même un bureau :

> Elle montrait le revolver replacé sur le bureau, et, revenant à lui, le reprenant dans ses bras.

Cette fois, la thèse du vénérable romancier prouve, par des faits agencés avec un métier très sûr, que la Providence permet parfois qu'on échappe à l'hérédité du suicide.

§

Naissances :

France-Islam (janvier), « revue mensuelle illustrée des pays de l'Orient et de l'Islam », 5, rue Las-Cases, Paris. — Premiers collaborateurs : M.M Claude Farrère, H. Paté, A. Lichtenberger, Mme Lucie Delarue-Mardrus, etc.

La Revue Contemporaine (1er janvier). C'est une « renaissance » plutôt. Revue mensuelle « d'études internationales », 53, rue Réaumur, Paris. MM. Charles Rivet et Philippe Rémond dirigent cette publication qu'ils appellent « l'Organe de la pensée d'après-guerre ». M. Henry de Jouvenel y traite ce sujet : « Où sont les partis et les idées ? » ; M. Ernest Reynaud écrit sur les « Manuels Littéraires », M. E. Znosko-Borovsky, sur « Le Théâtre artistique de Moscou ». — Le sommaire du numéro de février n'est pas moins intéressant. Un nouvel avertissement au lecteur insiste sur le but de ses éditeurs :

> La *Revue Contemporaine*, dans sa formule actuelle, s'assigne exclusivement pour but de constituer la Revue attendue de l'esprit d'après-guerre, à l'heure où la plupart des hommes tiennent pour périmés les noms, les mentalités et les méthodes de trop de gouvernants. — A problèmes nouveaux solutions nouvelles par un nouveau personnel. Ce sont ces problèmes, ces solutions et ce personnel que la *Revue Contemporaine*, réorganisée dans ce but, entend exposer ou présenter au

nombreux public qui se rend un compte exact, aujourd'hui, de la nécessité de fonder l'avenir sur d'autres bases que le statut du passé.

Cet avenir ne peut s'entendre que sur le plan international.

Comment ne pas rapprocher ce qui précède du fait que **La Revue de Paris** (1er février) accueille cette question : « Aurons-nous une Révolution ? » que pose publiquement M. le comte de Fels qui fut, autrefois, un très fin courriériste théâtral au journal des *Débats*. « Question impertinente il y a deux ans, plausible aujourd'hui », déclare M. de Fels, homme de droite plutôt que de gauche : en tout cas, ni socialiste, ni communiste, pensons-nous.

Mémento. — *Choses de Théâtre* (février) : « Psaume 1923 », par M. Georges Migot. — « Charles Vildrac », par Mme Ludmila Savitzky. — « Propos sur la mise en scène », de M. Ch. Granval. — « Le problème des théâtres irréguliers », par M. Paul Blanchart. — Un excellent article de M. Legrand-Chabrier sur le poète Gustave Fréjaville, à propos de son très curieux volume : « Au Music-Hall ».

Le Divan (janvier) : première partie d'une belle étude de M. Pierre Lièvre sur « Moréas». — « Petits poèmes », très réussis, de M. Daniel Tholy. — « Maggy », prose lyrique de M. Louis Thomas.

Bulletin communiste (11-18 janvier) : «Le parti français devant l'Internationale », texte intégral du discours de M. Léon Trotsky prononçant l'exclusive contre la franc-maçonnerie et la Ligue des Droits de l'Homme, parce que sociétés bourgeoises. — « Pour devenir membre du parti communiste, il faut... », par M. L. Kaganovitch.

Le Correspondant (24 janvier) : M. Ch. Dupuis : « L'inflation est-elle une escroquerie ? ». — « Des causes de l'universalité de la langue française », par M. A. Poizat. — Joseph Conrad : « Le miroir de la mer ». — Une très bonne monographie de M. René Brancour : « Edouard Lalo ».

La Vie des Lettres (no 11) : « La gamme », poème », de M. O. W. de Z. Milosz. — « Les chemins en croix », drame en 4 actes de M. Nicolas Beauduin. — « La renommée de Verlaine », par M. Marcel Coulon. — « Bergson contre Einstein », par Mme Renée Dunan. — M. P. Mondriand : « Le néoplasticisme ».

La Revue de France (1er février) : « La clef du Drame russe (lettres de la Tsarine et du Tsar, 1914-1916) », par M. Raymond Recouly. La femme qui dominait son mari, autocrate, était, selon M. Recouly, qui la juge d'après ces lettres où elle parle de ses incommodités mensuelles et du gouvernement de toutes les Russies, « maladive, neurasthénique, détraquée, presque hystérique ». Il en dit aussi : « L'intelligence de la

Tsarine est des plus médiocres. » Et ailleurs : « jamais une idée généreuse ». Telle quelle, elle demeurait fidèle à la Russie. — « Le vagabond sentimental », nouveau roman, et de tout premier ordre, de M. A. t'Serstevens.

Les Marges (15 janvier). Avec ce numéro, la vivante revue entre dans sa 20e année : M. Eugène Montfort a tous les droits d'être fier d'avoir accompli cela. Ses collaborateurs et lui ont fait de bonne besogne.

Ce fascicule nous donne un portrait curieux de Charles Reculoux qui fut « un correspondant de J.-K. Huysmans », et qu'a écrit M. René Martineau ; des poèmes de MM. A. Erlande et Ransou, « le vers de Jules Laforgue », par M. J. de Lassus ; « Les Goncourt aquafortistes », par M. E. Deverin ; — et, parmi les chroniques, celle de M. Claude Berton sur les spectacles, qui est d'un critique de grande valeur. M. Jean Viollis reprend la critique littéraire, avec autorité, en écrivain qualifié par son œuvre même pour juger autrui.

Le Monde Nouveau (1er février) : M. J. Ajalbert : « De Spire à Mayence ». — L'enquête: « Comment doivent écrire les philosophes ? »

La Revue hebdomadaire (13, 20, 27 janvier) : un « Dostoïewsky » très émouvant, d'une originalité, d'une intellectualité supérieures, de M. André Gide. — (27 janvier) : Mme Maria Botchkareva : « Une visite tragique au général Kornilov ».

La Revue Mondiale (15 janvier, 1er février) : Correspondance inédite de Dostoïewsky. Et la suite du beau roman de M. Gomez Carrillo : « L'Evangile de l'Amour ».

La Revue de l'Epoque (janvier), par les soins de M. Fernand Divoire, convoque les artistes à un examen de conscience : « Si nous recommencions à faire de l'art ». — M. J. Royère analyse les romans de MM. M. et A. Leblond. — Mme Valentine de Saint-Point : « Individualisme et Fraternité ».

La Renaissance (20 janvier) : « Léon Daudet », par M. Fortunat Strowsky. — « Accident », par M. Pierre Hamp. — (3 février) Enquête : « Doit-on admettre la langue de Mistral au baccalauréat ? »

La Vie des Peuples (10 janvier) : *** : « Après la Conférence de Paris ». — Vers de M. François Porché. — « L'œuvre de Marcel Proust », par M. Jean Dalligny. — « Les idées de M. Curel », par M. René Lauret.

Orient et Occident (15 janvier) : « La bataille et la retraite d'août et septembre 1922 en Anatolie », par Mme Berthe Georges Gaulis.

France et Monde (10 janvier) : M. Camille Flammarion : « La Pensée française et l'Infini ».

La Grande Revue (janvier) : première partie remarquable d'un « Montaigne » de M. Elie Faure.

Revue bleue (20 janvier) : *** : « L'opinion en Suède à l'égard de la France ». — La suite de « La Vie intime de Mme de Pompadour » par Mme Marcelle Tinayre. — M. Maurice Vassard : « Le fascisme dans l'histoire italienne ».

La Revue Universelle (1er février) : « Psychologie des Révolutions », par M. Paul Bourget. — « Un monument critique », article d'une jolie verve de M. René Benjamin sur les explications en trois volumes inspirées à M. Joseph Vianey par *les Contemplations* de V. Hugo.

Revue de l'Amérique latine (1er février) : Réponses à une enquête sur « l'Amérique et le bonheur du genre humain ».

Les Lettres (1er février) : « A. Rimbaud », début d'un pénétrant essai de M. Stanislas Fumet. — Suite des réponses à une enquête sur le nationalisme.

Le Feu (janvier), numéro spécial consacré à Barcelone.

Le Crapouillot (1er janvier) : « Souvenir du Second Empire », par M. H. Béraud. — (16 janvier) : « Le cas Margueritte », par M. J. Galtier-Boissière.

Poésie (janvier) : Poèmes de MM. A. Mercereau, Paul Souchon, G. Bonnamour, P. Paraf, L. Vaunois, M. Legrand, Mirane-Deffins, Robert Sigl, O. Charpentier, Loys Labèque, Louis Moreau.

La Nouvelle Revue Française (1er février) : « La vision extra-rétinienne », par M. Jules Romains. — M. Eugène Marsan : « Passantes ». — « Poèmes » de M. Odillon-Jean Périer. — La fin du bel « Alain-Fournier » de M. Jacques Rivière. — Les « Réflexions sur la Littérature » de M. A. Thibaudet.

Clarté (1er février) : « 1905. La grève d'octobre » par M. Léon Trotsky. — « Poèmes » de M. J.-R. Bloch. — Suite de la « Naissance pratique du cinéma », par M. Léon Moussinac. — « Un document », par M. Parijanine. — « Trains rouges », par M. Paul Vaillant-Couturier. — « La Révolution et la culture en Russie », par M. Lounatcharsky.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART

L'Exposition des Indépendants. — Seize cents exposants, quatre mille huit cent vingt-quatre numéros, la plupart appliqués à une peinture de dimension moyenne, telle est la capacité d'échantillonnage de l'art actuel par la Société des Indépendants ; ces chiffres seraient dépassés si tous les membres de la Société avaient, cette année, réclamé leur part de cimaise, mais parmi ceux surtout qui, après les Pointillistes, et dans le même esprit de recherches vraiment esthétiques et personnelles, ont

fondé le bon renom des Indépendants, beaucoup se relaient, pour ainsi dire, n'accrochent pas tous les ans pour laisser à plus de jeunes la place de l'éclosion ou de l'affirmation. Dans ce Salon énorme où les toiles sont présentées avec une rare entente de la disposition générale, on a renoncé aux groupes sympathiques de jadis pour un classement alphabétique peut-être juste, mais quelque peu brutal et qui laisse moins aux placeurs la possibilité de bien composer leurs panneaux sur les parois.

Il faut convenir que l'esprit d'harmonie et les facultés de composition des Indépendants sont considérables, puisque leur commission s'en tire fort bien. Les principes d'anarchie et les principes d'ordre vivent parfaitement ensemble aux Indépendants. Le principe d'anarchie et de parfaite égalité dans le placement et du hasard remplaçant l'arbitraire une fois adopté (car avec sa rigueur le classement alphabétique demeure de pur hasard), le principe d'ordre triomphe par la suppression de l'intermédiaire, et le catalogue mentionne les prix nets des tableaux exposés. Est-ce bien? Sans doute, au fond, les peintres exposent avec l'espoir de vendre, et il leur faut vivre. Mais n'est-ce point un peu brutal d'affirmation? Il n'y a pas que la vente et la preuve en est le choix par les exposants d'une carrière difficile et plus enorgueillissante que lucrative. Mais on a si souvent parlé de la nécessité de renseigner directement l'amateur, de susciter l'amateur inconnu en lui aplanissant les difficultés de l'enquête sur les prix, que la mesure, après tout, paraît très défendable. Pour cette fois, certains artistes ont fait preuve dans l'estimation de leurs prix d'une fantaisie et d'un faste suffisants pour éviter l'aspect trop bourgeois et grand magasin à ce catalogue. Il ne faudrait pas chercher les noms de ces artistes parmi ceux des plus grands.

Les Indépendants ont été fondés sur ce principe : les bons peintres exclus par les jurys, refusés d'avance, ou sachant qu'ils seraient, même reçus, traités sans égard et nichés dans les lambris des salons, acceptent le principe de la liberté sans jury, sans excepter quiconque, sauf les chercheurs de scandale. Si Degas l'eût admis, les Impressionnistes eussent presque tous, à l'origine, orné les pavillons des Indépendants. Les pointillistes, Seurat, Signac, et Lucien Pissarro (Camille Pissarro se borna à être un visiteur et un guide amical), Dubois-Pillet demeurèrent seuls. Ils savaient bien que, parmi la cohue qui devait se juxtaposer à eux, l'élite

reconnaîtrait peu à peu les siens. Les pointillistes sont donc les fondateurs des Indépendants. Aux premiers en date se joignirent Luce, Henry Cross qui adoptèrent la technique nouvelle, Angrand qui voisina de près avec eux.

Commençons par ces aînés. Signac n'a rien abandonné de sa technique. Il l'améliore sans cesse en variété, en force, en finesse ; la page est toujours vivante et l'arabesque décorative s'impose très ornementale et très pure de vision en ce coin d'architectures et d'eaux, avec son mur de pourpre couronné d'arborescences aux tons chauds d'automne triomphant, près de la nappe irisée de bleu et de neige des eaux. Une flottille miroite dont les voiles étincellent comme des vitraux sur une étendue claire, et les écussons de couleur baignent dans une lumière argentine qui se fonce en verdoyance légère et en tons dorés, jusqu'à la polyphonie rose du côté où se reposent les diaprures pâles d'un horizon qui s'évanouit.

Le pointillisme intégral n'a plus guère que Signac comme représentant complet. Mais l'influence est encore assez considérable et se fait sentir lointainement, même dans les milieux académiques des Artistes Français. Luce a renoncé à la notation pointilliste. Il cherche surtout à trouver la ligne de l'effort ouvrier et tel charretier au repos peut faire songer à une figure de Puvis de Chavannes, et il est certain que le peintre y a songé. Angrand s'est réduit, on ne sait pourquoi, au dessin coloré, sobrement coloré, toujours embué légèrement d'atmosphère frémissante et un peu cendrée. Parmi les œuvres nettement dérivées de la technique pointilliste, Mme Selmersheim-Desgranges présente de clairs bouquets ; Cluzeau, tempérament méditatif, à la recherche d'une technique dérivée du pointillisme, montre des paysages et une nature morte, de contours légèrement imprécis, mais d'une belle résonance harmonique.

§

L'art de Balande excelle à noter les grandes surfaces ensoleillées et à les entourer d'une belle et claire lumière. Une vision panoramique des Eyzies se perd en ses eaux et ses verdures vers l'horizon illimité, en lignes de douceur. Le port de Collioures, ses murs blancs, les travaux des débardeurs sont fixés dans une atmosphère poudroyante et dorée, d'une notation excellente. Un paysage de neige sourd et blême d'André Chapuy est d'un beau caractère d'exactitude et de lyrisme. P. Emile Colin expose une de ses visions

d'Italie, de lignes si strictes et pures. Un curieux tableau de Florot situe un moderne dans une curieuse vallée de Tempé un peu sombre, mais d'une intéressante émotion naturiste. Andrée Karpelès, avec un portrait de marin d'un beau relief, trace un nu féminin très gracieux, et baigne des tournesols dans une harmonie continue et délicate. Mlle Adrienne Jouclard signe des paysages empreints d'une jolie émotion. Fernand Olivier nous donne de belles images des Martigues dont il rend si bien l'ensoleillement tranquille. Lefort trouve dans la vaste description du premier 14 juillet célébré à Strasbourg reconquis l'aboutissement de ses études de détail sur l'Alsace; les joyeuses guirlandes de manifestants en costumes d'antan courent gaiement au ras de vieilles architectures. Voici d'agréables paysages de Parinet, de René Juste, de Le Petit, des images de Kvapil, de tons agréables, des aspects d'Afrique de Mme Andrée Joubert. L'orientalisme est très peu représenté en nombre aux Indépendants : mais Suréda, notre meilleur orientaliste, rachète cette rareté par la belle qualité de ses *Mauresques au Jardin*, une des meilleures pages de cette série familière et somptueuse qu'il dédie à la vie marocaine et par deux belles études d'un grand charme pictural et d'une parfaite vérité ethnique.

§

Le souvenir de Georgette Agutte (Mme Marcel Sembat) est évoqué par une belle décoration pour la mairie de Chamonix. Huit clairs panneaux impliquent des visions d'atmosphère claire et froide, parmi les glaciers, sur les torrents pâles, sur les végétations maigres de la montagne. Ils s'imprègnent d'un grand sens de l'espace et du large des Alpes. Un petit portrait de Marcel Sembat, lisant dans son jardin de Bonnières, d'une grande intensité de vie simple et d'émotion.

Après tant d'éblouissantes visions du midi dont il est un des plus éblouissants transcripteurs, Louis Valtat continue la série de ses intimités. Son faire obéit à ses intentions ; pour suivre son sujet dans une atmosphère plus sobre, son style n'en est pas moins précis et émouvant. Des groupes de jeunes filles vivent d'un mouvement vrai, avec une grande justesse d'attitude, en rapports extrêmement justes les unes envers les autres. C'est comme de la vie calme, esthétiquement captée, avec une précision si parfaite qu'elle semble spontanée. Trois clairs paysages d'Urbain donnent

une exquise sensation de mi li coloré ; c'est d'une exécution savante et mesurée qui se refuse à tout moyen classique pour donner ces jeux d'ombre imprégnée de lumière et ces fonds qui déferlent en vagues de soleil doux. C'est certainement un des meilleurs panneaux de l'Exposition. Deux scintillantes natures mortes de Bonnard amoncellent des raisins de la plus belle tonalité ; de Maurice Savreux une belle nature morte et un paysage ; de Suzanne Valadon, une nature morte qui est une des meilleures pages de l'artiste, d'une grande somptuosité, avec une intimité profonde, dans son aspect très décoratif. Le paysage très dru figuré sur la panse d'un vase blanc aux formes très simples est du meilleur effet. De la même artiste, deux nus de bonne attitude et de coloration très détaillée. Deux paysages d'Utrillo, dont le plus petit est le plus délicat ; d'Utter, un nu très étudié et une savoureuse nature morte.

Verhoeven demeure fidèle à ses javanaises et dresse sur un fond de goût sobre et personnel un bel aspect de danseuse couronnée de fleurs.

La femme du port de Marseille de Picart Le Doux est fortement campée, d'un accent saisissant de vérité dans une belle ligne simple. L'intuition du caractère est fortement donnée par le dessin ferme et très vivant. Le portrait de Berthold-Mahn conquiert par la vérité de l'accent. Ses paysages sont baignés d'une belle atmosphère et largement peints. Le paysage marin de Dufy est de la pure décoration. Des bateaux d'une jolie arabesque volent au-dessus d'une étendue d'un bleu profond que la nature ne fournit peut-être que rarement aussi pur. Rien n'est vériste dans cet art ; si on l'admet cherché en joliesse du décor, il est séduisant. C'est presque sous cet angle théorique qu'il faut se placer pour aimer les jolies harmonies, l'arabesque toujours décorative et les savoureuses mises en page de Robert Mortier. Marie-Jeanne Barbey est un des bons peintres de la Bretagne. Elle en donne dans des harmonies bleues et grises des impressions captivantes. Elle y note des marchés très animés, des passages de touristes auprès des vieilles chapelles et en décrit délicatement la lumière tendre des étés. Gaspard Maillol trace d'un trait ferme une décoration murale, et nous montre deux paysages robustes et clairs. Trois toiles de Widhopff signalent la maîtrise d'un des meilleurs paysagistes de cette période. Chez Widhopff aucune abréviation inutile, aucune fausse synthèse. C'est de l'art libre et large.

Aux harmonies de Gleizes le cubisme intégral garde son intérêt de coloration profonde et son hermétisme. Avec les éléments décoratifs que fournissent les formes géométriques Fernand Léger tente la décoration d'un hall dont il ne semble point que les éléments colorés soient suffisamment diversifiés ni expressifs. C'est un essai à reprendre, formulé d'ailleurs dans une direction plausible. Il y faudrait peut-être plus de fantaisie discernable que de rigueur apparente. Kupka propose des arabesques très riches de tons. Metzinger montre ce qu'il pourrait donner si sa souplesse s'évadait résolument des théories. Luc-Albert Moreau fait preuve de conscience et de grandes qualités picturales et son tableau est dans cette technique le fort intéressant dérivé du cubisme qu'elle élargit singulièrement. Bissière, habituellement si ornemental, montre moins de vigueur qu'à l'ordinaire. Lhote en forçant des contrastes vrais de lumière et d'ombre arrive au paradoxe et à l'effet un peu gros. Nombre de détails de sa fête foraine demeurent néanmoins pittoresques et justes. Morgan Russell a le don de grouper les figures en de belles harmonies de couleurs ; mais le démon des théories gonfle les bras et les jambes de ses personnages sans utilité esthétique. Bouche, théoricien curieux et exécutant très artiste, écrit d'une matière rare, mais sans clarté suffisante. Il y a de bonnes choses chez Boussingault, chez Clairin. La nature morte de Galanis, dans ses colorations discrètes, est harmonieuse de formes. Le nu d'Ekegardh, d'excellente structure, voisine avec un paysage qui, une fois de plus, fait regretter que le peintre restreigne ses belles qualités de coloriste hardi Gromaire, en ne déformant plus de parti pris, se trouve plus près du caractère. Mme Hélène Perdriat, dans une recherche de grâce à peine alourdie de quelques préoccupations de système, arrive à de jolies évocations féminines. Mme Irène Lagut une délicate effigie de jeune femme ; Mme Haldeka expose un excellent portrait ; Ramey un bon nu et une nature morte peinte largement ; Portal de remarquables paysages, très construits ; Monon *l'Arbre en fleurs*, de tonalité très agréable.

§

L'art de Romaine Brooks se plaît à des jeux de nuances dans les noirs et les gris. Elle est, à ce Salon des Indépendants très rempli de morceaux d'étude, une des représentantes de la peinture d'imagination. Elle appuie ses ambitions idéographiques

sur un dessin très sûr et sa *Boréale* est d'une bonne impression de paysage glacé et de méditation concentrée. Parmi les artistes dont le souci de composition s'allie au désir de formuler une image esthétique, citons Gerda Wegener avec des effigies d'une joliesse un peu mondaine mais fine, Pascin avec un enfant prodigue curieusement mis en page, avec d'humoristiques structures gondolées de filles de joie qui eussent stupéfié la misogynie de Degas, Emile Alder, le bon graveur, avec une *Andromède*, de ligne intéressante, Barat-Levraux dont le *Farniente* est une des meilleures pages, Maurice Busset avec une *Bourrée* peinte avec dilection sous un joli ciel en fête; Bauche, qui esquisse vivement un Faune, Mlle Magdeleine Dayot pour une madone de goût espagnol, de bon archaïsme, en son caractère de bibelot bien transcrit; Melle Adour qui cubise légèrement des nymphes roses dans un paysage souriant, Deslinières qui présente un Faune d'un métier robuste de graveur.

Il y a de bons portraits de Mlle Hélène Batault, d'un faire consciencieux et solide, d'une jolie aptitude à rendre la mentalité du regard, de Mlle Raymonde Heudebert, éclatante et un peu aventureuse, de Mme Maxa Nordau, de Mme Fuss-Amoré, de Pierre-Antoine Gallien, qui a gravé tant d'effigies d'écrivains contemporains avec une heureuse hardiesse synthétique, de Robert Delaunay, Diligent, de Mme Thaon d'Arnoldi, coloriste ingénieuse, de Tanaka, qui ne semble pas avoir saisi le caractère vigoureux de son modèle le sculpteur Hernandez, de Roger Parent et le portrait très vivant d'Henri Béraud par Bécan, le beau portrait du peintre Bergés par Van Maldère, de bons portraits par Jean Saint-Paul, un portrait d'accent très moderne par Chériane.

Des nus de Foujita, d'une prestesse extraordinaire, d'habileté excessive, de Léon Paul un grand nu d'allure simple dans un décor familier qui marque un progrès de l'artiste après ses paysages montmartrois du Salon d'Automne, un nu féminin très délicat, dans une note de douceur et d'harmonie avec un décor sobrement nuancé de Voguet, un *Adam et Eve* de Marguerite Crissay, le nu âpre et vigoureusement traité de cet excellent artiste Le Scouezec, une figure bien établie d'Antral.

§

Notons les fleurs de Val, les marines de Mme Van Dongen, l'intérieur jolimentpeint par Mme Amoré, les paysages parisiens,

quai des Augustins, d'une bonne et exacte lumière d'Igounet de Villers, peintre aussi des rochers de Belle-Isle, les paysages de Raymond Dufrène, de solide facture et de coloration juste, le coin de boulevard ironiquement et spirituellement noté par Jean Saint-Paul, les paysages de Berlioz, d'Abel Bertram, de Moïse Arnaud, artiste consciencieux, le paysage si vivement transcrit de Jacquemot, un portrait de Francis Smith, les natures mortes un peu sévères, mais bien établies de Béchet, les images de Cœret; Georges Migot expose de bons paysages normands; un Montrouge de Delatousche, savoureux de couleur et d'une curieuse impression d'isolement et de tristesse banlieusarde, les paysages d'eaux et de rochers d'un accent sérieux de Mme Laure Bruni, les fleurs éclatantes de Mme Olga Bing, de belle qualité décorative, les paysages de Burgun, expert à noter les maigres arborescences et les larges échappées de rues droites des faubourgs parisiens; de Pierre Charbonnier un intérieur remarquablement construit, les études d'excellente sonorité de Silva Bruhns où se retrouvent ses qualités ornementales, les belles évocations colorées des Martigues où se plaît Van Maldire, les aspects montmartrois de Diguimont, excellent caractériste doué de vérité et de fantaisie, Roland Chavenon, pour sa *Brodeuse*, les paysages d'Hauptmann, la baigneuse de Gotu et sa fillette au chien, indication d'un bon tempérament de peintre, la *Femme en vert* de Van Houten, les curieuses images nerveuses et ornementales de Ciolkowski, les visions provençales d'un joli réalisme de Denis-Valvérane, un bon paysage clair d'Abel Ballet, les criques provençales joliment traduites dans une note quiète par Roger Déverin, les rues corses violemment dorés de Bonanomi, le paysage de Butler, la vieille rue à Pornic de Briaudeau, les pages de Vendée de Burkhalter, les curieuses imageries populaires plus amusantes que bien peintes de Gondiachvili, les calmes paysages de Guillaume Dulac, les jolies fantaisies de Ghy Lemm, les belles études de Lucy Caradek, notamment la *Chemise rose*; les paysages et la nature morte, œuvre d'un vrai peintre, de Huyot, les portraits rapides et vivants de Jacovleff, les études de Mme Juliette Roche, la *Prairie* de Sardin, les vieilles rues fermement dessinées par Tertrais, les études faciles et ingénieuses de Sacharoff. Notons la finesse de Paul-Emile Pissarro, la fougue colorée de Paerels, bon impressionniste, les marchés

espagnols si vivants de Ramon Pichot, la nature morte de Jenkins, celles de Bagary, le remarquable envoi de Marck Schwartz, dont le bon portrait du collectionneur Zamaron.

Mme Jellinkova note avec bonheur les foules de banlieue, le décor parisien, et sa *Crèche* est détaillée avec une très aimable justesse. Le *Paysan* de M. Bohema est d'une consciencieuse étude; les fleurs de Mme Cambier s'épanouissent dans la gaîté. Notons encore: Alix, vigoureux, Gondouin, heurté mais curieux, Guy Dezannay, paysagiste agréable, Eddy Legrand, bon harmoniste, Goerg, de goût un peu lourd, Georges Gaudion pour de jolis paysages du midi languedocien, Domergue-Lagarde pour sa belle notation lumineuse de fleurs et de fruits, Domenjoz, Eggiman, la *Kermesse* de Jean Ethoré, les paysages parisiens de Quizet, d'excellent caractère, l'*Escalier fleuri* peint joliment par Mlle Suzanne Fegdal, les lutteurs de Feder, très accentués, de très solide facture dans la simplicité bien venue de leur composition; la grande course de taureaux de Giran-Max, le paysage de Mlle Galibert, la *Vieille femme de Toulouse* de Laclau, l'*Arlequin* de Férat, les paysages de Ladureau, les rues et les souks de Tunis, vus dans un joli miroitement de couleurs, par Henry Lejeune, la nature morte de Mlle Andrée Fontainas, les paysages sombres de Chabaud, la curieuse *Naissance de Venus* de Sabbagh, les portraits de Félix de Gray, les moissons éblouissantes de Zingg ; Thévenet, Mathelin, Bosshard, les délicats pastels de Mme Fontainas, Daniel Dourouze, paysagiste nuancé et fin, non sans vigueur, Antoinette Destrem, Jean Puy, Odette des Garets, les bonnes études de S. H. Moreau, Lépreux, bon paysagiste sur lequel son exposition particulière nous permettra de revenir, Georges Kohn, un débutant qui d'un faire méticuleux et un peu désuet nous donne des images de la vie familière juive, spirituelles et d'une certaine vérité de caractère, MM. Schreiber, Lugnier, Destraut, Cerny, bon paysagiste, Marcel Bloch, Makowski, Peterelle, Villard, Vogelveilh, Varèse, et nous en oublions ! seize cents exposants et parmi ce nombre une bonne moitié faisant très proprement leur besogne, et en contraste un nombre très restreint d'originalités foncières.

§

La sculpture est assez maigrement représentée; pourtant on rencontre quelques belles œuvres de Mme Chana Orloff, une *Eve*

conçue dans une vision de maternité lasse, et un très bon buste en bois ; une harmonieuse *Léda* au cygne calme de ligne élégante, sculpture sur bois de Guénot ; un bon buste de Renoir, de Gimond, les animaux hiératisés de Hernandez, un oiseau de nuit largement établi par Mlle Fougère, un bon buste d'Han Ryner par Benneteau, le *Torse de jeune fille* de Barayre, les amusements dorés ou pourpres de Marie Wassilieff, le fantoche humoristique de Robert Villard, meilleur peintre que sculpteur.

Très peu de graveurs. Drouart, très intéressant, Aurisse. L'art décoratif est presque inexistant. Mlle Cath semble avoir le goût assez fin. Des chapeaux élégants et des gants au crispin versicolore, signés Méno, relient, d'un lien isolé, mais solide, les Indépendants à toutes les élégances.

GUSTAVE KAHN.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Le français de « Madame Mère » (« Imperatoris Mater »). — S'il est aujourd'hui parfaitement avéré que Napoléon III possédait un accent allemand fort prononcé — la longue enquête à laquelle plusieurs collègues et nous, à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, nous sommes livrés l'a surabondamment établi, — l'on sait moins, par contre, que Napoléon Ier était affligé d'un caractéristique accent italien, ou, si l'on veut, corse. Les témoignages à ce sujet ne manquent pas, mais nous ne voyons pas ailleurs que dans l'ouvrage de Louis Lurine l'explication de cette particularité fournie par l'Empereur lui-même. On lit, en effet, à la page 28 de l'*Histoire de Napoléon racontée aux enfants, petits et grands* (Paris, 1844), que, si « tout était français en lui, il n'avait d'étranger que l'accent italien de son langage ». Comme, parfois, Joseph le taquinait sur ce point, son frère s'écriait : « *Laisse là mon accent : j'ai des lèvres françaises qui daignent se souvenir de l'Italie !* » Et, au dire de Lurine, il ajoutait : « *Mais cet accent n'est pas le mien : il est à ma nourrice.* » Il eût pu dire, aussi bien et mieux encore, on va le voir, qu'il était de sa mère...

Que Lætitia Ramolino ait été tout juste capable de parler un mauvais français parsemé de vocables et de locutions corses, c'est ce qu'ont reconnu tous ceux qui l'ont approchée. Son apologiste, le Baron Larrey, que Frédéric Masson a tant de fois

transcrit, sans le citer, dans sa série : *Napoléon et sa famille*, était catégorique et nous déclare, tome I, p. 250 de *Madame Mère*, que celle-ci dictait ses lettres en italien et ne faisait que les signer, en ajoutant parfois deux ou trois mots d'affection, quand ces lettres étaient destinées à ses enfants. Larrey, cependant si prolixe, ne cite, d'ailleurs, t. I, p. 390, qu'une seule de ces lettres, en un italien très incorrect, adressée à Fesch, de Paris, le 28 juillet 1805, et encore non autographe, d'après une copie d'Et. Charavay. Au tome II de son ouvrage, p. 537, il reproduit une lettre à lui adressée, de Londres, par le Prince Louis Lucien Bonaparte, le 19 novembre 1883, où l'on avoue que Lætitia « ne connaissait pas assez le français pour dicter une lettre en cette langue ». D'après de Lescure, dans son volume de 1867 sur *Le Château de la Malmaison*, p. 204, on conservait, au Musée de la Malmaison, deux lettres de Lætitia, l'une, autographe et signée en italien (« *Madre* »), adressée à Lucien le 25 messidor 1800 ou 1801, et l'autre, simplement signée « *Madame* », de Rome, 10 novembre 1829. Les autographes de Madame Mère sont d'ailleurs tout à fait rares. A leur défaut, nous possédons suffisamment d'autres preuves qui nous permettent d'affirmer l'exactitude des dires de Frédéric Masson, écrivant à la page 15 du tome I de la série susmentionnée (Paris, 1897) que « d'instruction, elle ne peut personnellement en donner aucune à ses enfants — pas même leur apprendre à lire, — car elle ne sait point le français, ni même correctement l'italien ». Le comte Beugnot, qui la vit en 1809 à Aix-la-Chapelle, avait déjà affirmé, en une phrase du tome I de ses *Mémoires* de 1866, transcrite à la lettre, sans mention de sources, par Masson à l'endroit que nous venons de citer, qu' « elle n'a reçu ni plus ni moins d'instruction qu'une femme de son époque et de son pays », mais Beugnot ajoutait — ce que Masson a eu peur de copier — qu'elle « en avait conservé l'accent très prononcé et quelques locutions vulgaires, qu'elle ne prend pas la peine de traduire et qu'elle ferait tout aussi bien de supprimer ». La Duchesse d'Abrantès, au tome II de ses *Mémoires*, faisant le portrait de Lætitia, alors âgée de 47-48 ans, note — éd. de 1831, ch. XIX. p. 316 et suivantes — qu'elle ne parlait avec elle et sa famille que l'italien « et que, pour dire la vérité, son français n'était pas compréhensible ». Quant à ses lettres — nous sommes alors en l'an VII, —

elle les faisait écrire, sous sa dictée « et Dieu sait comment », par « une femme de chambre, sorte de *serva padrona* ». Bien avant Masson, qui semble avoir pris là une phrase identique, Mme d'Abrantès déclare, p. 318, que Lætitia « était fort ignorante, non seulement de notre littérature, mais de la sienne ».

On voit le cas qu'il faut faire des lettres autographes en un français parfait que cite Larrey comme provenant de la mère de Napoléon, aux pages 236, 237, 238, 266-267 de son tome Ier. D'ailleurs, il ne faudrait pas croire qu'avec les années Lætitia Ramolino ait appris à manier correctement notre langue. Le peu qu'elle en savait finit, au contraire, par disparaître en Italie. Quand, en mai 1828, la comtesse de Blessington la vit à Vigna palatina à Rome, les deux courtes phrases, suivies de « monosyllabes », qu'elle entendit d'elle ne firent que la confirmer dans son impression : que c'était une femme possédant tout ce qui « *characterises Italian women, and particularly those of advanced years and elevated rank* » (1). Mais, six ans plus tard, le 26 mai 1834, un autre bas-bleu anglais, la détestable poétesse Charlotte-Elizabeth Stuart-Wortley, lui rendit visite dans son magnifique palais de la Villa Borghèse et le récit de cette entrevue, traduit en notre langue, fut réimprimé dans une gazette de Leipzig, l'hebdomadaire *Le Voleur, Gazette des Journaux Français, XIIIe Année*, numéro du 23 octobre 1844, d'où Joachim Kühn le fit passer au numéro de janvier 1911 de la défunte Revue du Baron Alberto Lumbroso, p. 13. La mère de l'Empereur avait alors 83 ans et était confinée depuis 1830 — date à laquelle elle s'était fracturé la hanche — dans un petit lit blanc du fameux palais.

Dans le cours de la conversation — raconte notre Anglaise — qui eut lieu en français, je m'aperçus que Mme Laetitia avait beaucoup oublié cette langue. Cependant, elle désira continuer à la parler avec nous. Mlle Rose Méline — c'est-à-dire Rosa Mellini, la soubrette à laquelle Madame Mère dicta une autobiographie abrégée dont

(1) Le récit de la visite de la Comtesse de Blessington à Madame Mère a été traduit en francais dans l'anonyme « Chronique de la Quinzaine » de la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1832, p. 239-241, comme émanant d'« une dame anglaise de haut rang ». Le Baron Alberto Lumbroso l'a réimprimé au tome III de la *Revue Napoléonienne*, en 1902, p. 97-99, sans pouvoir en identifier l'auteur. Le texte complet est p. 402-404 de *The Idler in Italy*, édition de Paris, Baudry, 1839. M. Hector France a donné sur la Comtesse de Blessington, dans la *Grande Encyclopédie*, un article qui n'est qu'un mauvais démarquage de celui du *Diction. of Nat. Biography* de S. Lee.

Larrey (II, 527) a donné la traduction française — lui traduisait de temps à autre en italien ce que nous disions et elle-même se servait souvent de cette langue, si douce, pour terminer quelque phrase.

Il semble bien que Napoléon n'ait été flatté qu'à demi de voir sa mère parler ce charabia corse si peu en harmonie avec ses orgueils dynastiques. On trouve à ce propos un fort curieux passage à la page 217 du tome II de l'ouvrage paru à Paris en 1882 par les soins de Th. Jung: *Lucien Bonaparte et ses Mémoires* (page 217) *1775-1840*. Il s'agit d'une conversation qui aurait eu lieu en 1803 entre Joseph, Lucien et le Premier Consul et où Napoléon se serait exprimé ainsi:

A propos de Maman, Joseph devrait bien lui dire de ne pas continuer à m'appeler *Napolion*. C'est un nom qui sonne mal en français. D'abord, c'est un nom italien. Que Maman m'appelle comme tout le monde: Bonaparte, non *Buonaparte*, surtout! Ce serait encore pire que *Napolion*. Mais non! Qu'elle dise: *le premier Consul*, ou: *le Consul*, tout court! Oui, j'aime mieux cela. Mais *Napolion*, toujours ce *Napolion*, cela m'impatiente!

Le récit se prolonge, en forme de dialogue entre les trois frères, sur l'accent corse reproché à la « signora » Laetitia par Napoléon, qui dit même (p. 221) : « Entre nous, notre mère n'a jamais su parler l'italien, ni le français. C'est désagréable », et il déplore le « baragouin corse » (p. 222) de celle qui lui donna le jour, peut-être avec la collaboration de Marbeuf (1). Grâce à Stanislas de Girardin, nous sommes à même de nous représenter avec quelque vraisemblance de quelle façon Madame Mère parlait notre langue. En effet, Girardin a consigné, au tome IV, paru à Paris en 1828, de ses *Journal et Souvenirs, Discours et Opinions*, p. 326-329, ses impressions d'une conversation qu'il eut avec Lætitia Ramolino le 20 août 1809, dans la propriété de Joseph Bonaparte, à Mortefontaine. Mais, au lieu de résumer les idées de la dite conversation, il eut le bon esprit de la transcrire à peu près telle qu'elle avait eu lieu. Aujourd'hui, grâce aux « Archives de la Parole », on saurait phonographiquement comment parlait Madame mère. A cette époque-là, il va sans dire qu'une trans-

(1) Voir à ce sujet les deux articles de notre ami Ch. Chassé dans la *Revue hebdomadaire* des 23 et 30 décembre 1921 et notre *Echo* du *Mercure*, numéro du 15 avril 1922 : *Où est né Napoléon ?*

cription phonétique eût été impossible et que, par suite, il faut savoir un gré infini à Stanislas de Girardin de nous avoir approximativement rendu le ton général de la conversation française de Lætitia à une époque où, rassasiée de gloire mais toujours insatisfaite pécuniairement, elle devait, de par sa situation, s'efforcer de parler français du mieux qu'elle pouvait. Voici donc ce précieux document, qu'aucun napoléoniste n'a eu jusqu'ici la sacrilège audace d'oser reproduire : ni Larrey, ni Frédéric Masson, le premier le traitant de « fantaisiste » (tome I, p. 493); le second — *opus citatum*, t. IV (Paris 1900), p. 411 — s'étant borné à en citer une bribe, comme spécimen suffisant, pour lui, du « patois corse » de la mère de l'Empereur:

CONVERSATION AVEC MADAME MÈRE

C'était à Mortefontaine, le 20 août. Après le dîner, « Madame Mère » me prit à part et me dit : « *M. de Girardin, je vous trouve triste. — Madame, il n'y a pas beaucoup de motifs d'être bien gai. — Vous avez bien « ragione »; me croyez-vous « houreuse »? Je ne le suis pas, quoique mère « dou » quatre rois, de tant d'enfans, je n'en ai « piou » auprès de moi. Tantôt je suis inquiète de l'un, tantôt de l'autre. Le « povero Luigi » ! Il avait été bien tranquille ; à présent son tour à être tourmenté. Il est « venou » me voir à Aix-la-Chapelle. J'ai été bien « houreuse » pendant « qualche » jours ; « ma » un « matine », de « buon hour », il entre dans ma chambre. « Mamà », vous ne savez pas ? » — « No, che ? » — J'ai reçu trois courriers cette nuit : comme ça, comme ça ! — Enfin, « Monsir », ces damnés d'Anglais étaient chez lui. Il fut obligé de partir « subitamente ». Ce « povero Luigi » ! C'est un honnête homme, « ma » il a bien des chagrins. Il en a pardessus « la testa ». Ah ! si vous saviez ! « Ma », ce qui le console, c'est qu'il est adoré. Aussi s'est-il fait Hollandais et il n'est « piou » Français du tout, du tout. J'aime bien mes enfans et j'en suis bien aimée. Je ne sais pas contente de « Jouseph ».....— Pourquoi donc, Madame ? — « Perche », pourquoi il ne m'écrit « mai »; il ne « pou » avoir pour moi que des attentions, car il m'offrirait des présens que je n'en voudrais pas. Je suis « piou » riche que mes enfans. J'ai « oun millione » l'année, je ne le mange pas à beaucoup près. Je mets « piou » de la « metà » à l'épargne. On dit que je suis « villaine »; « ma », je laisse dire. Je n'ai pas de dettes; au contraire. Je me trouve toujours avoir cent mille francs au service d'un de mes enfans. Qui sait? Peut-être un jour seront-ils bien contens de les avoir ? Je n'oublie pas que pendant longtemps, je les ai nourris avec des « rations ». « L'Empereur », il me dit à moi que je « souis oune villaine ». « Ma », je le*

laisse dire ! Il dit que je ne donne jamais à « mangiare » ; « ma », s'il veut que « jou » tienne auberge, qu'il me donne « oune » maison, comme doit l'avoir « oune » mère de l'Emperour » et de trois Rois, des pages, des préfets, des chambellans ! Alors, il « lo verra », si je ne fais pas bien les « honours » avec dignité ! Avec mon million, on ne me regarde pas comme la mère de « l'Emperour », « ma » comme une riche particulière. Mes enfans ne savent pas combien je vaux ; ils ne me connaîtront que quand je ne serai « piou ». « L'Emperour », avant son départ, se plaignait à moi de tous ses frères. Il disait : « Je ferai enfermer celui-ci, arrêter celui-là ! » Je « loui » dis : « Mon fils, vous avez tort et raison : raison, si vous les « paragonez » à vous, parce que vous ne pouvez être « paragoné » avec personne au monde ! Vous êtes « oune » merveille, « oun » phénomène, « qualche » chose d'extraordinaire, d'indéfinissable ! « Ma » vous avez tort, si vous les « paragonez » aux autres Rois ! « Perche », pourquoi ils sont « soupériours » à « toutti » ! « Perche », pourquoi les Rois ils sont si bêtes qu'on « pou » croire qu'ils ont « oune » voile sur les yeux et que le moment de « lor choute » est arrivé pour qu'ils soient remplacés par mes enfans ! » — « L'Emperour », entendant cela, me dit : « Signora Letizia » (il riait) et vous aussi vous me flattez ! » — « Moi, vous flatter ? Vous ne rendez pas justice à « vostra » mère. « Oune » mère ne flatte pas son fils ! Vous le savez, Sire, en « poublic », je vous « tratto » avec tout le respect « poussible », parce que je « souis » votre « soujette ». « Ma », en particulier, je « souis » votre mère et vous êtes mon fils. Et aussi, quand vous dites : « Je veux ! », moi, je réponds : « Je ne veux pas » ! J'ai du caractère, de la fierté ! A présent quand je vais à Paris, c'est à l'Impératrice à venir me voir, parce que je « souis » sa belle-mère ! Si elle ne fait pas son devoir, je n'irai pas chez elle : voilà comme je « souis » ! — Je lui demandai des nouvelles de M. Lucien. « Il se porte bien, mon « Luciano ». Il ne manque de rien. Car s'il manquait de « qualche » chose, je me priverais de tout pour le lui donner. — Pourquoi ne vous envoie-t-il pas sa fille aînée ? Elle est bientôt en âge d'être mariée ? — Cela me rendrait bien heureuse, « ma » il ne le veut pas, parce qu'il dit qu'elle entendrait l' « Emperour » dire du mal de son père et qu'elle ne le souffrirait pas. — Ce n'est pas là, Madame, une bien bonne raison. — « Che » voulez-vous ? « Ma »...., je « souis » « malhourouse » ! De tant d'enfans, je n'en ai pas « oune » seul auprès de moi... Hier, j'étais bien affligée, en me promenant ici, de n'y pas voir « Jouseph ». Je n'étais pas venue ici depuis son départ... Aussi, je n'ai « voulou » sortir aujourd'hui ! »

La conversation s'arrêta. Et ce n'est pas la première de ce genre que j'ai eue avec elle. J'ai souvent entendu des paroles sur le même air. J'ai

cru devoir les noter, parce qu'elles sont passablement curieuses : elles donnent une idée juste de la mère de l'empereur....

Il est curieux d'observer que Napoléon semblait avoir — puisqu'il s'agit, dans le récit ci-dessus, de Mortefontaine et que « Jouseph » en était propriétaire — une opinion bizarre sur l'origine de son frère, le malheureux Roi d'Espagne. Nous avons trouvé, en effet, dans cette mine précieuse de documents sur la Révolution et l'Empire que sont les *Œuvres* du comte P. I. Roederer publiées en 1854 à Paris par son fils, le baron A. M. Roederer, t. III, p. 377, la relation de la conversation suivante de l'Empereur, datant de 1801 :

Quand Madame Bonaparte la mère dit au Premier Consul : « *Tu travailles trop* »! (et elle a souvent occasion de le dire), il ne manque pas pas de répondre : « *Est-ce que je suis fils de la poule blanche ?* » Elle lui disait de Jérôme : « *Il aura un bras, une cuisse cassés !* » Il répondit : « *Eh bien ! Il n'est pas fils de la poule blanche ! C'est Joseph qui est fils de la poule blanche ! Il se repose à Mortfontaine...* »

CAMILLE PITOLLET.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Grégoire Le Roy : *James Ensor*, Van Oest. — Jean Dominique : *Le vent du soir*, Bénard.— Yvonne Herman-Gilson : *Le Buis mouillé*, « Renaissance d'Occident ». — Marcel Angenot : *La Flûte inégale*, « Médicis ». — Jeanne Gosselin : *L'anxieux visage*, « La Revue wallonne » . — Charles Moureaux : *La gerbe des tendresses*, Printing. — Camille Libotte : *Tristesse et Réalité*, Peeters. — L.-M. Thylienne : *Petites filles de seize ans*, Shaert. — René Lyr : *Rimes fanées*, « Renaissance d'Occident ». — Emile Cammaerts : *Poemes intimes*, « Vie intellectuelle ». — Georges Springael : *Sanguines*, Lamertin. — Georges Ramaekers : *Le Roi détrôné*, « Lettres belges ». — Georges Ramaekers : *L'hymnaire étoilé*, Office de publicité. — Mémento.

Propagée de siècle en siècle, la légende des grands hommes tenaillés par le besoin, bafoués par la critique et raillés par les multitudes illumine de ses reflets tragiques plus d'une destinée contemporaine.

Quelquefois cependant, tel méconnu trouve à son crépuscule l'apaisement d'un unanime hommage et si, comme **James Ensor**, il a subi les injures et les avanies de ceux-là mêmes qui, par snobisme, l'encensent aujourd'hui, il acceptera avec d'autant plus de joie l'acclamation des jeunes qui découvrent en lui un précurseur et un maître.

Deux expositions récentes avaient attesté son génie.

Une éloquente monographie, parue chez van Oest sous la signature de Grégoire Le Roy, étudie le rôle d'Ensor dans l'histoire de la peinture et commente son œuvre avec autant de compréhension que d'amour.

Ce beau livre, qui réjouira les bibliophiles et les artistes, restera sans conteste le monument le plus durable élevé à la gloire du maître d'Ostende et dépasse, par l'élan lyrique et la piété, l'effigie qui tôt ou tard commémorera, aux bords de la mer, son beau masque halluciné.

C'est une sorte de monument aussi que dresse en l'honneur de Jean Dominique le sculpteur Victor Rousseau, dans les six dessins qui illustrent les derniers vers de cet adorable poète. Rythmant au souffle des strophes aériennes le geste et l'attitude de ses figures, Victor Rousseau n'a pas craint de concréter les émois d'une âme en proie à d'ineffables tortures, et la grande muse qu'il érige au seuil du livre enclôt, dans son élan brisé, l'ardente résignation d'un rêve magnifié par la double injure du temps et du renoncement.

Jean Dominique, de qui le *Mercure de France* publia maints ouvrages, s'était complu jusqu'ici à célébrer les angoisses de son cœur mal défendu contre les embûches de l'Amour.

Vigie fiévreuse réfugiée au fond d'une île, dont les étangs multipliaient en reflets tantôt amers, tantôt songeurs, le visage tourmenté, il écoutait passer au loin, parmi des cris et des rires, l'Ennemi bien-aimé, et sa détresse exhalée en prières ou en plaintes s'épanchait dans d'harmonieux poèmes ruisselants d'images, de sourires voilés et de larmes.

Dans **Le Vent du soir** chante la même voix. On y trouve toujours cette pudeur passionnée qui transforme chacun des poèmes de Jean Dominique en une caresse violente et légère.

Mais il s'y ajoute une gravité inattendue, née des ans accumulés en implacables ténèbres :

> Maintenant, que veux-tu, arrêtée sous la porte,
> Ombre de mon amour si débile et si forte,
> O tendre Image impérieuse... ?
> J'ai mâché ton néant pour la dernière fois...

Et entre la Mortqui s'approche etl'Amour quine s'éloigne pas, c'est la pathétique méditation d'une âme endolorie qui s'inscrit en quinze admirables poèmes.

Il y a moins de tragique beauté dans **Le Buis mouillé** de Mme Yvonne Herman-Gilson. On y sent surtout revivre les mille soucis journaliers d'un cœur sensible. Le sommeil d'un enfant, le chant d'un oiseau, le souvenir d'une mère y sont prétextes à couplets, d'ailleurs charmants. « Petite âme, esclave frémissante de sensation », répéterait Maurice Barrès en feuilletant ce joli livre... Mais cette esclave, pour ne se leurrer que de fragiles mirages, n'en a pas moins de délicieuses trouvailles, et si une instinctive sensualité verbale lui fait souvent sacrifier l'idée à l'image et le mot précis au néologisme, on dépiste dans chacune de ses strophes l'empreinte du Dieu qui l'inspira.

Avec M. Marcel Angenot on rentre dans la tradition : fidèle au vers régulier, il l'assouplit à sa fantaisie, non sans se rappeler le rythme et l'inspiration de ses maîtres préférés. Aussi, dans **La Flûte inégale**, le grand poème qu'il dédie à un ami mort évoque le souvenir de Mme de Noailles et de José-Maria de Heredia, sans que parvienne à l'en libérer un choix d'images plus hasardées qu'heureuses.

Il y a dans tous les poèmes de M. Angenot des « pailles » qu'il lui serait aisé d'éviter s'il usait de plus de rigueur envers lui-même. Car M. Angenot sait être, quand il le veut, poète excellent, — citerai-je, pour le prouver, sa belle épitaphe à Emile Verhaeren ? — et ce n'est pas un mince éloge que de lui tenir rancune de ses faiblesses.

En confiant son livre de début au délicieux génie d'Auguste Donnay qui l'illustra de précieuses images, — les dernières, hélas ! — Mme Jeanne Gosselin comptait sans doute forcer quelques admirations. Sans être indignes des croquis qui les illuminent, les poèmes de **L'Anxieux visage** ne sont trop souvent que des balbutiements incapables de satisfaire ceux qui, sur la foi de la *Fantaisie païenne*, *Quand dans l'air alourdi*... et de quelques quatrains passionnés, s'apprêtaient à accueillir Mme Gosselin dans le Chœur des Muses.

Y convieront-ils M. Charles Moureaux qui nous offre la **Gerbe des tendresses** ? Il suffit d'en effeuiller quelques strophes pour savoir que M. Moureaux est très jeune et, ce qui est plus grave, trop sage. Bon écolier et bon fils ne sont pas des titres pour qui prétend forcer les portes d'or du Parnasse. Que M. Moureaux oublie tout cela et fasse l'enfant terrible. Casser

des vitres et chanter faux sont plaisirs de son âge. L'heure sonne assez tôt, hélas, où, d'une bouche édentée, on fait risette aux Académies.

M. Camille Libotte est très jeune aussi et, bien qu'elle témoigne de très nobles sentiments, sa plaquette **Tristesse et Réalité** ne pèsera pas lourd dans sa mémoire dès qu'il consentira à nous offrir une œuvre plus méditée.

M. L.-M. Thylienne, lui, n'a plus vingt ans. Mais pourquoi, malgré ses dix-huit volumes de vers et de prose, n'est-il pas arrivé à la notoriété ? On en trouvera la raison dans son récent recueil, **Petites filles de seize ans**, où il s'est efforcé de chanter les troubles et les enchantements des vierges. Sujet délicieux pour un poète qui ne se fierait pas à sa facilité et qui consentirait à n'accueillir qu'avec réserve les caprices d'une trop indulgente imagination.

Or, M. L.-M. Thylienne possède une déplorable facilité et une imagination sans contrôle. Il y a dans son livre mille tableautins exquis délibérément gâtés par un pinceau maladroit ou trop appuyé. Quand l'un d'entre eux y échappe, il est parfait comme l'*Aquarelle* de la page 113.

Mais comment pardonner à celui qui signa de tels vers l'inconcevable horreur de cette strophe ?

Un petit trou se creuse obstinément en toi,
Un petit trou qui va toujours s'agrandissant
Et, les yeux clos, tu vis l'inquiétant émoi
D'être cette enfant-là qui vient d'avoir seize ans.

C'est le même reproche que l'on pourrait adresser à M. René Lyr dont les **Rimes fanées** s'effeuillent en stériles et jargonnants bavardages. Indulgent à l'exilé que fut durant la guerre M. R. Lyr, Remy de Gourmont l'honora d'une lettre encourageante placée, on ne sait pourquoi, en guise de préface au volume.

Remy de Gourmont était trop bon juge pour se tromper et sans doute voulut-il reconnaître l'indiscutable fraîcheur de la *Chanson de Régine* qui clôt fort honorablement ce trop long recueil.

M. Emile Cammaerts ne se prévaut pas de sentiments compliqués. Ses **Poèmes intimes** ont une robuste santé et ne sont

pas, comme tant d'autres, vaticinations de songes creux. C'est peut-être la raison pour laquelle ils ont été accueillis avec peu de faveur par la critique. Les assembleurs de nuages font tort aux poètes de la route et M. Cammaerts a l'ambition de n'être qu'un humble servant de l'éternel miracle quotidien.

Il fut du reste à bonne école : traducteur de Guido Gezelle et familier des poètes anglais, il en est un peu l'héritier spirituel. Ses thèmes, comme ceux du grand poète flamand, sont empruntés aux tendres ou tragiques merveilles de la vie. Un rude parfum populaire monte de ces strophes à la fois allègres et mystiques comme les légendes célèbres de nos contrées. Si le rythme en est souvent cahoté et revêche comme dans une traduction trop fidèle, en revanche, il en est d'une rude et hallucinante cadence, et celui qui glorifie la mémoire du sergent Bouvier bat dans les mémoires comme la sourde mélopée d'un tambour voilé.

Plus épris de modernisme, M. Georges Springael est tout aussi précis et tout aussi direct. Il saute en croupe de l'inspiration, la dompte d'un commandement bref et lui assigne la grand'route plutôt que les sentiers perdus. Son amour du terme technique lui fait dédaigner toute vaine musique et tels de ses poèmes ont la rigueur d'un procès-verbal. Apres et forts, il s'offrent dans leur franche nudité, sans souci des voiles et des masques que lui tendent les vieux amants du clair de lune. Mais, à tout prendre, sont-ce vraiment des vers que ces **Sanguines** et n'y a-t-il pas là plutôt le canevas de quelques proses vigoureuses pour lesquelles M. Springael semble particulièrement doué ?

Eternel caprice des destinées ! Ce qui fait défaut à M. Springael surabonde dans l'œuvre de M. Georges Ramaekers. Idées, images, symboles, rythmes, épithètes sonores y dévalent en torrents impétueux. M. Ramaekers semble avoir emprunté sa fougue aux éléments et il leur rend la politesse en les choisissant comme thèmes favoris de ses vastes compositions. Comme il est hanté de hauts problèmes et dévoré d'absolu, son œuvre est une fresque énorme à la manière du *Paradis perdu* et de *La Fin de Satan*. Ce n'est pas lui qui se contenterait d'un sonnet ou d'une ode à la gloire de l'amour et ses ballades à la lune prennent d'emblée l'allure astronomique. Dieu est son interlocuteur familier, les prophètes sont ses servants et les planètes ses villégiatures de méditation. Fou de lyrisme et de foi, comme l'était de dessin le noble

Hokousaï, il ne cherche dans l'homme que l'empreinte divine et souffre, — ô nostalgie des ailes perdues ! — de son terrestre exil.

Le **Roi détrôné** est la tragédie de l'homme chargé de l'Eden et en marche vers le Paradis comme **L'Hymnaire étoilé** est la pathétique entrevision des célestes récompenses. Pour chanter ces merveilles il faut une voix surhumaine. Dirai-je que si M. Ramaekers évoque souvent Hugo, il rappelle aussi Strada et que, si certains de ses vers resplendissent d'un miraculeux éclat et sont d'un très grand poète, d'autres n'ont que la grandiloquence des pires épigones romantiques.

Ah ! que Dieu est donc exigeant et combien les poètes lui sauraient gré si, libérant parfois un artiste comme Georges Ramaekers de ses vastes entreprises, il lui permettait de le chanter tout simplement, à la manière de Villon ou de Verlaine !

Mais Dieu, hélas, a d'autres soucis...

Mémento. — Le dîner de janvier du *Club des écrivains belges* a été organisé en l'honneur d'Henri Béraud et de J. de Meester.

Expositions : Au *Centaure* : Henry de Waroquier, J. E. Laboureur et Henry Puvrez.

A la *Galerie Giraux* : La Jeune Peinture.

Au *Cercle Artistique* : Maurice Brocas et Suzanne Cocq.

Revues : *La Renaissance d'Occident* (février) : Lucien Laudy : La Mort de Louis XVII au Temple prouvée par l'acte de décès du 8 juin 1795. — Albert de Bersaucourt : Monsieur Viennet.

La Wallonie en fleur (janvier) : Yvonne Herman Gilson : Jean Dominique.

Le Thyrse (1er février) : Albert Mockel : Sur un vieux portrait.

Ecrits du Nord (janvier) : Jules Romains : Les causes de désagrégation du symbolisme. — Henry Dommartin : Marcel Proust.

La Vie Wallonne (15 janvier) : Robert Vivier : Guillaume Apollinaire et le Folklore Wallon.

Théâtres. Marais : *Les Caprices de Marianne*, d'Alfred de Musset. — *L'Education d'un Prince*, d'Edmond About. — *Le Misanthrope*, avec Jacques Copeau. — *Michel Auclair*. — *Les Ratés* avec Mme Kalf et G. Pitoeff.

Galeries : *Le Marchand de Venise*, avec Gémier. — *Terre inconnue*, de F. de Curel.

Parc : *L'ivresse du Sage*, de Fr. de Curel.

Théâtre flamand : *De vertraag le Film* (Le film ralenti), d'Herman Teulinck.

Concerts. Concerts populaires : *Suite Scythe*, de Prokofieff.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Conrad Aiken : *Priapus and the Pool*, Dunster House, Cambridge. — Marjorie Allen Seiffert : *A Woman of Thirty*, Knopf, New-York. — Carl Sandburg : *Rootabaga Stories*, Harcourt Brace and Cº — John Cournos : *The Mask*, Doran, New-York. — John Cournos : *The Wall*, Doran. — Warrington Dawson : *The Gift of Paul Clermont*, Heinemann, Londres.

La dernière chronique des Lettres Anglo-Américaines m'a valu plusieurs lettres où mes conclusions sont discutées. Pour certains poètes du Nouveau-Monde je n'ai pas assez montré quelle sève actuellement gonfle la poésie américaine; pour d'autres je n'ai pas assez montré que c'est par la forme qu'elle possède surtout une originalité. Mais ces chroniques, de longueur limitée, n'ont d'autre but que de suggérer quelques aperçus à propos d'œuvres récentes.

Elles se complètent l'une l'autre et la venue d'un nouveau volume de vers ou d'un roman nouveau est susceptible de modifier de précédentes conclusions.

Les vers dont nous avons à parler aujourd'hui ne feront que confirmer le jugement de la chronique du 1er novembre 1922.

Priape et l'Etang, de Conrad Aiken, est un beau livre où le poète déjà connu des lecteurs du *Mercure* a résumé son œuvre précédente.

Son but, il le raconte dans les vers du début.

> Nous faut-il, tel Priape dans un bois,
> Parmi la broussaille de nos perplexités,
> Poursuivre nos vierges......................

Et en supposant que Priape vienne se mirer dans l'étang :

> Se peut-il que l'étang se rappelle ses reflets ?
> Voilà ce qui me trouble !

Nous voyons Conrad Aiken encore aux prises avec lui-même. Les images de son cerveau le torturent. Les idées lui échappent. L'amour est en lui un bel arbre nourri de lumière.

La haine est la foudre qui terrasse l'arbre et brûle toutes les feuilles. Puis voici les adorations du poète devant

> la Madone des yeux grand'ouverts
> Et des fines mains blanches.........
> Madone d'argent et de lilas,
> Byzantine.........................

Conrad Aiken reste le chercheur passionné du rêve. Et la beauté de sa queste est dans son impossible réalisation.

Au point de vue prosodique, il emploie la rime et cherche la sonorité sourde des syllabes. Ses vers sont peu accentués, bien que traditionnellement arrangés en stances ou versets. Quelquefois l'influence de Whitman est visible, comme dans l'heureuse intervention de la parenthèse au premier poème.

§

Une femme de trente ans, de Marjorie Allen Seiffert, est d'un lyrisme quelque peu différent. Elle s'apparente à ceux qui mettent plus d'esprit et de réalisme dans leurs notations que d'extase. Est-ce à dire qu'elle soit du groupe des pessimistes observateurs d'une Amérique grouillante et vaine? Point. Mais elle résiste à la poésie qui sourd abondante de tous les côtés du monde. Elle la regarde d'un œil amusé. Elle l'aime et la « serre sur son cœur », mais elle n'oublie point que ce n'est qu'onde fugitive.

Quelques images d'une réalité coutumière n'empêchent point que l'ensemble du livre ne vibre, telle une clarté supraterrestre. Des chansons d'amour, courtes, ardentes, sont peut-être le meilleur du volume.

> Vos yeux, beaux mendiants,
> Chanteurs indifférents,
> Ne veulent pas mourir de faim.....
> J'ai dépéri d'avoir connu vos lèvres.
> Pourtant mon âme
> Ne meurt pas d'inanition.
> Car seuls les rêves sont réels
> Et la réalisation est un leurre.

Un autre groupe est intéressant et personnel : celui où la poétesse chante son enfant, qu'elle attend.

> Haletante, immobile
> Jusqu'au moment où je sentirai ses petits bras me caresser
> Comme des hirondelles dont le vol soudain
> Et rapide m'effleure.

§

C'est de prose que je voulais uniquement discuter aujourd'hui sans l'arrivée opportune des deux volumes précédents qui feront la liaison avec notre dernière chronique.

Les prosateurs sont légion et l'on reste effaré à voir l'innom-

brable publication d'ouvrages religieux, sociaux, récréatifs... qui s'abatsur l'Amérique. Noël et le premier jour de l'an ont été l'occasion pour les éditeurs de vanter l'excellence de leurs publications pour enfants. Nul plus que le nouveau livre de Carl Sandburg, le poète bien connu, ne peut satisfaire le désir de fantaisie et d'illogisme qui gît au cœur des enfants et des hommes. Car ce pays de *Rutabaga* où les rats sont bleus, où du maïs pousse sur les casquettes, où les villages (celui de « crème fouettée » du moins), amarrés à un câble s'enroulant autour d'un treuil, flottent au gré des vents et reviennent toujours à leur place, ce pays nous l'avons tous visité à notre heure. Comme « Gimme the ax » nous avons rêvé d'un endroit où « tout ne soit pas toujours comme toujours », d'une maison où les fenêtres « ne soient ni fermées ni ouvertes ».

Cet univers où la ligne droite n'existe pas, où les étoiles viennent presque nous toucher le visage n'est que le vestibule d'un monde plus vrai, celui des Ombres. Elles passent, « hippodrome ambulant » là-bas, sur le bleu délicat d'une matinée, et la chèvre explique à sa camarade l'oie que ces ombres sont les premiers animaux et les premiers hommes, essais imparfaits que les dieux mécontents ont repoussés. Seuls les êtres « nés du feu » comprennent ces choses.

Sandburg n'oublie pas qu'il parle aux enfants américains et qu'il a entrepris par ses livres de poétiser le nouveau monde. Aussi *Rutabaga* ressemble-t-il souvent à l'Illinois, au Minnesota, aux Dakotas :

En Illinois les fées du maïs font quinze points avec de la soie de maïs mûr sur l'étoffe de la feuille de maïs. En Iowa elles en font seize, au Nebraska dix-sept et plus on va vers l'ouest plus les fées du maïs font de points sur l'étoffe de maïs qu'elles portent. Au Minnesota une année il y avait des fées avec une ceinture bleue de fleurs de maïs. Aux Dakotas la même année toutes les fées portaient des tours de cou de fleurs de citrouille.

Nous retrouvons dans ces histoires l'anglais des Poèmes de Sandburg, dépenaillé en apparence, en réalité conscient des ornements qu'il charrie : argot, termes techniques, métaphores des rues et de l'atelier, irrégularités, répétitions ; celle-ci servant de refrain. Car l'écriture de Sandburg est une musique, une musique qui admet les dissonances de détail, mais vise à l'harmonie

de la masse. Les « Histoires de Rutabaga » sont un nouveau poème, le plus clair, sinon le plus humain, qui soit sorti du cœur métaphysique de Carl Sandburg.

§

Jean Cournos est un israélite russe né à Kiev en 1880. A 8 ans il émigra aux Etats-Unis avec sa famille et s'est fait naturaliser Américain. Ses deux romans **Le Masque** et **Le Mur** disent son histoire. Ils semblent être les deux premiers livres d'une série.

Le Masque nous présente John Gombarov, c'est-à-dire l'auteur même, enfant russe devenant adolescent au pays neuf. Nous assistons à l'existence menue des Gombarov ; il y a six ou sept enfants. A la tête de cette famille se trouve un homme chimérique et mal chanceux. La petite sœur meurt ; le père invente une machine à fabriquer le beurre ; le petit veau vient au monde ; la servante Rivka devient folle ; c'est une vie fantasmagorique où les bois et le ciel mêlent leur mystère. La misère oblige les Gombarov à émigrer. Philadelphie est à l'esprit de John la révélation d'une existence multiple et libre. Il se fait vendeur de journaux aux heures d'après-classe ; il se bat avec des gamins de son âge. Des aventures étranges l'assaillent. Il en sort humilié, triste, heureux, exalté.

Le monde, si différent de l'Amérique redonne à John Gombarov le goût de la vie, quel que soit son prix. Il se cherche dans le dédale des épreuves. Il se compose un « masque d'indolence qu'illumine un imperceptible sourire d'ironie, tranquille et apaisé comme celui de Bouddha ».

« Le Mur » se dresse devant l'adolescent ambitieux. Lui-même, l'univers, sa famille, son idéal, tels sont les obstacles qui l'arrêtent sur la route de sa propre réalisation. Deux forces luttent en lui : « l'une domestique, paisible, sensible aux larmes des autres, ne souhaitant qu'un coin tranquille pour s'isoler du monde bruyant et injuste ; l'autre sauvage, férocement consciente des aventures de la vie, enivrée du désir de conquête... » Les amours de John ne sont qu'éphémères clartés. La triste fin de son amour pour Winifred lui laisse une amertume insurmontable. Sa carrière littéraire commence à être couronnée de succès. Il quitte New-York pour Londres. La ligne des gratte-ciel se détache comme une « Muraille » sur le crépuscule. Il fuit d'une

prison vers la vie. Lui aussi, comme tant d'autres que nous avons déjà rencontrés au cours de ces chroniques, repart sur un chemin nouveau (a fresh start in life). Nous le retrouverons en Europe.

John Cournos écrit avec la passion d'un Dostoievsky et le soin d'un réaliste du Nouveau Monde.

§

Signalons la publication en Angleterre du livre déjà paru en Amérique de Warrington Dawson, **Le don de Paul Clermont** : histoire d'un jeune garçon qu'un écrivain américain prend en amitié et aide à surmonter les difficultés de la vie. Tout le livre est un délicat hommage aux qualités de notre pays que l'auteur semble beaucoup aimer. Paul nous est dépeint sous de très aimables couleurs. La guerre éclate. Plusieurs fois blessé, il retourne à la ligne de feu et, blessé encore, il meurt héroïquement. Cette douce histoire palpite d'une sympathie flatteuse. Elle est écrite en un style simple et élégant.

JEAN CATEL.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Dr Lucien-Graux : *Histoire des Violations du Traité de paix* (*24 juin 1919-24 septembre 1920* et *24 septembre 1920-12 novembre 1921*), 2 vol. Crès. — Firmin Roz : *Comment faire connaître la France à l'Etranger*, Plon. — Commandant Emile Massard : *Les espionnes à Paris*, Albin Michel.

Ecrire l'**Histoire des Violations du Traité de Paix**, c'est écrire toute l'histoire politique contemporaine ; on s'en rend compte en lisant les deux copieux volumes que M. le Dr Lucien Graux a publiés sur ce sujet et qui vous inspirent tout d'abord une réelle admiration pour la force de travail et le souci d'exactitude documentaire de l'auteur. Sans doute de pareils ouvrages impliquent la collaboration de nombreux secrétaires, mais il faut diriger, contrôler et utiliser leur travail, et le mérite à cela n'est pas mince. D'autant que l'ouvrage n'est pas fini, et que certainement l'auteur doit continuer à tenir ses fiches pour la période faisant suite au 12 novembre 1921. Hélas, combien de volumes aura l'ouvrage complet ?

On ne reprendra pas ici, l'un après l'autre, les 45 ou 50 chapitres bondés de faits, de dates et de textes qui composent les deux premiers tomes, mais on ne peut vraiment se dispenser, après les avoir lus, de quelques réflexions générales.

Il n'y a certainement pas eu, dans l'histoire, de traité de paix plus continûment, effrontément et complètement violé que le traité de Versailles. L'Allemagne n'a exécuté que ce qu'elle ne pouvait absolument pas ne pas exécuter, ayant l'épée des vainqueurs sur la gorge; tout ce qui a été laissé à sa loyauté, tout ce pour quoi on a fait crédit à sa parole, à sa signature, s'est trouvé inexécuté, et avec des prodiges d'habileté tortueuse qui soulignent sa mauvaise foi. Nous sommes au début de la cinquième année d'après l'armistice, au milieu de la quatrième année d'après le traité, et nous nous demandons si l'Allemagne nous donnera d'autres satisfactions que celles qu'elle nous a données quand elle se sentait dans la main de Foch. (Ceci était écrit avant l'occupation du bassin de la Ruhr).

Dès que cette main s'est desserrée, les manques de parole ont commencé. Le 22 juin 1919 les Allemands ont coulé la flotte de guerre qu'ils devaient livrer, et le lendemain ils ont brûlé à Berlin les drapeaux français qu'ils devaient rendre. Déjà, en mars, avait, d'ailleurs, commencé, par la rupture des pourparlers de Spa, la longue série des manigances diplomatiques qui durent encore. En somme, on peut dire qu'à l'heure actuelle le monde civilisé n'a obtenu de l'Allemagne qu'une faible partie de ce qu'il exigeait, seulement la délivrance de l'Alsace-Lorraine, du Slesvig et de la Posnanie ; même pour la Haute-Silésie l'Allemagne a si habilement manœuvré, en profitant de la cupidité britannique (dès qu'il est question de charbon, les Anglais changent de figure !) que la libération de cette province polonaise n'a été faite qu'à moitié et avec un tracé de frontière en zigzags qui recèle les plus sérieux dangers pour l'avenir. Il y avait pourtant un moyen bien simple de résoudre loyalement le problème, c'était de donner à la Pologne toute la région dont la population rurale était en majorité polonaise, car les populations urbaines sont immigrées et par conséquent de présence artificielle; mais ceci aurait attribué à la Pologne les trois quarts de la Haute-Silésie, y compris tout le bassin houiller, et ni les Allemands ni les Anglais ne voulaient de ça.

Peut-être dira-t-on qu'il n'y a pas eu là violation du traité, pas plus que dans la non-livraison des coupables à laquelle nous avons spontanément renoncé. Mais la réparation des dommages de guerre ? La dette de l'Allemagne a été fixée après de longs,

trop longs calculs, à 132 milliards de marks or. Sur ce total, combien ont été payés ? D'après M. François Marsal (*Revue de Paris*, 15 août) pas un, au moins en ce qui nous concerne ! L'Allemagne a bien versé 8 milliards et demi de marks or, mais 3.800 millions représentent des paiements de denrées et matériaux dont elle avait un besoin urgent après l'armistice et qui d'ailleurs sont allés à des fournisseurs étrangers, et 4.240 millions sont le remboursement des frais d'occupation militaire ; il ne resterait, comme réparations, que 460 millions que la Belgique a reçus de par son droit de priorité. D'après un autre calcul de M. de Lasteyrie, nous aurions touché, à la fin mars 1922, 1310 millions de marks or, dont 140 seulement en espèces, le reste en nature. Quel que soit le chiffre exact, nous sommes loin des 132 milliards sur lesquels 70 environ devraient nous revenir.

Or, ici, il y a eu incontestablement refus prémédité, combiné et confirmé de tenir les engagements du traité. L'Allemagne ne veut pas payer, préfère tout plutôt que payer, et consomme sa banqueroute publique pour ne pas payer. Banqueroute seulement d'Etat et qui ne touche pas les particuliers ; ceux-ci continuent à travailler, à produire, à exporter, et à laisser leurs capitaux à l'étranger ; mais l'Etat, lui, ne prélève presque plus d'impôts, augmente les traitements, verse d'énormes subventions, et pour tenir le coup dans ces conditions fait marcher la planche aux assignats ; ce pourquoi le mark papier ne vaut plus que 2 millimes.

Comment cela finira-t-il ? Du côté des Allemands, par une gêne croissante, quoi qu'en aient pensé jusqu'ici leurs conseillers, qui pourrait bien les mener à des catastrophes ; mais ils préféreraient n'importe quoi, même un bolchévisme spartaquiste, plutôt que payer ! De notre côté à nous, par une impatience également croissante, car enfin si les Allemands ne nous remboursent pas les 90 ou 100 milliards que nous avons déjà dépensés pour nos réparations (soit 30 milliards de marks or), c'est la banqueroute qui nous guette à notre tour. Nous sommes donc à l'heure des résolutions drastiques, mais si nous les prenons, nous y aurons été conduits par la mauvaise foi des mauvais bergers allemands, c'est ce qu'il faut savoir, et dire, et répéter.

C'est pour cela qu'un livre comme celui du Dr Lucien Graux est précieux. Les directeurs de la politique allemande ont tablé sur la sottise du bon Michel pour lui faire accroire que c'est de

notre faute seule s'il souffre ; ce calcul peut se trouver faux. De même que les Allemands commencent à bien juger leurs kaisers et junkers, ils finiront par bien juger leurs magnats industriels et financiers, mais ce sera trop tard, et de même qu'ils expient en ce moment les fautes politiques des premiers, ils expieront les fautes économiques des premiers et des seconds. C'est de propos délibéré qu'ils ont ruiné, dévasté et prolongé la guerre et qu'ensuite ils ont sophistiqué, violé et faussé la paix, tant pis pour eux si, de propos délibéré également, on les oblige à réparer les dommages causés par leur machiavélisme et leur déloyauté.

HENRI MAZEL.

§

De M. Firmin Roz il convient de signaler une curieuse étude : **Comment faire connaître la France à l'étranger**, — mais qui est surtout une réclame pour notre librairie, le développement des relations internationales et surtout le développement de la librairie française. C'est une étude sur le plan de l'action gouvernementale à Paris et l'agence télégraphique, les correspondants de journaux étrangers, l'action à l'étranger et le bureau de la presse, la question des « attachés intellectuels », etc... Suit un chapitre d'information générale, avec la diffusion des périodiques français, la presse française de l'étranger, les associations d'anciens combattants et associations diverses, les conférences et les missions, les expositions internationales et congrès, etc. C'est ensuite l'action continue et la pénétration intellectuelle, avec l'inaptitude française à la propagande, — qui s'explique fort bien, soit dit entre parenthèse. C'est encore la situation de nos professeurs à l'étranger, les écoles de préparation, les échanges d'étudiants et puis l'Alliance française, la maison du livre, etc... Il y a là en somme beaucoup de bonnes intentions ; mais c'est un plaidoyer, — le plaidoyer *pro domo*.

L'affaire de Mata-Hari, danseuse pseudo-hindoue, mais d'origine hollando-allemande qui se trouvait au service de l'Empire, qui fut condamnée pour espionnage et fusillée à Vincennes, se retrouve tout au long dans un volume que vient de publier le Commandant Emile Massard : **les Espionnes à Paris**, dont il nous donne une première série. Cette relation avait d'ailleurs été publiée dans *la Liberté* ; nous la retrouvons avec intérêt

sous sa forme actuelle et cette publication ne sera pas inutile, des légendes ayant couru tendant à présenter plus avantageusement le personnage de l'aventurière. On peut se rappeler que Mata-Hari fut mise à la scène par Ch.-H. Hirsch, ce qui valut à l'auteur diverses protestations. Plus récemment on l'a retrouvée dans un roman de Louis Dumur. La relation que donne le Commandant Emile Massard présente succinctement l'héroïne et ses aventures galantes en Allemagne, en Hollande et en France, avant de donner les péripéties du procès. Il a été raconté qu'on avait fait entendre à Mata-Hari — laquelle dans sa prison demandait encore à prendre des bains de lait pour entretenir sa beauté — qu'il n'y aurait qu'un simulacre d'exécution ; mais c'est, je crois, rabaisser le courage d'une femme qui fut notre ennemie sans doute, mais qui mourut bravement sous les balles du peloton d'exécution. Descendue de voiture, elle embrassa les deux religieuses qui l'accompagnaient, passa devant les troupes au port d'armes et refusa de se laisser bander les yeux. Une salve l'abattit ensuite. Mata-Hari avait d'ailleurs quarante et un ans lors de son exécution. Ce fut incontestablement une jolie fille et l'on conçoit qu'elle ait gardé des admirateurs et même des partisans. Mais l'intérêt du pays passait avant tout, — et nous savons que nos adversaires ne s'apitoyaient jamais dans des cas analogues.

Le volume du Commandant Emile Massard contient diverses histoires du même goût, et qui présentent pour la plupart un véritable intérêt. Presque toutes, il faut bien le dire, eurent un dénouement fâcheux. C'est le premier d'une série dont nous suivrons la publication avec intérêt.

CHARLES MERKI.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Feldmarschall Conrad : *Aus meiner Dienstzeit, III*, Wien, Rikola.

Le tome III des **Souvenirs de mes années de service** de Conrad von Hoetzendorf ne le cède guère en intérêt aux précédents. L'auteur continue à y révéler sans réserve tout ce qu'il sait, imprimant tous les documents qui peuvent prouver l'exactitude de ses dires. Malgré son étendue (815 p.), ce volume, consacré uniquement à 1913 et aux six premiers mois de 1914, n'est nul-

lement ennuyeux à lire, mais il prouve une fois de plus l'exactitude de ce qu'a dit François-Joseph : « Conrad est intelligent, mais il n'est pas sensé. »

Au commencement de 1913, Conrad croyait plus que jamais que « la racine de tout le mal pour l'Autriche-Hongrie était dans son rapport avec la Serbie et avec la protectrice de celle-ci, la Russie ». Pour y remédier, il fallait réunir la Serbie à l'Autriche, soit pacifiquement par un lien fédératif, soit par une guerre au moment propice. L'armée serbe étant au commencement de 1913 occupée contre les Turcs, Conrad estimait que « le dernier moment » était venu où l'opération aurait pu avoir lieu avec succès. En conséquence, le 20 janvier 1913, il remit à François-Joseph un mémoire demandant la mobilisation pour le 1er mars, la guerre devant commencer le 15 mars, époque de l'année la plus propice pour les opérations militaires. On donnerait comme raison que la Serbie avait déclaré en 1908-9 qu'elle revendiquait des portions de l'Autriche-Hongrie. Les instances de Conrad firent impression sans décider le gouvernement à agir.

La Roumanie se trouvait dans le même cas; elle aussi, convoitait les portions de la Hongrie habitées par des Roumains, mais Conrad ne lui portait pas les mêmes sentiments qu'à la Serbie et à l'Italie, parce qu'il espérait l'utiliser contre la Russie. Justement, au commencement de 1913, la Roumanie revendiquait Silistrie, Kavarna et Baltchik, prétendant que quand la Bulgarie s'agrandissait, elle devait s'agrandir aussi. Certains Roumains fussent allés jusqu'à s'entendre avec la Turquie pour avoir satisfaction, mais le roi Carol s'y opposait. Il offrait même à la Bulgarie l'appui de l'armée roumaine en échange des cessions territoriales demandées. Conrad insista pour que l'Autriche appuie avec véhémence les revendications roumaines, mais Ferdinand de Bulgarie jouissait de grandes sympathies à Vienne (François-Joseph fut stupéfait quand, il apprit, l'été suivant, par les révélations du *Matin*, que la Bulgarie avait contracté une alliance contre lui avec la Serbie), aussi Berchtold n'offrit-il pas brutalement à la Roumanie son appui pour obtenir ce qu'elle réclamait à la Bulgarie et ce qu'elle ne réclamait pas à la Serbie (le cercle de Njegotin, N.-E. de la Serbie, habité par des Roumains). Quand, plus tard, l'alliance serbo-gréco-roumaine se forma, Conrad put dire que c'était parce qu'on n'avait pas suivi ses conseils. Il n'est cependant nullement

sûr que ses propositions brutales eussent mieux réussi que les offres plus pudiques de Berchtold.

Pendant que la Roumanie paraissait s'éloigner de l'Autriche et de l'Allemagne, l'Italie semblait opérer l'évolution inverse. Le 18 décembre 1912, l'attaché militaire italien était venu apporter à Conrad une communication écrite l'avertissant que « l'envoi de la 3e armée italienne sur le Rhin était supprimé parce que l'Italie, dans les conditions actuelles. ne pouvait se priver d'une telle partie de ses forces ». Le 2 janvier suivant, le même attaché vint lui annoncer que la 3e armée, dans le cas de guerre de la Triple Alliance, irait sur le Rhin. Evidemment le gouvernement italien avait réfléchi qu'il allait se trouver isolé et avait jugé utile de renouer le lien qu'il venait de relâcher. L'Italie conclut aussi une convention pour la réunion des flottes aux termes de laquelle l'amiral autrichien Haus devait commander aux forces réunies. Conrad croit même se rappeler que ce fut l'Italie qui proposa de l'investir de ce commandement.

Pendant l'armistice qui existait au commencement de 1913, les forces de la Turquie et de ses adversaires étaient à peu près égales (250.000 hommes de chaque côté). Une intervention austro-roumaine n'eût eu à affronter que l'armée russe (si la Russie eût osé intervenir, ce que Conrad jugeait douteux, cette puissance n'étant pas encore prête). Après la rupture de l'armistice (3 février 1913), Andrinople, Janina et Scutari tombèrent successivement dans les mains des Balkaniques qui y firent plus de 100.000 prisonniers. Conrad n'en continua pas moins à pousser rageusement à la guerre immédiate, la Russie et la Serbie devant être plus fortes quelques années plus tard, mais François-Joseph et François-Ferdinand restèrent pacifiques. Le second avait conçu un autre plan : il voulait attendre la révolution russe pour agir. L'occupation de Scutari par les Monténégrins (23 avril 1913) le rendit d'ailleurs belliqueux pendant plusieurs jours. Dès le 26 suivant, il alla proposer une intervention à l'Empereur. Berchtold prépara un ultimatum au Monténégro. Une mobilisation devant entraîner une dépense de 500 millions de couronnes fut décidée, mais le 4 mai, le roi Nikita céda brusquement.

La seconde guerre balkanique suivit, puis le traité de Bukarest (10 août 1913). On sait que Giolitti a révélé que, la veille, l'Autriche avait annoncé à Rome son intention d'intervenir contre la

Serbie et « qualifié cette action de défensive, espérant par là réaliser le *casus fœderis* ». Conrad n'en parle pas, ce qui prouve qu'il n'en a rien su.

Le 2 octobre 1913, Conrad alla de nouveau dire à François Joseph : « La Serbie, et aussi maintenant la Roumanie, sont nos plus dangereux adversaires dans les Balkans, et notre rapport à leur égard doit être éclairci. Ou bien ces deux pays doivent contracter loyalement un lien fédéral avec la Monarchie, par exemple comme la Bavière dans l'Empire allemand, ou bien la Serbie et la Roumanie doivent être considérées comme des adversaires... Croyez-moi, Sire, le danger serbe vient. Peut-être est-ce maintenant le dernier moment pour attaquer. » Mais François-Joseph ne s'y décida pas.

Conrad avait compté que la Roumanie fournirait 400.000 hommes. Si elle restait neutre, c'était autant de moins ; si elle prenait le parti de la Russie, c'était l'équivalent d'un déplacement double. De là ses instances pour qu'on le regagne. Le comte Czernin, envoyé à Bucarest pour y travailler, n'y réussit pas ; dans un mémoire du 2 avril 1914, il avertissait Berchtold de l'inanité de l'espoir que les Allemands seraient plus heureux que lui.

Par qui y arriveraient-ils ? Par mon collègue allemand... Sa personnalité est la négation de tout succès. J'ai lu quelques-uns de ses rapports politiques ; on pourrait le définir un gramophone devenu chair et os. Il répète mot à mot à Berlin ce que le Roi ou Bratianu lui ont dit, sans ajouter un mot de commentaire, et les hommes d'Etat d'ici, qui lui sont cent fois supérieurs, n'auront aucune peine à lui représenter leur politique sous les couleurs où ils veulent qu'on la voie à Berlin L'empereur Guillaume allègue, il est vrai, ce que le prince Carol (qui est presque un adolescent et en politique un livre scellé) lui a dit : « La Roumanie tient toujours pour la Triple Alliance » ; moi, je suis forcé de rappeler qu'en décembre 1913, le roi Carol m'a dit : « Dans l'état actuel des choses, la Roumanie ne peut plus marcher à la guerre avec l'Autriche »... Il y a ici deux tendances : l'une, qui est celle du Roi, de Maiorescu et d'une petite partie des cercles dirigeants, est austrophile ; mais l'autre incline à attendre d'abord quand la guerre éclatera, à s'allier ensuite au vainqueur, à porter alors au vaincu le coup mortel « avec un million de soldats » et à s'annexer ainsi la Transylvanie ou la Bessarabie... Les gazettes, le peuple et les officiers le disent ; les députés et les ministres le pensent, et il en est de même à Cotroceni [résidence du prince héritier] où ce n'est pas le mari qui joue le principal rôle. Cette politique n'est pas très honorable et ne peut pas inspirer

de confiance aux autres, mais, du point de vue roumain, elle est avantageuse et pas bête.

En septembre 1913, Conrad accompagna François-Ferdinand aux manœuvres. L'archiduc étant allé à la messe, Conrad, suivant son habitude, alla travailler. Les autres généraux, au contraire, avaient suivi l'archiduc. Celui-ci, quand il revit Conrad, lui dit : « Pourquoi n'étiez-vous pas à l'église ? » Conrad s'excusa ; il y allait quand on le lui ordonnait. « Je connais vos idées sur la religion, lui répliqua l'archiduc, mais quand je vais à l'église, vous devez y aller aussi. » Le lendemain, il changea complètement le programme de manœuvres arrêté par Conrad et fit exécuter des attaques par de la cavalerie et de l'infanterie massées.

Une autre scène du même genre eut lieu en octobre aux fêtes du centenaire de Leipzig. Elle décida Conrad à donner sa démission qui fut acceptée « pour plus tard », François-Joseph n'aimant plus voir de nouveaux visages et l'archiduc ne sachant quel successeur donner à Conrad.

A ces fêtes de Leipzig, Bethmann était encore pacifique : sollicité d'appuyer une guerre contre la Serbie, il répondit : « L'Autriche a assez de Slaves. » Guillaume déclara au contraire : « Je marcherai avec vous. Les autres puissances ne sont pas prêtes et n'oseront pas s'y opposer. En 2 jours, vous pouvez être à Belgrade. J'ai été autrefois un partisan de la paix, mais il y a des limites. J'ai beaucoup lu sur la guerre et je sais ce que c'est, mais il finit par y avoir des situations où une grande puissance ne peut rester spectatrice et doit tirer l'épée. »

Ce tome III confirme ce que l'on pouvait conclure des deux premiers : l'Allemagne n'a pas prévenu l'Autriche de son intention d'envahir la Belgique. Moltke se contenta, le 19 mai 1914 de dire à Conrad : « Chez nous, on espère malheureusement une déclaration de neutralité de l'Angleterre, elle ne la donnera pas ».

ÉMILE LALOY.

A L'ÉTRANGER

Italie.

LE RÉGIME MUSSOLINI. — Le *Giornale d'Italia* du 7 février 1923, parlant de la reprise des discussions parlementaires, la commente en ces termes :

Le public qui désire assister à des séances mouvementées et même dramatiques à Montecitorio sera déçu ; *mais le prestige du Parlement y gagnera*. D'autre part les députés se sentent soutenus par les déclarations de M. Acerto qui a dit, au nom du Gouvernement, que les élections sont encore éloignées et par conséquent ils peuvent participer à une discussion avec plus de sérénité et d'autorité. Il est donc évident que l'état de choses actuel n'est pas fait pour « avilir » le système parlementaire, mais bien au contraire pour le guérir des maladies qui le minent.

Certes, ce commentaire ne manque pas d'imprévu. Et on est encore étonné de voir M. Mussolini, après son coup d'Etat, faire quelque cas des « Onorevoli », prendre la peine de leur faire des déclarations, et se rendre à Montecitorio, tout comme MM. Giolitti et Orlando. Mais ce n'est qu'un trompe-l'œil. Quoi qu'en dise le *Giorniale d'Italia*, l'autorité parlementaire n'existe plus, ou à peu près plus. Les députés savent très bien qu'il serait vain de voter un ordre du jour de défiance ; M. Mussolini n'en tiendrait aucun compte, et suspendrait les séances de la chambre ; le mieux est donc de ne rien dire ; on continue à toucher ses appointements, à jouir des avantages matériels qui sont attachés à la charge de député ; de temps en temps on peut dans une séance « suggérer » quelque réforme, émettre une timide protestation ; et c'est tout. L'institution parlementaire y gagne évidemment en dignité : il n'y a plus les intrigues et luttes de couloirs, qui mettaient en danger la vie des ministères à chaque session : le calme règne à Montecitorio ; les socialistes eux-mêmes se taisent ; aucune passion ne se déchaîne plus. Mais cette dignité et ce sérieux s'accompagnent du renoncement au pouvoir ; et le travail que l'on peut faire à Montecitorio est bien vain désormais, puisqu'il consiste tout uniment à homologuer les décisions du Conseil des Ministres. Le Parlement est à peu près dans la situation du Roi fainéant en face du Maire du Palais.

La situation qui s'est créée en Italie depuis bientôt quatre mois est en effet d'un ordre tel qu'il n'y a plus qu'une autorité, celle de M. Mussolini, ou mieux encore du Grand Conseil Fasciste avec lequel le nouveau dictateur italien est sans cesse obligé de compter.

Il est extrêmement rare de voir un parti politique remporter une victoire aussi complète et aussi décisive. La veulerie des gouvernements et des classes dirigeantes avait permis le développe-

ment de groupes organisés militairement, formant une milice civique, qui n'avait d'abord pour but que de combattre les communistes et qui eut bientôt des ambitions plus sportives. Il n'y a plus aucun contrepoids à la force *fasciste*, puisqu'aux yeux des classes qui aimaient leur tranquillité il avait rendu au pays le service inappréciable de le délivrer du danger bolcheviste, et que, d'autre part, les chefs de l'armée n'avaient, dans leur majorité, que sympathies pour le mouvement dirigé par Mussolini. Ayant pris l'habitude des sorties, des expéditions presque quotidiennes contre les communistes, les « squadre » continuèrent leur propagande, une fois le péril écarté. Et c'est alors qu'ils purent se rendre compte qu'ils étaient les plus forts, et qu'ils n'avaient aucun obstacle devant eux. Les « popolari » avaient beaucoup de partisans dans les masses, mais leur politique tortueuse ne pouvait se mesurer avec le « cran » des fascistes qui descendaient dans la rue au premier appel.

Les gens les plus divers, d'ailleurs, étaient venus au Fascio. Il y avait des mécontents d'extrême-droite, de gauche et d'extrême-gauche. Le programme, — très imprécis et à peine existant, — se résumait en quelques mots : faisons une Italie grande, honnête et forte. Mais personne ne parlait des modalités, puisqu'il y avait autour de Mussolini des nationalistes, d'anciens libéraux, d'anciens syndicalistes, des bolchévisants dégoûtés, de grands propriétaires, des industriels, des membres de la classe moyenne qui gagnaient à peine leur vie et espéraient beaucoup d'un changement radical de l'état de choses existant. On ne s'entendait donc que sur les formules générales ; il n'y avait aucune unité de vue dans l'application des principes...

Cependant l'idée de faire une Italie nouvelle, qui fût l'Italie des combattants, sans aucun rapport avec celle de Giolitti et de Nitti était l'idée-force qui animait tous les fascistes, et les rendait solidaires les uns des autres. Mais une idée-force n'aurait pas suffi ; il fallut une volonté intransigeante pour cimenter l'union de tous ces « révolutionnaires ». Ce fut celle de Mussolini.

Ce Romagnol plein d'audace a été jugé très diversement à l'étranger ; les journaux ont pris un malin plaisir à insister sur la grande inexpérience politique dont il fit preuve, au cours des premières conférences diplomatiques auxquelles il prit part. Mais les plaisanteries des journalistes font abstraction de ce qui est

une des qualités essentielles de l'homme d'Etat au xxe siècle : la continuité dans les idées. Il suffit, au fond, pour réussir, d'avoir en tête deux ou trois idées fondamentales, et de ne pas s'en départir. De bons techniciens remplacent aujourd'hui une culture diplomatique approfondie. M. Mussolini le sait bien ; et il a su s'entourer des compétences nécessaires ; son collaborateur à la Consulta n'est-il pas le sénateur Contarini, qui a suivi toutes les discussions de Gênes et qui est un des hommes les mieux informés d'Italie sur les questions de politique étrangère ?

La vie de M. Mussolini est celle d'un intrépide lutteur. Il est originaire de cette province de Romagne où les passions humaines sont souvent surexcitées et s'y présentent à l'état pur, naturel. Le « Dictateur » est resté très Romagnol et très homme du peuple. On a signalé dans tous les quotidiens les débuts difficiles de son existence errante. Il gagne, pendant sa jeunesse, péniblement de quoi vivre ; et il a le temps de suivre, à l'Université de Lausanne, les cours du sociologue Vilfredo Parèto. Mais ce n'est pas un spéculatif ; il a le goût de l'action. A Forli, à Trente et à Milan, il fait campagne pour les théories sociales. Brusquement, il passe en 1912 au premier plan de la scène politique ; il est nommé directeur de *l'Avanti* et fait triompher dans le parti socialiste italien la thèse extrémiste. Mais la guerre le sépare de ses compagnons de lutte et il devient partisan de l'intervention. Il défend ses nouvelles idées avec la même passion et la même intransigeance que les anciennes. Lorsqu'il est à Trente, il est d'ailleurs déjà partisan de l'autonomie des Italiens du Tyrol autrichien ; et même lorsqu'il clame avec le plus de véhémence la nécessité de la lutte des classes, il se sent toujours essentiellement italien.

En outre, il a le tempérament autoritaire, dictatorial. Il ne peut s'accommoder de contrôles ; et c'est sans doute ce qui l'a incité à quitter le parti socialiste officiel italien, où l'on se jalouse et où l'on se critique facilement. Mussolini est persuadé de porter la vérité en lui ; et cette conviction lui donne une force et une autorité peu commune dans la vie. Une fois qu'il est lancé dans la lutte, il est difficile de l'arrêter ; et une fois qu'il triomphe, il veut que sa victoire soit complète ; ses adversaires le virent bien lorsqu'il devint, en 1912, Directeur de *l'Avanti* ; ils le virent encore mieux lorsqu'il monta à la tribune de la Chambre des Députés, au

début de novembre, pour dire aux Parlementaires les vérités les plus dures et les plus implacables.

Il est encore trop tôt pour apprécier son œuvre et définir les services qu'il peut rendre à son pays. Cependant il est déjà possible de caractériser le régime qu'il a imposé à l'Italie.

1° *Il a renforcé le régime personnel en janvier 1923*, lorsqu'il a transformé les « squadre » fascistes en milices d'Etat, passant sous le commandement même du Président du Conseil. L'Italie a donc maintenant deux polices : celle des carabiniers (il n'y a plus de « guarde regie ») et celle des fascistes. Cette décision a été imposée au Dictateur par la nécessité d'utiliser et de remercier ceux qui l'avaient porté au pouvoir.

2° *La liberté de la presse est limitée désormais* ; et les journaux italiens, autrefois si variés dans leurs commentaires, deviennent maintenant d'une lecture monotone.

3° *L'organe essentiel du gouvernement est le Conseil des Ministres* dont les délibérations sont reproduites en détail dans les quotidiens. On peut dire que le compte rendu de ces séances a remplacé celui des séances de la Chambre ; il occupe souvent plusieurs colonnes de journal. De temps en temps, un ministre expose au pays les résultats de l'œuvre ministérielle, et l'usage que le Dictateur fait des pleins pouvoirs qui lui ont été donnés par le Parlement. Le Ministère prend pour juge l'opinion publique, le peuple et non la Chambre des Députés.

4° *M. Mussolini s'est entouré de jeunes*. Lui-même a à peine quarante ans. Et quand on songe à la place qu'eurent les vieillards dans la politique italienne, au cours de ces cinquante dernières années, on comprend l'importance de cette révolution qui n'est pas la moindre. C'en est fini de la gérontocratie.

5° *Les réformes militaires* ont, aux yeux du nouveau gouvernement, la plus grande importance. Il a déjà procédé à une réorganisation complète des corps d'armée. Mussolini veut une Italie forte ; et il n'oubliera jamais le rôle qu'a eu la force dans la révolution, — pacifique d'ailleurs, — qui l'a porté au pouvoir.

6° *Le gouvernement semble avoir entrepris, d'une façon ferme, la lutte contre la bureaucratie*. Il a commencé par proposer la réduction du nombre des cheminots ; il veut en supprimer 30.000. Dans toutes les branches, il cherche les économies à faire ; il a quelquefois la main dure ; on connaît le cas de ce con-

sul, qui, ayant répondu au ministère qu'il n'y avait aucune économie à faire dans son consulat, reçut par retour du courrier l'avis qu'on en ferait cependant, puisqu'on supprimait son poste !

7° Enfin, *le contrôle parlementaire n'existe plus* ; et c'est une vérité que nous avons démontrée au début de cet article.

On le voit, M. Mussolini a entrepris de réaliser un programme de réformes important. Il serait invraisemblable qu'il n'eût pas déjà fait des mécontents, et que dans son propre parti il ne fût parfois discuté. Mais il peut, pour le moment, ne tenir aucun compte des critiques ; car son pouvoir repose sur la seule force organisée qui existe en Italie. En outre, il a donné à son pays un gouvernement qui gouverne ; il l'a tiré du gâchis des luttes quotidiennes et lui a donné un peu de cette paix intérieure dont il avait si grand besoin.

CŒLIO.

§

Orient

En attendant la Paix. — C'est un terme usé par le journalisme qui caractérise le mieux la fin de la Conférence de Lausanne : elle fut sensationnelle. Un coup de théâtre qui longtemps restera fameux a précédé la rupture. Convaincu que le plus sage encore et le plus avantageux, c'était de souscrire à la paix des Alliés en soupirant le *Kismet* ! des « vieux » Turcs, Ismet Pacha se montrait disposé à signer le « projet », quand, soudain, la note du Quai d'Orsay (1) lui rendit l'espoir de soutirer un surcroît de capitulations. Il déposa sa plume et demanda à réfléchir, puis à communiquer directement avec Angora. Alors se dispersa la Conférence. On a généralement blâmé la démarche du Ministère des Affaires Etrangères, et pour ne pas y voir une réaction de sa politique occidentale, on l'a interprétée comme un réflexe. L'équivoque subsiste d'autant plus que le scandale de la note a été vivement étouffé par des explications embarrassées (2). Au reste,

(1) Voir le *Mercure de France* du 15-2-23, p. 273, note 1.

(2) Lord Curzon lui-même n'a pas voulu dissiper cette équivoque. « Nous avions, expliqua-t il (Chambre des Lords, 13 février), proposé des conditions qui par leur générosité dépassaient de beaucoup tout ce qu'on a jamais offert à un ennemi vaincu. *Soudain, à la dernière minute, un malin esprit souffla et renversa tout l'édifice.* Je ne saurais dire comment la chose s'est produite, soit qu'une opinion défavorable [à la paix] ait prévalu à Angora, ou que les Turcs aient espéré un nouveau désaccord chez les Alliés, ou encore grâce à un mal-

toute la politique orientale de ces quatre dernières années est enveloppée de mystère et celui qui le premier s'occupera sérieusement de l'éclaircir ne trouvera pas pour son essai épigraphe plus appropriée que ces considérations de Volney (1) :

... telle est la force des premières impressions que l'on ne prononce point le nom des Turks, sans y joindre l'idée de leur force première. Cette idée influe sur les jugements de ceux-mêmes qui ont le moins de préjugés ; et il faut le dire parmi nous, c'est le petit nombre. Au cours secret de l'habitude se joint un motif d'intérêt produit par notre alliance et nos liaisons de commerce avec cet Empire ; et ce motif nous porte à ne voir les Turks que sous un jour favorable : de là une partialité qui se fait sentir à chaque instant dans la relation de faits qui nous parviennent sous l'inspection du gouvernement ; elle régnait surtout dans ces derniers temps que par une prévention bizarre, un ministre s'efforçait d'étouffer tout ce qui pouvait déprécier à nos yeux les Ottomans. J'ai dit une prévention bizarre, parce qu'elle est sans fondement et sans retour de leur part : j'ajoute une politique malhabile, parce que les menaces et les embûches de l'autorité n'empêchent point la vérité de se faire jour, et que ces dissimulations trahies ne laissent après elles qu'une impression fâcheuse d'improbité et de faiblesse.

C'est d'outre-Manche que la vérité commencera à se faire jour. Le 13 février Lord Curzon en a pris l'engagement devant le Parlement :

On publiera bientôt, dès que la rédaction en sera prête, des relations très complètes concernant les négociations de Lausanne. On publiera en Livres Bleus les débats de chaque jour de ces près de trois mois durant lesquels la Conférence aura siégé, de manière à ce que Vos Seigneuries puissent mieux apprécier la manière dont vos intérêts furent défendus et les mesures adoptées pour avancer vers la paix.

Parallèlement à ces comptes rendus seront vraisemblablement publiées les correspondances (2) échangées avec les divers gouvernements qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont participé à la tentative de Lausanne. Ainsi l'exigent les

entendu dont j'ignore tout. Mais ce fut une grave erreur dont, j'ose espérer, les Turcs seront les premiers à revenir... »

(1) *Considérations sur la guerre des Turcs en 1788*, in *Voyage en Egypte et en Syrie*, 5e édit., 1822, pp. 359-360.

(2) Dans le genre de la *Correspondence between His Majesty's government and the French government respecting the Angora agreement of october 20, 1921*, cmd, 1570 Turkey, n° 1 (1922).

mœurs parlementaires de l'Angleterre(1). Et ces documents joints à des fragments de dépêches de Sir Charles Harrington et de Sir Horace Rumbold, d'ambassadeurs et de consuls-généraux représenteront bientôt un copieux dossier débordant de précieuses révélations. Sous les voûtes de Westminster d'autres précisions seront fournies et dans les colonnes des journaux où la polémique volontiers se réfugie. De la sorte l'on pourra établir assez exactement l'état actuel des questions d'Orient et juger les gouvernements alliés selon les résultats de leur politique. D'ores et déjà la preuve semble faite que la politique poursuivie par Lord Curzon était la seule capable de porter quelques fruits. Lord Curzon, qui a la pratique et même la maîtrise des affaires extérieures de l'Empire, répudiant les manœuvres souterraines de M. Llyod George, s'est simplement contenté d'assouplir la manière dont l'ex-Premier traitait avec les Turcs. A vrai dire, il n'y en avait point d'autre. Comme tout être réellement faible, le Turc s'incline, en la maudissant, devant la force qui mâte ses instincts. Ismet ne fut pas autrement dompté. La Conférence de Lausanne avait des coulisses et maintes questions y furent réglées en *aparte* qu'il n'était pas politique ni même convenable de débattre en public. Lord Curzon a su démontrer aux délégués de la Grande Assemblée que « si la Turquie doit reprendre sa place parmi les nations, c'est grâce seulement au contact de l'Occident et avec sa collaboration qu'elle y parviendra. Si elle s'était confinée en Asie Mineure avec Angora pour capitale, elle aurait pu assurer librement sa position en Asie. Il en va différemment si on l'admet à nouveau en Europe ». Il dit à ces Turcs : « Il ne vous sert de rien de jeter les yeux sur Moscou, la Perse ou l'Afghanistan. Tournez-vous plutôt vers l'Occident. Il vous faut adapter vos méthodes à la civilisation et au gouvernement de l'Europe. » Et en confidence Ismet reçut les développements auxquels ce thème se prête, concernant le Panarabisme et l'influence de Moscou, plus quelques arguments d'ordre stratégique qui durent ébranler ses illusions.

(1) C'est grâce à cette tradition que l'on possède quelques lumières sur les affaires d'Orient : tous les documents, même de source française, qui s'y réfèrent de mai 1915 au 20 octobre 1921, accords et traités, secrets ou non, négociations etc., ont été sous forme de « parliamentary papers », « d'ordres de Sa Majesté offerts au Parlement » et mis en vente à la « librairie de Sa Majesté ». Cf. *The Western Qaestion in Turkey and Greece* de M. Arnold J. Toynbee, p. 377.

Dans l'Orient-Express qui l'emporte vers Angora, il rumine ces conseils et s'inquiète de trouver des périphrases propres à les faire accepter de la Grande Assemblée qui là-bas, faute d'avoir des notions conformes à la réalité, ne se rend pas compte encore que la paix « était aussi essentielle, sinon davantage » aux Turcs qu'aux Giaours de Lausanne. Peut-être l'incident de Smyrne (1) et les préparatifs pour la défense de Mossoul lui faciliteront-ils la tâche. Le défi de l'amiral Nicholson pénétrant à bord du « Curaçao » dans le golfe miné de Smyrne en dépit des ridicules signaux qu'agitait à son intention un Capitan Osmanli, a quelque chose de symbolique. L'aisance et la promptitude avec lesquelles la garnison de Mossoul fut renforcée n'est pas moins édifiante (2). Les escadrilles dépêchées par l'Air Vice-Marshal sir John Salmond se tiendront prêtes à entrer en action à la moindre provocation turque. D'autre part, toute la Méditerranée bouge, de Gibraltar à Alexandrie. C'est pourquoi Lord Curzon affirmait l'autre jour (13 février) à la Chambre des Lords :

> Nous sommes prêts, pour ce qui nous concerne, à conclure demain ou la semaine prochaine la paix qu'on avait à peu près signée à Lausanne.

AURIANT.

§

Russie

L'ANTISÉMITISME. — Parmi les problèmes que la Russie nouvelle aura à résoudre après la chute du régime bolcheviste un des plus compliquées, difficiles et inquiétants est le problème juif.

Les lecteurs savent que sous le régime impérial il existait en Russie des restrictions spéciales pour les israélites. Ils étaient

(1) Sans doute pour faire valoir leurs droits de « souveraineté », les Turcs se sont eux-mêmes bloqués à Smyrne. Pour écarter de ce port les navires de guerre alliés, ils ont inventé une affaire de brûlots — comme en 1823 ! Le 10 février un communiqué officiel décrivit comment un caïque grec ouvrit le feu sur la côte d'Anatolie. Afin de parer à une récidive la classe de 1920 fut appelée sous les armes, tous les feux de Smyrne et d'Ismid éteints et le golfe de la première cité copieusement semé de mines.

(2) « Le transfert de renforts de Bagdad et Basra à Mossoul fut complété la semaine dernière. Le trait dominant en fut l'usage d'aéroplanes porteurs de troupes. La majorité de tous les rangs du R. A. F. (Royal Air Force) fut transportée par la voie des airs de Bagdad sur une distance d'environ 250 milles. L'expérience est regardée comme une précieuse leçon-type dans la mobilité de l'Air Force. » Dépêche du correspondant du *Times*, Bagdad, 12 février.

limités dans le droit d'exercer une profession, d'entrer dans les écoles, de résider en dehors d'une zone déterminée, etc. Les restrictions légales se complétaient par une pression extra-légale, allant jusqu'aux pogromes.

Immédiatement après la chute du gouvernement du tsar, le nouveau pouvoir a aboli toutes les lois et règlements qui gênaient l'existence des juifs en Russie. Un décret, publié dans les premiers jours mêmes de la révolution de mars 1917, a supprimé toutes les restrictions et ouvert aux juifs tous les terrains d'activité économique, politique et intellectuelle.

Ces possibilités ont été largement exploitées par les juifs. Il leur était d'autant plus facile de le faire que déjà, avant la révolution, beaucoup des leurs occupaient d'importantes positions dans les partis politiques de la gauche aussi bien que dans la presse révolutionnaire. La participation très étendue des juifs au mouvement révolutionnaire et socialiste en Russie était toute naturelle, parce que les persécutions souvent très injustes qu'ils subissaient sous l'ancien régime devaient nécessairement les pousser dans le camp « subversif » et anti-gouvernemental. Il n'y a donc rien d'étonnant que dans les milieux dirigeants de tous les partis de gauche et d'extrême-gauche les éléments juifs jouassent un rôle très considérable, comme on peut le voir par ces exemples.

A la veille de la révolution, le parti socialiste révolutionnaire comptait cinq « leaders » dont deux. — Avxentiev et Tchernov, — étaient Russes et trois, — Minor, Nathansohn et Foundaminsky, — juifs. Le parti menchevik était dirigé par quatre israélites : Axelrod, Dan (Gourvitch), Martov (Zederbaum) et Abramovitch. Le parti bolchevik avait pour leaders un russe, en la personne de V. Oulianov (Lenin), et deux juifs : Zinoviev (Apfelbaum) et Kamenev (Rosenfeld). Trotzky (Bronstein) n'entrait pas, avant la guerre, dans l'organisation bolchevik, et avait une petite organisation à lui.

Quand la révolution éclata, les juifs russes y participèrent, bien entendu, avec tout le zèle bien naturel de gens que l'ancien régime opprimait et persécutait. Habiles, intelligents et tenaces, les leaders juifs se frayèrent immédiatement un chemin vers les postes les plus hauts dans l'administration révolutionnaire du pays. Le Soviet de Petrograd fut créé par un russe, avocat Soko-

lov et deux juifs, M. Nahamkès (connu sous le nom de Stieklov) qui est actuellement rédacteur en chef du journal officiel des Soviets et M. Gimmer (Soukhanov), qui dirigeait avec Gorki un journal défaitiste et germanophile. Au poste de maire de Petrograd, après la révolution, fut élu un juif, M. Schreider. Le premier maire de Moscou, après la révolution, fut un autre juif, M. Minor.

La plus parfaite tolérance se manifestait en 1917 vis-à-vis des juifs. Tout le monde tâchait de leur faire oublier les « injustices séculaires » et de leur assurer une complète égalité de droits.

L'avènement du gouvernement bolchevik non seulement n'a amené avec lui aucune restriction ni aucune gêne à l'activité politique des juifs russes, mais leur a offert des possibilités encore plus grandes, ce qui s'explique d'un côté par ce fait que, comme nous l'avons déjà dit, les éléments juifs avaient occupé, déjà avant la révolution, une position influente dans le parti bolchevik, et d'un autre côté parce que, désirant prouver la vigueur de leurs principes internationalistes, les bolcheviks confiaient de très importants postes dans leur administration aux éléments non-russes : aux Polonais (Dzerjinsky, chef de la Tche-Ka, est Polonais), aux Lettons (Peters, chef-adjoint de la Tcheka et Stouchka, commissaire de la justice, sont Lettons) et plus particulièrement aux juifs. Ils ont pu ainsi occuper des postes très en vue : le premier président de la République des Soviets, Jacob Sverdlov, est Juif; le commissaire de la Guerre et de la Marine, Trotzky, est juif; de même que le président du Soviet de Moscou, Kamenev-Rosenfeld, le président du Soviet de Petrograd Zinoviev-Apfelbaum, qui est en même temps président du Comité Exécutif de la 3e Internationale, où il est flanqué d'un Juif Autrichien Radek-Sobelsohn, d'un Juif « franco-russe » Souvarine-Lifschütz, d'un Juif hongrois Bela Kuhn, etc. Le bolchevisme a ouvert aux Juifs russes et non-russes la carrière diplomatique, où, sous l'ancien régime, la présence d'un israélite était une chose impossible. Les pourparlers avec les Allemands à propos de la paix séparée de Brest-Litovsk ont été menés par Trotzky-Bronstein et Ioffe, juif, lui aussi. Ioffe a été premier ambassadeur des Soviets à Berlin et est aujourd'hui ambassadeur des Soviets à Pékin. Ganetzki-Furstenberg, Juif polonais et agent de Parvus, a été nommé représentant des Soviets à la conférence

polono-bolcheviste qui s'est terminée par le traité de Riga. Litvinov-Finkelstein, Juif russe et Rakovski, Juif de la Dobroudja, représentent la Russie des Soviets aux conférences de Gênes et de La Haye.

Tous ces « cas » et des centaines et des milliers d'autres cas pareils sont actuellement, bien entendu, exploités par les antisémites. D'ailleurs les bolcheviks leur ont donné d'autres sujets de se plaindre des Juifs. Inclinés à des manifestations « pompeuses » et à une extériorisation violente de leurs opinions et de leurs sympathies, les autorités bolchevistes ont encombré les rues des villes russes, les deux capitales y comprises, de nombreux monuments peu artistiques, mais très révolutionnaires, qui représentent les leaders anciens et modernes du mouvement socialiste de tous les pays, avec les statues de Karl Marx et de Ferdinand Lassalle, en tête. Un monument « Karl Marx », une rue « Karl Marx », une place « Karl Marx », une avenue « Karl Marx », un palais « Karl Marx », un club « Karl Marx », un théâtre « Karl Marx », un bateau « Karl Marx » et ainsi de suite, — il y a de quoi devenir... anti-marxiste ! Mais, si pour les communistes convaincus Karl Marx est l'auteur du *Kapital* et du *Manifeste Communiste* et père spirituel du socialisme matérialiste, pour les Russes du camp antisémite, il n'est qu'un Juif allemand.

Les bolcheviks ont remplacé le nom du palais d'Hiver et de la place du Palais à Petrograd par ceux de « Palais d'Ouritzky » et de « place d'Ouritzky », pour commémorer le souvenir du chef de la Tche-Ka petrogradoise, Moïse Ouritzky, Juif d'Odessa, tué par le jeune étudiant socialiste Kanehisser (Juif lui-même). Quand les « blancs » fusillèrent, pendant l'insurrection à Iaroslavl, en 1918, le commissaire bolcheviste Nakhimsohn, les autorités bolchevistes baptisèrent de son nom une avenue à Petrograd, et comme cette avenue s'appelait auparavant la « perspective de Vladimir », les antisémites se mirent à plaisanter le gouvernement bolchevik qui baptiserait sans doute la Sainte-Vierge de Vladimir (icone très vénérée par les orthodoxes) du nom de « Madone de Nakhimsohn ».

Mais, en dehors de tous ces phénomènes superficiels, offusquant le sentiment national et servant d'abondante nourriture à la propagande antisémite, il y a des faits beaucoup plus graves. En Russie habite environ la moitié de toute la population juive

de ce monde (7 millions sur 15). Leur « zone de résidence », sous l'ancien régime, s'étendait sur les parties Ouest et Sud-Ouest de l'Empire russe. La guerre se déchaînait précisément dans ces régions-là et, déjà avant la Révolution, des foules de réfugiés juifs arrivaient de là dans d'autres régions russes qui n'avaient presque pas auparavant de population juive. Après la révolution de mars 1917 et l'avènement du bolchevisme, d'autres foules de juifs vinrent à Petrograd, à Moscou, etc. Bons commerçants, doués d'une habileté extraordinaire, les éléments israélites savent très souvent, se mieux adapter au nouveau régime que les éléments russes et l'emportent dans cette terrible lutte pour l'existence, ou plus exactement dans ce combat contre le danger de mort, auquel s'est réduit aujourd'hui toute la vie humaine, en Russie rouge ruinée, mutilée, terrorisée et affamée.

Tous les observateurs constatent que jamais l'antisémitisme n'a été aussi répandu et aussi violent en Russie et parmi les Russes à l'étranger (ils sont 2 millions !) qu'aujourd'hui. Les préjugés antisémites ont pénétré même dans les milieux intellectuels qui y étaient jusqu'ici complètement étrangers. Avant la révolution, les intellectuels russes, en majorité très libéraux, radicaux et socialistes, étaient plutôt philosémites, — ils tâchaient de prodiguer leurs sentiments de compassion aux Juifs, opprimés et persécutés par l'ancien régime. Aujourd'hui, de ces sentiments il ne reste plus de trace et ils cèdent la place à une mentalité toute contraire.

Ce fait a une très grande importance et on devra compter avec lui dans l'avenir.

Dans le présent article, je ne veux que me borner à une simple constatation du phénomène, sans entrer plus profondément dans la discussion. La seule chose que je voudrais encore ajouter, c'est que plus le régime bolchevik dure en Russie, plus l'antisémitisme deviendra fort et plus il se répandra.

Dans ma prochaine chronique, je reviendrai sur ce problème pour porter à la connaissance de mes lecteurs quelques faits qui se sont produits récemment et où il s'agit d'intéressantes tentatives d'explication, — franche et vraiment digne des hommes pensants, — entre les Russes et les Juifs.

G. ALEXINSKY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Henry Martin : *La grammaire des styles : L'art grec et l'art romain. Le style pompéien.* Avec 105 illust. Ducher. 8 »

Paul Franz Namur : *Les limaces sur les lauriers*, dessins Michaud. 15 »

André Salmon : *Propos d'atelier.* Avec un portrait de l'auteur ; Crès. 6 »

Esotérisme

Paul Flambart : *L'astrologie et la logique* : Chacornac. 8 »

Dr Eugène Osty : *La connaissance supra-normale*, étude expérimentale ; Alcan. 15 »

Ethnographie

Théophile Simar : *Etude critique sur la formation de la doctrine des races au* XVIIIe *siècle et son expansion au* XIXe *siècle* ; Académie Royale de Belgique, Bruxelles. » »

Folklore

Gédéon Huet : *Les contes populaires* ; Flammarion. 4 50

Littérature

Jean Azaïs : *Paradoxes sur l'amour* ; Arts et lettres. » »

Gérard Bauër : *Recensement de l'amour à Paris* ; Le Livre. 10 »

Maria Botchkareva : *Yoshka, ma vie de paysanne, d'exilée et de soldat.* Traduction de Michel Prévost ; Plon. 7 »

Edouard Daanson : *Livre de l'Humanité* ; Edit. Rhéa. 32 »

C. Danio : *Histoire de notre Bretagne.* Avec des gravures sur bois originales et une carte nouvelle de la Bretagne armoricaine par Jeanne Malivel ; A l'enseigne de l'Hermine, Dinard. 10 »

Ernest Delahaye : *Rimbaud, l'artiste et l'être moral* ; Messein. 7 »

A.-E.-M. Grétry : *Réflexions d'un solitaire*, avec une introduction et des notes par Lucien Solvey et Ernest Closson. Tome IV ; Van Oest. » »

Johannès Joergensen : *Paysages d'Occident*, traduit du danois par Jacques de Coussange ; Bloud. 7 »

Léon Lambert : *Au pays blanc* ; office de publicité, Bruxelles. » »

Albert Lopez : *La lumière d'Israël*, histoire d'une âme juive ; Conard. 5 »

André Lorulot : *Morale et éducation sexuelles basées sur la physiologie et sur l'expérience* ; Le Fauconnier. 2 50

Jean Ravennes : *Essais sur le théâtre, 1921-1922.* Avec 6 illust. de Guy Arnoux ; La Douce France. 9 »

André Thérive : *Le français, langue morte* ; Plon. 7 50

Ouvrages sur la guerre de 1914

Lt.-Colonel Albert Carré : *Les engagés volontaires Alsaciens-Lorrains pendant la guerre.* Préface de M. le Général de Castelnau ; Flammarion. 6 »

Commandant M. Daille : *La bataille de Montdidier.* Avec 15 croquis et cartes ; Berger-Levrault. 15 »

Capitaine de Mazenod : *Les étapes du sacrifice*, souvenirs d'un commandant de batterie, 1915-1917 ; Plon. 7 »

Poésie

Paul Avort : *Les sérénades de la drôlesse* ; L'Essor belge, Bruxelles. 6 5o
Pierre Damas : *Silène* ; Jonquières. » »
Divers : *Phœbus*; Belles-lettres. 10 »
Dr Alfred Dujardin : *A la bonne franquette* ; les Trois Mages, Lille. 3 »
Germaine Emmanuel-Delbousquet : *Le jardin dans le soir*. Avec un portrait de l'auteur ; Ollendorff. 4 5o
Pierre Fontaine : *Les lutins dans l'ornière* ; L'Essor belge, Bruxelles. 6 5o
Marguerite Henry-Rosier : *La ronde des jours* ; Plon. 7 »
Pierre Jean Jouve : *Tragiques* suivis du *Voyage sentimental* ; Stock. 9 »
Jean de La Jaline : *La blessure de Psyché*; Lemerre. 6 »
L. Landemare-Sady : *Tableaux champêtres* ; Figuière. 4 5o
Edouard Révérand : *Les volets clos*; Maison des arts. 6 »
Alice Rolland : *Au temps des veillées* ; Jouve. 3 5o
Marie Paule Salonne : *Ma maison dans la brume*. Préface de J.-H. Rosny aîné ; Belles-lettres. 6 75
Pierre Valdelièvre : *Joies et tristesses*. Dessins de A. Dury ; Blaizot. » »
Paul Verleysen : *Péché de jeunesse* ; L'Essor belge, Bruxelles. » »
Louis Charles Watelin : *La lampe dans la mosquée* ; Rouart et Watelin. » »

Politique

Paul Haert : *Le crible*, action catholique anticléricale, contribution à l'assainissement de la politique catholique ; Imp. Philips et de Schaepmeester, Gand. 3 75
André Joussain : *L'Allemagne contre la France* ; Nouveau Mercure. 7 »
A. Ker : *La liquidation du traité de Versailles*. Préface de Gaston Monmousseau ; Libr. de l'Humanité. 1 25

Questions juridiques

André Lorulot : *Crime et société*, essai de criminologie sociale. Préface de M. le Docteur Legrain. Lettre d'introduction de M. le docteur Dubois ; Stock. 7 »

Questions médicales

Paul Lecène : *L'évolution de la chirurgie*. Avec 40 fig. ; Flammarion. 7 5o
Maurice Perrin et Paul Mathieu : *L'obésité* ; Flammarion. 7 5o

Questions militaires et maritimes

Général Arthur Boucher : *Les lois éternelles de la guerre*. I : *L'art de la guerre il y a vingt-trois siècles* ; Berger-Levrault. 9 »

Questions religieuses

I. de Récalde : *La cause du vénérable Bellarmin* (Un saint jésuite) ; Librairie moderne. 4 »

Roman

Florence L. Barclay : *En suivant l'étoile*, traduit de l'anglais par E. de Saint-Second ; Plon. 7 »
Julien Benda : *La croix de roses*, précédé d'un *Dialogue d'Eleuthère avec l'auteur* ; Grasset (Cahiers verts, n° 7). 5 »
Louis Bertrand : *Le rival de Don Juan*, édition nouvelle, revue et corrigée ; Ollendorff. 7 5o
Francis Carco : *Rien qu'une femme*. Eaux-fortes de Maurice Asselin ; Crès. » »
Chtchédrine : *Les messieurs Golovleff*, traduit du russe par Marina Polonski et G. Debesse. Préface de Edmond Jaloux ; Stock. 6 75
Maxime Formont : *Le plaisir de vivre* ; Lemerre. » »

Gonna : *Ecureuil* ; Imp. Berland, Paris. 8 50

Georges Imann : *L'Enjoué* ; Grasset. 6 75

André Louchay *Amours d'enfants*; Office de publicité, Bruxelles. 4 75

Alfred Machard : *Graines de bois de lit* ; Flammarion. 7 »

Pierre Mac Orlan : *Malice* ; Crès. 6 »

Anne Marliani : *L'amoureuse vocation* ; L'Edition moderne. 2 50

Francis de Miomandre : *Le greluchon sentimental* ; Férenczi. 6 75

Ernest Pérochon : *Les ombres* ; Plon. 7 »

Jules Pravieux : *Le vicaire et le romancier* ; Plon. 7 »

Rachilde et F. de Homem-Christo : *Le parc du mystère* ; Flammarion. 7 »

Paul Reboux : *Colin ou les Voluptés tropicales* ; Flammarion. 7 »

Daniel Riche : *La forêt frémissante*; Férenczi. 6 75

Jean des Vignes Rouges : *Cent millions* ; Flammarion. 7 »

Sciences

E. Apert, L. Cuénot, le Major Darwin, F. Houssay, L. March, etc. : *Eugénique et sélection* ; Alcan. 15 »

Sociologie

Julien Nicaud : *Vers la quatrième république* ; Edit. Pro-Domo. 6 »

Théâtre

Alice Lobert-Dupont : *Les trois belles-mamans*, comédie en un acte ; Imp. P. Dupont. 1 50

Voyages

Léon Rouillon : *Mon beau voyage*, la Turquie et ses ennemis jugés par un soldat français. Préface de Claude Farrère ; les Gémeaux. 6 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Un prix aux commis de libraire. — A propos de Jules Laforgue — A la manière de... Kipling. — Une lettre de M. Ernest Raynaud. — Sur la mort d'Erskine Childers. — M. Forain à l'Institut. — Encore Silvestre de Sacy et Champollion. — A propos d'une anthologie catalane. — Sophocle et les caprices de la mode. — Les vers d'Henry Becque. — La littérature à la huitième olympiade. — L'Office national des recherches scientifiques et industrielles et des inventions — A propos du vice organisé en Allemagne — Honni soit qui mal y pense. — La noblesse de Cambronne. — Pour en finir avec les jambons. — Brazil ; Brésil ; « bois de brésil ». —Moyennes d'âges académiques.

Prix littéraires. — Le prix Pierre Corrard, d'une valeur de 3.000 francs, a été attribué, par le Comité de la Société des Gens de Lettres, à M. Georges Gaudy pour son livre : *Les trous d'obus de Verdun.*

§

Un prix aux commis de librairie. — Le prix Albin Michel, fondé pour encourager les commis de librairie qui présentent le plus d'aptitude et de conscience professionnelles, a été attribué cette année pour la première fois. Voici les lauréats :

Premier prix (1.000 francs) : M. Raoul Grès, employé à la librairie Martin, à Paris.

Deuxième prix (500 francs) : M. André Giorgi, employé à la librairie Flammarion, et Vaillant à Marseille.

Troisième prix (250 francs) : Mlle Victorine Duval, employée à la librairie Feillet, à Fougères (Ille-et-Vilaine) ;

Quatrième prix (250 francs) : Mlle Léonie Bardoux, employée à la librairie Bosquin, à Saint-Brieuc.

§

A propos de Jules Laforgue.

Londres, 5 février 1923.

Cher monsieur Vallette,

En parcourant, lors de sa publication, l'*Histoire de la littérature française contemporaine* de M. René Lalou, j'avais été fâcheusement frappé de l'incompréhension qui s'y fait jour à l'endroit de l'œuvre de Jules Laforgue et de son influence ; je l'avais été bien davantage de voir citer dans le même ouvrage, comme étant de Laforgue, des strophes qui m'étaient restées complètement étrangères, en dépit d'une revision minutieuse des éditions antérieures et de mainte revue pouvant contenir des œuvres du poète. *Ces strophes n'avaient ni l'accent ni la qualité du style de Laforgue,* et en dépit du travail auquel je m'étais livré en vue de l'édition définitive des *Œuvres Complètes de Jules Laforgne* dont vous venez de publier les deux premiers volumes, je craignis que quelque publication disparue n'eût échappé à mes recherches.

Mon étonnement s'accrut de retrouver le même poème en son entier, sous le titre *Lâcheté*, cité au cours d'une étude, d'ailleurs sympathique, de Mme Anne Osmont dans son ouvrage *Le Mouvement symboliste* (Paris, Maison du Livre, 1917).

Cet ouvrage, il est vrai, indiquait que la pièce avait été tirée de : *Jules Laforgue. Œuvres Posthumes* (cf. note p. 128), ce qui ne pouvait être qu'inexact, ce poème ne figurant pas dans le seul volume de Laforgue intitulé *Œuvres Posthumes* ou plutôt *Mélanges Posthumes* (« Mercure de France », 1903) pour la bonne raison que ce volume ne contenait pas de vers de Laforgue.

Il me revint à l'esprit d'avoir lu, il y a quelque quinze ans, dans la *Nouvelle Revue*, des poèmes signés du nom de *Jules Lafforgue* (sic). Avait-on déplorablement attribué à l'auteur des *Moralités légendaires* les strophes de son quasi-homonyme ?

Un jeune laforguien de Genève, M. François Ruchon, me communique l'indication suivante. La pièce intitulée *Lâcheté* et qui débute par :

J'ai vu des poètes infâmes
Dire des vers sur des tréteaux

se trouve, en effet, dans un volume de Jules Lafforgue, *Premiers Pas*

(Alphonse Lemerre, éd. Paris, 1898, page 47). La dédicace même du volume indique précisément qu'il s'agit là du premier volume de cet écrivain, volume publié par conséquent onze ans après la mort de celui qui demeure pour nous le véritable Jules Laforgue.

Que M. Lalou n'ait pas été d'abord mis en éveil par le ton même du poème, si différent d'esprit et de qualité de tout ce que Jules Laforgue a écrit, témoigne d'une connaissance véritablement superficielle de l'auteur des *Complaintes* et ne saurait manquer d'infirmer grandement l'opinion qu'il exprime à son sujet.

Il est évident que la citation de M. Lalou a été empruntée par lui à l'ouvrage de Mme Anne Osmont, ce qui donne à penser, d'autre part, que sa documentation n'est pas toujours « de première main ».

C'est une nouvelle pièce à verser au débat si justement soulevé par M. Fernand Vandérem au sujet des « manuels ».

Je désire, cher Monsieur Vallette, signaler le fait à vos lecteurs, d'une part pour mettre votre récente édition à l'abri du reproche qui pourrait lui être fait, sur la foi de M. Lalou, de ne pas contenir tout l'œuvre poétique de Laforgue, d'autre part afin de ne pas voir attribuer à la mémoire d'un écrivain qui nous est cher des ouvrages indignes d'elle.

Et croyez-moi bien, je vous prie, votre fidèlement dévoué

G. JEAN-AUBRY.

§

A la manière de... Kipling. — Nos excellents confrères de la *Revue de France*, et par ricochet le *Figaro*, viennent d'être victimes d'une fâcheuse aventure. L'éditeur de *Maria Chapdelaine* annonçait à la *Bibliographie de la France* du 9 février, pour paraître le 20 du même mois, un nouvel ouvrage de Louis Hémon, composé de nouvelles inédites. La *Revue de France*, préalablement, devait insérer trois de ces nouvelles dans son numéro du 15 février, et, pour divulguer cette bonne fortune, des bonnes feuilles furent passées au *Figaro*, qui, devançant lui-même la revue, les fit paraître dans son supplément litéraire du 10 février. Mais le 14 il publiait l'écho suivant :

> L'auteur de l'admirable *Maria Chapdelaine* avait laissé des manuscrits de nouvelles inédites que ses héritiers crurent être, toutes, originales. Or, quelques-unes de ces nouvelles étaient des traductions que, dans son admiration, pour Kipling, Louis Hémon avait faites de récits du grand écrivain anglais.
>
> C'est ainsi qu'une revue nous avait transmis les fragments d'une de ces nouvelles : *Dans l'orgueil de son âge*, en l'attribuant à Louis Hémon, et un grand nombre de nos lecteurs nous écrivent pour nous signaler que ce conte est de Kipling.

Cette nouvelle, en effet, traduite par M. Louis Fabulet sous le titre : *En plein orgueil de jeunesse*, se trouve dans le volume intitulé *Sur le Mur de la Ville*, et qui débute par une longue étude de M. André

Chevrillon sur Rudyard Kipling. Il faut ajouter, pour être juste, qu'il n'avait pas échappé à nos confrères que Kipling était dans l'affaire, car on lit dans toutes les annonces de leur numéro du 15 : « LOUIS HÉMON, Trois nouvelles où se manifeste l'inspiration directe de Kipling ».— M.

§

Une lettre de M. Ernest Raynaud.

Cher ami,

Dans le dernier numéro du 1er février du *Mercure* je trouve, sous la plume de M. Jean de Cours, cette phrase à propos de la *Mêlée symboliste : M. Ernest Raynaud confond avec une « mêlée » qui n'existe jamais que dans sa propre intelligence, une doctrine d'Art, très simple, très claire, très solide...* La boutade est amusante et je me serais contenté d'en sourire si les considérations qui suivent ne faisaient allusion à un manque de sincérité. Or, en quoi, je vous le demande, est-il permis à M. de Cours d'incriminer ma bonne foi et à quel sujet? Rien ne pouvait mieux justifier mon titre, au contraire, que cette ardeur batailleuse, cette humeur agressive, relique des polémiques d'antan, qui respire dans son article, et quel meilleur argument pouvais-je espérer à l'appui de ma thèse, que ce mal qu'il se donne pour nous définir la poésie symboliste sans y parvenir ? Il se voit forcé d'avouer la complexité de la doctrine et qu'il est quasi impossible de caractériser le symbolisme dans une formule lapidaire. Je n'ai jamais prétendu autre chose... J'avais pris pour épigraphe, en tête de mon étude, le mot de Socrate : « Je n'établis pas la vérité, je la cherche. » M. de Cours termine la sienne par la réflexion de M. Renouvier : « Je ne dogmatise pas, je cherche au contraire à comprendre. » Si obnubilée de brouillards que M. de Cours estime ma pauvre judiciaire, je ne vois guère entre ces deux aphorismes de place pour une discussion.

Cordialement vôtre. ERNEST RAYNAUD.

§

Sur la mort d'Erskine Childers.—Nous recevons la lettre suivante:

University College, Galway (Irlande), le 2 février 1923.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de corriger une légère erreur dans l'article de M. Henri Béraud « sur la mort d'Erskine Childers » du *Mercure de France* du 15 janvier, arrivé ici aujourd'hui seulement.

Il dit avoir rencontré dans la maison de M. Childers, où il avait été amené par M. Desmond Fitzgerald, « un O' Brien de Galway ». Or je suis cet O'Brien de Galway et je n'ai jamais été dans la maison de feu M. Childers, homme dont je n'ai jamais fait la connaissance. C'était chez M. Chauviré, professeur de français à l'Université nationale de Dublin, que j'ai eu le très grand plaisir de rencontrer M. Béraud, ami chaud et sincère de l'Irlande, et qui nous rendait à ce moment-là de très grands services. Ces services ont été hautement

appréciés et nous en sommes et serons toujours très reconnaissants. C'est avec d'autant plus de regrets que je viens de lire son article vraiment extraordinaire. Me permettriez-vous, monsieur le Directeur, d'offrir quelques réflexions sur cet article ? Je ne suis qu'un simple citoyen de ce pays, n'ayant rien à faire avec le gouvernement, mais ayant eu ma petite part des luttes et des souffrances de ces dernières sept années en Irlande.

Quelle est exactement la situation en Irlande ?

Prenons un parallèle. En 1871, la France a dû signer une paix humiliante avec l'Allemagne. Ce ne fut que tout bien pesé, vu la situation militaire et considérant que prolonger la lutte ne ferait qu'empirer l'état déjà désespéré des choses, que le gouvernement, l'assemblée et les diplomates dûment autorisés se sont résignés, le cœur brisé, à y mettre la main. Or, supposons qu'après tout cela une minorité de députés, une petite minorité de la nation, composée principalement de jeunes gens de moins de vingt ans, se fussent soulevés contre le gouvernement en les qualifiant de traîtres à la France et eussent essayé d'empêcher le gouvernement de la troisième République de fonctionner par tous les moyens et principalement :

En attaquant et tuant les soldats de l'armée ;

En brûlant les maisons des députés majoritaires, des membres du gouvernement, de ses fonctionnaires, de ses partisans ;

En assassinant les susdits députés et membres du gouvernement ;

En commettant des actes de sabotage sur les chemins de fer, les routes nationales et généralement en tâchant de paralyser la vie économique du pays.

Et supposons qu'un des chefs de ce mouvement d'insurrection fût un Allemand, même un Allemand qui se fût bien battu pour la France dans la Légion étrangère contre sa propre patrie.

Qu'eût fait le gouvernement français ? Qu'eût-il fait de ces gens-là ? Qu'eût-il fait de cet Allemand-là ?

Mais qu'est-ce que le gouvernement français a fait (question qu'on répète et exemple qu'on cite souvent ces jours-ci en Irlande) des communards de Paris ?

Voilà exactement, *mutatis mutandis*, ce qui se passe en Irlande et voilà le cas de M. Erskine Childers, né à Londres et appartenant, comme le dit M. Béraud, au monde des *Britons* les plus orgueilleux.

Que notre gouvernement, que M. le ministre Desmond Fitzgerald ait eu à remplir un très dur devoir, que tous comme lui aient eu à réprimer des sentiments et des souvenirs d'ancienne amitié, ce n'est pas, semble-t-il, à mon très humble jugement, une raison pour M. Béraud de chercher le calcul, le mensonge et la haine derrière tous les visages humains.

En vous remerciant à l'avance de l'insertion de la présente, je vous prie d'agréer, etc.

L. O'BRIEN.

§

M. Forain à l'Institut. — Sans préjudice de la postérité, nos contemporains seront certainement heureux d'apprendre que, le vendredi 16 février 1923, eut lieu la seconde intronisation de M. Forain à l'Institut. En faire partie est une chose, et non des moindres ; prendre contact avec ses nouveaux collègues en est une autre. Donc, dans la grande salle de la Bibliothèque, plus longue que large, où les colonnes de

fonte servent de tuyaux porte-chaleur, où, du plancher au plafond, il n'y a pas un livre qui n'ait sa cote, de l'énorme in-4° au minuscule in-32, dans la grande salle qui est un des derniers salons où l'on cause et même où on lise encore, M. Forain, vers trois heures de relevée, entra sans être annoncé par un ban de trompettes ; et c'était beaucoup mieux ainsi.

Il n'était pas sitôt entré — comme on chante dans la Légende de Saint-Nicolas, — qu'il affirma n'être venu que pour regarder un livre d'images. A quoi l'on reconnaîtra que son élection à l'Institut ne l'a point transformé. Il disparut ensuite dans une des deux petites salles de lecture. Eut-il, en récompense, son livre d'images ? Ou se contenta-t-il de regarder ses nouveaux collègues après leur avoir serré la main? C'est le secret des dieux, anciens ou nouveaux. Quoi qu'il en soit, les cinq Académies n'étaient pas également représentées : celle des Inscriptions et Belles-Lettres y figurait surtout, qui venait de lever la séance en signe de deuil, à la suite de la mort de M. Clermont-Ganneau. Rien ne nous autorise à croire que leur conversation ait été dépourvue de charmes pour M. Forain, car c'est seulement une heure plus tard qu'on le vit réapparaître, accompagné toutefois par M. Widor au buste incliné par cinquante années de pratique des grandes orgues de Saint-Sulpice. « Musica et pictura osculatæ sunt ! » pouvait-on s'écrier en déformant le texte des Ecritures. De quoi s'entretenaient les deux éminents représentants de la musique d'orgue française et du dessin français ? C'est encore le secret de M. Widor pour qui les bâtiments de l'Institut n'en ont plus. Voulut-il initier M. Forain à leur mystère ? Ils errèrent quelque temps dans la grande salle, puis disparurent par un escalier dérobé. Une demi-heure passa, et M. Widor revint seul, nu-tête, l'air inquiet. M. Forain s'était-il égaré *dans* — je ne dis pas : *à* — l'Institut ?

On ne le saura sans doute jamais. — FELIX CULPA.

§

Encore Silvestre de Sacy et Champollion. — Je n'ai pas répondu plus tôt à l'entrefilet paru dans un des derniers numéros du *Mercure,* au sujet de Silvestre de Sacy et de Champollion, parce que je n'entends nullement engager, à ce sujet, une polémique.

Je n'ai voulu établir qu'une chose, l'extrême bienveillance de l'orientaliste pour ses élèves et ses correspondants et, comme l'écrivait récemment M. Henri Déhérain (1), Conservateur de la bibliothèque de l'Institut, « son avide curiosité scientifique ».

M. Dehérain écrit également :

(1) Henri Dehérain : *Silvestre de Sacy et ses correspondants.* (Journal des Savants, 1914-1919.)

« Il encourage les jeunes gens au travail, leur donne des conseils et stimule leur zèle. »

Cela résulte non seulement de toute sa vie, de son professorat, mais encore d'une très nombreuse correspondance.

Si donc Silvestre de Sacy a eu des préventions contre Champollion, comme le prouvent les lettres publiées, ce fut une exception, et il nous est impossible en ce qui nous concerne d'en découvrir les causes. — UN SILVESTRE.

§

A propos d'une Anthologie Catalane. — M. A. Schneeberger nous demande l'insertion de la lettre suivante :

16 février 1923.

Monsieur et cher confrère,

Vous vous rappelez, lorsque je vous apportai l'Anthologie des poètes Catalans, dont je faisais hommage à la direction du *Mercure*, qui avait bien voulu ouvrir une chronique catalane dans ses colonnes?

M. Pitollet, qui signe cette chronique, n'a cru devoir réserver que quelques lignes insignifiantes à une manifestation qui représente l'évolution poétique et littéraire d'un demi-siècle, c'est, vous l'avouerez, bien peu reconnaître la valeur de cette littérature qu'il est chargé de divulguer au public français.

De plus M. Pitollet a mêlé plusieurs fois, dans ses chroniques, des attaques personnelles que je dédaigne, mais, j'ai droit de réplique chez vous, que je vous prierais d'attribuer à la jalousie et au dépit.

Est-ce ma faute, après tout, si M. Pitollet s'est attiré de si nombreux ennemis exaspérés par sa mauvaise foi, en Catalogne et en Espagne et même en Portugal ?

Veuillez insérer ces lignes et recevez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués. A. SCHNEEBERGER.

M. Camille Pitollet, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous prie d'insérer, en réponse, la note qui suit :

•

J'ai parlé, en tout, *trois fois* de M. Albert Schneeberger dans mes chroniques catalanes : les 15 janvier et 1er septembre 1922 et le 1er février 1923. La première pour signaler la prochaine publication d'une Anthologie catalane, dont M. Maseras m'avait entretenu. Ce n'était point là, j'imagine, grande indiscrétion, puisque M. Schneeberger lui-même avoue. à la page 125 de celle-ci, que ce fut M. Maseras, qui, « *le premier, prit l'initiative de cette Anthologie* » et même que « *c'est lui qui sut en réunir les éléments* ». La seconde fois, pour signaler la publication du volume, que l'auteur en collaboration n'avait pas daigné m'offrir, ainsi qu'il a soin de le noter dans sa lettre, sachant, comme tous ceux qui lisent le *Mercure*, que l'on n'y tient compte, pour les analyses, que des ouvrages « adressés impersonnellement à la Revue ». Enfin, la troisième fois, pour regretter qu'une écriture entachée de tournures impropres rendit pénible au Français qui respecte sa langue la jouissance de ces traductions en prose de quelques poésies catalanes. A formuler ce léger reproche, je n'avais pas le mérite de l'originalité, puisque, avant moi, on le trouvait déjà dans un

article de *Comœdia* reproduit dans la *Veu de Catalanya* du 9 décembre, p. 11 : « Les traductions donnent l'impression de la fidélité et de l'exactitude littérale..... : on aimerait pourtant qu'un choix de mots plus précis ait été fait et qu'un certain nombre de fâcheux solécismes aientt été évités. Les mêmes erreurs, peut-être même aggravées, se retrouvent dans les *notices*... » Au surplus, je ne disposais que d'une place très restreinte, ayant dépassé déjà de beaucoup, dans cette chronique, l'espace que m'octroie le *Mercure* et j'avais, en outre, eu le soin de renvoyer le lecteur curieux aux jugements de la presse française, réimprimés *en français* dans la *Veu de Catalunya* du 9 décembre 1922 et du 3 janvier 1923. C'était là tout ce que je devais à M. Schneeberger. Celui-ci a, manifestement, tort de croire que ses quelques versions représentent, comme il l'écrit, « l'évolution poétique-littéraire d'un demi-siècle ». Cette évolution, il ne m'arrivera jamais de recommander à quiconque de l'étudier dans ce petit guide-âne, et l'on n'attendra pas de moi, certes, que je justifie ici un point de vue aussi élémentaire de discipline critique. Pour le reste, si j'ai bien compris la phrase de M. Schneeberger — qui n'est ni un modèle de clarté, ni un bijou d'élégance — ce serait je ne sais quelle « jalousie » qui inspirerait ma plume. Cependant M. Albert Schneeberger peut être assuré que les lauriers de la *Dame aux Songes*, de *Petit-fils*, de la *Cité Intérieure*, des *Visionnaires, etc., etc.*, n'ont jamais troublé mon sommeil et que, s'il est vrai que son génie « a satisfait au centuple les espoirs de tous ceux qui virent en lui le poète lyrique qui saurait fondre, dans les lettres françaises, en un diapason unique le vague et l'intuition des éléments essentiellement psychiques avec la précision et le raisonnement des éléments plastiques ou sensoriels » (*Prisma*, août 1922, p. 246), je ne m'en suis — et bien d'autres, sans doute, avec moi — point encore aperçu. Quant à mes « si nombreux ennemis », qu'a « exaspérés ma mauvaise foi », en Catalogne, en Espagne — et voici une distinction géographique qui vaudra un bon point de la *Lliga* à son auteur ! — et jusqu'en Portugal, M. Schneeberger a l'air d'être plus ferré sur ce chapitre que sur celui du style. Mais, de grâce, qu'il perde tout souci à ce propos ! Ma « mauvaise foi » ne m'empêchera pas de continuer à être ce que je m'efforce d'être : un juge indépendant des choses de l'esprit en Catalogne. C'est, d'ailleurs, ce que reconnaissent, là-bas, ceux que la passion sectaire n'anime pas. Pas plus loin qu'hier, l'organe du Conseil Pédagogique de la « *Mancomunitat* » l'imprimait et ce, précisément à propos du livre de M. Schneeberger : *« els estudis de Camille Pitollet en « Mercure de France », rics en precisa documentació i en apreciacio essenyada... »* (*Quaderns d'Estudi*, vol. XIV, n° 53, p. 385). Et n'était-ce pas Carles Rahola qui, le 12 février dernier, me mandait, de Gérone : *Voy recogiendo notas para mi libro « Los Hispanistas franceses », en el que ocupará Vd. uno de los primeros lugares entre los contemporáneos* » ? Quand on reçoit de tels témoignages — et il me serait aisé de les multiplier, — on a le droit de hausser les épaules en présence de récriminations comme celles de M. Schneeberger. Les chiens aboient, la caravane passe...

Paris, 17 février. CAMILLE PITOLLET.

§

Sophocle et les caprices de la mode. — Le numéro du 17 février des *Nouvelles littéraires* nous apporte une étonnante confidence,

sous la signature de M. Edmond Jaloux. Oyez plutôt : « M. Jean Cocteau a remis Sophocle à la mode, et je l'en félicite, car Sophocle a été bien négligé, et depuis longtemps. Les universitaires l'avaient empaillé, comme ils excellent à empailler tous ceux qu'on leur confie. Jean Cocteau a réappris que Sophocle est toujours vivant, passionné, et plein d'une éternelle jeunesse. Il est cependant si peu connu qu'aucun ouvrage important et sagace, me semble-t-il, ne lui a été consacré... »

Ainsi donc, les dieux en soient loués, grâce à la complaisante entremise de M. Jean Cocteau, Sophocle est *à la mode*, Sophocle *se porte*, Sophocle est ressuscité, M. Jaloux vient d'en avoir la foudroyante révélation. Il a fallu que le poète d'*Œdipe roi* et d'*Electre* fût assuré de la collaboration du *Bœuf sur le toit* et des *Mariés de la Tour Eiffel* pour que M. Jaloux consente à lui prêter attention. Il a suffi qu'on « encubiste » qu'on « endadaïse » légèrement *Antigone*, qu'on en produise une réduction à l'usage des snobs et des gens pressés pour que le grand tragique subisse cet avatar de devenir *un auteur à la mode*.

Sophocle, nous dit doctoralement M. Jaloux, « était bien négligé et depuis longtemps » ; il me souvient cependant que feu Mounet-Sully jouait parfois *Œdipe roi* et la Comédie-Française ne met-elle pas à son programme certaine *Electre* à laquelle Sophocle n'est point complètement étranger ? Quoi qu'on en puisse penser, la traduction en vers d'*Œdipe roi* par Lacroix, et même l'adaptation d'*Electre* de M. Poizat sont *infiniment plus proches* du texte original que l'interprétation *dadao-snob* de M. Cocteau qui ravit M. Jaloux.

Sophocle est si peu oublié qu'il existe en français un nombre respectable de traductions, soit complètes, soit fragmentaires, de ses œuvres et que ces traductions se vendent, ce qui signifie sans doute que certaines personnes, étrangères aux caprices de la mode, les achètent et les lisent. Nous nous bornerons à signaler à M. Jaloux le premier volume de l'excellente édition et traduction de Sophocle par M. Paul Masqueray aux *Editions des Belles-Lettres* et la belle traduction d'*Antigone* de M. Mario Meunier qui s'est si rapidement épuisée qu'il est permis de douter que Sophocle soit aussi négligé qu'on nous le dit. Sophocle est plus *connu* que ne l'imagine M. Jaloux, et un ouvrage « important et sagace » lui a effectivement été consacré : c'est celui de M. F. Allègre intitulé *Sophocle, Etudes sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies*, qui a paru en 1905.

S'il a fallu M. Cocteau pour réapprendre à M. Jaloux que Sophocle est « toujours vivant, passionné et plein d'une éternelle jeunesse », c'est, ma foi, tant pis pour lui, car Sophocle seul, sans son petit collaborateur, est encore plus vivant, plus passionné et plus plein d'une éternelle jeunesse que ne peut le concevoir M. Jaloux après le spectacle auquel il a assisté. — G. B.

§

Les vers d'Henry Becque. — Dans le dernier écho que nous avons publié à ce sujet (*Mercure de France*, 15-x-1922) nous indiquions que, depuis le jour où nous avions rappelé (15-VIII-1922) l'existence des sept *Sonnets mélancoliques*, quatorze pièces de vers de l'auteur des *Corbeaux* avaient été retrouvées dans différentes publications ; soit, au total, vingt et une. (Voir *Mercure* des 15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.)

On nous signale aujourd'hui quatre pièces qui ne figurent pas dans notre énumération. Ce sont :

Un huitain (*Répands, répands, ô nuit, tes pavots nécessaires*) publié dans *Comœdia* le 1er octobre 1910 ; un sonnet qu'il aurait écrit « sur l'album d'une dame »... — à identifier (*Il faut obéir Madame*); un quatrain qu'il aurait déclamé pour (?) Emile Bergerat (*Une femme vaut trois hommes*) ; enfin, une pièce qui fut exposée chez Mothes, rue Bonaparte, en 1910, et que Becque aurait composée à l'âge de 9 ans (*Je veux — Que pour se battre*). — L. DX.

§

La littérature à la huitième Olympiade. — Les organisateurs de la huitième Olympiade qui se tient à Paris en 1924 ont le souci de fournir, à l'exemple de l'antiquité, un champ d'observation aux artistes dans le domaine des Sports. Un jury international décernera aux trois meilleures œuvres de l'Architecture, de la Peinture, de la Sculpture, de la Musique et de la Littérature, la Médaille Olympique de vermeil, d'argent ou de bronze. Bien entendu ne seront admises au concours que les œuvres inédites inspirées de l'idée sportive.

Le jury pour la littérature est ainsi composé :

Président : M. Jean Richepin.

Membres :

MM. Gabriel d'Annunzio ; Maurice Barrès ; Henri Bidou ; Johan Bojer ; Marcel Boulenger ; Albert Bourdariat ; le Comte Clary ; le Comte Jean de Castellane ; Paul Claudel ; Maurice Donnay ; Robert de Flers ; Jean Giraudoux ; Blasco Ibanez ; Edmond Jaloux ; Jelinek ; Rudyard Kipling ; Maeterlinck ; Mérejkovski ; Mme la Comtesse de Noailles ; MM. Jean de Pierrefeu ; le Marquis de Polignac ; Marcel Prévost ; Henri de Régnier ; Georges Salles ; Tcheng-Loh ; Jacques de Saint Pastou ; Albert Thibaudet ; Paul Valéry ; Mlle Selma Lagerlœf.

Les œuvres admises au concours (lyriques, dramatiques ou romanesques) ne devront pas excéder 1000 vers ou 20.000 mots pour la prose.

La Commission des Arts de la VIIIe Olympiade a son siège, 30, rue de Grammont, à Paris.

§

L'Office national des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions. — La transformation, réalisée par la loi du 30 décembre dernier, de la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions en Office national de même nom, mais pourvu de la personnalité civile et de l'autonomie financière, est maintenant un fait accompli.

Un conseil d'administration vient d'être constitué par le ministre de l'Instruction publique, conseil qui devient l'organe directeur de l'office. Il a pour président M. Loucheur, ancien ministre ; pour vice-président M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; pour directeur, M. J.-L. Breton, membre de l'Académie des Sciences: pour secrétaires, MM. Legendre, directeur de laboratoire à l'Ecole des Hautes-Etudes, chef des Services techniques de l'Office National, et Dumesnil, chef des Services administratifs et du Contentieux.

Les attributions de l'Office sont des plus importantes. Il doit assurer l'exécution des études et recherches qui lui sont demandées par les différents services publics ; mettre à la disposition des laboratoires les possibilités expérimentales et les appareils dont ils peuvent avoir besoin pour leurs recherches ; provoquer, coordonner et poursuivre les recherches scientifiques de tout ordre et plus particulièrement celles intéressant l'industrie nationale ; assurer, à cet effet, une liaison efficace entre les laboratoires et les usines, la science et l'industrie ; examiner les projets soumis par les inventeurs et assurer les études, les expériences et les réalisations nécessaires à la mise au point des inventions retenues par la Commission supérieure des Inventions ; aider, encourager et orienter les inventeurs par des subventions, concours, prix, expositions, etc... ; constituer un service d'informations scientifiques et techniques à l'usage des laboratoires et des industriels ; provoquer la création de laboratoires nouveaux avec le concours de l'Etat, des départements, des communes et des particuliers.

L'Office est inscrit pour 1.410.200 francs au budget de l'Etat ; ce crédit paraît bien maigre si on le compare à celui de plus de 30 millions mis à la disposition du Comité anglais correspondant de Recherches Scientifiques et Industrielles, et aux 130 millions dont est doté le service analogue existant aux Etats-Unis.

Heureusement, la personnalité civile et l'autonomie financière dont est maintenant pourvu notre Office National des Recherches et d'Inventions va lui permettre de recevoir facilement les dons, legs et subventions que ne peuvent manquer de lui apporter de nombreux et généreux amis de la Science, de la recherche et de l'invention.

§

A propos du vice organisé en Allemagne. — On nous écrit :

Thonon, le 5 février 1923.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de répondre par quelques mots à l'article de M. Ambroise Got sur l'homosexualité en Allemagne, paru dans le *Mercure* du 1er février dernier.

A plusieurs reprises, comme bien d'autres, du reste, l'auteur se sert du terme fort impropre de pédérastie pour désigner l' « inversion sexuelle ». Je lis aux pages 661, 662 et 672 : « le grand animateur du mouvement pédérastophile »...; ... « l'iniquité du paragraphe 175 qui réprime la pédérastie ,... on peut s'attendre à la prochaine abrogation du fameux paragraphe 175 qui punit de prison les pédérastes ».

J'ai toujours bataillé pour rétablir le véritable sens étymologique de ce malheureux mot de pédérastie que les imbéciles ont déformé, comme celui d'amour platonique.

« Les pédérastes, les παίδων ἐρασταὶ, sont les premiers parmi les adolescents et les adultes, dit Platon, comme étant d'une nature beaucoup plus mâle. »

Le παίδων ἔρως, qui n'a pas de sexe, est l'amour philosophique de l'Amant, l'*Erastes*, et ne s'adresse pas au mâle, mais à la nature androgyne du jeune garçon dont il est la conscience.

Au temps de Périclès, l'amour platonique était considéré comme plus noble que la piété filiale, parce que le jeune garçon qui aime, lorsqu'il avait commis une bassesse, se cachait moins de son père que de son amant.

La παιδεραστία est de nature psychique et n'implique nullement l'idée d'un acte sexuel, comme le prétendent les écrivains et psychiatres allemands, y compris Hirschfeld. Elle est le baiser de Narcisse, l'amour uranien de la Pensée, de la Vénus céleste, qui n'est pas née de la femelle, mais du mâle seul. C'est pourquoi les pédérastes sont naturellement les plus mâles, selon Platon, les plus courageux des garçons et des adolescents.

C'est enfin parce que les παίρων ἐρασταὶ ont l'âme hardie, le caractère viril et le courage mâle, qu'ils chérissent leurs *semblables* et, s'ils procréaient des enfants, ce n'est pas que la nature les y pousse, c'est que la loi les y obligeait, mais leur amour demeure le plus noble et le plus pur.

L'amour uranien — qui contemple les choses d'en haut — est la passion de Jupiter pour Ganymède, celui qui est aimé pour son intelligence et non pour son corps

La distinction absolue, permanente et irréductible que j'établis entre le pédéraste et l'homosexuel et les deux notions qu'ils représentent me semble résoudre le problème de la *génialité* et de la *sexualité* en ce sens qu'elle nous montre que la sexualité est beaucoup plus prépondérante chez l'homosexuel et l'hétérosexuel (homme normal des médecins) que chez le pédéraste.

Je crois qu'il est dans l'intérêt même de la solution du problème nietzschéen de l'*évaluation* et de la hiérarchie des valeurs d'éviter de confondre la nature androgyne du génie, qui est la *bisexualité* asexuelle ou psychique, avec l'*homosexualité* de l'affreux gynandre, du dégénéré obsédé, qui est *tout à fait* sexuel. La vie cérébrale de « l'inverti » est absolument nulle et ne saurait se

confondre avec la vie poétique ou parthénogénétique du Pédéraste, du Mythe, l'Initiateur, qui est *tout à fait* psychique et dont Platon a eu l'intuition géniale (1).

Par son « inversion sexuelle », le gynandre est beaucoup plus près de l'hétérosexuel (*version* sexuelle) que du pédéraste dont la droiture de l'intelligence est la virilité humaine, trop humaine.

L'ἵμερος, le désir du génie, a pour unique objet la nature androgyne du jeune garçon, celui qui lui ressemble le plus et qui symbolise l'Amour, l'Eros héroïque, philosophique et antisémitique.

« Le philosophe est inspiré par l'amour, dit Brochard, si bien que la définition du véritable amour se confond avec celle de la véritable philosophie. »

Dans ma *Table des Valeurs* (2) j'ai donné une terminologie précise des inclinations sexuelles en montrant, au nom même de la philosophie, qui est la génération selon l'esprit, que l'amour platonique ne doit et ne peut se confondre avec les troubles physiologiques et les aberrations mentales de l'instinct sexuel, en sorte que la παιδεραστία n'est pas l'homosexualité, qui, plus souvent qu'on ne le croit, est une anomalie congénitale plutôt qu'une perversion acquise.

C'est pour des raisons ethnique et psychique que la *libido* éloigne le pédéraste de la femme, tandis qu'elle rapproche l'homosexuel de l'homme pour des raisons purement sexuelles ou charnelles. Qu'il s'appelle Orphée ou Pindare, le génie poétique, pédérastique ou parthénogénétique est le Fils de l'homme qui embrasse sa propre réflexion ou le Géant, le Chef-d'œuvre érotique de l'humanité individuelle, qui n'a plus besoin d'ouvriers !

Je vous prie, etc. CAMILLE SPIESS.

§

Honni soit qui mal y pense. — Les organisations homosexuelles allemandes, décrites par M. Ambroise Got dans son article, feraient-elles de la propagande subreptice jusqu'en Suisse? Voici l'annonce que nous lisons dans le numéro du 9 février dernier de la *Gazette de Lausanne*, organe d'ailleurs des plus honorables et des mieux pensants :

Amitié

Quelle dame fortunée et distinguée voudrait unir sa vie avec demoiselle affectueuse, caractère aimable et goûts élevés, pour partager une vie idéale ? Offres détaillées et discrétion absolue. Etrangère acceptée.

Ecrire sous n° 20785 L, *Case postale 20857, Lausanne.*

(1) La pédérastie représente la fécondation mâle et femelle de l'œuf, tandis que l'inversion sexuelle représente la fécondation femelle de l'œuf mâle (réduction et amphimixie *inverses* des éléments sexuels).

(2) Voir C. Spiess : *L'Anthroposophie*.

§

La noblesse de Cambronne. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans le *Mercure* du 1er février dernier l'écho intitulé : *Opinion de Cambronne sur le mariage après 40 ans*, signé : L. Dx. et, dans le numéro du 15 février, la « rectification » signée C. P., sous ce titre : *La noblesse de Cambronne*. M. C. P. prétend établir qu'il convient de désigner le général de l'Empire sous le titre de baron et non sous celui de vicomte. Pourquoi ? C'est, dit-il, qu'en 1819 Cambronne n'était pas encore vicomte. Cela est exact.

Pierre-Jacques-Etienne Cambronne, né à Nantes, le 26 décembre 1770, fut créé baron de l'Empire, par lettres patentes du 4 juin 1810, puis, comte, par décret du 1er avril 1815. Toutefois, ce dernier titre n'ayant pas été confirmé par lettres patentes n'a pas de valeur légale.

La Restauration confirma Cambronne dans son titre de baron, par lettres patentes du 12 février 1820, et le nomma vicomte, également par lettres patentes, le 17 août 1822.

L'Empire avait donné au général Cambronne les armoiries suivantes : *d'azur à un lion d'or à l'orle de dix grenades d'argent allumées de gueules au franc quartier à senestre de gueules à l'épée haute en pal d'argent.*

Cambronne mourut — vicomte — à Nantes, le 29 janvier 1842.

Il est donc naturel de lui donner ce titre, le dernier qu'il ait porté, de même qu'on lui donne celui de général qu'il avait en mourant, bien qu'il ait occupé auparavant, dans la hiérarchie militaire, des grades inférieurs, tout comme dans la hiérarchie nobiliaire.

N'est-ce pas, d'ailleurs, l'usage, nettement établi sur ce point? Qu'il nous suffise de citer un exemple, celui du Duc Decazes. Nul ne songerait à l'appeler le comte Decazes, bien qu'il ait porté ce titre de 1816 à 1821 ; on le nomme couramment le Duc Decazes, qui est le dernier titre et le plus élevé qui lui ait été conféré. Il est logique d'en user ainsi, le nouveau titre entraînant la désuétude de l'ancien.

M. L. Dx a donc raison de désigner Cambronne sous le titre de vicomte et non sous celui de baron.

Veuillez agréer, etc... ANDRÉ CHESNIER DU CHESNE.

§

Pour en finir avec les jambons. — Nous avons encore reçu la lettre suivante :

M. Jean des Pignattes, membre correspondant de l'Académie des Sciences, des Lettres, des Arts et des Sports de Puget-Théniers, à M. le secrétaire de la rédaction du Mercure.

Monsieur,

Notre Académie est bien divisée sur la question des jambons. Quand notre distingué secrétaire perpétuel, qui est vétérinaire de son état, nous donna lecture du passage du *Mercure* où est posé le problème des jambons et des ficelles, il se forma tout de suite deux partis : l'un affirmait que les ficelles casseraient ; il comprenait des hommes éminents comme l'agent voyer et l'arpen-

teur géomètre; l'autre, au contraire, déclara que la ficelle tiendrait bon : c'était le parti des littérateurs, des artistes et des patriotes.

La discussion devint vite, j'ose l'avouer, assez confuse et elle menaçait de tourner à la dispute, quand notre vénéré président eut une idée à la Christophe Colomb.

— Puisqu'il s'agit de jambons, dit-il, pourquoi ne prendrions-nous pas l'avis de Soupir, notre excellent charcutier ?

La proposition fut adoptée à mains levées et le garde champêtre, qui est aussi notre appariteur, fut chargé de nous amener Soupir. Il arriva en tablier et les mains rouges de sang ; on l'avait surpris tandis qu'il accommodait ses boudins. Il fut un peu déconcerté par la majesté de nos séances ; un charcutier ne fréquente guère les académies et le président dut s'y reprendre à trois fois pour bien lui exposer la question.

Soupir réfléchit un instant, puis il déclara avec énergie :

— Si mes jambons étaient mille fois plus gros, je les vendrais mille fois plus cher !

La réponse nous surprit, je l'avoue, nous ne l'avions pas prévue. Heureusement notre assemblée possède en la personne de M. Penche de Baudufe, notre éminent pharmacien, un économiste distingué, qui a écrit un savant ouvrage sur la valeur de l'As au siècle d'Auguste. M. Penche de Baudufe tenta, mais sans succès, de modérer le mercantilisme de Soupir.

— Eh quoi, répondit celui-ci, mes jambons pèseraient quelque chose comme 8.000 kilogr. et je vous les vendrais le même prix ! Vous me croyez donc plus bête que mes cochons. Vous savez la réputation de mes jambons ; comme leur chair est ferme et tendre à la fois, dorée et rose, parfumée au thym et à la lavande. On ne leur reproche que d'être un peu maigres. Si ce M Poincaré, qui est, je crois, quelque chose dans le gouvernement, connaît un procédé aussi extraordinaire pour engraisser nos porcs, qu'il me l'indique. Je lui promets le plus beau de mes jambonneaux pour son prochain Noël.

Ayant ainsi parlé, Soupir nous prit tous à témoin de sa probité charcutière et retourna à ses boudins.

Ce départ fut salué par des murmures qui semblaient bien trahir une réprobation générale,

Le président prit alors la parole :

— Vous méprisez l'ignorance de cet homme, nous dit-il. Mais raisonnez-vous autrement ?

Vous paraissez croire qu'il y a quelque part, dans l'espace, des poids, des mesures, des jambons, des ficelles d'un type éternel et universel. Poincaré vous a prévenus que l'espace absolu est un mot dépourvu de sens. Ne voyez-vous pas que dire que l'Univers serait mille fois plus grand ou plus petit, c'est ne rien dire du tout ? Un objet ne peut être plus grand ou plus petit que comparé à un autre objet dont les dimensions n'ont point varié. Or, qu'y a-t-il en dehors de l'Univers ? Le grand savant qu'était Poincaré a pu se permettre une boutade, mais il n'en a pas été la dupe. Si vous aviez pris le soin de lire son texte même, vous auriez trouvé cette prudente conclusion qui vous eût épargné bien des paroles inutiles et des raisonnements téméraires : « En réalité ce bouleversement n'existe que pour ceux qui raisonnent comme si l'espace était absolu. *Si j'ai raisonné comme eux*, c'est pour leur faire mieux voir que leur façon de voir implique contradiction. »

Personne n'ayant demandé la parole, le président leva la séance et nos académiciens, jugeant qu'ils avaient déjà consacré trop de temps à des divertissements futiles, s'en allèrent jouer aux boules sous les quinconces.

Voilà, Monsieur, comment notre docte académie mit fin à la question des jambons.

Puis-je espérer que votre spirituelle revue voudra bien l'imiter ?

JEAN DES PIGNATTES.

§

Brazil; Brésil ; « bois de brésil ». — Dans un ouvrage récemment réédité par la maison Bossard dans sa collection des Classiques de l'Orient : *Le Voyage du marchand arabe Sulayman en Inde et en Chine*, rédigé en 851 et traduit de l'arabe par Gabriel Ferrand, Ministre plénipotentiaire, un de nos lecteurs s'étonne de trouver, pages 34 et 131, une mention relative au « bois du Brésil ».

« L'Amérique n'a-t-elle pas été découverte seulement en 1492? » demande notre correspondant.

Il est bien vrai que l'on doit dire « de brésil » ; « bois du Brésil est une faute que signale Littré (Tome I, page 415 du *Dictionnaire*).

Etymologie : provençal, *brezilh* ; espagnol, *brasil*. D'après du Cange, du même radical que *braise*. La dérivation se serait faite par des verbes allemands, *braeselen*, *brasseln*, rôtir en pétillant. Dérivés : brésiller, brésillet.

Le brésil est un bois rouge propre à la teinture. Marco Polo, qui l'appelait ou *bersis* ou *berzi*, en signalait l'abondance à Ceylan, dans le royaume de Jérusalem et en Egypte.

Le mot est bien antérieur à la découverte de l'Amérique et ce serait la quantité de ce bois de teinture qu'on y trouva qui aurait donné son nom à une partie du pays : la contrée ne tarda pas à être nommée Brazil (Brésil).

§

Moyennes d'âges académiques. — Renseignements complémentaires sur les moyennes d'âges qu'académiques on nomme.

Age moyen d'élection des membres de l'Académie Française en 1856: 47 ans ; en 1922 : 55 ans.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les « cadets » soient plus vieux : 67 ans au lieu de 61.

Moyenne de survie : 14 ans et 12 ans.

D'après les tables de mortalité l'avantage revient à nos contemporains. La survie des premiers, pour égaler la leur, devrait être de 17 ans, c'est-à-dire que leur moyenne d'âge aurait dû être de 64 au lieu de 61 ans.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.